

N°32 - 2014



**CLIO  
94**

The central graphic is a large, irregular outline map of the Val-de-Marne region. The text 'CLIO 94' is printed in a large, bold, sans-serif font across the middle of the map. To the left of the map, there is a vertical illustration of a wheat stalk with several heads of grain, extending from the bottom left towards the middle of the map's left edge.

BULLETIN DU  
COMITE DE LIAISON  
DES SOCIETES  
D'HISTOIRE ET  
D'ARCHEOLOGIE  
DU VAL-DE-MARNE

Volume publié avec le concours de  
la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France  
et  
du Conseil Général du Val-de-Marne.



## **SOMMAIRE**

**PRÉFACE** ..... P. 5  
(MICHEL BALARD)

**AU SUJET DU CHATEAU DE MONTALEAU, À SUCY** .....P. 6  
(JEAN-PIERRE THOMAS)

<p><b>PRATIQUES CULTURELLES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI DANS LE SUD-EST PARISIEN</b> (ACTES DU COLLOQUE DE CLIO 94 DU 30 NOVEMBRE 2013)</p>
---

**LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL. PRINCIPES GÉNÉRAUX ET QUESTIONS D'ACTUALITÉ** ..... P. 13  
(CHRISTIAN HOTTIN)

**GÉNÉALOGIE, PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL ?** ..... P. 23  
(MICHELE DENIS)

**FETES ET RÉJOUISSANCES À MAISONS-ALFORT** ..... P. 33  
(MARCELLE AUBERT)

**RÉJOUISSANCES SUCYCIENNES AU FIL DU TEMPS** ..... P. 51  
(BERNARD MÉA)

**LES FETES COMMUNALES À VITRY-SUR-SEINE** ..... P. 63  
(FRÉDÉRIC BOURDON)

**COURSES AUTOMOBILES ET CYCLISTES ET EXERCICES MILITAIRES AUPRES DU FORT DE CHAMPIGNY, À CHENNEVIERES -SUR-MARNE ENTRE 1894 ET 1924** ..... P. 71  
(PIERRE GILLON)

**LES ACTIVITÉS NAUTIQUES DANS LA BOUCLE DE LA MARNE (1830-2000)** ..... P. 80  
(CYRILLE CLAVEL)

**CHOISY-LE-ROI ET ROUGET DE LISLE, CÉLÉBRATIONS D'UN MYTHE** ..... P. 101  
(PIERRE BRONDEL)

<b>DE GALLIÉNI À PONTICELLI : LES NOMS DE RUES DE NOGENT-SUR-MARNE, LIEUX DE MÉMOIRE DE LA GRANDE GUERRE .....</b>	<b>P. 109</b>
<b>(VINCENT VILLETTE)</b>	
<b>BOISSY-SAINT-LÉGER EN CHANSONS .....</b>	<b>P. 118</b>
<b>(ROGER GUILLEMARD)</b>	
<b>PARLEZ-VOUS BRIARD ? .....</b>	<b>P. 124</b>
<b>(JEAN-PIERRE NICOL)</b>	
<b>LES ÉCRANS DE LA VILLE. HISTOIRE DU CINÉMA À CHAMPIGNY .....</b>	<b>P. 136</b>
<b>(JEAN-PIERRE ET ANNETTE GONDELLE – ERIC BROSSARD)</b>	
<b>ALFORTVILLE, UNE BIBLIOTHEQUE POUR HÉRITAGE .....</b>	<b>P. 165</b>
<b>(LOUIS COMBY)</b>	
<b>DIAGNOSTIC PATRIMONIAL DE L'OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL ORLY-RUNGIS SEINE-AMONT. LA MISSION SUR LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL : PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE ET DES PRATIQUES .....</b>	<b>P. 183</b>
<b>(CAROLINA CARPINSCHI)</b>	
<b>BIBLIOGRAPHIE VAL-DE-MARNAISE .....</b>	<b>P. 211</b>
<b>SOCIÉTÉ ADHÉRENTES ET BUREAU DE CLIO 94 .....</b>	<b>P. 217</b>

## **PRÉFACE**

Contrairement au numéro précédent de CLIO 94 (année 2013), cette nouvelle livraison de notre revue comporte peu d'articles sur des sujets variés, illustrant l'histoire de nos communes.

Mais que de richesse dans les actes du colloque annuel que nous avons tenu au Pavillon des Archives, avec le concours des Archives départementales du Val-de-Marne, le samedi 30 novembre 2013 ! Le thème retenu, en liaison avec les recherches effectuées par les Archives départementales, était "Pratiques culturelles d'hier et d'aujourd'hui dans le sud-est parisien". Il fallait d'abord définir ce que l'on entendait par "Patrimoine immatériel", tâche dont s'est acquitté avec bonheur Christian Hottin, conservateur en chef du patrimoine, et qu'est venu illustrer l'exemple de l'Opération d'intérêt national Orly-Rungis Seine-Amont, étudié avec finesse par Carolina Carpinski.

Les diverses communications présentées à notre colloque nous ont fait parcourir bien des thèmes. On a évoqué les fêtes communales, que ce soit à Maisons-Alfort, à Choisy-le-Roi, à Sucy-en-Brie ou à Vitry, toutes marquées par des réjouissances quasi semblables. On a suivi les manifestations sportives sur la Marne ou autour du fort de Champigny. On a retracé des pratiques culturelles, à travers l'histoire du cinéma à Champigny, l'instauration d'une commune libre au Bois-Clary, à Boissy-Saint-Léger, les commémorations de Rouget de Lisle à Choisy-le-Roi ou des héros de la Grande Guerre à Nogent-sur-Marne. Le parler briard, la généalogie et les chansons du début du XXe siècle n'ont pas été oubliés dans ce large panorama des pratiques culturelles d'autrefois.

Variété des thèmes, évocations brillantes de la Belle Époque, ce numéro 32 (année 2014) de CLIO 94 poursuit son objectif : faire mieux connaître l'histoire de notre département et de nos communes à un large public.

**MICHEL BALARD**  
**Président de CLIO 94**

## **AU SUJET DU CHATEAU DE MONTALEAU, À SUCY**

Après une décennie d'attente, depuis son acquisition par le ministère de la Justice, en 2004, le château de Montaleau, situé à Sucy-en-Brie, tout en haut de la rue Pierre Sénard, doit prochainement recevoir le tribunal d'instance qui, jusque-là, se trouvait à Boissy, et ce, au terme des travaux d'adaptation, marqués, entre autres, par la réalisation d'un ascenseur extérieur. Mais, pourquoi un temple du Grand Orient de France, première obédience nationale, à Paris, porte-t-il le nom de cette ancienne seigneurie de ce qui est devenu le Val-de-Marne ? Tel est le but de cette brève communication destinée à combler une lacune, dans l'histoire de la commune de Sucy ou, tout au moins, pour reprendre une expression habituelle, d'évoquer dans sa chronologie une sorte de chaînon manquant ayant échappé à la plupart de ses historiens.

A l'origine de ce château fut en effet le franc-alleu de La Tour, mentionné pour la première fois en 1292, avec une habitation ruinée au XIV<sup>e</sup> siècle. Deux siècles plus tard, le propriétaire de cette maison, pourvue d'une grange, d'une étable, d'un colombier, d'un jardin et d'un arpent de vignes, est Mathieu Dolet, seigneur de la Tour, fils d'un médecin de Louis XI, puis son frère Pierre qui, en 1544, le cède à son neveu, Nicolas Lallemand. A la mort de celui-ci, son père, Jacques Lallemand, en hérite qui, en 1581, le vend au secrétaire du roi Jacques Pajot. Dans la première moitié de ce qu'il est convenu d'appeler le Grand Siècle, ce domaine qu'on désigne désormais sous le nom de Montaleau, après regroupement de plusieurs terres, appartient à Philippe de Coulanges et sa femme, née Marie de Bèze, qui font entièrement édifier une nouvelle demeure, dont hérite leur fils Philippe, marié à Marie Lefèvre d'Ormesson. Chacun sait que ce dernier ne fut autre que l'oncle de Marie de Rabutin-Chantal - la future marquise de Sévigné - qui effectua ici plusieurs séjours dans sa jeunesse, et même plus tard, le citant plusieurs fois dans ses célèbres Lettres, en particulier celle où elle parle de cette maison où "j'ai passé ma belle jeunesse", avant d'ajouter malicieusement : "Je n'avais pas de rhumatisme à cette époque." Le 7 août 1655, Philippe de Coulanges vend le château de Montaleau à la présidente de Lyonne, née

Marie des Grioux, qui le fait embellir avant de le donner à son fils, en 1696. Trois propriétaires se succèdent alors, Anne Pellé, née Leclerc, Charles-Joseph Guillemot de La Bergerie et François Saulnier de La Moissière. Le 21 juin 1756, enfin, la veuve de ce dernier cède Montaleau à Jacques Roëttiers et sa femme, Marie Besnier, lesquels vont désormais ajouter à leur nom ceux de La Tour et de Montaleau, eux dont Largillière a réalisé les portraits, aujourd'hui conservés dans une collection privée. Ce sont ces derniers qui nous intéressent particulièrement, d'autant qu'un ouvrage relativement récent vient de les mettre en lumière.<sup>2</sup>

L'acte de vente, conservé aux Archives Nationales, donne ainsi cette description du domaine à cette époque : "Franc alleu noble situé à Sucy en Brie, à quatre lieues environ de Paris, en justice moyenne et basse, droit de colombier à pied, situées dans l'étendue de franc alleu, dit de banc et de chapelle dans l'église de Sucy affranchi de tous droits, une grande maison composée de plusieurs bâtiments, tant en face de l'entrée qu'en retour à droite, et une cour d'entrée avec une terrasse à gauche donnant sur les jardins, un pavillon au bout de ladite terrasse, sous lequel pavillon et terrasse est une orangerie, une basse-cour au côté droit de ladite maison dans laquelle on entre par ladite cour que par une porte cochère sur la rue. Un parterre en face et derrière le principal bâtiment à côté duquel, sur la droite, est un petit bois de promenade qui renferme une glacière et au bord duquel parterre est une fontaine à eau vive revêtue de pierre de taille qui verse dans un réservoir depuis ladite porte d'entrée jusqu'au bout dudit parterre. Dans toute sa longueur en terrasse sont deux jardins au-dessous, séparés par un mur de hauteur et composés de potagers, arbres fruitiers, charmilles, pièces vertes, jets d'eau et un canal, le tout contenant 30 arpents [entendons 12 hectares] ou environ de terres qui sont comprises dans la présente vente sur partie desquelles est une avenue plantée de tilleul et une pièce de 14 arpents environ entourée de haies vives, plus une avenue plantée en ormes en face de l'autre côté de ladite grande maison." L'inventaire précise enfin que le château était composé, au rez-de-chaussée, d'un vestibule, d'un cabinet, d'une salle de billard, d'une salle-à-manger, d'un office, d'un commun, d'une cuisine, d'un grand salon, d'un petit salon et de lieux d'aisance, au premier étage de sept chambres et, au second, de sept autres chambres. L'ensemble était cédé - mobilier compris - pour la somme, somme toute conséquente, de 6 000 livres.<sup>3</sup>

Originaire de la Flandre wallonne, les Roëttiers, ainsi devenus de la Tour de Montaleau, composaient une dynastie de graveurs de monnaies et de médailles et d'orfèvres, d'abord au service des Stuart, en Grande Bretagne, puis, après leur chute, des Bourbons de France, qui leur accordèrent leurs lettres de nationalité. Né en 1707 à Saint-Germain-en-Laye, Jacques Roëttiers, le futur acquéreur de Montaleau, au reste tenu sur les fonts baptismaux par le roi Jacques III en exil lui-même, entra en effet au service de Louis XV après avoir épousé, en 1732, la fille d'un autre orfèvre du roi, Nicolas Besnier. Le musée du Louvre conserve un certain nombre de pièces d'orfèvrerie de ce dernier, en particulier un somptueux surtout de table, que lui avait commandé l'impératrice Catherine II pour l'offrir à son favori Orloff, ainsi qu'un autre, commandé par le prince de Condé, pour son château de Chantilly. On ne connaît pas la fréquence des séjours de ce couple à Sucy, qui, à Paris, bénéficiait d'un appartement de fonction au Louvre, alors totalement occupé par les artistes de la couronne de France. Toujours est-il que leurs enfants y passèrent une partie de leur enfance, en particulier leur fils Alexandre-Louis Roëttiers de la Tour de Montaleau (Paris, 1748-1808) qui commença, auprès de son père, sa carrière de graveur-orfèvre, mais qui, rapidement, changea d'orientation après son mariage avec Marguerite-Justine Petit, fille d'un procureur au Châtelet. Auditeur à la Chambre des Comptes en 1779, maître des comptes en 1787, ce dernier exerça ensuite la fonction de directeur de la Monnaie, de 1791 à 1797, époque où, parallèlement, il fut, non seulement officier de la Garde nationale de Paris, mais encore maire d'arrondissement et membre du corps électoral du département de la Seine. Il joua de ce fait non seulement un rôle important dans l'histoire du Paris révolutionnaire - ce qui ne l'empêcha pas d'être incarcéré pendant la Terreur et sauvé par le 9-Thermidor - mais surtout dans celle de la franc-maçonnerie elle-même.

Initié, en effet, en 1775, à la loge L'Amitié, dont il fut le vénérable maître et à laquelle il demeura fidèle jusqu'à sa mort, tout en étant membre des loges La Constance, Guillaume Tell et Les Amis Réunis, Alexandre Roëttiers de La Tour de Montaleau exerça successivement la charge de président de la Chambre des Provinces du Grand Orient de France en 1780 puis celle de président de la Chambre des grades en 1787. A ce titre, il fut non seulement l'auteur de ce qu'il est convenu d'appeler le Rite Français en sept grades, mais encore l'artisan du

traité par lequel la Grande Loge, dite de Clermont, successeur de la première Grande Loge de France, fusionna avec le Grand Orient de France en 1799. Véritable chef de l'obédience, que présidait le duc d'Orléans, premier prince du Sang, il lui revint de faire courageusement face à la situation lorsque ce dernier démissionna de sa charge, en pleine Révolution, et même renia la franc-maçonnerie, puisque ce fut lui qui, en 1793, brisa sur son genou l'épée du Grand Maître Philippe et en jeta les morceaux dans le temple, tandis que l'assemblée tirait une batterie de deuil.

Au terme de la Terreur, qui provoqua la mise en sommeil de la franc-maçonnerie française jusqu'en 1795, Roëttiers de Montaleau fut, dès lors, avec une ténacité saluée par ses contemporains, le restaurateur du Grand Orient de France, dont il avait sauvé les archives, cachées chez lui, rue Saint-Honoré. Président de la Chambre d'administration en 1793, puis Grand Vénérable en 1795, il devint le premier représentant particulier du Grand Maître Joseph Bonaparte, en 1804, année où, le 22 décembre, il fut coopté par le Suprême Conseil de France, après avoir reçu le 33e degré du Rite Ecossais Ancien et Accepté. Voilà pourquoi le musée du Grand Orient de France, rue Cadet, conserve le somptueux portrait d'Alexandre Roëttiers de Montaleau, par Garnerey, le représentant, avec son sautoir de vénérable, tandis que, au sein de cette même obédience, un temple à l'architecture audacieusement moderniste, inauguré en 2010, commémore le nom de ce homme fort peu connu du grand public, mais omniprésent dans le paysage maçonnique français, à la charnière de deux siècles. Précisons qu'il fut enfin le père de deux maçons. Le premier, Jacques Roëttiers de La Tour de Montaleau (1780-1844), officier de cavalerie sous l'Empire et chevalier de la Légion d'Honneur, fut initié en 1797 à la Loge Le Centre des Amis et fut lui-même officier du Grand Orient, puis de la Grande Loge Symbolique, en 1813, avant d'être coopté par le Suprême Conseil de France, en 1811. Le second fut Martin Roëttiers de La Tour de Montaleau (1789-1845), dit Roëttiers du Plessis, officier d'infanterie sous l'Empire, dont le Suprême Conseil de France, rue Puteaux, conserve le portrait avec son sautoir maçonnique, puisque lui-même fut un des dignitaires de cet ordre.

Entre temps, cependant, la famille s'était débarrassé du château de Montaleau, dont elle n'avait plus besoin, puisque, le 27 septembre 1782, le couple Roëttiers l'avait cédée à Pierre Nicolas Mel de Saint-Céran, futur receveur général des Finances et à son épouse, Anne Dumas, pour la somme de 110 000 livres, lesquels partagèrent désormais leur existence entre Sucy et leur résidence parisienne de la paroisse de Saint-Nicolas des Champs. Une dizaine d'années plus tard, ces derniers s'en séparèrent en le vendant à un ancien soyeux lyonnais devenu agent de change à Paris, Barthélémy Caillat, qui l'habita avec son épouse, Cécile Félix, lorsqu'ils ne résidaient pas dans leur résidence parisienne de la rue de Choiseul. Le 9 novembre 1815, ces derniers le vendirent à l'administrateur des Postes Lazare-Nicolas de Vesvre qui, traçant dans les jardins une allée (l'actuelle rue portant son nom) en lotit une partie. Le 19 août 1844, leur fils Jean-Baptiste de Vesvres céda à son tour Montaleau au marquis Armand de Chabanes, ancien colonel au 2<sup>ème</sup> Régiment des Hussards qui, à son tour partagea son temps entre Sucy et sa résidence du Faubourg Saint-Germain, avant de le vendre, le 12 juin 1854, au commodore de l'Armée américaine, Jonas Hastelcœ, lequel y demeura avec son épouse, originaire d'Argentine, Trinidad Balcane. Le 27 mars 1860, leur fils, Jonas, qui avait décidé de s'installer à Buenos-Aires, s'en sépara à son tour en le cédant au négociant parisien Jean-Baptiste Bouillet, par ailleurs juge au tribunal de Commerce de la Seine, qui, de 1875 à 1877, exerça la fonction de maire de Sucy. S'étant retiré ensuite à Saint-Cloud, ce couple se défit de Montaleau le 20 mars 1883, jour où son dernier propriétaire privé en fit l'acquisition, l'homme d'affaires Léon Alfassa, Juif d'Andrinople, en Turquie, et gendre du célèbre banquier Abraham Behor de Camondo, dont il avait épousé la fille Clarisse. Ruiné, deux ans plus tard, par un malheureux coup de bourse, ce dernier, dit-on, en perdit la raison et acheva sa vie reclus dans la demeure.

Ce furent ses petits-enfants qui, en 1937, vendirent le château de Montaleau à la commune de Sucy, qui en fit le siège de l'hôtel de ville, de 1962 à 1982, après une restauration opérée, en 1950-1960, par l'architecte Lemaistre, laquelle, en fait, défigura le bâtiment en détruisant ses ailes, ses communs, les niches et les statues de sa façade et même les peintures murales de son oratoire ! Après le transfert de la mairie à Haute-Maison, le château de Montaleau abrita, pendant

plus de trois décennies, le conservatoire de musique, jusqu'à son installation au château de Sucs. Il est donc aujourd'hui la propriété du ministère de la Justice, mais compte cependant dans le patrimoine de la commune, avec ses souvenirs et la longue liste de ses propriétaires successifs.

**J-P THOMAS**

## NOTES

- 1) Michel et Françoise Balard (sous la direction de), *Nouvelle Histoire de Sucs-en-Brie*, Tomes I et III, Société Historique et Archéologique de Sucs-en-Brie, 2010.
- 2) Jacques Truchendler, *Les Roettiers de La Tour de Montaleau, orfèvres francs-maçons, industriels, XVIIIe-XIXe siècles*, préface de Pierre Mollier, Editions SPM, 2013.
- 3) Cité par Jacques Truchendler, *Les Roettiers de La Tour de Montaleau...*, pages 114-116.

**PRATIQUES CULTURELLES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**  
**DANS LE SUD-EST PARISIEN**  
**(ACTES DU COLLOQUE DE CLIO 94 DU 30 NOVEMBRE 2013)**

# LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

## PRINCIPES GÉNÉRAUX ET QUESTIONS D'ACTUALITÉ

### INTRODUCTION

“Réuni sous l’égide de l’UNESCO à Bakou, en Azerbaïdjan, pendant cinq jours, le comité pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a sélectionné près de 25 nouvelles pratiques traditionnelles sur sa liste. Certaines sont tout simplement “inscrites”, manière de reconnaître qu’elles forment un tout original, et doivent être préservées en tant que telles par leur pays d’origine. D’autres, dont la calligraphie mongole, ont été déclarées comme devant “être sauvées d’urgence”. (...) En France, les Ostensions limousines, processions organisées tous les sept ans autour des reliques des saints dans la région de Limoges, ont eu les honneurs des experts de l’UNESCO. (...) L’UNESCO a également retenu la culture et la tradition du café turc, considéré comme un symbole d’hospitalité et de finesse”, la pêche aux crevettes à cheval à Oostduinkerke (Belgique), le calcul au boulier chinois (le zhusuan), les traditions culinaires du Japon (washoku) ou le kimchi, légumes fermentés jugés “élément essentiel du repas coréen”<sup>1</sup>.

Ce tout récent article, tout factuel qu’il est, n’en introduit pas moins le lecteur de plain pied dans la diversité et la complexité de la notion de patrimoine culturel immatériel, tel que défini et construit par l’UNESCO dans le cadre de la convention du même nom : politique internationale, dédiée au patrimoine vivant, intéressée à la désignation ou à la sauvegarde de pratiques très différentes les unes des autres, et obéissant à des critères et à des valeurs qui mettent quelque peu à l’épreuve nos pratiques patrimoniales nationales, centrées sur le matériel, qu’il détienne une valeur “universelle et exceptionnelle” (selon les termes d’une autre convention de l’UNESCO, celle de 1972) ou qu’il s’étende généreusement “de la cathédrale à la petite cuillère”, pour reprendre la formule définissant le projet de l’Inventaire général, cher à André Malraux.

Depuis le lancement de la convention, il y a tout juste dix ans, celle-ci a suscité une abondante littérature, dont le ministère de la Culture a pris sa part, soit pour faire œuvre d’explication<sup>2</sup>, soit pour encourager les lectures critiques de cette nouvelle politique patrimoniale<sup>3</sup>. Renvoyant le lecteur à ces divers dossiers détaillés pour une plus ample information, on voudrait ici, de manière à la fois simple et claire, poser les définitions et les enjeux, expliquer les politiques nationales ou internationales et illustrer celles-ci d’exemples.

## QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL ?

Le terme de patrimoine culturel immatériel désigne<sup>4</sup> un ensemble de pratiques vivantes, enracinées dans une tradition plus ou moins ancienne, et portées par des groupes humains, souvent qualifiés de “communautés” qui les considèrent comme faisant partie de leur patrimoine dans la mesure où ces pratiques participent à la construction de leur identité collective. Plus concrètement, il peut s’agir de traditions orales, musicales, chorégraphiques, de rituels, de manifestations collectives, de jeux, de sports, de savoirs liés à la nature, de techniques ou de savoir-faire. On peut aussi le qualifier de “patrimoine vivant”<sup>5</sup>. Il correspond à peu près à ce que l’on nomme en France, depuis le début des années 1980, le patrimoine ethnologique, avec toutefois une importante différence : parler de patrimoine culturel immatériel suppose l’implication de ses détenteurs dans le processus de désignation et de sauvegarde. Le patrimoine culturel immatériel n’a rien à voir avec le patrimoine immatériel au sens des “actifs immatériels” de l’État ou d’une entreprise, qui désigne une valeur économique<sup>6</sup>, ni avec le patrimoine numérique que peuvent constituer des archives dématérialisées ou nativement numériques. Il ne se confond pas non plus avec les archives orales qui enregistrent une mémoire individuelle ou collective, encore que la production d’archives orales puisse constituer un des moyens de sauvegarde de ces pratiques vivantes.

## QU'EST-CE QUE LA CONVENTION DE L'UNESCO POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL (PCI) ?

Depuis 2003, ce patrimoine fait l’objet d’une convention de l’UNESCO dédiée à sa sauvegarde. La convention rencontre un vif succès, puisqu’elle comptera, au 31 décembre 2013, 159 États parties. C’est le cas de la plupart des pays d’Europe à l’exception du Royaume-Uni et de l’Irlande. Les puissances émergentes (Brésil, Chine, Inde, Émirats, Corée du Sud, etc.) jouent un rôle très actif dans son rayonnement. Plusieurs pays (dont la Belgique) ou provinces (comme le Québec) se sont dotés ou se dotent d’une législation spécifique pour intégrer ce patrimoine à leur droit patrimonial<sup>7</sup>. Certains pays, plus ambitieux encore, ont établi des lois spécialement dédiées au PCI (Chine, Arménie). Ce n’est pas encore le cas de la France, qui a ratifié la Convention en 2006<sup>8</sup>, mais cette situation pourrait prochainement évoluer.

L’objectif central de la convention, mentionné dès l’article 1 du texte, est la sauvegarde du patrimoine immatériel, “sauvegarde” désignant ici un ensemble d’opérations formant une chaîne de traitement patrimonial : identification, recensement, protection, transmission, et valorisation. Dans la pratique, sa mise en

œuvre doit reposer sur une collaboration poussée entre pouvoirs publics, scientifiques et membres des communautés porteuses du PCI, ces dernières jouant un rôle très important à toutes les étapes du processus<sup>9</sup>.

## **QUELS OUTILS POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL ?**

L'UNESCO indique quelles sont les obligations incombant aux États et les outils à leur disposition pour mettre en œuvre la convention.

Les États ont obligation d'établir et de mettre à jour un ou plusieurs inventaires du patrimoine immatériel présent sur leur territoire. Ils doivent s'efforcer de sauvegarder leur patrimoine immatériel par des actions de recherche, d'éducation, de mise en valeur, de transmission ou de protection appropriées. Le ministère de la Culture est responsable pour la France de la tenue de ces inventaires.

Les États ont également la possibilité de présenter à l'UNESCO des dossiers en vue de faire inscrire sur les listes du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité des éléments de leur patrimoine immatériel. L'une de ces listes, dite "représentative" a vocation à accueillir des éléments représentatifs du patrimoine immatériel<sup>10</sup>. Le projet élaboré dans le cadre de la candidature doit comporter un plan de gestion de l'élément proposé pour inscription, avec un ensemble de mesures visant à entretenir ou améliorer la pratique de l'élément. Pour la liste dite "de sauvegarde urgente", qui concerne les éléments menacés de disparition, un diagnostic des périls encourus est nécessaire, assorti d'un plan de sauvegarde donnant des indications budgétaires et détaillant des projets de sauvegarde respectueux de la volonté des communautés, tout en restant soucieux d'éviter toute folklorisation, muséification ou marchandisation de la pratique.

Les États ont obligation de soumettre périodiquement à l'UNESCO des rapports sur la mise en œuvre de la convention sur leur territoire, sur les inventaires et sur l'application des plans de gestion ou sauvegarde des éléments inscrits sur les listes. La France a remis son premier rapport le 15 décembre 2013.

## **COMMENT LA CONVENTION EST-ELLE MISE EN PRATIQUE PAR LA FRANCE ?**

Le cadre institutionnel et les réseaux existant.

En matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, la France possède un grand nombre de réseaux d'institutions (centres de musiques et danses tra-

ditionnelles, parcs naturels régionaux, musées de société, services d'archives, ethnopôles<sup>11</sup>, Institut national des métiers d'art) qui, dans leur domaine et sur leur territoire, participent déjà ou sont susceptibles de participer à la sauvegarde de ce patrimoine. Certaines de ces institutions peuvent devenir ONG expertes auprès de l'UNESCO<sup>12</sup>. A toutes, la convention, ses principes et ses outils offrent un cadre fédérateur pour mettre en place et coordonner des projets, pour sensibiliser les pouvoirs publics. La Fédération des écomusées et des musées de société a par exemple tenu à faire du PCI le thème de ses rencontres professionnelles en mars 2011. Depuis longtemps, l'État joue un rôle important dans le soutien apporté à ces réseaux. Il s'implique également directement dans la sauvegarde, par exemple à travers l'inscription à l'Inventaire supplémentaire de monuments historiques d'objets ou monuments supports de pratique du patrimoine immatériel (arènes de bouvine), ou encore à travers les ateliers conservatoires des dentelles du Puy ou d'Alençon.

## **COMMENT LA CONVENTION EST-ELLE MISE EN PRATIQUE PAR LA FRANCE ?**

Les dispositifs mis en place par le ministère de la Culture et de la Communication

Au sein de l'État, le pilotage de la convention est assuré par de la direction générale des Patrimoines (département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, héritier dans ce domaine du rôle de la mission du Patrimoine ethnologique). La coordination interministérielle est assurée par le comité du Patrimoine ethnologique et immatériel, créé par arrêté en 2012. Afin de développer les actions en faveur du PCI dans la société et de favoriser l'émergence d'un réseau d'acteurs impliqués dans la sauvegarde, le ministre de la Culture a désigné en 2011 la Maison des cultures du monde de Vitré comme Centre français du patrimoine culturel immatériel.

### Les inventaires du patrimoine culturel immatériel en France

Le pilotage du programme d'inventaires du patrimoine immatériel en France est assuré par le département du pilotage de la recherche de la direction générale des Patrimoines, qui en a élaboré le cadre méthodologique et descriptif. Les projets d'inventaires, prévus en général pour une durée d'un an, font l'objet de conventions avec des laboratoires universitaires, des services culturels de collectivités ou des associations actives dans le domaine du PCI. Quatre à cinq projets sont mis en place chaque année depuis 2007 et quatorze ont été sélectionnés lors de l'appel à projets de 2013.

L'inventaire du patrimoine culturel immatériel en France est disponible sur le site du ministère de la Culture<sup>13</sup>. Pour la mise en place de cette politique, les services déconcentrés ou décentralisés peuvent jouer un rôle très important, étant donné le maillage très fin du territoire qu'ils assurent : information, sensibilisation, journées d'études, collectes. Les services de DRAC ou d'archives départementales sont vivement invités à participer à l'Inventaire du PCI, en prenant contact avec le DPRS, ou à enrichir le répertoire des inventaires du PCI en France, tenu par le DPRPS, et qui recense les instruments de recherche disponibles sur les formes du PCI en France<sup>14</sup>.

### Les candidatures à l'UNESCO

Le département du pilotage de la recherche assure également, en relation étroite avec le comité du patrimoine ethnologique et immatériel, réuni pour la première fois en 2013, le suivi des projets de candidatures sur les listes de l'UNESCO. Il instruit les dossiers, les fait valider par le comité et assure leur transmission à l'UNESCO ; il est également responsable du suivi de la mise en œuvre des plans de sauvegarde, en relation avec le Centre français du patrimoine culturel immatériel, établi à Vitré depuis 2011. La constitution d'un dossier suppose la mise en place d'une équipe de projet qui travaille pendant douze à dix-huit mois sur la préparation de la candidature. Une fois déposé à l'UNESCO, la phase d'instruction du dossier au sein de l'organisation est aussi de dix-huit mois. La France compte actuellement douze éléments inscrits sur les listes de l'UNESCO : les géants et dragons processionnels de France (avec la Belgique), le Maloya de la Réunion, le Cantu in paghjella corse, l'art du tracé de charpente, le savoir-faire de la tapisserie d'Aubusson, le repas gastronomique des Français (coordination du suivi post-inscription assuré par le ministère de l'Agriculture), le compagnonnage, le savoir-faire de la dentelle au point d'Alençon, la fauconnerie (avec douze autres pays, candidature coordonnée par les Émirats arabes unis), l'équitation de tradition française, le Fest Noz et les Ostensions limousines. La France présentera en 2014 le dossier du Gwoka sur la liste représentative. D'autres projets sont en cours, par exemple sur le Biou d'Arbois, le Pourim Spil, l'œuvre Notre-Dame de Strasbourg, le Carnaval de Granville et le Maraké des Wayana de Guyane.

### Les activités de recherche et de documentation

Seul ou en partenariat avec des universités, laboratoires, institutions ou associations, le ministère de la Culture organise régulièrement des séminaires, journées d'études ou colloques portant sur différents thèmes relatifs au PCI. Cette approche volontiers critique et souvent réflexive (dans le cadre de ces rencontres les actions du ministère de la Culture sont étudiées par les chercheurs au même titre que celles menées par d'autres institutions ou d'autres pays) restent une spé-

cificité française dans le panorama des actions menées par les États au titre de la mise en œuvre de la convention. Il y a là, tout à la fois, un héritage et un développement nouveau des recherches en ethnologie du patrimoine telles qu'elles ont été conduites depuis le milieu des années 1990 avec le soutien de la Mission du patrimoine ethnologique.

## **LA DIVERSITÉ DES POLITIQUES LIÉES AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL : UN APERÇU INTERNATIONAL**

A l'Est...

Politique internationale, le patrimoine culturel immatériel a été porté par l'UNESCO entre 1999 et 2003 jusqu'à prendre la forme d'une convention, instrument juridiquement contraignant pour les États qui la ratifient. Toutefois, cette politique n'est pas sortie toute équipée des réunions de l'UNESCO : elle n'aurait pas été possible sans la prise de conscience éclairée de certains États.

En l'occurrence, c'est au Japon qu'ont été prises, dès les années 1950, les premières mesures visant à définir des formes immatérielles de patrimoine et à assurer leur protection. Craignant, du fait de l'occupation du pays par les armées américaines, un déclin rapide de la culture traditionnelle, le gouvernement mit en place le système des biens culturels immatériels, qui existe toujours aujourd'hui. Ce système, très élitiste, vise à distinguer, en raison de leur exceptionnelle maîtrise d'un art ou d'une technique, certains praticiens et à veiller à la transmission de leur savoir par un dispositif de financement et de formation. Dans les années 1970, ce dispositif a été complété par celui des biens immatériels de culture populaire, moins élitiste, et lié à des pratiques et non à des personnes ou groupes nommément désignés. Il est à noter que la législation japonaise distingue nettement le patrimoine immatériel et le patrimoine ethnologique, ce dernier étant réservé à la désignation des objets ou espaces qui ont un intérêt ethnologique.

La forte implication du Japon dans les activités de l'UNESCO et la présence à la tête de l'organisation, entre 1999 et 2009, d'un directeur général issu de ce pays, expliquent tout le prestige moral dont bénéficie l'archipel dans le domaine du PCI, ainsi que sa forte présence sur les listes du PCI tenues à jour par l'organisation. Pour autant, nombreux sont les experts qui soulignent l'inadéquation des politiques nippones avec les évolutions récentes du PCI telles qu'encouragées par l'UNESCO : plus égalitaires, toujours plus relativistes, et, surtout, toujours plus attachées à la participation directe des individus, groupes ou communautés dans la sauvegarde...

C'est arrivé près de chez nous...

Suisse et Belgique offrent deux bons exemples des très grandes différences, voire divergences, en matière de mise en œuvre de la convention.

Côté helvétique, l'État fédéral (office fédéral de la Culture) joue un rôle limité en matière de conduite des politiques culturelles, mais il a fixé les grandes lignes d'une mise en œuvre de la convention conforme au principe de subsidiarité. Chaque canton a eu la plus grande liberté pour mener à bien le processus d'inventaire de son PCI : seul ou à plusieurs, de manière très participative ou selon des canons plus érudits, avec le concours des ethnologues ou par l'entremise des associations folkloriques. Au final, les francophones ont été plutôt individualistes dans leur démarche et plus attentifs à la valeur scientifique des modes de désignation, les germanophones plus collectifs et en phase avec les préoccupations des associations traditionnelles. L'État fédéral a assuré, in fine, la compilation des données en un seul inventaire, accessible en ligne et destiné à être régulièrement actualisé<sup>15</sup>. C'est sur la base de ce dernier que la Suisse devrait soumettre prochainement ses premières candidatures à l'UNESCO.

Outre-Québécois, cette cohérence dans la diversité ne prévaut pas : Flamands et Wallons ont développé deux systèmes distincts. En Flandres, sous l'impulsion de FARO (agence flamande pour le PCI, les musées et les archives), a été mis en place un inventaire très participatif, activé par un réseau d'ONG à missions thématiques, et régulièrement alimenté. En Wallonie, est dressée une liste des chefs d'œuvres du patrimoine immatériel de la Wallonie, relativement élitiste et contrôlée par une commission du patrimoine immatériel. Il faut en revanche souligner le dynamisme de la Belgique en matière de candidatures, puisque ce pays dépose très régulièrement des dossiers à l'UNESCO depuis les premiers cycles de la convention. Selon une règle non écrite, alternent les dossiers flamands et wallons....

## **CONCLUSION PROVISOIRE : UNE LOI POUR LA FRANCE ?**

La Loi sur le Patrimoine, initialement prévue pour 2013, année du centenaire de la loi sur les Monuments historiques, devrait voir le jour en 2014. Elle sera l'occasion, dix ans après la mise en place du Code du Patrimoine, de conduire un aggiornamento des législations dans le domaine du patrimoine. Il est notamment prévu de mieux prendre en compte les obligations découlant pour la France des conventions internationales dans ce domaine, qu'il s'agisse de la convention de 1972 (patrimoine mondial, culturel et naturel) ou de celle de 2003 (patrimoine culturel immatériel).

Au stade actuel de réflexion des services de l'État, et sans qu'ait été entrepris le long cheminement qui devrait conduire à l'examen du texte par le Parlement, deux points saillants seraient retenus s'agissant du PCI : d'une part l'inclusion dans la Loi, à l'article L.1 de la définition telle que donnée par l'UNESCO, et, d'autre part, dans la partie réglementaire, la création d'un comité en charge du pilotage de l'Inventaire du patrimoine immatériel en France.

Une telle modification de la loi, pour modeste qu'elle soit en apparence, n'en constituerait pas moins une révolution considérable des mentalités patrimoniales dans notre pays, trop à l'aise, depuis Mérimée et Viollet-le-Duc, avec les pierres plus ou moins vieilles pour considérer sans sourciller que l'amour du patrimoine peut également se fixer sur des qualités et dispositions incorporées aux êtres vivants...

**CHRISTIAN HOTTIN**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES**  
**MINISTÈRE DE LA CULTURE**  
**ET DE LA COMMUNICATION**

## QUELQUES RÉFÉRENCES ET CONTACTS UTILES :

Site de l'UNESCO consacré au patrimoine culturel immatériel. Le site propose tous les textes officiels, les listes de l'UNESCO du PCI avec tous les dossiers des éléments inscrits, de très nombreux actes de réunions et colloques. Adresse : <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00006>

Sites du Département du pilotage de la recherche (PCI). Le site présente la politique du MCC en matière de PCI, les dossiers inscrits à l'UNESCO, le répertoire des inventaires et l'Inventaire du PCI en France. Adresse : <http://www.culture-communication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Patrimoine-culturel-immateriel>

Maison des cultures du monde, Centre français du patrimoine culturel immatériel. ONG de référence pour le patrimoine culturel immatériel en France. Adresse : <http://www.cfpci.fr/>

Contacts : Pascal Liévaux, chef du DPRPS, Christian Hottin, adjoint au chef du département, chargé de l'ethnologie et du patrimoine culturel immatériel ; Sylvie Grenet, chargée de mission pour le patrimoine culturel immatériel ; Adresses : [nom.prenom@culture.gouv.fr](mailto:nom.prenom@culture.gouv.fr) / Séverine Cachat, directrice du Centre français du patrimoine culturel immatériel. Adresse : [severine.cachat@cfpci.fr](mailto:severine.cachat@cfpci.fr)

## NOTES

- 1) Claire Bommelaer, "Quand l'ONU veille au chevet des traditions. Les Ostensions limousines ont été sacrées par l'UNESCO", Le Figaro, 9 décembre 2013.
- 2) Christian Hottin (dir.), Le patrimoine culturel immatériel, premières expériences en France, Arles et Paris, Actes sud/Maison des cultures du monde, 2011, 365 pages. État actualisé de la problématique en 2011. Méthodologie des inventaires

et des candidatures, plusieurs exemples d'actions dans le domaine du PCI. Voir aussi (bien que déjà ancien) : "Le patrimoine culturel immatériel", dans Culture et recherche, n°116-117, printemps-été 2008, 56 pages. Première présentation de la convention en France et dans le monde ; certaines informations sont un peu obsolètes aujourd'hui. Disponible en ligne sur : [http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-cr\\_116\\_117.htm](http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-cr_116_117.htm)

- 3) Chiara Bortolotto (dir.), Sylvie Grenet et Annick Arnaud (collab.), Le patrimoine culturel immatériel, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, collection "cahiers d'ethnologie de la France", 2011. Anthropologie critique de la notion de PCI et des politiques nationales dans ce domaine. Voir aussi : Christian Hotin, Noël Barbe et Marina Chauliac (dir.), "Les nouveaux terrains de l'ethnologie", dans Culture et recherche, n°127, automne 2012, pages 2-58. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/index.php/Politiques-ministerielles/Recherche-Enseignement-superieur-Technologies/La-revue-Culture-et-recherche/Culture-et-recherche-n-127>
- 4) Une définition complète est disponible sur le site de l'UNESCO : <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00006>
- 5) C'est du reste le terme retenu par les Québécois avec le Centre québécois du patrimoine vivant, ONG particulièrement active dans le champ du PCI. Il convient de rappeler que le Canada, tout comme le Royaume-Uni et les autres anciens dominions, n'est pas associé à la convention de 2003, mais que le Québec, qui a toute latitude pour organiser sa politique culturelle, a développé depuis plus de dix de nombreuses initiatives dédiées au PCI. Le CQPV a organisé en 2011 des états généraux du PCI qui ont eu un rayonnement international reconnu, et de nouvelles assises sont prévues pour 2014. Voir : Actes du colloque international, Les mesures de soutien au patrimoine culturel immatériel : gouvernements, institutions, municipalités, organisé par le Conseil Québécois du patrimoine vivant, Québec, 14-18 avril 2011, Québec, CQPV, 2012, pages 87-107. disponible en ligne : <http://patrimoinevivant.qc.ca/wp-content/uploads/2009/10/Les-mesures-de-soutien-au-patrimoine-immateriel-actes-du-colloque-2011.pdf>
- 6) Il s'agit de la définition du patrimoine immatériel retenue par l'APIE (Agence du patrimoine immatériel de l'État). Cette définition s'intéresse notamment à la valeur des "marques" de l'Etat ou des institutions publiques, telles que "Louvre" ou "Sorbonne" : <http://www.economie.gouv.fr/apie>
- 7) Le ministère de la Culture (direction générale des Patrimoines) a entrepris un recensement des législations nationale sur le PCI, liées ou non à la ratification de la convention. Les premiers résultats, portant sur un échantillon significatif de cinquante pays, seront prochainement disponibles sur le site Internet du patrimoine culturel immatériel au ministère de la Culture et de la Communication : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Patrimoine-culturel-immateriel>
- 8) Loi n°2006-791 du 5 juillet 2006 autorisant l'approbation de la convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Journal officiel

de la République française, 6 juillet 2006, n° 155, 10 116 pages. Décret n°2006-1402 du 17 novembre 2006 portant publication de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée à Paris le 17 octobre 2003, Journal officiel de la République française, 19 novembre 2006, n°268, 17 382 pages, texte n° 2.

- 9) Seul le quatrième critère des dossiers de candidature porte spécifiquement sur la participation des communautés au processus de sauvegarde, mais leur adhésion est en fait requise dans les quatre autres critères du dossier.
- 10) Cette notion de représentativité doit être comprise de manière très complète : il faut que la pratique soit représentative de son PCI pour la communauté qui porte la dossier, que celui-ci soit soutenu par l'Etat partie qui le transmet et, enfin et surtout, que l'UNESCO considère la pratique comme représentative du PCI.
- 11) Les ethnopôles sont des organismes (musées, associations, PNR) labellisés par le ministère de la culture en vue de développer des actions dans le domaine de l'ethnologie de la France. <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Patrimoine-ethnologique/Ethnologie-en-region/Ethnopolyes>
- 12) La procédure d'accréditation des ONG permet à celles-ci de voir la valeur de leur action directement reconnues par l'UNESCO sans passer par le filtre des États.
- 13) <http://www.culturecommunication.gouv.fr/index.php/Disciplines-et-secteurs/Patrimoine-culturel-immateriel/Inventaire-en-France>
- 14) <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Patrimoine-culturel-immateriel/Inventaire-en-France/Le-repertoire-des-inventaires>
- 15) Ce processus a été étudié en détail : Florence Graezer Bideau, "Inventorier les "traditions vivantes". Approches du patrimoine culturel immatériel dans le système fédéral suisse". *ethnographiques.org*, n°24, juillet 2012. "Ethnographies des pratiques patrimoniales : temporalités, territoires, communautés" [en ligne]. (<http://www.ethnographiques.org/2012/Graezer-Bideau> - consulté le 9.12.2013)

## **LA GÉNÉALOGIE, PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL ?**

Nommée depuis un an à la présidence du Cercle d'études généalogiques et démographiques du Val-de-Marne (CEGD94), je profite de l'occasion qui m'est offerte de présenter les activités passées, actuelles et à venir de ce cercle dans le cadre du thème du colloque "Pratiques culturelles d'hier et d'aujourd'hui dans le sud-est parisien". Lors des réunions préparatoires au colloque, beaucoup de discussions avaient porté sur le patrimoine culturel immatériel. Lorsque j'ai rapporté le contenu des réunions aux adhérents du CEGD94, l'un d'eux s'est exclamé : "Quoi de plus immatériel que la généalogie ?" Suite à cette remarque je me suis interrogée : La généalogie est-elle un patrimoine culturel immatériel ?

Mon approche est celle "de l'homme, de la femme de la rue" et non le résultat d'une analyse des définitions données par l'administration. La généalogie est une discipline scientifique faite pour aider l'historien dans son travail, donc comme toute discipline elle est a priori immatérielle. Il est vrai que les liens de parenté ont une dénomination, mais ils sont tout à fait immatériels. Cependant le généalogiste n'essaie-t-il pas de matérialiser ces liens en faisant son arbre généalogique ? Anciennement, en le réalisant directement sur papier, aujourd'hui en créant des liens entre fiches informatiques, notamment à l'aide des ressources disponibles sur Internet<sup>1</sup>, qui peuvent être imprimées sous diverses formes (arbre<sup>2</sup>, roue, liste hiérarchisée mais aussi dictionnaire). Internet fournit de multiples exemples de publications, tel celui concernant la famille Bessault à Champigny<sup>1</sup> ou celui concernant la famille Gautier de Vinfrays à Villejuif<sup>2</sup>.

Depuis, que le patrimoine immatériel ne cesse d'être mis en valeur, j'ai entendu et lu, ici et là, que la généalogie est un patrimoine culturel immatériel. A quel moment cette discipline scientifique faite pour aider l'historien dans son travail peut-elle être considérée comme un patrimoine culturel immatériel ? C'est ce que je vais tenter de préciser, en prenant d'abord l'exemple des activités du Cercle d'Études Généalogiques et Démographiques du Val-de-Marne, puis en présentant quelques travaux de généalogistes amateurs.

### **LE CERCLE D'ÉTUDES GÉNÉALOGIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES DU VAL-DE-MARNE (CEGD94)**

#### **Les origines du CEGD94**

Le Cercle d'études généalogiques et démographiques du Val-de-Marne créé en 1989, fait suite au Cercle d'études généalogiques et héraldiques du Val-de-

# Généalogie Val-de-Marne

Le Cegd94 · Cercle d'études généalogiques et démographiques du Val-de-Marne

## PAGES

- ▶ Qui ? Contacts
  - ▶ Travaux et activités
  - ▶ Rencontres mensuelles 2013-2014
  - ▶ Adhésion
  - ▶ Visites annuelles
- ▶ En ligne malgré tout
- ▶ Tous les relevés et toutes les tables du Val-de-Marne

## INFO

**Généalogie Val-de-Marne**  
INFOS l'autre blog du Cegd94 : toute l'actualité généalogique du Val-de-Marne. Adresse : <http://cegd94infos.hautetfort.com>

## LIEUX

- ▶ Ablon-sur-Seine
- ▶ Allorville
- ▶ Arcueil
- ▶ Autres départements
- ▶ Boissy-Saint-Léger
- ▶ Bonneuil-sur-Marne

19/10/2013

Généalogie Val-de-Marne, bienvenue.

- ▶ **Le Cegd94 une association d'études généalogiques et démographiques à but non lucratif subventionnée par le Conseil général du Val-de-Marne - plus d'infos**
- ▶ **En direct sur ce blog** : tables filiales, listes de parisiens et tableaux statistiques établis d'après les relevés systématiques des actes de baptêmes, mariages et sépultures du Val-de-Marne - plus d'infos

Grâce à la liste des LIEUX, à gauche de l'écran, vous pouvez accéder directement à la commune qui vous intéresse.

0 | Commentaires (0)

Joinville-le-Pont : note

La commune de Joinville-le-Pont a été créée en 1793 à partir de

territoires extraits de la commune de Saint-Maur-des-Fossés

Marne créé en 1983, il y a 30 ans. Ce cercle fait partie de ces nombreuses associations qui se sont mises en place dans le but premier de protéger les registres paroissiaux de la vague montante et dévastatrice des généalogistes amateurs, mais aussi, dans un élan d'entraide généalogique.

Le CEGD94 a donc entrepris une campagne de relevés systématiques des baptêmes, mariages et sépultures des communes du Val-de-Marne. D'abord sur des fiches manuelles normalisées. Ces fiches ont été regroupées par décennies, puis par type d'acte et ensuite classées dans l'ordre alphabétique. C'est dans cet ordre que des tables filiatives<sup>3</sup> ont été tapées à la machine puis dans les années 2000 sur ordinateur. Les tables ainsi imprimées étaient mises à la disposition des chercheurs en salle de lecture des Archives départementales du Val-de-Marne.

Mais avant d'entreprendre ce travail, plusieurs personnes se sont formées à la paléographie. Je rappelle qu'il s'agit de registres paroissiaux, textes dont la lecture est très souvent difficile. Sans connaissance en paléographie de nombreux registres sont illisibles pour bon nombre de généalogistes amateurs. Les relevés effectués qui sont systématiques constituent une manne pour les historiens locaux qui vont pouvoir étudier la population de leur commune préférée de manière globale.

En conséquence, de nombreuses personnes, souvent membres d'une association d'histoire val-de-marnaise, ont adhéré au CEGD94 et participé à cette grande opération de relevés systématiques ; soit en retrouvant le groupe animé par les époux Le Touzé aux Archives départementales, soit en travaillant directement aux archives communales.

Et, c'est donc tout naturellement que le CEGD94 a été accueilli au sein de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie du Val-de-Marne : CLIO 94

### **Bilan des travaux du CEGD94**

Depuis sa création, le CEGD94 a réalisé un travail considérable :

- 42 mètres linéaires de fiches manuelles déposées aux Archives départementales du Val-de-Marne sous la cote 135J
- 10 000 pages de tables filiatives tapées à la machine puis sur ordinateur.
- des tableaux statistiques
- une base de données interne interrogeable contenant les tables de 11 communes

Le CEGD94 n'a pas comme certains clubs de généalogie versé ses données informatiques dans une base de données communautaire, telle Généabank<sup>4</sup> dont une partie est accessible à tous les internautes mais dont les informations plus détaillées sont réservées aux adhérents des associations partenaires grâce à un système de points.

Pour quelques communes, les dépouillements du CEGD94 sont incomplets. Nous nous efforçons de combler ces lacunes. Seules les communes de Créteil, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois sont absentes des archives du CEGD94. Cependant les relevés de Charenton-le-Pont, pris en charge par le Cercle généalogique de l'Est parisien, sont disponibles sur Généabank. Les registres de Fontenay-sous-Bois ont été entièrement dépouillés par les archives communales qui disposent d'une base de données interne interrogeable et s'engagent à répondre directement aux généalogistes. Créteil dispose d'une table des registres paroissiaux établie depuis très longtemps qui a été numérisée et que l'on peut consulter sur le site des Archives départementales.

Chaque année, dans son bulletin de liaison nommé « Mnémé94 », le CEGD94 présente les études et découvertes de ses adhérents.

Certains travaux plus aboutis ont été publiés par ailleurs. Citons tout particulièrement :

Une "analyse de l'état civil ancien" de Thiais réalisée à partir des relevés effectués par Mme Lucienne Rivet, membre du CEGD94, avec l'aide de l'Institut national de la recherche agronomique pour l'informatisation.

Une étude sur la démographie de Sucy-en-Brie par Henri Boulet, insérée dans le tome 1 de la Nouvelle Histoire de Sucy éditée par la société d'histoire et d'archéologie de cette ville<sup>5</sup>.

La contribution de Michèle Servera, actuellement secrétaire du cercle, sur la population de l'hôpital de Bicêtre lors d'un précédent colloque (publiée dans la revue de Clio 94).

Au fil des ans, l'équipe de départ, une quarantaine de personnes, s'est réduite. En 2011, il y avait 11 membres et une poignée d'actifs. C'est hélas un peu le lot de bien des associations généalogiques de ce type. Faute "de force de frappe" pour faire la saisie informatique des tables décennales, le CEGD94 a décidé, mi 2011 de mettre en ligne, gratuitement, les tables filiatives réalisées sous forme de fichiers PDF. Une campagne de numérisation des tables s'est mise en place. C'est ainsi que le site Généalogie Val-de-Marne<sup>6</sup> a été ouvert. En octobre dernier, le site a été visité 900 fois par 400 visiteurs différents. C'est bien la preuve que les travaux du CEGD94 intéressent de nombreux généalogistes internautes.

Il était temps que le CEGD94 diffuse généreusement son travail sur Internet car, depuis 10 à 12 ans, les sites des Archives départementales mais aussi ceux des archives communales offrent de nombreux services ! En effet, de plus en plus de dépôts d'archives mettent en ligne des registres paroissiaux, d'état civil et autres sources généalogiques numérisées. Je ne dirai pas comme certaines per-

sonnes que les travaux effectués par les clubs tels le CEGD94 n'ont plus de raison d'être. Ce serait vraiment méconnaître l'intérêt de ceux-ci, ou bien ne pas savoir s'en servir ! D'une part, grâce au travail de paléographie, les actes difficiles à lire deviennent accessibles à tous. D'autre part, lorsque les tables établies indiquent la filiation, cela permet de remonter rapidement de génération en génération et de retrouver très facilement les collatéraux.

A mon avis, ce qui va faire "concurrence" aux clubs de généalogie, tel le CEGD94, c'est la présence sur les sites d'archives de logiciels qui offrent aux visiteurs la possibilité de participer à une indexation collaborative ou coopérative des documents numérisés mis en ligne.

L'indexation collaborative ou coopérative peut être présentée à partir de l'exemple du site des Archives départementales du Loir-et-Cher<sup>7</sup>. A chaque fois qu'un internaute relève un nom et un prénom dans les archives en ligne qu'il consulte, il a la possibilité de les enregistrer dans une grande base de données. Il peut le faire à la volée, au cours de ses recherches personnelles, mais aussi plus régulièrement dans un but d'entraide généalogique. Certains systèmes sont ensuite capables d'afficher précisément la page numérisée où le patronyme a été relevé. La base de données ainsi constituée est rendue gratuitement disponible pour tous les internautes. Par la suite, elle facilite les recherches ultérieures en évitant le feuilletage de centaines de pages. Par précaution, le service d'archives teste au préalable le niveau en paléographie du futur "indexeur".

D'après le dernier numéro spécial de la Revue Française de Généalogie, une trentaine de départements propose de l'indexation collaborative ou coopérative. De plus en plus, les dépouillements vont être gérés de cette façon. Une solution, peut-être, pour éviter les problèmes de propriété intellectuelle ou d'exploitation des données, car le propriétaire des données originales est aussi celui de la base de données. Avec de tels outils mis en ligne, les bénévoles peuvent être recrutés dans le monde entier ! Quelle aubaine !

## **LA GÉNÉALOGIE, UN PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL ?**

Pour répondre à cette question, la recherche sur internet n'est pas bien fructueuse. Seule une page sur Facebook de la société généalogique canadienne française répond à la recherche "généalogie patrimoine immatériel". Je cite : "Car le patrimoine familial n'est pas seulement composé des biens amassés par la famille sur une ou plusieurs générations. Il est également constitué des souvenirs et de la culture familiale." Est donné en exemple, le blog d'Edith Bédard<sup>8</sup> dont les ancêtres se sont mariés à la Rochelle en 1644 et sont partis pour le Québec.

L'auteur écrit : "On dit qu'à un certain âge, le besoin de réfléchir sur son histoire personnelle et sur celle de ses familles proches et élargies, grandit en nous. Il semble même que cela puisse devenir une passion dévorante. C'est ce qui m'est arrivé!"

C'est ainsi qu'au fil des jours, tel un feuilleton, Edith Bédard publie une page concernant l'un de ses ancêtres. Un joli blog bien écrit, plein de douceur. Un exemple de ce qu'il est possible de faire afin de conserver la culture de sa famille et son mode de vie.

Une recherche dans la bibliothèque des Archives du Val-de-Marne à partir du mot clé "Généalogie" signale de nombreux ouvrages relatifs à la technique généalogique mais seulement 13 brochures et ouvrages d'histoire familiale écrits par des généalogistes amateurs. Citons quelques familles : Chaponnet, Delibre, Beligon, Barreau, Durchon, Limage, Cosse-Brissac, etc. Parmi les plus aboutis, on remarque L'abeille des Barreau aux Barraud et La saga d'une famille de jardiniers parisiens. Normandie-Brie (1700-2000).

L'abeille des Barreau aux Barraud<sup>9</sup> est l'histoire d'une famille originaire de la Creuse par un habitant de Fontenay-sous-Bois ayant des ascendants en Val-de-Marne (Charenton-le-Pont, Vincennes et Fontenay-sous-Bois) suivie d'un index des noms de personnes. "Après avoir exporté du miel dans le monde entier, une fois retiré des affaires, Maurice Barraud entreprend des recherches sur ses racines et commence à butiner d'archives en archives les actes concernant ses ancêtres, à l'image des abeilles laborieuses... Un ouvrage plein de surprises où le lecteur se passionnera pour les cinq siècles d'histoire d'une saga familiale, racontée comme un roman d'aventure."

La saga d'une famille de jardiniers parisiens. Normandie-Brie (1700-2000)<sup>10</sup> est une publication préfacée par André Durchon, propriétaire de la ferme des Lions à Santeny, présentée lors d'une cousinade qui a eu lieu dans cette ferme. La famille Durchon-Hébrard est issue de jardiniers maraîchers ayant vécu sur les marais parisiens aux XVIIIe et XIXe siècles et qui sont devenus propriétaires. Installés au cœur de Paris, repoussés par l'urbanisation, ils vont petit à petit s'en éloigner pour s'installer à Saint-Mandé, puis Bonneuil-sur-Marne et ensuite Santeny. Aujourd'hui, la famille achète des terres à Brie-Comte-Robert. L'histoire de cette famille étant totalement liée à l'histoire de l'urbanisation intensive de la région parisienne, les auteurs se sont appliqués à présenter les transformations du territoire qui vont bouleverser la vie familiale des Durchon-Hébrard. Un beau travail scientifique, illustré de nombreux plans, toutes les sources sont signalées avec les tableaux généalogiques en annexe. Une belle monographie familiale.

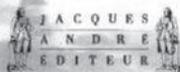
J.C. AVID & C. SOULIÉ

# LA SAGA D'UNE FAMILLE DE JARDINIERS PARISIENS



Normandie-Brie  
(1700-2000)

*Préface par André DURCHON*



Cependant, le généalogiste amateur n'a pas toujours la matière ni les moyens de publier une monographie familiale. Depuis quelques années des outils informatiques ont été créés afin que le généalogiste amateur puisse extraire de sa base

de données informatique les fiches, les notes, les documents d'archives, les photographies puis qu'il les organise, les complète par ses réflexions personnelles et enfin les édite sous forme de chronique familiale. Ces outils aident aussi le généalogiste, à situer la chronique familiale parmi les événements de portée nationale et internationale<sup>11</sup>. Bien souvent la diffusion de la chronique familiale ne dépasse pas le cadre de la famille. J'ai eu entre les mains, dernièrement, celle de la famille Duval de Champigny-sur-Marne. En pied-de-page était écrit "diffusion dans le cadre familial uniquement".

Les associations de généalogie se doivent d'encourager leurs adhérents à éditer ce genre de travail, et surtout, aussi, essayer de les convaincre qu'ils doivent être "moins timides", qu'il faut diffuser plus largement, pas obligatoirement sur Internet, mais auprès de services d'archives par exemple. En tout cas, déposer son travail auprès d'un organisme qui en assurera la conservation et la signalisation. Ces chroniques qui sont de vrais témoignages de la vie familiale et sociale peuvent devenir un terreau pour l'histoire locale ou, précisément, pour la micro-histoire qui concerne l'étude d'une petite ville ou d'un village, incluant une analyse centrée sur les petites gens et les individus d'importance mineure.

A ce niveau de recherches, je pense, comme nos cousins Québécois, que les généalogistes amateurs nous transmettent un vrai patrimoine culturel immatériel.

## **QUEL AVENIR POUR UNE ASSOCIATION TYPE CEGD94 ?**

De nombreux cercles de généalogie arrêtent progressivement leurs opérations de relevés systématiques à cause de l'installation par les services d'archives de logiciels autorisant l'indexation collective. Une structure comme le CEGD94 doit-elle se fondre dans une de ces communautés d'internautes travaillant en liaison avec les archives ou doit-elle essayer de trouver de nouveaux objectifs de façon à rester une association locale où les personnes peuvent se rencontrer ? Je pense qu'il faut maintenir ce type de structure afin de garder les contacts avec les généalogistes. Quoi qu'il en soit et quoi qu'il advienne, les travaux du CEGD94 sont à l'origine d'un vrai patrimoine culturel qu'il faut diffuser largement, sans tarder.

Cependant ce patrimoine, s'il est culturel, ne peut pas être qualifié d'immatériel. Je dirais même qu'il s'agit d'un travail d'inventaire qui se rapproche de celui de l'archiviste, un inventaire qui produit des fiches pour chaque actes des registres paroissiaux et des d'outils pour faciliter la recherche (les tables).

Au Cegd94 nous nous sommes aperçu qu'une aide à la mise en valeur de leur généalogie peut intéresser les généalogistes amateurs mais aussi les clubs de généalogie dont les travaux restent bien souvent dans les tiroirs.

Pour cela le CEGD94 possède plusieurs moyens :

Le bulletin Mnémé94 dans lequel sont publiées les études et découvertes des adhérents

Un site Internet, dont nous avons parlé, que je qualifierais de patrimonial sur lequel sont déposés les travaux du CEGD94 et qui signale aussi d'autres types de relevés<sup>12</sup>.

Depuis peu de temps le CEGD94 a ouvert un blog<sup>13</sup> dans le but d'accueillir diverses informations sur la généalogie en Val-de-Marne, ainsi que les initiatives des clubs de généalogie. Un annuaire des clubs avec présentation de leurs travaux relatifs au Val-de-Marne est en projet. Pour cela, le CEGD94 va continuer à prendre contact avec les clubs de généalogie val-de-marnais afin de rendre ce blog plus vivant.

A la Maison de l'Histoire et du Patrimoine de Champigny-sur-Marne, le CEGD94 dispose d'une pièce qui abrite une petite bibliothèque, au sein de laquelle pourraient être accueillis et conservés des travaux généalogiques.

La mise en valeur passe aussi par l'entraide. Depuis septembre dernier, le CEGD94 a ouvert un atelier pour accompagner les généalogistes dans leurs recherches sur internet mais aussi dans les services d'archives. Actuellement, une adhérente travaille sur la famille Noisette, des pépiniéristes et rosiéristes obtenteurs des roses nommées Noisette. Une histoire familiale qui s'inscrit à la fois dans l'histoire des rosiéristes briards et dans celle de la commune de la Queue-en-Brie<sup>14</sup>.

Le CEGD94 par ses activités participe à l'élaboration, la conservation et la diffusion du patrimoine culturel généalogique du Val-de-Marne. Patrimoine immatériel ou pas, je vous laisse juger !

**MICHELE DENIS**  
**PRÉSIDENTE DU CEGD94**

## NOTES

- 1) Voir l'arbre des Bessault, famille campinoise, vigneron pendant 9 générations : (adresse : <http://alelia.lanteri.free.fr/genea/Bessault.html>).
- 2) Voir la liste hiérarchisée de la famille Gautier de Vinfray (adresse : <http://saintpons-de-thomieres.pagesperso-orange.fr/autricourt-villejuif.html>). On y découvre la descendance de Jacques Alexandre Gautier de Vinfray, seigneur de

Villeneuve-le-Roi-Ablon et propriétaire d'un hôtel particulier à Villejuif au XVIIIe siècle, nommé aujourd'hui Capitainerie des chasses.

- 3) Dans le jargon généalogique, les tables filiatives sont des tables indiquant les relations de filiation.
- 4) Adresse : <http://www.geneabank.org/frenind.php3>
- 5) Voir Michel et Françoise Balard, Nouvelle histoire de Sucy-en-Brie, t. 1 : Naissance et développement d'un village briard, Sucy des origines à la Révolution, Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie, 2010. Henri Boulet est actuellement président d'honneur actif du CEGD94 qu'il a présidé durant 15 ans.
- 6) Adresse : <http://lecegd94.hautetfort.com/>. Le site ne dispose pas de recherche automatisée par nom, mais une recherche dans des fichiers bien structurés. Il faut d'abord choisir une commune dans la colonne de gauche, par exemple " Sucy-en-Brie ". Si l'on clique sur le lien hypertexte, en rose, on obtient la table sélectionnée. Une fois le fichier PDF ouvert on peut faire une recherche dans la zone recherche du logiciel de visualisation Acrobat Reader.
- 7) Adresse : <http://www.culture41.fr/Archives-departementales/Archives-en-ligne/L-indexation-collaborative-des-archives-numerisees-sur-www.culture41.fr>
- 8) Adresse : <http://edithbedard.ca/>
- 9) Maurice Alex Barraud, L'abeille des Barreau aux Barraud, 2000.
- 10) J.C. Avid et C. Soulié, La saga d'une famille de jardiniers parisiens, Normandie-Brie (1700-2000), 2000.
- 11) Michel Demorest, un Val-de-Marnais habitant de Maisons-Alfort, développe et commercialise un outil informatique nommé Filiatus qui permet d'éditer des chroniques familiales.
- 12) Par exemple, le travail considérable du Cercle généalogique de Maisons-Alfort sur les poilus maisonçais (adresse : <http://cgma.wordpress.com/a-mam-a-maisons-alfort-1914-1918/>) ou celui, moins important, sur des listes de mariniers de Villeneuve-le-Roi (adresse : [http://corinne.durand94.free.fr/Mariniers\\_relevés1.html](http://corinne.durand94.free.fr/Mariniers_relevés1.html)).
- 13) Adresse du blog : <http://cegd94infos.hautetfort.com/cegd94/>
- 14) Voir un site marchand qui indique la date de création de ce rosier : 1814 (adresse : <http://www.roseraie-fabien-ducher.com/fr/rosiers/Blush-Noisette.htm>).

## FETES ET RÉJOISSANCES À MAISONS-ALFORT

Pour ma 17ème intervention au colloque de CLIO 94, j'ai voulu rendre hommage à toutes les personnes rencontrées et interrogées depuis 1984 pour le compte de l'Association Maisons-Alfort Mille Ans d'Histoire. J'ai choisi Marthe, l'une d'entre elles, pour rappeler quelques moments heureux de leur vie. Quel plaisir d'écouter les "anciens" raconter avec enthousiasme et émotion l'histoire des loisirs à Maisons-Alfort !

### LES RECHERCHES DE MARTHE

Marthe, née en 1920, est passionnée par le passé de Maisons-Alfort, riche de ses neuf châteaux et manoirs. Tout au long de ses recherches, elle a noté des anecdotes à propos des loisirs, des fêtes et des traditions à Maisons-Alfort.

La lecture des délibérations municipales et du livre écrit en 1898 par Amédée Chenal, maire de la ville de 1896 à 1901, lui permet de restituer quelques instantanés sur des événements qui se sont produits dans la cité et sur les coutumes des Maisonnais, avant 1900.

#### Le départ des soldats

En 1748, non seulement on fêtait le départ du milicien pour l'armée (on trouve à ce propos une dépense de une livre quatre sols, pour trois pintes de vin),



mais, selon sa situation de fortune on le chaussait ou l'habillait complètement et on lui offrait une cocarde cousue sur des flots de rubans. L'enrôlement avait lieu parfois à Vitry, et comme il n'y avait de pont ni à Choisy ni à Ivry, on payait le passage d'eau ; d'où une nouvelle dépense de trois livres deux sols. Quelques photos de conscrits maisonnaïses des "classes 1904 à 1923" témoignent de cette coutume.

### **Un mariage exceptionnel**

Le septième jour du mois de floréal de l'an onzième de la République française (1803), des soldats revêtus de leurs brillants uniformes de parade se pressent, devant la mairie. En effet, à huit heures du matin, on célèbre le mariage de Henri Charpentier, né le 23 janvier 1769 à Soissons (Aisne), général de brigade, demeurant à Vailly (Aisne) et de Marie, Constance, Euphrosine Aubert-Dubayet, née le 4 janvier 1787 à Grenoble (Isère), demeurant au Château Saint-Georges à Maisons-Alfort, fille de Jeanne Pouchot-Dejolière et de Jean-Baptiste, Annibal Aubert-Dubayet, général, décédé en 1797. Ils se sont mariés en présence de personnalités importantes :

- François, Joseph Lefevre (Lefebvre), demeurant à Paris, général et sénateur (1755-1820), (il deviendra duc de Dantzig - Pologne, et maréchal de France) ;

- Jean Pioche, demeurant à Versailles, ingénieur des Ponts et chaussées ;

- Jean de Dieu Soult, demeurant à Paris, général commandant la garde des consuls, (1769-1851), (il deviendra duc de Dalmatie - Croatie et maréchal de France) ;

- Pierre Dupont, demeurant à Mézières, général commandant la 2e division militaire, (peut-être Dupont de l'Etang, devenu ministre de la Guerre sous Louis XVIII) ;

- Jean-François Carra Saint-Cyr, domicilié au Château Saint-Georges, général de brigade (1760-1834), beau-père de l'épouse. (aide de camp du général Aubert-Dubayet de 1793 à 1797. Général de division en 1803, gouverneur de plusieurs places fortes, baron de l'Empire en 1808).

Ont également signé sur l'acte sur le registre des mariages : le général Junot et B. Bonaparte. Cette dernière est Hortense de Beauharnais, amie de la mariée (1783-1837). Fille de l'Impératrice Joséphine, elle a épousé Louis Bonaparte en 1802. Elle sera reine de Hollande de 1806 à 1810 et la mère de Napoléon III en 1808 (le "B" qui précède le nom correspond à l'initiale de Beauharnais). Suivent sur l'acte de mariage les signatures de son frère Eugène de Beauharnais et d'autres personnes, dont Roger, maire de Maisons-Alfort.

## Les bords de Marne

Pour Marthe et ses parents, le dimanche est souvent réservé à reconstituer ses forces et son moral par la promenade, la marche au grand air dans les bois et le long de la Marne.



Elle a noté un souvenir rapporté par Amédée Chenal : “Jusqu’en 1860, Maisons-Alfort était encore une commune rurale ayant conservé à peu près complètement son aspect primitif. Après le vieux pont de Charenton, avec ses arches en bois vermoulu, le chemin de Halage vers le Moulin Neuf était animé les dimanches et fêtes par les nombreuses équipes de canotiers et canotières qui venaient manger la traditionnelle friture chez les illustres Bauny, Patte et Perrié.”

En semaine, la rive était garnie de lavandières et de pêcheurs, et ceux-ci prenaient encore des poissons, voire même des écrevisses ! Plus loin, on rencontrait un groupe de sept énormes platanes, qui a donné à cet endroit le nom des “Sept Arbres”, sous lesquels la jeunesse dansait au son d’un orchestre improvisé.

En 1898, la ville s’est transformée, les bords de Marne également. Amédée Chenal écrit: “Un perré empierré a remplacé les éboulements du quai de Marne ; les canotiers sont devenus cyclistes, les laveuses abandonnent la rive pour le bateau-lavoir<sup>1</sup>, ancien Bains-chauds, les pêcheurs n’attrapent plus guère que des coups de soleil, et les poissons qu’on mange à Alfort viennent pour la plupart des halles de Paris.”

Jean Roblin, fondateur du Musée de Nogent, précise à son tour : " Sous Napoléon III, la bourgeoisie se laisse emporter, en chemin de fer vers la France du sud et même à l'étranger. Ce besoin de découvrir d'autres horizons va s'étendre à d'autres couches de la société parisienne. Après une semaine de travail qui, pour beaucoup, atteint encore 72 heures au début du siècle, le repos du dimanche devient essentiel. Les tramways, les trains et les bateaux à vapeur amènent, notamment à Maisons-Alfort, des dames aux chapeaux enrubannés et des messieurs moustachus à cols empesés qui se dispersent sur la rive du fleuve pour déjeuner sur l'herbe, déguster une friture de goujon de Marne ou une matelote au vin blanc dans un restaurant d'Alfort ou de Charentonneau. "



## LES SOUVENIRS DE MARTHE

Ces écrits permettent à Marthe de raviver ses souvenirs au fil des ans, mais aussi ceux de ses parents et grands-parents. Ils sont nombreux et confus ! Elle décide de prendre la plume, d'utiliser quelques citations et de présenter ses souvenirs par thème.

### Les jardins ouvriers

L'historien Alain Corbin écrit dans *L'avènement des Loisirs (1850-1960)* : "Peu à peu le jardin ouvrier devient un jardin familial". Les acteurs se perçoivent comme les adhérents d'une association et non plus comme les assistés d'une œuvre de bienfaisance ; le jardinage devient une activité de détente.

L'abbé Lemire, fondateur de la Ligue du Coin de Terre et du Foyer en 1896, veut faire de ces petits jardins un moyen d'épanouissement, de rééducation, un réservoir d'air pur pour prévenir tuberculose, anémie et rachitisme. Le jardinage doit compenser le travail dur à l'usine, éloigner du cabaret et permettre le regroupement de la famille.

Après la Première Guerre mondiale, l'œuvre qui s'adressait surtout aux ouvriers, s'ouvre à des catégories socio-professionnelles plus diversifiées : employés, fonctionnaires et retraités.

Les premiers "jardins ouvriers" sont créés à Maisons-Alfort en 1899 par le groupe des Conférences de Saint-Vincent de Paul. La compagnie de chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée (PLM) prête différents terrains le long de la voie ferrée en 1906. Dès 1940, le génie militaire concède une partie des terrains non construits autour du fort de Charenton : 174 jardins sont implantés sur les glacis. La famille Jouët-Pastré, propriétaire du Domaine de Charentonneau, prête des terrains situés aux Planètes.

Lieux de forte sociabilité, ils font partie du paysage de notre ville. Les cabanes sont souvent entourées de fleurs et décorées de plantes grimpantes. Pour beaucoup, c'est un moment privilégié.

Aujourd'hui, 20 jardins familiaux d'une surface totale de 2 000 m<sup>2</sup> situés au Parc du Vert-de-Maisons sont attribués aux familles du quartier qui résident en logement collectif.

### **La baignade**

La Marne près de l'île d'Enfer, a des fonds tourmentés, des gouffres, terreur des nageurs et des roches sous-fluviales, désespoir des bateliers. Des plantes aquatiques tapissent le lit de la rivière et l'on doit faire appel assez souvent à des "coupeurs d'herbes" qui se servent d'un "faucard".

Entre les îles d'Enfer et de Charentonneau, des centaines de noyés ont péri jusque dans les années 1930, entraînés dans les "tourbillons" ou restant accrochés dans les longues herbes aquatiques. La Marne a été draguée mais quelques accidents ont encore lieu jusqu'en 1950.

Malgré le danger, des hommes "en caleçon", costumes de bains qui nous font sourire aujourd'hui, se baignent autour de ces îles. Les plus téméraires traversent la Marne pour rejoindre la promenade dite "entre les deux eaux", c'est-à-dire entre la Marne et le canal de Saint-Maurice, remplacé par une voie express puis par l'autoroute A4 en 1974.

Les Maisonnais, au début du siècle, fréquentent assidûment le "Bain des familles", construction en bois aménagée pour les baigneurs, placée en aval de l'Île de Charentonneau.

De nombreux Parisiens viennent se mêler à la population et nager dans la Marne en profitant des berges accueillantes transformées en baignades : “les 7 Arbres”, “les Ondines” qui hisse son pavillon exclusivement féminin dans l’île d’Enfer, “le Cercle des Nageurs de la Marne - CNM” situé à Saint-Maurice “entre les deux eaux”, ainsi que “le Banc de sable”, avec en face la “Société de Sauvetage de Maisons-Alfort - SSM”, tous deux en amont de la passerelle de Charentonneau. Enfin, un club également très fréquenté, celui de “l’Elan”, actuellement sous l’échangeur de l’autoroute A 86... Autre époque !

Marthe se souvient avec émotion de Monsieur Decèvre, maître-nageur de ce club mais également allumeur de réverbères dans les rues de la ville.



L'ouverture de la plage municipale a lieu en juin 1930. Les cartes postales et les photographies témoignent de l'engouement des amateurs. Il faut patienter assez longtemps pour avoir accès à l'une des 1 200 cabines. Victimes de la pollution de la rivière, les baignades et la plage municipale disparaissent à la fin des années 1960.

Depuis quelques années, grâce à des travaux importants, la vie renaît en Marne. En plus des poissons, on remarque le retour d'espèces disparues telles les écrevisses et l'arrivée des poules d'eau, des colverts et des cygnes. A quand une nouvelle plage et ses "baigneurs" ?

### **Le canotage**

A partir du Second Empire et jusque dans les années 1950, le canotage est le sport le plus en vogue dans nos communes des bords de Marne. Les fabricants et loueurs de canots prospèrent.

Jusque dans les années 1930, la "pelouse du Château de Charentonneau" est enserrée entre la Marne et le mur d'enceinte du château (ce dernier est remplacé par la résidence dite de Château-Gaillard). C'est le rendez-vous des familles et des amis.



L'avenue Foch n'est tracée que vers 1935. Antérieurement, seul le chemin de Halage permet le passage aux bateliers, à leurs chevaux, aux promeneurs et aux pêcheurs.

Très souvent des concerts sont donnés par des fanfares ou des sonneurs de cor de chasse. Dès le matin, la foule envahit les rives avec couvertures, pliants et paniers de pique-nique, les canots sont pris d'assaut.

## La pêche

Le père et le grand-père de Marthe sont pêcheurs. Ils retrouvent leurs amis, la ligne à la main sur les rives ou dans des barques colorées, pour taquiner le goujon, attraper gardons, perches et brochets qui peuplent la Marne. Des sociétés de pêche existent, des concours sont organisés. Il n'est pas rare de voir des alignements de concurrents silencieux, sur les berges ou dans les barques au milieu de la rivière, attentifs aux caprices du bouchon. Aujourd'hui, les pêcheurs ne sont pas nombreux !

## Les guinguettes et cafés-restaurants

On canote, on pêche et on danse aussi ! Souvenons-nous des flonflons, des triolets de l'accordéon, de la valse musette, de l'odeur d'huile chaude, des frites et du poisson frit, des matelotes et du bon vin, de la lumière des lampions, des casquettes et des caracos... et "passons la monnaie ! ..." Partout la même joie de vivre, de danser, de profiter de ces "dimanches" au bord de l'eau et des guinguettes.



C'était avant 1914, puis la "guinguette" avec tonnelle, ouverte sur la Marne, s'est peu à peu "enfermée" et son nom a changé pour devenir "bal" puis "dancing".

Marthe a souvent dansé avec son mari "Au Moulin Brûlé", dans l'île de Charentonneau. Ses parents avaient l'embarras du choix entre "L'Ermitage", "Aux 7 Arbres", "Le Floride" et "Le Bal des 4 Nations", tous situés au bord de la Marne, sans compter les cafés "qui font Bal". La plupart ferment leur porte dans les années 1950-1960.

L'île de Charentonneau, avec "Le Moulin Brûlé" est propriété de la ville. On y danse encore aujourd'hui grâce aux associations, aux sociétés et aux particuliers qui y donnent banquets et soirées.

Dans certaines salles, les professeurs de danse dispensent des cours très suivis. Certains sont diplômés de l'Académie des maîtres de danse de Paris. L'un d'eux, Raymond-A. Bentz, Maisonnais, organise des "bals de société" à la salle des fêtes, près de la Mairie, avec présentation des élèves de son cours de danse et élection de la Reine de l'année. Chacune de ces soirées remporte un réel succès.

Le Dimanche, les danseurs ainsi que les amateurs de bonne chair arrivent par les coches ou les grandes diligences, le chemin de fer PLM, les tramways à vapeur puis électriques. Ils viennent, surtout pendant la belle saison, par les bateaux parisiens qui, après 1915, accostent à Alfort.

Les cuisiniers s'activent, une bonne odeur de friture de petits poissons, de moules, de frites et de saucisson de Lyon met en appétit. Les terrasses sont occupées par les amateurs d'absinthe, de Suze ou de piccolo. L'un des cafés, situés au bord de la Marne à Charentonneau, n'hésite pas à écrire sur sa façade ce judicieux conseil : "Noyez-vous ici plutôt qu'en face".

On entend partout de la musique et des rires. Très vite les places sont prises à l'intérieur, des tables et des bancs sont installés sur le chemin de Halage (avenue Joffre). Les cafés annexent les jeux traditionnels en installant des terrains de jeux dans les cours et les jardins pour les enfants mais surtout pour les adultes : jeux



de boules, de quilles, de fléchettes. Les Maisonnais s’y réunissent pour converser, boire avec des amis, jouer aux cartes ou aux dominos. Les joueurs de manille, de tarot ou de loto peuvent gagner une oie, un jambon, au milieu des rires et des applaudissements.

Sur les vitres de nombreux cafés, on peut lire en lettres blanches collées par un procédé particulier : “bosquets – billard”, ainsi que les prix qui n’ont pas changé durant plusieurs années !

Avant la Seconde Guerre mondiale, le goût de la fête est très marqué ; tout est prétexte à réjouissance. Après les jeux ou les défilés, on se retrouve tous “au café du coin” et il n’en manque pas à l’angle de nos rues.

Aujourd’hui, la promenade aménagée sur plus de 4 km, au plus près de la rivière, entre les ponts de Maisons et de Charenton, nous permet d’apprécier ce parcours, cet endroit préservé et de chanter avec Jean Gabin : “quand on s’promène au bord de l’eau, comme tout est beau, quel renouveau...”

### **Les spectacles**

En fonction des notes et appréciations indiquées par ses institutrices, Marthe a l’autorisation d’assister aux représentations du théâtre ambulant Rolla-Cordieux en tournée dans le Département de la Seine. Mélodrames et comédies de qualité se succèdent pendant plusieurs jours, place Salanson puis place Delalain (place René-Coty). Il a ses quartiers d’hiver dans un terrain près de l’école Condorcet à Charentonneau.

La salle des fêtes municipale, construite en 1907, est remplacée par le théâtre Claude Debussy en 1981. Sa programmation est particulièrement appréciée.

Les loisirs se modernisent. Le cinéma muet fait son apparition, d’abord ambulant, dans les champs près du restaurant “La Tourelle” ou encore grâce à un écran tendu en travers de la rue Jouët, les jours de fête, lorsque la circulation des tramways est interrompue.

Dans les carrières et les buttes des Juilliottes, plusieurs films sont réalisés avant 1930 avec incendies spectaculaires et cavalcades de chevaux fougueux. Encore aujourd’hui d’autres sites de la ville servent de cadre à de nombreux films et téléfilms.

Les Maisonnais bénéficiaient de quatre cinémas : “Le Cinéma de la Gare” et “Le Pompadour” à Maisons-centre ; “Le Chalet bleu” et “Le Grand Cinéma de Charentonneau” à Charentonneau. Ils cessent leur activité dans les années 1970.

Depuis quelques temps, la Ville propose, deux fois par an, une semaine de cinéma consacrée à un réalisateur, un comédien ou à un thème.

Des cirques d’importance et de renommée diverses viennent également s’installer à Maisons-Alfort. Dans les rues la parade, musique en tête, est suivie par

les enfants émerveillés. La télévision n'a pas encore fait entrer dans les foyers ni la magie du spectacle ni les images de la vie des animaux sauvages. Des cirques familiaux choisissent les terrains des Planètes avant que les immeubles n'y soient construits. Les cirques Fanny et Amar font donner l'artillerie du rire. Bouglione se produit également sur le territoire de la commune. Pinder, "le géant des cirques", présente, plusieurs années, ses vedettes, ses clowns et sa fabuleuse ménagerie sur le terrain du fort de Charenton, derrière le stade municipal de Maisons-Alfort.

### **La Fête nationale**

Les yeux de Marthe s'illuminent ! Que de souvenirs ! Sa famille lui a parlé des années 1930 !

Le 14-Juillet est célébré chaque année avec enthousiasme et donne lieu à de nombreuses manifestations et réjouissances : de nuit, retraite aux flambeaux, feux d'artifice et lampions dans plusieurs quartiers de la ville ; de jour, défilés avec, en tête, la fanfare municipale guidée par une jeune et fière cantinière ou une mascotte, suivie d'autres fanfares.

Bals devant presque tous les cafés qui organisent des jeux, des courses en sac, des tombolas, des concours humoristiques, d'adresse, de costumes et de danse. L'élection d'une "Reine" est organisée dans chaque quartier. Des guirlandes multiforme et multicolore sont tendues à travers les rues. Les cotillons ne manquent pas, confettis, serpentins, chapeaux fantaisie, etc. Une année, c'est un Maisonnais âgé de 72 ans qui gagne le concours de valse musette sur une table de bistrot.

Après la Seconde Guerre mondiale, jusque dans les années 1950, des bals sont encore organisés par certains propriétaires de café mais les grandes manifestations populaires sont passées de mode. Toutefois, depuis plusieurs années, la municipalité organise les 13 et 14 juillet, un grand bal, une kermesse pour les enfants au parc du Moulin Brûlé et en commun avec les deux communes voisines, Charenton et Saint-Maurice, un feu d'artifice sur les bords de Marne, près du pont de Charenton. Ces deux journées sont très réussies, les animations attirent un grand nombre d'amateurs.

### **La fête municipale**

Amédée Chenal relate celle de juin 1867 : "Il n'est pas un ménage, si pauvre qu'il fût, qui ne fît ce jour-là son petit extra ; les fours s'emplissaient de pâtés et de galettes, quelquefois un peu lourds, mais combien bons tout de même !

Tout le monde revêtait ses plus belles toilettes, la redingote du mariage, quelque peu fripée, trop exigüe, ainsi que le chapeau haut de forme, démodé, étaient extraits de l'armoire avec la robe et le bonnet des grands jours. Les jeunes

filles inauguraient une toilette nouvelle, les garçons revêtaient le paletot et le pantalon de drap, un peu grands quand ils venaient d'être achetés, en prévision de la croissance de leur possesseur, et un peu courts si, au contraire, ils dataient de quelques années.

Le soir, au bal, qui regorgeait de danseurs, les robes blanches dominaient.

On voyait aussi l'habit à boutons dorés des élèves vétérinaires, qui, n'ayant pour se rendre à Paris aucun moyen pratique, restaient à la fête et y répandaient la gaieté.

Quelquefois, des couples de canotiers esquissaient un quadrille échevelé, signalant leur présence par le cercle qui se formait autour d'eux ; mais le garde champêtre apparaissait et tout rentrait dans l'ordre."

"C'était le bon temps !", ajoute Amédée Chenal. Aujourd'hui la ville s'anime au moment des fêtes de quartier.

### **Le couronnement de la "Rosière"**

La mère de Marthe a été invitée par l'une d'elles. Des legs ou donations par testament récompensent notamment la sagesse, le mérite de certaines jeunes filles et des prix leur sont décernés. Le premier donateur, Auguste Simon, décédé en 1888, laisse tout son avoir à la commune. Ses biens doivent être distribués selon des critères bien définis.

L'élection de la "Rosière" est suivie d'un défilé dans les rues de la ville avec la participation de la fanfare municipale et des pompiers des Établissements Springer. La journée se termine par une grande réception à la mairie suivie d'un bal. Les jeunes élues rivalisent d'élégance, les parents et les amis sont invités mais les frais devenant trop importants pour les familles, souvent modestes, ainsi que pour la municipalité, cette cérémonie fastueuse est supprimée en 1927.

Au fil du temps, d'autres généreux donateurs ont choisi de récompenser les jeunes Maisonnaises notamment MM. Barillet, Cadiot et Georghenthum. Les noms des deux derniers et d'Auguste Simon ont été donnés à des rues de la ville.

Cette tradition est remplacée jusqu'en 1985 par une réception durant laquelle le "Prix du mérite", accompagné d'un bouquet de fleurs et d'un chèque, est remis à la récipiendaire.

### **La fête patronale et les processions**

Maisons (Alfort), terre royale, est sous la protection de saint Remi, archevêque de Reims. Les fêtes liturgiques sont chères aux paroissiens maisonçais. La foi s'extériorise au cours de processions au long des rues, le jour de la Fête-Dieu en juin, le 15-Août fête légale de l'Assomption ou encore à la Saint Remi.

Selon les dates, la décoration florale est abondante et les jeunes enfants, tout de blanc vêtus, la tête ceinte d'une couronne de fleurs, jettent des pétales de roses lors du passage du Saint Sacrement. Le prêtre a revêtu la chape solennelle.



Cantiques et litanies alternent. Il règne une ambiance de recueillement, de sérénité et de joie profonde. Toutes les autorités de la ville y participent. C'est également, pour les notables, une occasion de se joindre à la population.

Le comportement du nouveau maire, Pierre Philippot, élu le 12 août 1878, républicain, libre-penseur convaincu, choque profondément les paroissiens. Effectivement, sous prétexte de prévenir des troubles sur la voie publique, il prend un arrêté en mai 1879 qui interdit toute procession. Marthe, qui se souvient du récit de sa grand-mère encore troublée des années après, retrouve un texte de Louis Comby écrit en 1987 : “Le maire, Pierre Philippot, jardinier-maraîcher sur ses terres de Maisons et d’Alfort-ville prend également un arrêté municipal le 19 août 1880” contre “ses propres collègues de labour soucieux de se regrouper et de festoyer le jour de la Saint-Fiacre, patron des maraîchers ! Après la fin du mandat du Sieur Philippot, en 1881, des processions se déroulent à nouveau dans les rues de Maisons.”

En France, la loi de la séparation des Églises et de l’État est votée le 9 décembre 1905. Le Conseil municipal constatant qu’à différentes reprises, les processions ont été l’occasion de désordres ou d’entraves à la liberté de circulation, décide de publier un arrêté d’interdiction. Il n’y aura plus de procession sur la voie publique à Maisons-Alfort.

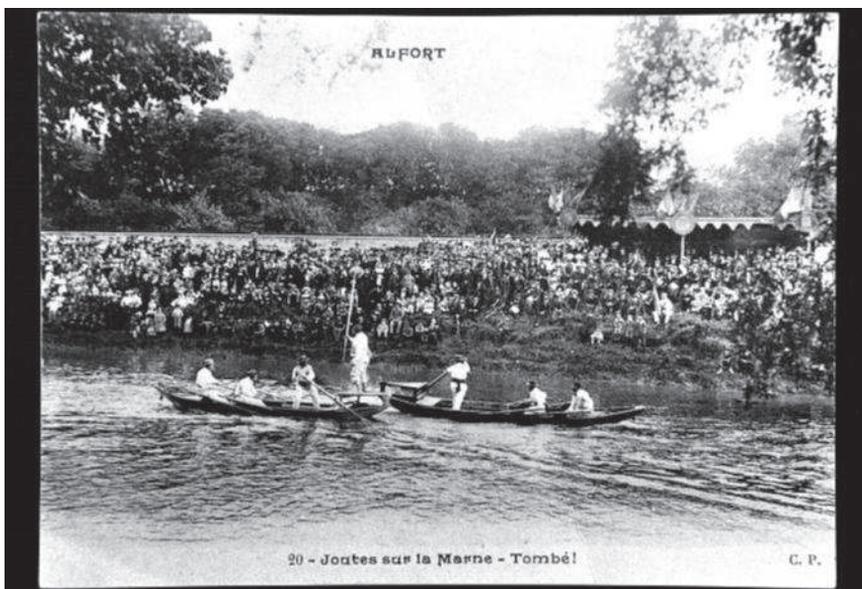
### **Les manifestations de quartier et le “Bœuf Gras”**

Dans le courant de l’année, les fêtes et réjouissances organisées dans les

quartiers ont beaucoup de succès. Pendant très longtemps l'animation est majoritairement le fait des commerçants, la municipalité apportant sa contribution en versant des subventions.

Les parents de Marthe ont heureusement classé des coupures de presse notamment celles qui relatent les Fêtes d'Alfort en 1934. Celles-ci permettent de restituer l'ambiance qui y règne alors.

- Dernier samedi de juillet : dès 21 h 30 le cortège se forme. En tête le comité, l'excellente fanfare "Le Réveil de Maisons-Alfort" encadrée des pompiers de la commune porteurs de torches puis un groupe de gracieuses jeunes filles du club de natation "Les Ondines", en tenue, suivies de 500 à 600 enfants des écoles porteurs de lampions. Plusieurs centaines de personnes suivent le cortège brillant de tous les feux, au milieu des acclamations, dans les principales rues du quartier.



- Dimanche : à 14 h 30, sous la présidence du maire, Léon Champion, commence la fête nautique, les "fameuses joutes parisiennes". On peut évaluer à 5 000 ou 6 000 le nombre des personnes qui y assistèrent le long de la Marne et sur la pelouse devant le Château de Charentonneau. C'est un réel succès dépassant toutes les espérances... Pour le mât de Beaupré, c'est Paulette Groze qui touche le drapeau la première.

- Le dimanche 5 août auront lieu : le challenge Roland Lesage de 7 km pédestres, la fête nautique et la fête vénitienne avec concours de bateaux fleuris

et illuminés... Au cours du défilé, André Dissard, ténor à l'Opéra de Paris, professeur de chant dans les écoles de la ville, interprêtera "Le chaland". Pendant la durée des épreuves, audition du "Réveil de Maisons-Alfort"...



- Le dimanche 12 août, fête enfantine avec défilé de chars et travestis. Le soir, feu d'artifice nautique...

Dans les autres quartiers, on organise des jeux, démonstrations d'acrobaties, courses en sacs, courses à pied, jeux de ciseaux, concours d'adresse. Des mâts de cognac sont dressés et les plus agiles emportent bonbons, chocolats, gâteaux mais aussi saucisses et jambons. Par contre quel embarras pour le gagnant du gros lot lorsqu'il s'agit d'un paon, d'un faisan doré ou d'un porc ! Certains commerçants organisent des concerts.

Ailleurs, ce sont les forains qui proposent leurs baraques colorées, attrayantes, avec jeux de hasard, loteries, tir à la carabine, jeux de massacre mais surtout, pour la joie des enfants, un manège de chevaux de bois entraîné par un "vrai cheval" aveuglé par un masque. Des animaux savants et des phénomènes divers sont présentés en "entresort". Des cafés et des marchands de cycles organisent des courses cyclistes où des Maisonnais côtoient des vedettes de "la petite reine".

De nos jours, les différents quartiers, animés par l'Office municipal de la Culture et les nombreuses associations, proposent fêtes, brocantes, festivals de la

gastronomie, circuits-découvertes dans les rues avec défilé des lampions, nombreuses expositions, sans oublier les manifestations sportives.

Les parents de Marthe sont heureux de raconter qu'en période de Carnaval, précédant le mercredi des Cendres, on organisait la fête du "Bœuf Gras". A Maisons-Alfort, jusque dans les années 1920, on promène au long des rues, au milieu des vivats et des rires, les bœufs, recouverts de rubans multicolore, prêtés gracieusement par les Établissements Springer. Ils sont précédés de l'harmonieuse cohorte des fanfares, des pompiers et souvent suivis de chars fleuris, de cavalcades notamment celle des élèves de l'École vétérinaire d'Alfort.

### **Le fort de Charenton et l'École vétérinaire**

La Municipalité entretient de bons rapports avec le fort de Charenton à Alfort qui organise, jusque dans les années 1910, des concerts donnés par la musique de la Garde républicaine. Quelques manifestations ont encore lieu aujourd'hui.

Par ailleurs, le déplacement à cheval des militaires du fort ainsi que des étudiants et professeurs de l'École vétérinaire dans les rues de la ville, pour se rendre à l'entraînement sur les buttes des Juilliottes et dans les champs vers le Buisson joyeux et les Planètes, est une attraction très attendue par petits et grands.

Marthe se souvient que, vers 1935, la maîtresse de sa sœur à l'école Condorcet, arrêta la leçon pour laisser les élèves admirer par la fenêtre cavaliers et chevaux !

Les cavalcades du "Père Cent" par les élèves de l'École vétérinaire, dans les rues alentour sont également l'occasion d'apprécier les reconstitutions historiques en costume d'époque ou de rire de leurs convois burlesques et musicaux, de leur accoutrement, jusqu'à la fin des années 1950. Les fêtes, aujourd'hui, se déroulent au sein de l'école.

### **Une floraison d'associations**

Dans les années 1800, ce sont principalement des "Sociétés d'hommes". Les Cercles sont spécialisés : sociétés de boules, de pêcheurs à la ligne, compagnies d'archers, fanfares, etc. Peu de villes peuvent s'enorgueillir d'avoir autant d'associations sur leur territoire. Les Maisonnais ont su, très rapidement, bénéficier de la loi du 1er juillet 1901, instaurant la libre constitution des associations. Toutes, qu'elles soient fondées par les paroisses, les entreprises, les commerçants ou les particuliers, ont un but commun : réunir des personnes selon leurs affinités.

Certaines associations sont d'abord créées pour distraire et pour divertir ; elles deviennent secourables pendant les deux guerres.

Il y en a toujours ! Actuellement Maisons-Alfort compte 86 associations inscrites à l'Office municipal de la Culture, sans parler des associations sportives.

### **Et la fête des écoles !**

Il convient de terminer ce “devoir de mémoire” en se dirigeant vers le stade municipal. Que de souvenirs pour de nombreuses générations !

C’est une manifestation attendue avec impatience par la quasi-totalité des élèves qui vont pouvoir produire des exhibitions de qualité devant un public attentif. Ils pourront également se mesurer avec les élèves des autres écoles de la ville. L’émulation, par les jeux et le sport, est un sentiment positif.

Partant de leurs écoles respectives, ils rejoignent la mairie en rangs serrés et joyeux par les rues de la ville. Le regroupement effectué, la fanfare municipale les conduit jusqu’au stade municipal où ont lieu démonstrations, mouvements d’ensemble, jeux et carrousel de Vélos fleuris. Des groupes costumés représentent parfois des régions de France.

Après 1935, les organisateurs prennent la décision de revêtir tous les enfants d’une tenue blanche. Seule, la couleur spéciale du ruban - bandeau pour les filles, écharpe pour les garçons - distingue les élèves des cinq groupes scolaires : Parmentier, orange ; Paul Bert, jaune ; Raspail, bleu ; Condorcet, rouge ; Jules Ferry, vert.

Ces manifestations qui se terminaient par une distribution de bonbons aux enfants et une réception à la mairie des membres du personnel enseignant ont malheureusement cessé dans les années 1950.

L’AMAH a fait revivre ces fêtes et défilés tant appréciés des élèves et de la population, au moment des manifestations du Millénaire de la ville en 1988 et 1989. Le grand corso fleuri du 4 juin 1989 était composé d’une quinzaine de chars, séparés par des groupes costumés et des enfants des écoles qui défilaient dans les rues, depuis leurs groupes scolaires. Tous les participants et spectateurs se sont retrouvés au stade Delaune. Le final a regroupé, sur le stade, plus de 600 élèves pour un mouvement d’ensemble parfaitement réussi.

Pour terminer, je donne la parole à l’écrivain et philosophe Jean-Jacques Rousseau qui a écrit : “Le charme des doux loisirs est le fruit d’une vie laborieuse”

**MARCELLE AUBERT**  
**AMAH**

### **NOTE**

- 1) Le 25 août 1944, c’est la Libération de Paris et le même jour celle de Maisons-Alfort. Le 26 août vers 23 heures, bombardement allemand : la Luftwaffe a pris Paris pour objectif, l’Hôpital Bichat, la Halle aux vins, Charenton, etc. A Alfort des bombes sont tombées entre le pont de Charenton et la rue Bourgelat, le bateau-lavoir est coulé, son propriétaire grièvement blessé. On ne verra plus de lavandières sur nos bords de Marne !

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Ce texte est réalisé à partir de quelques extraits de publications éditées par l'AMAH. Le lecteur pourra les consulter et se les procurer au Musée de Maisons-Alfort, Château de Réghat, 34 rue Victor-Hugo (téléphone : 01.45.18.39.50)

Archives municipales :

- Arrêtés du Maire.
- Délibérations du Conseil municipal.
- Bulletins municipaux officiels - BMO.
- Comptes rendus de mandat

Archives du Musée de Maisons-Alfort :

- Registres des Annonces religieuses de 1873 à 1919.
- Programmes des manifestations réalisées par des associations culturelles et sportives.

Documents, photographies et anecdotes dus à l'amabilité des Maisonnais que nous remercions vivement.

Écrits :

- Arrêts, décrets, lois, journaux divers.
- A. Chenal, Histoire de Maisons-Alfort et Alfortville, E. Crété, Corbeil, 1898.
- Association AMAH, Maisons-Alfort Mille Ans d'Histoire, tomes I et II, Maury, 1984 et 1986.
- J. Roblin, Autrefois... le Val de Marne – 1870-1920, Horvath, 1985.
- L. Comby, Au Confluent des Libertés : Alfortville 1860-1939, Val-Arno, 1987.
- M. Aubert, Maisons-Alfort, Les transports en commun par terre, rail et eau, AMAH n°4, 1994.
- A. Corbin (et collectif : J. Csergo, J-C. Farcy, J-C. Richez, L. Strauss, A-M. Thiesse, G. Turnaturi, G. Vigarello), L'avènement des Loisirs – 1850-1960, Aubier, 1995.
- M. Aubert, Maisons-Alfort, Fêtes et Loisirs jusque dans les années 1930, AMAH n°8, 1997.

Pour les renseignements communiqués, pour les prêts et dons de documents, photographies et objets, nos remerciements à :

- Mme Corcuff, directrice des Archives départementales du Val-de-Marne,
- Mme Lewartowski, responsable de l'action culturelle aux Archives départementales,
- Mmes Macé, Richet et Toulotte, Archives municipales,
- Mmes et MM. Bentz, Caradeuc, Chauvet, Dufour, Féore, Jouët-Pastré, Lambert, Mouriaux ainsi qu'à Michèle Aubert pour les prises de vues et reproductions photographiques.

## REJOISSANCES SUCYIENNES AU FIL DU TEMPS

Dans les différentes communes du Val-de-Marne les fêtes et loisirs avaient bien des points communs. Cependant au hasard des découvertes on s'aperçoit que sous un même intitulé des réjouissances peuvent présenter dans des lieux différents des caractéristiques bien spécifiques.

A propos de Sucy, je me contenterai d'évoquer successivement les divertissements briards traditionnels, les liesses de septembre, également séculaires, les distractions nées entre les deux guerres à l'ombre du clocher et enfin les fêtes qui furent créées après l'implantation de nouveaux quartiers.

Cette courte étude n'excédera pas le milieu du XXe siècle.

### DIVERTISSEMENTS BRIARDS

Commençons par évoquer les époques où, dans le gros village de Sucy, les distractions traditionnelles n'étaient pas toujours indulgentes pour autrui.

#### Le bœuf gras



La procession du bœuf gras (Frère Lenain, Musée du Louvre)

La cavalcade du bœuf gras se déroulait à Sucy, comme en d'autres bourgs briards, parmi les flonflons et les libations. Nous n'en conservons pas de traces écrites, toutefois nombre de personnes nées avant le Second Empire en ont témoigné auprès de leurs descendants.

Contrairement aux bœufs gras de Maisons-Alfort, prêtés par une entreprise, et qui regagnaient tranquillement leur étable après le périple, le bœuf de Sucy avait un sort tragique. A l'issue du défilé il était abattu et découpé par un boucher local pour être servi aux fêtes du Mardi Gras.

Evidemment de telles agapes n'étaient pas de mise en cas de disettes ou d'occupations militaires (fin du Premier et du Second Empire).

Parfois le bœuf gras de communes voisines prolongeait sa promenade jusqu'à Sucy. Ce fut le cas de celui de La-Queue-en-Brie en 1888, comme le rappelle Jean Roblin dans sa Chronique caudacienne. Accord était intervenu entre les maires des deux localités.

### **Le Carnaval**

A l'occasion du Mardi Gras, les Sucyciens déguisés, fardés, formaient une procession grotesque, tonitruante et haute en couleur. En 1670 le procureur fiscal et le curé Cheval interdirent que le carnaval ne se poursuive le Mercredi des Cendres, jour voué à la pratique religieuse. Furieux un berger, Gabriel Legrain, brûla le mannequin Carnaval, enfourcha un âne à rebours et ameuta la population. Celle-ci, passablement éméchée, agressa le procureur et le curé "en les frottant de neige" ! Le plus curieux est que les auteurs du délit furent peu poursuivis par les autorités. Il faut dire que le curé Cheval, ayant eu des attitudes inappropriées à son état, était peu apprécié de ses ouailles et du chapitre de Notre-Dame, seigneur de Sucy.

### **Le Charivari**

La pratique des charivaris courante il y a cent cinquante ans serait à notre époque considérée comme totalement inadmissible et assimilée à de la cruauté mentale. Il s'agissait, sous prétexte de faire respecter l'ordre moral, de fustiger les femmes légères, les maris cocus, les veuves remariées, les couples mal assortis en raison de différences d'âge ou de conditions sociales.

Ces agissements se donnaient l'allure d'amusements. On promenait sur un âne des mannequins figurant ces personnes avant de les brûler au milieu des rires et quolibets. Pire encore on pouvait aussi brocarder ces victimes jusque sous leurs fenêtres. Imaginez leur humiliation...

En 1830, les Sucyciens "enrubannés et cocardés" s'en prirent à Nicolas Loyal, adjoint du maire César Ginoux, propriétaire du Château de Sucy. Loyal était conspué pour adultère avec Madame Bucy, femme mariée et même soupçonnée d'infanticide (sur quels arguments reposait cette dernière assertion ?). Les détracteurs cassèrent alors les vitres de la maison de l'adjoint puis manifestè-

rent devant le château. Le dénouement fut tragique. Couvert de honte Monsieur Bucy, le cocu, se donna la mort.

On voit à quelles extrémités, sous prétexte de divertissements, aboutissaient de telles chasses aux sorcières. Les autorités en limitèrent l'usage, par exemple le sous-préfet de Lagny en interdit complètement la pratique au milieu du XIXe siècle.



Le charivari au domicile (gravure du XVIIIe, auteur inconnu)

## LES LIESES DE SEPTEMBRE À SUCY

Beaucoup plus sympathiques étaient les festivités séculaires qui animaient Sucy durant le mois de septembre. La tradition en perdure aujourd'hui mais sous des formes différentes.

### La foire franche

Créée en 1527, sous le règne de François Ier, c'est la plus ancienne foire du Val-de-Marne. Elle précède de peu celle de Champigny, qui date de 1563.

Comme à Champigny il s'agissait initialement d'une foire aux bestiaux et surtout aux cochons. La foire de Sucy avait lieu chaque année le 14 septembre, "jour de l'exaltation de la Sainte Croix". En 1808, on y dénombrait 22 marchands de porcs, exposant 615 bêtes. Certaines parvenaient à s'enfuir malgré la vigilance des commis de garde et lorsqu'il s'agissait de porcelets, ils n'étaient pas perdus pour tout le monde... En 1910, une centaine de porcs étaient encore proposés à l'achat. On y trouvait aussi quelques chevaux, des bovins et plusieurs "parquets" de volailles (poules et canards).



Porcs proposés à la vente derrière l'église durant la foire de Sucy  
(cliché Halévy, vers 1900)

Les animaux étaient regroupés à proximité de l'église. En 1682, le curé Tamponnet se plaignait "des grognements et grouinements des animaux lesquels perturbaient les célébrations liturgiques". Mais peut-être les cochons n'appré-

ciaient-ils pas non plus le chant grégorien ? Toujours est-il que la demande du prêtre de déplacer les cochons n'aboutit pas, les impératifs économiques étaient déjà prioritaires.

La foire franche présentait bien d'autres avantages pour les villageois sucyciens. On pouvait y acquérir tout ce dont on avait besoin : chapeaux, chaussures, draps, mouchoirs, vanneries, boisselleries, produits alimentaires. Quant aux enfants, ils y découvraient gâteaux et friandises sans oublier au XIXe siècle les fameux cochons en pain d'épices, également vendus à Champigny.

Les distractions ne manquaient pas : jeux de quilles, de bâtons, de bagues. On trouvait également sur la foire des vendeurs de chansons, des ménétriers, des comédiens et même un "phénomène". Nous ignorons quelle était l'apparence de ce personnage, sans doute un malheureux dont la "différence" attirait les curieux. A ce propos, un autre individu était fréquemment présent sur les foires à Champigny, à la Montéty, près d'Ozoir-la-Ferrière, et bien sûr à Sucy. "Bamboula la Tomate" était un petit bonhomme portant haut de forme et qui se noircissait le visage... sans doute pour n'être pas reconnu. Ce pauvre diable vendait 50 centimes des paniers de tomates bien mûres afin qu'on le bombarde ! Il déclarait à ses "clients" : "C'est moi Bamboula la Tomate, je ne bouge pas, si je bouge ça ne compte pas". Ces précisions ont été recueillies auprès d'Arthémise Fontugne, décédée à 103 ans en 1999.



Bamboula la Tomate, sans doute photographié à la foire de Montéty (vers 1910)

A l'origine, la foire franche comme son nom l'indique, était exempte de droits seigneuriaux mais, après la fin de l'Ancien Régime, la commune décida de percevoir une redevance proportionnelle à l'importance de l'étal ou au nombre d'animaux exposés. Actuellement, la foire franche s'est muée en foire de Sucy, dite "à la brocante". Cette manifestation remporte un immense succès. Elle occupe 8 rues, 3 places et accueille 700 stands où l'on trouve les objets les plus divers. Elle coïncide avec les Journées du Patrimoine et a eu lieu le 15 septembre en 2013. Rappelons qu'à l'origine la date fixée était le 14 septembre. La tradition se perpétue !

### **La fête de Sucy**

La foire franche offrait au public un certain nombre de distractions, mais son but était avant tout commercial et elle ne durait qu'une journée. Au début du XIXe siècle, la municipalité sucycienne envisage de donner une suite plus festive à la foire.

Dès 1803, après transaction, le maire César Ginoux s'engage à accueillir une fête et des forains sur l'enclave précédant le portail du château et l'espace qui lui fait face de l'autre côté de la rue. En 1842, cette festivité a lieu le dimanche suivant la foire, appelé "le beau dimanche". En 1899, elle occupe deux dimanches, avant et après la foire.



La foule se dirigeant vers les stands de la fête de Sucy  
(cliché Halévy, vers 1900)

Ces réjouissances n'avaient rien d'exceptionnel : bals pour les adultes sous une grande tente parquetée, l'orchestre comprenant 7 musiciens, bal également et jeux divers pour les enfants. Elles incluaient aussi retraite aux flambeaux, concert, démonstration de gymnastique, feu d'artifice. Quant aux forains ils proposaient au public sucycien chevaux de bois, balançoires, tirs, buvette, confiseries et même une chenille durant les années trente !

Cette manifestation disparut après la Seconde Guerre mondiale. Elle est actuellement remplacée par une imposante journée et fête des associations, très nombreuses en notre ville, laquelle se déroule généralement le dimanche précédant la foire de Sucy.

## DISTRACTIONS À L'OMBRE DU CLOCHER

Au sortir de la Première Guerre mondiale, comme toutes les communes, Sucy panse ses plaies et relève la tête. Son nouveau maire Edouard Garciot, géomètre, est un bon gestionnaire qui se consacre à bien gérer les finances municipales et à moderniser la ville : viabilisation, assainissement, distributions de l'eau, du gaz et de l'électricité, aménagements scolaires. Il se préoccupe par contre très peu de favoriser la vie associative.



“La Cécilia”, formation musicale paroissiale  
(cliché Bertin, 1927)

En 1922, un curé de choc, l'abbé Edouard Weiss, d'origine alsacienne, est nommé à Sucy. Il s'engouffre dans la brèche avec un réel souci d'altruisme mais aussi dans un but évident de prosélytisme. C'est une forte personnalité : historien local, constructeur d'églises, il deviendra curé-doyen et chanoine honoraire de la cathédrale de Versailles. Ajoutons que, qualitativement, il est très exigeant vis-à-vis de lui-même, comme de ses paroissiens, lorsqu'il mène à bien une entreprise.

Ainsi, en 1924, il parraine la fondation d'une formation musicale paroissiale, La Cecilia. Cette dernière compte une soixantaine d'instrumentistes et de choristes. Certains sont de bons amateurs, on trouve même parmi l'effectif des professeurs de musique. Le répertoire est des plus ambitieux : œuvres de Glinka, Borodine, Schumann, Berlioz, Saint-Saëns, Schubert. Cet ensemble ayant disparu en 1947, époque à laquelle j'étais encore enfant, je ne puis attester de la qualité de leurs interprétations.

Le curé Weiss est à l'initiative d'une autre innovation, la création de groupes théâtraux paroissiaux formés d'adolescents ou d'adultes et interprétant pièces, comédies, vaudevilles, drames : en tout 248 œuvres entre 1923 et 1946, cependant certaines étaient très courtes.

Les interprétations étaient plus ou moins bonnes suivant les capacités des acteurs parfois confrontés à des auteurs comme Courteline, Fernand Gregh, Tchekov, Labiche, Coppée, Rostand, Jules Romains, Mark Twain.



Représentation de "Knock" de Jules Romains, dans le cadre paroissial par un groupe de jeunes adultes (cliché Bertin)



Les aînées de la section féminine de l'Amicale Sportive de Sucy, troisième des championnats de France à Strasbourg (cliché Bertin, 1952)

En 1925, le curé Weiss crée l'Amicale sportive de Sucy (ASS) qui supprime rapidement d'honorables sociétés gymniques plus anciennes. Lorsqu'en 1932, l'amicale sportive organise à Sucy un grand concours régional de gymnastique regroupant 60 associations et 3 000 participants, une grande quantité de jeunes rejoint l'ASS.

En 1938, une section féminine voit le jour et réussit au-delà des espérances puisque les jeunes Sucyciennes seront troisièmes au Championnat de France à Strasbourg en 1952, de nouveau troisièmes à Dreux en 1953 et quatrièmes l'année suivante.

Finalement l'ASS fusionne avec un autre club sucycien pour devenir l'Espace sportif de Sucy (ESS) qui est actuellement un groupement multisport parfaitement laïc.

Dernière initiative du chanoine Weiss, habituelle dans les paroisses catholiques, l'inauguration d'une kermesse en 1924. Les kermesses nécessitent décors, déguisements, stands, attractions, fêtes de nuit et accueillent les foules locales. La dernière aura lieu en 1970

Sans Edouard Weiss, Sucy serait resté une belle endormie entre les deux guerres. Ajoutons que certains Sucyciens peu favorables à l'Eglise, voire hostiles, participaient néanmoins par goût ou pour éviter le désœuvrement à des associations créées par le prêtre. Celui-ci quitta sa paroisse en 1954.



Kermesse parodique de l'époque 1900  
(cliché Bertin, 1955)

## NOUVEAUX QUARTIERS EN FÊTE

A la fin du XIXe et au début du XXe siècle, de nouveaux quartiers s'implantèrent à Sucy. Après quelques années leurs habitants, conscients de la spécificité de leur situation, organisèrent sur place avec l'appui de la municipalité des fêtes destinées à valoriser et animer ces secteurs récents.

### **La Fête des Fleurs, place de la Gare**

L'ouverture de la gare de Sucy-Bonneuil, en 1872, aboutit à la création d'un quartier résidentiel et commercial prospère et qui le demeure aujourd'hui. En 1898, pour la première fois, un comité d'organisation formé d'habitants du lieu obtint de la mairie une subvention pour organiser une fête. Elle sera renouvelée les années suivantes.

L'originalité de ces festivités résidait dans un concours de véhicules fleuris, quelle que soit leur taille : landaus, brouettes, vélos, attelages hippomobiles, voitures automobiles. Sur la place décorée une piste de danse était aménagée. Manège et balançoire attendaient les enfants. Cette manifestation prit fin avec le premier conflit mondial.



Les lauréats de la Fête des Fleurs à la gare de Sucey  
(carte postale Leroux, 1909)

### **La Fête de la Commune libre du Grand-Val**

Cet écart de Sucey comprenait l'imposant château du Grand-Val où le baron d'Holbach recevait notamment Diderot, Grimm, Madame d'Épinay, Madame Geoffrin, etc. Dès 1914, puis en 1922, des lotissements sont prévus, puis entrepris dans le parc du château ; celui-ci ne sera détruit qu'en 1948-1949.

Le quartier tranquille, arboré, résidentiel qui a été bâti sera vite complété par un ensemble commercial, une école, une chapelle. En 1925, sont à la fois créées la Commune libre du Grand-Val et la fête destinée à promouvoir cette nouvelle implantation. La municipalité accorde des subventions et fournit des drapeaux, oriflammes, écussons.

La fête dure une dizaine de jours durant la période de la Pentecôte. Outre la promotion du quartier, l'association a un but philanthropique : aider l'enfance malheureuse. Il faut dire qu'à la fin de la guerre de 1914-1918 des enfants malades et des orphelins étaient logés au château, ce qui a sensibilisé la population sucycienne.

La devise de la Commune libre est donc : "Faire le bien en s'amusant" et son emblème est un petit canard semblable à ceux qui nagent sur le bel étang du Grand-Val.



Le cortège de la Commune libre du Grand-Val (années 1930)

Sur le boulevard faisant face à la demeure sont installés des stands forains, une vaste tente de bal, un jeu de boules et un guignol très prisé des enfants. Un cortège déguisé part de la gare pour rejoindre les lieux et en 1935 la commune libre accueille les “Reines de Paris”. Les réjouissances se poursuivent la nuit avec retraite aux flambeaux et feu d’artifice sur l’étang ayant comme bouquet final un majestueux canard illuminé de feux de Bengale et glissant fièrement sur les eaux.

Cette manifestation prit fin au début du deuxième conflit mondial. On essaya de la ressusciter après la Libération mais ce fut sans lendemain.

Espérons que nos descendants auront autant d’occasions de se divertir que nos ancêtres qui n’étaient pas encore Val-de-Marnais. Beaucoup parmi eux n’avaient pas la vie facile mais ils savaient partager des moments de liesse, ce qui les attachait à leur environnement, à leur ville et à leur région.

**BERNARD MEA**  
**SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE**  
**DE SUCY-EN-BRIE**

## **LES FÊTES A VITRY : RÉVÉLATRICES D'UNE VILLE EN MUTATION**

La notion de fête n'est pas nouvelle à Vitry. La petite place face à l'église Saint-Germain n'était-elle pas mentionnée, dans d'anciens actes notariés, comme étant la place "là où l'on fait la fête". Des fêtes, certaines organisées par la municipalité et la paroisse, d'autres associatives, existent donc depuis fort longtemps. Nous démarrerons d'ailleurs notre analyse au début du XIXe siècle, époque à laquelle nous retrouvons les premières traces de fêtes à l'échelle communale, en particulier avec la fête Saint-Germain. Certaines apparaissent, d'autres disparaissent : elles sont alors des révélatrices des enjeux de société. Plus encore, en jetant un œil sur ce qui les différencie, l'on peut comprendre ce qui fait l'histoire de la ville sur une période de deux siècles. Enfin, quelle que soit leur nature, on distingue des invariants : les fêtes communales ont des caractéristiques, voire même des objectifs, proches. Ce sont ces deux phénomènes que nous tâcherons ici de mettre en lumière.

### **QUELQUES INVARIANTS DE LA FETE**

Dès 1807, nous retrouvons des traces de l'organisation d'une fête annuelle : celle de Saint-Germain. Le sieur Louis François Bouquet, maire de la commune, et son adjoint, Jean-Marie Jouette, proposèrent à Monsieur Dubois, conseiller d'Etat, Préfet de police et châtelain à Vitry, de fonder une fête au nom du patron de la paroisse de Vitry. Le programme qui lui fut présenté fut tout de suite agréé. Des affiches furent apposées en différents lieux et c'est le dimanche 24 mai 1807 que se déroula la première fête patronale de Saint-Germain. Au programme, une épreuve de tir à la cible devait départager des concurrents. Une tente fut dressée sur le lieu de la compétition. A 4 h précises, le maire et son adjoint, ainsi que les tireurs, les tambours et les drapeaux de Vitry allèrent chercher Monsieur le conseiller d'Etat, Préfet de Police, afin qu'il tira le premier coup de fusil d'honneur. Ce dernier, ne pouvant pas se rendre sur le lieu du tir, commit à sa place Monsieur Daubre qui tira à sa place le premier coup de fusil et remit sur le bureau du greffier douze livres de la part de Monsieur le préfet Dubois. A la fin de la journée, vers sept heures, aucun coup n'ayant touché la cible, cette dernière fut enlevée. Le relevé des enregistrements des tireurs s'éleva, en cette fin de première journée, à cent huit livres. Le lendemain lundi, la cible fut replacée au même endroit et cette fois-ci la cible fut touchée. Le sieur Huot réussissait "un coup de 18 lignes", à gauche dessous la ligne, et un autre de "19 lignes", à droite dessus la ligne. Le sieur Vasseur, quant à lui, toucha la cible avec "un coup de 18

lignes” à droite dessus la ligne, le sieur Charton, avec “un coup de 13 lignes”, à droite en dessous la ligne, et enfin le sieur Brémand avec “un coup 3 lignes”, à droite sur la ligne. C’est donc ce dernier qui fit le meilleur score ce lundi. L’heure de fin de journée étant arrivée et tous les tireurs n’étant pas tous passés, la cible fut à nouveau enlevée et replacée au même endroit le mardi 26 mai. En fin de cette nouvelle journée, aucun concurrent n’avait pu mieux faire que les sieurs Brémand, Charton et Vasseur. Le maire, son adjoint et les prétendants se rendirent donc au bureau de la mairie où les prix leur furent remis : 119 livres tournois de premier prix, au sieur Brémand, menuisier domicilié à Charenton-Saint-Maurice, plus un gobelet en argent portant l’inscription “Prix donné par Monsieur le Conseiller d’Etat, Préfet de Police pour la fête de Vitry du 24 mai 1807”. Le sieur Charton, organiste à Montreuil, reçut pour second prix 79 livres 10 sols et le sieur Vasseur, quant à lui, pour troisième prix, 39 livres 5 sols. Cette fête de Saint-Germain se perpétua dans le temps, puisque l’ouvrage L’Etat des communes de 1905 la cite encore, ainsi que celles de Vitry-Centre et du Port-à-l’Anglais.

Cet épisode nous en apprend déjà beaucoup sur ce qui caractérise encore aujourd’hui nos fêtes, à travers les compétitions sportives. Les actuelles fêtes du Lilas à Vitry en sont un bel exemple. Cette fête organisée par la municipalité dès 1962, organise au cours du lustre suivant, ses premières compétitions sportives. Ce sera tout d’abord un concours de pétanque, puis on y ajoute année après année de nouvelles disciplines, tels que le cyclisme, le rugby, le water-polo, le judo ou le tennis de table. Bien sûr, ces nouvelles formes de pratiques sportives témoignent d’une période à laquelle elles se sont largement démocratisées en France, les Trente Glorieuses. Cent cinquante ans plus tôt, c’est le tir qui devait être la pratique devant départager des compétiteurs, peut-être parce que témoignant de la prégnance militaire dans la société du début du XIXe siècle. Au début du XXe siècle, les manifestations sportives prennent plus de place dans le décor de la fête communale. Des représentations de gymnastes, des fêtes nautiques, des courses à pied sont ainsi organisées.

Mais d’autres invariants peuvent être constatés à travers les fêtes à Vitry. L’un d’eux est le défilé. La fête de la Saint-Fiacre en est sûrement un des meilleurs exemples. Cette fête apparaissant dans le dernier quart du XIXe siècle, est créée au nom du patron des jardiniers, pépiniéristes et horticulteurs.

Une procession y avait lieu. Elle sortait de l’église devant emprunter la rue d’Arnetal (actuelle rue Roger Derry), la rue Carnot (actuelle avenue du général Leclerc) et arrivait à la mairie (actuellement l’ancienne), dont le parc servait de lieu d’exposition aux maraichers. Elle revenait par la rue du Sault (actuelle avenue Robespierre), descendait par la rue Audigeois et revenait à l’église par la rue

d'Arnetal. Le périmètre de la procession était plutôt petit, mais il mettait en exergue la proximité de la mairie et de l'église, ce qui n'est pas anecdotique, nous aurons l'occasion de le montrer. La procession est aussi de mise au sein d'autres fêtes, comme celle de Vitry-Port, qui se voulait la concurrente de celle de Vitry centre (ancienne fête de Saint-Germain). On y voyait des processions d'athlètes et de fanfares rythmer les deux semaines de festivités. Aujourd'hui encore, le défilé est au centre de la fête communale. C'est d'ailleurs ce qui lance les fêtes du Lilas en 1962. Comme pour la remise des récompenses en 1807, la présence de notable dans les défilés des fêtes du Lilas s'impose. On y retrouve aussi un cortège de sportifs, de groupes folkloriques, de fanfares (comme au début du siècle).

La fête des Lilas est aussi l'occasion d'y sacrifier une reine, au moins jusqu'en 1975, année internationale de la femme ! Il s'agissait peut-être là, d'une continuité bien que prenant des formes différentes, de la fête de la Rosière. Cette dernière consistait à doter une jeune fille pauvre et méritante. Il semble qu'elle ait été instituée à la suite de legs de la famille Defresne. Par testament du 21 juin 1898, Jacques Defresne, lègue à la ville de Vitry-sur-Seine un titre de rente, de 1 000 francs sur l'Etat à 3%, pour fonder à perpétuité un prix annuel qui se trouva réduit à 813 francs en raison de frais divers. Ce prix était attribué à une jeune fille réunissant les conditions suivantes : "Etre âgée de 18 à 21 ans et née à Vitry-Centre, contracter religieusement mariage dans l'année." Le prix était décerné sous le nom de Monsieur Jacques Defresne et remis en espèces le jour même du mariage religieux à la bénéficiaire, qui était désignée par la municipalité. Les candidates qui remplissaient les conditions devaient se faire inscrire à la mairie. Six ans plus tard, Germain Defresne et Madame, par acte daté du 15 février 1904, firent don à la ville de Vitry-sur-Seine d'un titre de rente dont le revenu annuel, soit 540 francs, devait servir chaque année et à perpétuité, à doter, "qu'elle se marie ou non, une jeune fille de 18 à 25 ans, qui sera choisie parmi les plus méritantes, habitant Vitry depuis au moins 15 ans, appartenant à une famille pauvre ou nécessiteuse et, autant que possible, travaillant la terre ou étant occupée à des travaux se rattachant à la culture". Le montant de cette dote devait être remis à la bénéficiaire le jour de la fête de Vitry-Centre qui suivait la décision de la commission chargée du choix de la bénéficiaire. Les candidates qui remplissaient les conditions devaient se faire inscrire à la mairie.

Il semble que, soit par pudeur (il ne devait peut-être pas être facile de briguer le titre de jeune fille la plus pauvre et la plus méritante), soit par timidité, les jeunes filles n'étaient pas pressées pour poser leur candidature. En effet, certaines années, aucune candidate ne s'étant présentée, les legs ont été versés au bureau de bienfaisance.

L'hebdomadaire régional La Banlieue de Paris rapporte dans son numéro de 1911 que, "c'est Mademoiselle Marie-Louise C., âgée de 23 ans, demeurant chez ses parents boulevard Lamouroux, qui a été désignée par la commission spéciale présidée par Monsieur Gravier, maire de Vitry, pour bénéficier du legs Germain Defresne. La réception à la mairie, le dimanche 23 mai lors de la fête communale de Vitry-Centre, a été l'occasion au cours d'un lunch, de remettre à l'heureuse bénéficiaire, en plus de sa dote, une gerbe de fleurs et une parure offertes par la municipalité." En revanche, comme en 1910, la commission manque de candidates susceptibles de recevoir le legs de Monsieur Jacques Defresne. Elle s'inquiète : "Y aurait-il pénurie de fiancés à Vitry ?" En 1913, les deux legs ont pu être encore attribués. "Le dimanche 31 mai, un temps exceptionnel a favorisé la superbe fête que Vitry offre chaque année au très nombreux public. Une cérémonie charmante a eu lieu à la mairie de notre jolie commune, c'était la réception des jeunes filles auxquels ont été attribués les prix des legs Defresne. Dans le parc de la mairie la "Fraternelle" a donné un concert et un bal. Des jeux, fête foraine, divertissements divers et même une pièce de théâtre ont agrémenté la fête communale". Faute de candidates, la remise des legs s'est terminée vers 1952.

Expression d'une certaine forme de solidarité, la fête de la Rosière s'ancre dans la première moitié du XXe siècle, période à laquelle naissent les premières luttes féministes. La "mise en valeur de la femme" à travers ces décennies de fête communale oscille entre la femme à marier ou celle devant incarner la beauté et la grâce à l'image des concours de Miss jusqu'au milieu des années 1970. On voit bien, à travers ce premier exemple, que la fête est un lieu où peuvent se jouer des enjeux de société mais elle en est surtout une révélatrice.

## **LA FETE VITRIOTE COMME OUTIL DE COMPREHENSION D'UNE SOCIETE EN MUTATION**

Nous avons cité quelques noms de fêtes communales depuis le début du XIXe siècle à Vitry. La première chronologiquement était la fête Saint-Germain, celle organisée aujourd'hui par la municipalité est appelée Fêtes du Lilas. D'autres ont eu une existence plus éphémère, mais témoignent comme pour les deux premières, de par leur nom et de par la période à laquelle elles furent organisées, de leur temps mais aussi des confrontations qui ont pu se jouer.

C'est ainsi le cas avec la fête de la Saint-Fiacre qui s'est vue cristalliser les tensions entre cléricaux et laïcs, en ce début de Troisième République. Comme nous y faisons allusion un peu plus haut, cette fête apparaît dans le dernier quart du XIXe siècle.

Sur la reproduction d'une image reproduisant le Saint, nous pouvons lire : "Confrérie de Saint-Fiacre de Vitry-sur-Seine établie en l'église Saint-Germain de Vitry, sous le patronage de Monsieur le Curé Solmen, désigné en 1874 par Monsieur Royer, marguillier en charge, Foucault marguillier adjoint, Chatenay Abel trésorier". Il se peut donc que cette année de 1874 soit celle de la création de la confrérie de Saint-Fiacre, et que de celle-ci soit née la fête du même nom. Ce dont on ne peut douter, c'est la proximité entre la confrérie, la fête et l'Eglise. Mais en cette même période de débats et luttes farouches qui finiront par se traduire par la séparation des Eglises et de l'Etat, le chahut peut aussi se constater à Vitry. La Banlieue de Paris fait état du déroulé de la fête de la Saint-Fiacre, le 5 septembre 1884. "La fête a été charmante et qu'il n'y a pas eu de coups de poing d'échangés ! Que les horticulteurs ont offert des bouquets de fleurs, que l'on a dansé le samedi, sous la tente du bal de la ville de Paris et le dimanche rue du Soult (place de la Mairie) après le concert donné par la "Fraternelle" et une fanfare provinciale".

Il semble qu'il y ait eu déjà opposition entre les organisateurs religieux de la procession et les anticléricaux de la commune. On retrouve la même incertitude le 1er septembre 1900. La fête aura-t-elle lieu ou pas ? Elle aura lieu tout de même. Une messe est dite à dix heures le samedi et des réjouissances, bal dans le parc de la mairie, etc. ont lieu à neuf heures le soir. Le dimanche à treize heures trente, un concert est donné sous une tente, après quoi le bal reprend pour les familles.

Cette procession qui semble être moitié laïque, moitié religieuse, même si l'on ne voit pas de représentant du clergé, ne plaisait pas à tout le monde. Les anticléricaux s'évertuaient par des moyens de pression, dont des menaces, de s'y opposer par la force. Devant cette l'hostilité et pour éviter "les coups de poing", comme le craint l'hebdomadaire La Banlieue de Paris, la procession dut, une certaine année, au sortir de l'église, changer de direction et entrer directement dans le parc du château. Nous ne savons pas à quelle époque cette procession a été supprimée.

La Saint-Fiacre étant la fête des jardiniers et maraîchers, il ne faut pas oublier l'exposition d'horticulture qui se tenait chaque année dans le parc de la mairie. Chacun venait y présenter le résultat de ses cultures.

Exceptionnellement, le 21 septembre 1902, s'y est tenue une exposition internationale d'horticulture. 6 000 visiteurs ont pu admirer, comme le souligne La Banlieue de Paris, un oasis de verdure :

"Le coup d'œil est absolument délicieux et féérique. Que de goût et combien d'art ont présidé à l'arrangement, à l'harmonie de tout ce qui réjouit, l'odorat et la vue.

Ici, de nombreuses et verdoyantes pelouses, là, des arbres, des arbustes (conifères et plantes d'appartement), partout des fleurs sur pieds, des fleurs en pot, voire même coupées, dégageant leurs arômes âcres et pénétrant.

Au total, un succès énorme pour Messieurs les organisateurs et exposants.”

Le simple nom de cette fête de la Saint-Fiacre, illustre surtout l'importance des jardins et des maraîchers dans le Vitry de la fin du XIXe siècle. Vitry-sur-Seine ne se dénommait-elle pas alors Vitry-aux-arbres ? On doit cette particularité à l'implantation de forceries de lilas. L'Etat des communes souligne en 1905 que la culture du lilas forcé était devenue une caractéristique de la commune. En effet, les plantations de lilas occupaient une bonne partie de la surface des pépinières sur le coteau et le plateau de Vitry. Dans la plaine, située près de la Seine, la culture du lilas de “Viornes” était destinée aussi aux forceries. Pour avoir une idée de l'ampleur de ces cultures, disons qu'au début du XXe siècle, les pépinières de lilas occupaient 114 hectares, soit près de 15% de la surface cultivable de la commune. Vers 1910, une quinzaine d'entreprises produisait jusqu'à 120 000 pieds par an. En 1966, ils n'étaient plus que cinq et, en 2000, il n'y en avait plus un seul. On retrouve néanmoins aujourd'hui dans le nom de la fête de la ville une volonté d'ancrage dans ce passé horticole perdu, avec les fêtes du Lilas. Rappelons aussi que Vitry était une commune agricole du fait de la présence d'arboriculteurs, de pépiniéristes et de maraîchers. Ainsi, en 1905, près des trois quart de la superficie du territoire était agricole.

La fête de l'Industrie témoigne du développement de la filière industrielle sur le territoire vitriot. L'arrivée continue de nouvelles usines à Vitry est concomitante au développement des forceries de lilas. Elles entrent peut-être même en concurrence. Cette ambivalence est exprimée par l'Etat des communes de 1905 : “La situation de Vitry, au point de vue économique, peut se résumer d'un mot : c'est une commune agricole qui, grâce au voisinage d'Ivry, tend de plus en plus à prendre un caractère industriel.” Il semble que cette fête n'ait pas été beaucoup suivie par les grandes industries s'implantant à Vitry. Cette fête qui se tenait aussi dans le parc de l'ancienne mairie, la première semaine de septembre, était surtout l'occasion pour les artisans de Vitry d'exposer leurs spécialités de fabrication. Certains anciens Vitriots se souviennent peut-être d'une panoplie d'outils miniaturisés, exposée dans l'église Saint-Germain, qui rappelaient les anciens métiers de la commune. Peut-être cette fête se voulait-elle complémentaire à celle organisée de manière associative par quelques commerçants et artisans de la ville : les “pas Grincheux”. L'annuaire du canton d'Ivry de 1902-1903, dont Vitry dépendait, nous donne la profession de quelques “pas Grincheux”.

- Dallier, charcutier au 15 rue d'Arnetal.

- Debréban, boucher au 17 rue d'Arnetal.

- Doizié, inspecteur, propriétaire au 14 villa Caillaut.
- Forest, coiffeur au 58 rue Carnot.
- Morand, imprimeur au 28 rue d'Arnetal.
- Richer, limonadier au 22 rue d'Arnetal.
- Vanier, Pharmacien au 30 rue d'Arnetal.

Une fois par an, au mois de juillet, ils se retrouvaient “entre hommes” et partaient passer la journée dans les environs de Paris. La déambulation dans les rues de la ville créait de l’animation, suscitait l’intérêt du voisinage et la vie de quartier. C’est une initiative que l’on retrouve aujourd’hui sous des formes plus institutionnalisées pendant les fêtes du Lilas. Elles sont le témoignage d’une volonté politique de créer un lien entre le mouvement associatif et la fête communale.

Les fêtes du Lilas créées en 1962 n’associèrent pas tout de suite le monde associatif dans le cadre des festivités. La fin des années 1970 voit plusieurs dizaines d’associations participer aux fêtes du Lilas, comme témoignage du développement du milieu associatif en France. En effet depuis cette décennie, plus d’associations ont été créées que pendant les soixante-dix années précédentes. Aujourd’hui, une journée toute entière leur est consacrée au sein du village associatif. Les spécialités de chaque association peuvent être mises à l’honneur. Ainsi, les fêtes du Lilas continuent à cibler l’objectif visé dès leur création, à savoir “permettre à des groupes de personnes de toutes les catégories de se rapprocher, de partager un moment de liesse, en un mot de s’épanouir”. C’est ainsi que sont exprimées les raisons de cette création, dans la brochure Les Fêtes du Lilas (conservée aux Archives municipales de Vitry).

L’instauration de fêtes par quartiers tend, quant à elle, à illustrer l’urbanisation grandissante. Au début du XXe siècle, Vitry organise deux fêtes presque concurrentes : celle du Centre et celle du Port-à-l’Anglais. Le quartier du Port-à-l’Anglais n’a pas arrêté de se développer depuis la création de la gare principale de Vitry sur la ligne de chemin de fer Paris-Orléans en 1862. Cette station permettait aux industries de s’installer au Port-à-l’Anglais, entraînant ainsi l’arrivée de nouvelles populations. Une amorce de hameau se crée alors. Une école est construite dix ans après le premier groupe scolaire du centre de la ville, soit en 1887. Le premier cercle de gymnastique (1884) puis le premier club sportif de la ville (1897) naissent dans ce quartier, ce qui explique sûrement les défilés des gymnastes entre la gare et le Seine au son des fanfares. La fête du Centre comme celle du Port-à-l’Anglais sacralisent ainsi le développement historique en deux blocs de la ville de Vitry, qui ne cesse de s’accélérer en cette fin de XIXe siècle. L’urbanisation ne cessera de galoper jusqu’à nos jours. La fête des Lilas participe

d'ailleurs dès les premières années de son existence à mettre en lumière l'existence de quartiers qui se sont développés depuis les années 1930. A partir des années 1970, la fête de la Ville se déploie dans les quartiers, chacun d'entre eux proposant des animations particulières. La brochure rétrospective des 50 ans des fêtes du Lilas en témoigne. "On note une course de vaches landaises au Port-à-l'Anglais en 1976, un limonaire au Fort et le Brick Circus cité Dalou en 1980, un groupe alsacien dans le centre-ville en 1983, du folklore maghrébin à Balzac en 1984 (...)" Aujourd'hui encore, les fêtes de quartiers continuent à vivre autour du milieu associatif, en plus de la fête communale. Ils sont des moments de rencontre entre des habitants, peut-être à la recherche d'une identité par quartier, tandis que la fête de la Ville laisse le Vitriot se noyer dans la foule urbaine.

Qu'elle porte des invariants à travers les siècles ou qu'elle soit synonyme de changement, la fête est un formidable phénomène de société. Elle est parfois l'expression de certaines formes de solidarité ou elle illustre à d'autres moments l'identité d'un groupe par rapport à un autre. A travers les décennies, la fête communale témoigne surtout de l'évolution d'une population et de ses préoccupations, elle exprime les manières de vivre et de penser de ceux qui l'organisent, ceux qui la font vivre soit en tant qu'acteurs ou spectateurs. Il y a fort à parier qu'à travers les siècles à venir la fête continuera à rythmer la vie des Vitriots, et ses nouvelles formes seront alors celles de la société vitriote à nouveau modelée.

**ANDRÉ CARVILLE,  
PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA SHV  
FRÉDÉRIC BOURDON,  
PRÉSIDENT DE LA SHV**

## SOURCES

- La Banlieue de Paris, 1884-1902 (Archives départementales du Val-de-Marne, 1Mi 1505 à 1534)
- Annuaire du canton d'Ivry, 1902
- Le Travailleur, 1962
- Etat des communes, Montévrain / Département de la Seine, 1905
- 50 ans de Fêtes du Lilas, Mairie de Vitry-sur-Seine, mai 2011
- Archives municipales de Vitry

## **COURSES AUTOMOBILES ET CYCLISTES ET EXERCICES MILITAIRES AUPRÈS DU FORT DE CHAMPIGNY (CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE) ENTRE 1894 ET 1924**

Le hasard d'une recherche professionnelle sur le fort dit de Champigny pour la Ville de Chennevières<sup>1</sup> m'a mis sur la piste d'activités qui permettent de faire le lien entre commémorations et manifestations festives ou sportives.

Ce fort n'a intéressé ni les historiens de Champigny, puisqu'il se trouve sur la commune de Chennevières, ni les historiens de Chennevières, puisqu'il s'appelle de Champigny. Et il s'appelle fort de Champigny non pas pour tromper l'ennemi, mais à la fois parce que c'est la plaine de Champigny qu'il défend et en souvenir de la désastreuse bataille de 1870, tentative désespérée de forcer le blocus prussien. Autre particularité, non seulement ce fort n'a jamais tiré un coup de canon contre l'ennemi - comme bien des cinquante-sept forts et batteries Séré de Rivières construits entre 1874 et 1881 autour de Paris - mais, en outre, dès l'été 1904, il a été abandonné par la troupe (sauf pendant les guerres) en raison de l'extrême humidité de ses casemates qui fissuraient de partout, le fort étant construit sur des argiles vertes. Il n'a plus servi qu'au stockage de l'artillerie.

### **COMMÉMORATIONS ET MANŒUVRES MILITAIRES**

Ce qui nous intéresse ici, c'est ce qui se passe autour du fort. Dès sa mise en service, ce fort tant attendu (on en parlait depuis 1872) joue un rôle de point de ralliement, de repère, de lieu de commémoration, particulièrement de la bataille de Champigny, restée célèbre et cuisante au point que Champigny est appelée un temps Champigny-la-Bataille. Dès décembre 1884<sup>2</sup> et presque chaque année jusqu'à la Grande Guerre, l'Armée, les écoles militaires, viennent célébrer l'anniversaire de la bataille et en reconstituer des épisodes, particulièrement la tentative de prise de la crête de Champigny, cherchant comment on aurait pu réussir à atteindre les batteries prussiennes et wurtembergeoises installées vers l'auberge Mon Idée - une auberge fortifiée qui subsistera jusqu'en 1914<sup>3</sup> -, là où l'armée de Ducrot avait échoué de peu. En outre, entre 1900 et 1910, le Service de Santé de l'armée met à profit les vastes plaines encore non construites sur les hauts de Champigny, de Villiers et de Chennevières, pour organiser, généralement après les moissons, des exercices spéciaux et des manœuvres entre le fort et la gare militaire du Plant-Champigny sur la ligne de grande ceinture : c'est une gare qui avait été ouverte spécialement en 1877 pour construire les forts de Villiers et de Champigny ; les centaines d'ouvriers utilisés pour la construction de ces forts en 1878-1880 semblent d'ailleurs à l'origine de l'urbanisation du quartier du Plant.

Ainsi du 16 au 18 octobre 1902, on simule le combat d'une division sur le plateau de Champigny, avec exploration du champ de bataille, descente des blessés sur des brancards, chargement en wagon à la gare militaire, mais aussi embarquement des mêmes blessés en bateau, quai Beaubourg, en aval du pont de Joinville, le tout en tenue militaire de rigueur pour les officiers du corps de santé : sans sabre le matin, avec sabre l'après-midi<sup>4</sup>.

Même exercice en septembre 1903<sup>5</sup>, où l'on improvise un train militaire et un "hôpital d'évacuation" à la gare du Plant ; cette année-là, un arrêté du maire de Chennevières précise aux agriculteurs que des indemnités sont prévues pour les vignes ou les terrains ensemencés<sup>6</sup>. Ce sont ces manœuvres que représentent quatre cartes postales des Archives départementales du Val-de-Marne, où l'on voit les soldats sur le plateau près du fort, avec les faux blessés attendant leur transport au pied des meules de foin, entourés d'uniformes et d'une foule d'enfants et de jeunes gens<sup>7</sup>. Les exercices d'août 1908 font l'objet d'un reportage très illustré de la revue *Armée et Marine*, montrant un convoi d'évacuation au Plant et le débarquement d'un blessé en gare de La Varenne où sont installées les tentes du Service de Santé, tandis que l'évacuation des blessés par eau se fait à Bry-sur-Marne<sup>8</sup>.

## COURSES CYCLISTES ET PERFORMANCES MILITAIRES

Dès l'apparition des nouveaux modes de locomotion, l'Armée est intéressée au plus haut point par leur évolution rapide et leurs capacités. Elle organise donc des courses servant de test des performances des nouveaux matériels. Ainsi, en juin 1894, l'état-major organise un concours de vélocipédie militaire du fort de Champigny au fort de Villiers : 90 km en trois heures<sup>9</sup>. D'autres courses de cycling sont signalées en 1895 et 1896<sup>10</sup>. En juillet 1897, c'est une course réunissant 68 civils et militaires poursuivant des ballons-pilotes, avec départ des Tuileries, tandis qu'un groupe de surveillance est posté au fort de Champigny<sup>11</sup>. Parallèlement, l'Armée se modernise : en juin 1902, "soucieux d'entrer dans la voie du progrès", selon un journaliste militaire, le général en chef commandant la place de Paris, accompagné de cinq généraux, fait pour la première fois sa tournée d'inspection annuelle en automobile – une Mors de 16 chevaux – suivie d'une voiture à vapeur Serpollet, de trois Panhard-Levassor réquisitionnées et de l'omnibus de la direction de l'artillerie. C'est dans cet équipage qu'il visite les forts de Champigny, Sucy, Limeil et Villeneuve-Saint-Georges<sup>12</sup>. En octobre 1904, c'est un concours de camions militaires destinés à l'intendance qui, parti de Vincennes, défile pendant sept jours aux forts de Champigny, de Villiers, de Rosny et de Nogent<sup>13</sup>. L'année suivante, un concours d'aérostation voit les pilotes de six ballons atterrir à l'endroit prévu, route de Villiers au fort de Champigny<sup>14</sup>.



Manœuvres du Service de Santé de l'Armée sur les hauts de Champigny en septembre 1903. Archives du Val-de-Marne, 2 Fi Champigny, 591-594 (photo Gillon).



Ce sont aussi, entre 1902 et 1924, les courses de préparation militaire : organisées par l'Union vélocipédique de France et la Commission de préparation militaire, elles permettent de délivrer des brevets de 50, 100 et 150 km en vue de la préparation au brevet d'estafette cycliste et du recrutement des bataillons cyclistes. En 1902, 1914 et de 1920 à 1924, le départ et l'arrivée ont lieu au fort de Champigny, le plus souvent au printemps, avec circuit jusqu'à Melun, ou bien vers Ozoir, Coubert, Villepatour. En 1914, les 50 km doivent être couverts en moins de 2,5 heures (ce sera 2 heures en 1920), les 100 km en moins de 5 heures et les 150 km en moins de 10 heures<sup>15</sup>.

## COURSES CIVILES

Mais ce sont encore et surtout les grandes courses automobiles, spectaculaires, dont plusieurs vont trouver leur départ (ou parfois leur arrivée) au plateau de Champigny encore peu urbanisé, sur la route Paris-Provins qui longe le fort (aujourd'hui D4 et RN 4) :

- la mémorable Paris-Berlin (1 200 km), vécue en 1901 comme une revanche de la France sur l'Allemagne, où Louis Renault arrive premier à Berlin. Elle rassemble 164 concurrents, pour la plupart sur des voitures "tonneau" de 5 à 40 chevaux (certaines pesant jusqu'à 6 tonnes) et quelques motocycles. Le départ a lieu auprès du fort de Champigny le 27 juin de 3 h 30 à 7 h 30 du matin, au milieu d'une foule invraisemblable partie de Paris à minuit, à pied, à vélo et en char-à-banc. De multiples accidents et un enfant tué à Reims font interdire la réédition de cette course<sup>16</sup>.

- le Circuit du Nord (Champigny-Arras et retour, 922 km), en mai 1902, singulière course de véhicules à alcool (éthanol) imaginée par le Ministère de l'agriculture pour tenter de montrer la supériorité de l'alcool (hélas trop cher) sur l'essence et promouvoir la production du "pétrole français". Trois mois plus tôt, en février, malgré la neige et par -12°C, le vice-président du Touring-Club de France et le sous-directeur de l'agriculture étaient partis du fort de Champigny dans une Panhard Centaure à alcool de 15 chevaux pour faire la promotion de la course dont le ministre Dupuy rêvait depuis deux ans<sup>17</sup>. La course est très largement relayée par la presse. Le 15 mai à 4 h du matin, tandis qu'une foule nombreuse – dont beaucoup de dames très élégantes selon *Le Figaro* –, est massée sur le parcours de départ longeant le fort, 52 voitures et motocycles s'élancent toutes les deux minutes "sur la route qui mène au terre-plein du fort de Champigny où est établi le contrôle du départ", en direction d'Arras par Coulommiers, Chalons, Saint-Quentin. Le ministre suit personnellement la course dans un train spécial. 34 concurrents seront à l'arrivée, le vainqueur est Farman qui a parcouru 410 km à la vitesse moyenne de 85 km/h. On note quelques pointes records à 121 km/h<sup>18</sup>.

- la course Paris-Vienne par Troyes (1 120 km), qui fait son départ la même année, le 26 juin, près du fort de Champigny, avec 137 participants<sup>19</sup>. Elle est gagnée par Marcel Renault, suivi par Henri Farman. Marcel Renault, frère de Louis Renault, se tuera dans le Paris-Madrid l'année suivante.



VUE D'ENSEMBLE DU DÉPART DE LA COURSE. — LA FOULE SUR LA ROUTE, AU FORT DE CHAMPIGNY.

Course Paris-Berlin. Départ auprès du fort de Champigny, 27 juin 1901.

La Vie illustrée, n°142 (coll. Gillon).



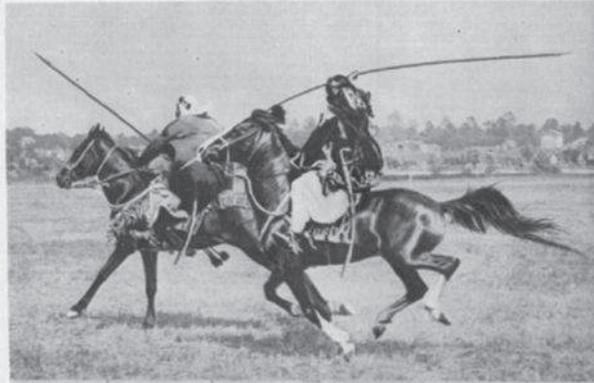
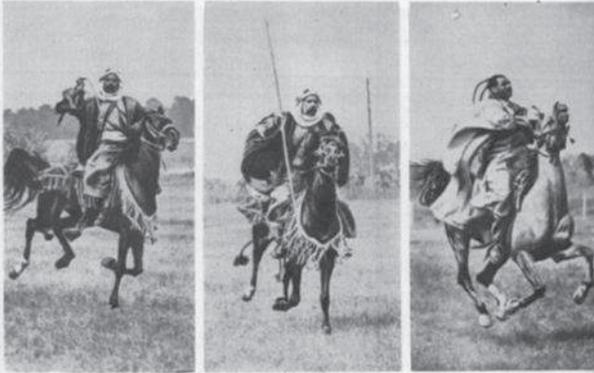
SUR LE PLATEAU DE CHENNEVIÈRES. — TOURISTES DÉPART SUR LE PASSAGE DES COURBONN.

- la course de motocyclettes Paris-Bordeaux, organisée en mai 1904 par l'Autocycle-Club de France, qui voit l'arrivée de 28 concurrents (sur 60 au départ), sur pneus Dunlop ou Michelin, au plateau de Champigny<sup>20</sup>. Un peu plus tard, c'est une course de dérision, singeant les compétitions adultes : des automobiles sans moteur, conduites par des enfants, dévalent la côte de Champigny<sup>21</sup>. En octobre, c'est le Grand Prix cycliste sur route (Champigny-Provins et retour) qui installe son contrôle au café-restaurant Desomme en haut de la côte près du fort<sup>22</sup>, c'est-à-dire à l'ancienne auberge Mon Idée. Dix jours plus tard, une course de cyclistes, motocycles et course à pied, organisée par le journal L'Auto, réunit les chroniqueurs du sport à Champigny<sup>23</sup>. En 1913 enfin, c'est le Grand Prix de fin d'année de cyclisme qui passe par le fort de Champigny<sup>24</sup>.

## JEUX INTERALLIÉS



## LES CHAMPIONS DE LA MISSION ARABE S'ENTRAÎNENT



— Sur leurs chevaux pur sang, les cavaliers s'exercent aux jeux de la lance —

En attendant de prendre part aux épreuves sportives pour lesquelles ils ont été spécialement choisis, les arabes de Hedjaz s'entraînent sur un immense terrain bien arrosé et les plus purs sauteurs aux carènes hippiques. Leurs chevaux, merveilleusement dressés, montés par des cavaliers agiles, véritables équilibristes de la selle, subissent un entraînement d'autant plus spécial que les Jeux interalliés comprennent des épreuves de saut et que ces pur-sang ignorent cette partie du dressage.

Entraînement de la mission militaire arabe logée au fort de Champigny pour les jeux interalliés en juin 1919. Le Miroir, 22 et 29 juin 1919 (coll. Célérier).

Après la Grande Guerre, la faible occupation militaire du fort permet d'autres usages. C'est ainsi qu'en juin 1919, on y loge le personnel et les équipages d'une mission militaire arabe envoyée par l'émir Fayçal (futur roi de Syrie puis d'Irak) pour disputer le tournoi équestre des Jeux interalliés : on peut assister alors à ce spectacle insolite de chameaux de course et de pur-sang arabes s'entraînant sur les hauts de Champigny auprès du fort<sup>25</sup>.

**PIERRE GILLON**  
**LE VIEUX SAINT-MAUR**

## NOTES

- 1) Pierre GILLON, Histoire d'un fort qui n'avait pas d'histoire : le Fort de Champigny à Chennevières-sur-Marne de 1878 à nos jours, 2013, 65 p., 164 illustrations + atlas de plans (étude inédite réalisée dans le cadre d'un diagnostic global du fort).
- 2) En décembre 1884, les officiers du fort en grande tenue participent aux cérémonies d'anniversaire de la bataille, tandis que le 18 mai 1886, ce sont les Cercles républicains, drapeau en tête, qui organisent une marche jusqu'au fort de Champigny-la-Bataille (Le Rappel, 18 mai 1886). En mai 1910, c'est une brigade mixte de l'École d'infanterie de la caserne du Prince-Eugène qui cantonne à Champigny pour restituer un épisode de la fameuse bataille (Armée et Marine, 15 juillet 1910, p. 16).
- 3) L'armée la fait démolir en septembre 1914 pour dégager la vue du fort sur la plaine de Champigny (Service historique de la Défense, 6 V 2204).
- 4) Progrès médical, t. 16, 1902, p. 237 ; Bull. médical, 1902, p. 852 ; Bull. général de thérapeutique, t. 144, 1902, p. 592.
- 5) Armée, marine, colonies, t. 2, 1903, p. 584 ; Bull. général de thérapeutique, t. 146, 1903, p. 351. Le Mucem (Marseille), qui a hérité des collections de l'ancien musée des Arts et traditions populaires, conserve dix photographies de manœuvres militaires à Champigny, que l'inventaire situe dans la Marne alors qu'il doit s'agir de Champigny-sur-Marne : "arrière-garde (1901)", et "blessés attendant le transport (avant 1903)".
- 6) Archives du Val-de-Marne, 2 D1.
- 7) Ibid., 2 Fi Champigny 591-594.
- 8) Armée et Marine, 5 septembre 1908, p. 242-245 ; Bull. médical, 1908, p. 748. En 1933, le Service de Santé conservait une section d'infirmiers militaires à la gare du Plant.
- 9) Le Rappel, 13 juin 1894.
- 10) L'Illustration, avril 1895 et avril 1896.
- 11) L'aéronaute, bulletin mensuel illustré de la navigation aérienne, n°11, 1897 ; La Presse, 6 juillet 1897.
- 12) Armée et Marine, n°26, 29 juin 1902.
- 13) Le Figaro, n°277, 3 octobre 1904 ; La Presse, 3 octobre 1904.
- 14) Le Matin, 4 octobre 1905.
- 15) Union vélocipédique de France, bulletin officiel, n°4, avril 1902, p. 68 ; Le Figaro, n°186, 5 juillet 1902 ; La Presse, 28 août 1902 ; Le Journal amusant, n°781, 13 juin 1914 ; Le Gaulois, 7 juin 1914, 15 et 17 avril 1920 ; La Presse, 18 avril 1920 ; La Lanterne, 8 avril 1920, 19 avril 1921 et 11 avril 1922 ; Le Rappel, 12 avril 1922 et 16 avril 1923 ; Le Figaro, n°109, 18 avril 1924.
- 16) Le Chauffeur, n°109, 11 juillet 1901 ; Le Figaro, n°108, 18 avril 1901, n°176-178, 25-27 juin 1901 ; Le Matin, 17 avril 1901, 23 et 26 juin 1901 ; Le Temps,

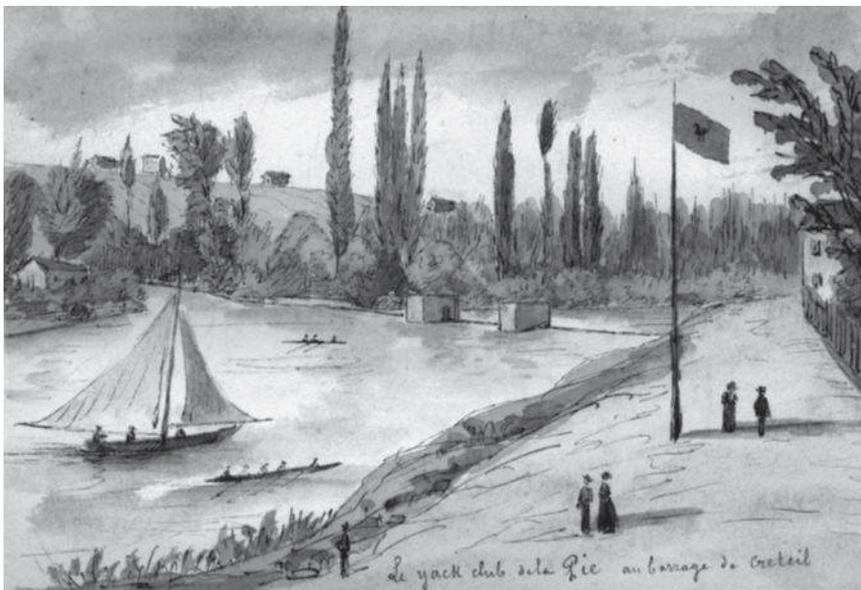
- 24 juin 1901 ; Journal des débats politiques et littéraires, 18 avril 1901 ; La Croix, 28 juin 1901 ; L'Illustration, 28 juin 1901. Illustrations de la foule sur la route au fort de Champigny et sur le plateau de Chennevières dans La vie illustrée, n°142, 1901.
- 17) Le Matin, 30 mars 1902, p. 4.
- 18) Le Petit Journal, 15, 16 et 17 mai 1902 ; Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 1902, p. 210 ; Concours international de moteurs et appareils utilisant l'alcool dénaturé, Paris, 1902, p. 181. Le Figaro, n°134-136, 14-16 mai 1902 ; Gil Blas, 1902 ; Le Matin, 19 février et 5 mai 1902 ; Le Petit Parisien, 4 et 14-16 mai 1902 ; Le Temps, 16 mai 1902 ; Journal des débats, 16 mai 1902 ; Le Génie civil, 21 juin 1902, p. 121.
- 19) Le Chauffeur, n°131, 11 juin 1902 ; Le Figaro, n°168, 17 juin 1902 ; L'Illustration, n°3096, 28 juin 1902, et n°3097, 5 juillet 1902.
- 20) Armée et marine / Armes et sports, n°272, 5 mai 1904, p. 422-423.
- 21) L'Illustration, n°3207, 13 août 1904, p. 112 ; Armée et marine, n°295, 13 octobre 1904, p. 936.
- 22) La Lanterne, 10 octobre 1904. Desomme ou Dessones a succédé au restaurateur Gras, encore mentionné en juillet 1902 (Service historique de la Défense, 6 V 2204).
- 23) Armée et Marine, n°296, 20 octobre 1904, p. 958.
- 24) L'Aéro, organe hebdomadaire de la locomotion aérienne, 10 et 14 octobre 1913.
- 25) La Lanterne, 13 juin 1919. Photos dans Le Miroir, 22 et 29 juin 1919.

## LES ACTIVITÉS NAUTIQUES DANS LA BOUCLE DE LA MARNE (1830 - 2000)

La géographie de Saint-Maur a naturellement favorisé le développement des plaisirs nautiques. L'ultime boucle que forme la rivière avant de se jeter dans la Seine offre en effet d'amples bassins, longés par des berges accueillantes. Elle va vouer Saint-Maur à des activités nautiques diverses telles que la navigation, l'aviron, la natation ou encore le ski nautique.

### LES RÉGATES

La presque île possède des atouts pour attirer les plaisanciers dès le premier tiers du XIXe siècle. Le territoire est encore peu urbanisé et champêtre. Depuis l'inauguration du canal reliant Joinville à Saint-Maurice en 1825, la boucle n'est plus fréquentée par les navires marchands et les chemins de halage retrouvent un aspect plus sauvage. Le site est donc bucolique mais ce faible trafic a un revers : les herbiers prospèrent et la Marne s'ensable, ce qui la rend dangereuse.



Représentation artistique des bords de Marne dans la deuxième moitié du XIXe siècle : “Le Yacht-Club de la Pie, au barrage de Créteil”, aquarelle d’Albert Capaul, vers 1880  
(Archives départementales du Val-de-Marne, 2 Fi Saint-Maur 4)

Parmi les premiers adeptes des lieux, le romancier et journaliste Alphonse Karr vient naviguer, dans les années 1830, dans le méandre saint-maurien et plus particulièrement à “Port-Créteil”. La première partie du XIXe siècle voit la conquête de la région par les citadins et le début d’une pratique qui a désormais un nom : le canotage. Cet engouement va s’accélérer avec l’ouverture de la ligne de Vincennes en 1859. Dès lors, l’accès à Saint-Maur est rapide. Les Parisiens, à l’étroit dans la grande ville, viennent aux beaux jours chercher la fraîcheur et l’ombre des berges. Le besoin d’évasion, jusqu’ici encore réservé à la bourgeoisie, gagne les couches populaires et le canotage permet cette mixité sociale. La présence de l’eau est exploitée par la commune. Des affiches vantent aux futurs clients des lotisseurs le territoire saint-maurien en mettant en scène les bords de Marne et leurs embarcations.



42. - Le Tour de Marne — LA VARENNE Un jour de Régates

Les régates en Marne attirent un public nombreux au début du XXe siècle  
(Archives municipales de Saint-Maur-des-Fossés, 3 Fi 1201)

Les joutes nautiques apparaissent et surtout les régates. La première course française de yoles, l’ancêtre des embarcations à avirons actuelles, a lieu en 1843 à La Varenne, comme le note Émile Galtier, dans son Histoire de Saint-Maur-des-Fossés<sup>1</sup>. Quelques années plus tard se créent, à Joinville et à Nogent, les premières sociétés d’aviron : la Société nautique de la Marne en 1876, sur l’île Fanac, et la Société d’Encouragement du Sport nautique, en 1879, sur les berges nogentaises. À Saint-Maur, se crée en 1881, avenue Hoche au garage Sadoux, la Société des Voiliers de la Marne qui utilise le plan d’eau de la Pie, le plus pro-

fond. Le Club nautique de Paris est déclaré comme étant fondé à Saint-Maur en 1891 par l'Annuaire de Saint-Maur paru l'année suivante, mais utilise le garage Fournaise, au numéro 117 du quai de la Pie.

Le Cercle des Sports de la Marne, outre le tennis, propose au début du vingtième siècle une activité d'aviron<sup>2</sup>. Le vénérable chalet en bois qui servira plus tard de "club-house" au club de tennis est donc, à cette époque, un garage à bateaux et le restera jusqu' dans les années 1950.

Conséquence de cet engouement pour le canotage et l'aviron, la construction de canots devient une activité économique à part entière. En 1912, on ne recense pas moins de dix-huit artisans spécialisés dans la commune.



22 - La Varenne St-Hilaire - Avenue St-Louis  
La Varenne St-Hilaire - Eugène Lagrain, édit., 82, Rue du Bac.  
Entretien des canots à même le trottoir chez Adolphe Sadoux,  
au 61 avenue Saint-Louis  
(Archives départementales du Val-de-Marne, 2Fi Saint-Maur 823)

## LES JOYEUX LURONS DU DIMANCHE

Le canotage est traditionnellement associé aux guinguettes. Celles-ci sont associées à une pratique de loisir, à la promenade en barque faite après un bon repas, et sont d'un autre ordre que la pratique des sociétés d'aviron qui ont caractère sportif affirmé. En effet, la plaisance et l'aviron ne font pas toujours bon ménage, les tenants du second voyant les canotiers comme une engeance peu sérieuse.

Car il est bien des manières peu sérieuses d'envisager les activités nautiques, pour preuve les "Mabouls". Dans les années 1880, ces employés des grands magasins parisiens débarquent les dimanches en matinée à la gare du Parc, "coiffés de hauts casques de pompiers à chenilles rouges, suivis d'une fanfare de bigophones"<sup>3</sup>. Déguisés, ils se livrent à des "folies nautiques" et "à mille fantaisies spirituelles, gauloises parfois, jamais grossières, qui les faisaient aimer même des bons bourgeois qu'ils troublaient dans leur quiétude ou leur sommeil"<sup>4</sup>. La devise du groupe est "de la gaieté, de l'esprit et du biceps". Il est, en 1892, référencé dans l'annuaire de la ville sous le titre de "Société de réjouissances nautiques".

Un autre groupement tout aussi drolatique leur fait concurrence, les "Mahulots", actif sur le bassin de La Varenne entre 1882 et 1887. Ces derniers sont réputés pour leurs chorégraphies nautiques, exécutées à la lueur des feux de Bengale, autant prisées pour leur aspect artistique que pour leur humour<sup>5</sup>. Ils organisent des Noces et des Disputes où tous les personnages, maire et gendarmes compris, finissent à l'eau. Mais les Mabouls savent également organiser des compétitions plus sportives, telle celle qui se tient à La Varenne le dimanche 4 août 1889 sous les auspices de la commission de la fête foraine.



"Les Mabouls" devant leur bateau

(Archives municipales de Saint-Maur-des-Fossés, 2 Fi 284)

En effet, les fêtes de quartier comportent souvent un volet nautique. La plupart des quartiers saint-mauriens étant longés par la Marne, les comités des fêtes ne prennent pas de gros risques car, comme on l'a vu, le spectacle attire toujours les foules. Cette situation révèle également un développement général de la pratique des sports nautiques car, pour réaliser ces démonstrations, il faut bien des sportifs entraînés.



Un spectacle prisé sur les bords de Marne, les “joutes à la lance”  
(Archives départementales du Val-de-Marne, 31 Fi Saint-Maur 26)

## LES CLUBS SPORTIFS

Un Club nautique de Saint-Maur apparaît dans l'Annuaire de Saint-Maur en 1923, au numéro 24 du Quai du Parc tandis qu'un “Yachting-Club saint-maurien” est en formation au début de l'été 1932 au chalet de la Pie. Mais le club qui va faire de la Marne son terrain d'entraînement pour conquérir des titres de par le monde, c'est la Société nautique du Tour de Marne.

Créée par le président de la jeune Fédération française de Canoë-Kayak, Paul Grivot, le 5 septembre 1935, le club installe son garage dans l'ancien chalet de La Pie, face au bassin de Saint-Maur-Créteil<sup>6</sup>. Au départ, il s'adonne à la course en ligne en eaux plates, au slalom en eaux vives et à la voile. Celle-ci disparaîtra rapidement. Dès leurs premières compétitions, les embarcations de la société remportent des titres nationaux. La SNTM organise les championnats de France,

dès 1936 et jusqu'en 1939 sur son plan d'eau. 1936 est aussi l'année où elle envoie deux athlètes aux Jeux olympiques de Berlin : Lacelle et Mackoviak.

Le club est l'un des premiers à construire un canoë à 10 pagayeurs, inspiré d'un modèle importé du Canada par la fédération. Il continue ses activités pendant la guerre, en organisant les championnats de France de 1941 à 1943 sur son bassin, épreuves dont il sort victorieux. Au lendemain du conflit, la SNTM participe à la renaissance de la Fédération française de Canoë en lui fournissant une partie de ses dirigeants<sup>7</sup>. Deux de ses membres, Graffen et Renaud, intègrent la sélection nationale défendant les couleurs françaises aux Jeux olympiques d'Helsinki. Le jeune Gantois s'illustre particulièrement. Trois fois champion de France en 1949, médaille d'or lors de l'édition 1953 du championnat d'Europe de l'Ouest en kayak monoplace, il remporte encore le titre européen en K1 sur mille mètres en 1955. Meyer, Friquet et Houde prennent part aux Jeux olympiques de Rome en 1960, Bouffinier part à Mexico en 1968, Cezard à Montréal en 1976 et Barouth est médaille de bronze en K 4, à Los Angeles, en 1984. Au terme de cinquante ans d'existence, en 1985, la SNTM compte à son actif treize sélectionnés olympiques, cinquante-sept champions de France individuels ou par équipe et vingt-quatre membres ayant concouru lors de championnats d'Europe ou du Monde.

Le club déménage plusieurs fois au cours de son existence. En 1969, la construction d'immeubles d'habitation oblige le club à quitter le chalet de La Pie. Le club trouve alors refuge, quelques dizaines de mètres plus loin, au numéro 65 du quai de la Pie, au sein d'une maison appartenant à la famille de l'un de ses membres, Jean Courtin. Un nouveau déménagement intervient en 1980 au 7 quai Winston Churchill, dans un ancien hangar à bateaux datant de l'époque de la plage de La Varenne et attenant au Beach. Les cabines de bain de cette "plage" sont d'ailleurs encore en place et utilisées par les pagayeurs. En 1995, le club récupère de la place en étant autorisé à investir un espace sous le tablier du pont de Chennevières. La SNTM se voit finalement attribuer des locaux en rez-de-chaussée et en sous-sol du programme immobilier faisant l'angle du quai et de l'avenue du Bac<sup>8</sup>.

À la fin du siècle, la SNTM est toujours l'un des clubs les plus titrés de France dans sa discipline. Durant la saison 1983-1984, il est l'un des précurseurs du kayak-polo, avec une équipe qui se classe deuxième lors de la phase finale du championnat de France de deuxième division en 1987, intégrant ainsi la première division quelques mois plus tard. En 1988, une délégation australienne réalise une tournée en Europe pour voir le développement de cette discipline sur notre continent et promouvoir un tournoi de dimension mondiale qu'elle souhaite organiser à domicile. Elle est accueillie par le club saint-maurien qu'elle invite à son tour chez elle, en janvier 1989, à l'occasion du bicentenaire de l'Australie, dans ce qui fut considéré comme le premier championnat du monde de kayak-polo.

À partir de 1949, un autre club est présent sur le site : le Canoë-Kayak de Paris (CKP). Ce club, comme son nom l'indique, est dans un premier temps un club parisien. Mais la famille de son président, Eric Collin, possède un terrain jouxtant le chalet de La Pie, à l'angle du quai de la Pie et de l'avenue Villette, et la plupart de ses adhérents semblent être saint-mauriens.

Le CKP a laissé peu de traces dans les archives. Les anciens de la SNTM, mais aussi Jacques Courteaux, un riverain du quartier, de même que Jean-Marie Lemmel, membre du club de voile de la VGA, tout proche, se souviennent de la présence de la famille Collin et de l'existence de ce club à l'angle du quai, séparé de la SNTM par le chalet de la Pie. On sait, qu'à la fin des années 1950, la SNTM utilise le hangar du CKP pour construire des embarcations en laine de verre et en résine. Selon un ancien de la SNTM, Gérard Charpentier, une porosité entre les deux clubs a toujours existé. Exemple emblématique, Gantois, d'abord membre du CKP, rejoint la SNTM. À ses heures de gloire, le CKP accueillait le tandem Turlier-Laudet, qui fut sacré champion olympique de canadienne biplace sur 10 kilomètres, en 1952 à Helsinki. La presse relate que, lors de la saison 1962-1963, le CKP totalise douze titres de champions de France. Toutefois, l'activité du club n'a pas survécu à la disparition de ses locaux lors de la construction des Logis de La Pie, à la fin des années 1960, et les membres se sont, selon toute vraisemblance, fondus dans les effectifs de la SNTM.

## UNE BASE NAUTIQUE À LA PIE

Au mitan des années 1960, se crée une base nautique à la Pie. La voile et la plaisance sont à la mode et la commission des sports, rapporte le 2 mars 1965 qu'"il est apparu opportun (...) d'étudier la réalisation d'installations fixes en bordure de rivière"<sup>9</sup>. Le Service de la Navigation des Ponts et Chaussées préconise la construction de la base face à l'entrée de la darse de Bonneuil. Ce plan d'eau est alors déjà occupé par trois clubs : le CKP et la SNTM, comme on l'a vu, et en face, sur la rive cristollienne, le Club de Voile de la Basse-Marne<sup>10</sup>. La berge, à cette époque, est encore en terre et aménagée de manière rudimentaire bien que le CKP y possède déjà un petit engin de mise à l'eau.

La municipalité suit l'avis des services de la Navigation et décide d'implanter la base nautique le long du quai de la Pie, en amont de la passerelle. Les prescriptions de l'État sont également suivies quant au principe constructif, qui consiste à réaliser un appontement en béton armé long de 250 mètres et équipé d'un matériel de mise à l'eau<sup>11</sup>.

Les travaux s'achèvent en novembre 1967 et la Ville choisit, le mois suivant, d'en déléguer la gestion à la toute jeune section voile de la VGA, créée en 1966. La nouvelle base nautique facilite la vie des adhérents. Ceux-ci peuvent stocker

leurs dériveurs directement sur le quai et n'ont plus besoin de les transporter à pied depuis la rue Villette ni de leur faire franchir le mur anticruée. Une ancienne salle de classe préfabriquée, qui leur servait de club-house avenue Villette, fait office de voilerie et de salle de réunion. Bientôt, une guérite en dur est construite pour servir au jury qui donne le départ des courses.

Ce type de structure étant plutôt rare, la section voile de la VGA attire rapidement des amateurs qui viennent à Saint-Maur avec leur bateau. Le club dépasse les deux cents adhérents en 1968. Beaucoup ne sont là que pour la plaisance, pendant que d'autres s'orientent, avec succès, vers la compétition. Ainsi, Jean-Pierre Gaillard et son épouse s'illustrent en remportant le championnat d'Europe 1968 sur Ponant. Une école de voile est mise sur pied au sein de laquelle les minimes sont entraînés sur "Optimist" tandis que les juniors et seniors le sont sur "Caravelles" et "Vauriens". Celle-ci produit quelques bons compétiteurs : Nicolas Coquin est vice-champion de France junior à deux reprises en 1972 puis en 1973,

Gilles Chapelin est sélectionné aux Jeux olympiques en 1972. À cette date, le club se classe cinquième au championnat de France des Sociétés.



La berge aménagée pour la section Voile de la VGA, après travaux, en juin 1968  
(collection Jean-Marie Lemmel)

Cette évolution n'est pas du goût des propriétaires d'habitables (Cap Corse, Corsaire ou Fox Trot) qui recherchent avant tout une pratique orientée vers le loisir<sup>12</sup>. Ils font scission et s'exilent au bout du ponton, vers la passerelle de la Pie, où ils créent le Club de Voile Sport et Loisirs, le CVSL, que leurs anciens camarades rebaptiseront amicalement "La vaisselle"<sup>13</sup>. Cette séparation ne durera toutefois pas longtemps et l'association dissidente rejoindra la VGA dans les années 1980.

À cette date, l'école de voile a largement périclité. Elle ne compte plus que deux enfants lorsque Jean-François Bedu, futur président de la section, arrive au club en 1987 et y inscrit son jeune fils Aurélien<sup>14</sup>. Quelques individualités continuent à faire des performances, comme Claudine Tatibouet qui est 4e au championnat d'Europe et 5e au championnat du Monde de Laser féminin en 1986. Le nouveau président met plusieurs années avant de former un nouveau groupe et l'école de voile est relancée avec Christian Singeot dont les efforts vont s'avérer payants. En 1995, les jeunes Aurélien Bedu et Clément Guihot décrochent la huitième place du championnat de France au Cap d'Agde en classe "Equipe"<sup>15</sup> et terminent douzièmes aux championnats d'Europe l'année suivante sur le lac de Garde, en Italie. En 1997, Michel Jadoul, Stéphane Fresse et Laurent Lair comptent parmi les dix meilleurs Français. La paire Bedu – Guihot fait partie de l'équipe de France espoirs en "420" en 1998. La VGA est, à la fin du siècle, le premier club français de troisième division – bien qu'étant un club de rivière – et le plus important du département en accueillant, chaque année, entre cinq et six régates sélectives pour les championnats de France sur son plan d'eau. Le bassin de la Pie, qui est un simple bassin de rivière, a donc donné des champions qui ont rayonné au-delà de la boucle de la Marne et ont tenu la dragée haute à des clubs marins.

### **Le saviez-vous ?**

Isabelle Autissier a parrainé en 1994 la première Boucle de la Marne à la voile organisée par la section de la VGA. L'objectif du club était alors de rassembler 94 bateaux, dans le département 94, en 1994. Objectif raté de peu puisque seulement 92 embarcations prendront le départ. Empêchée, Isabelle Autissier délèguera ses parents, saint-mauriens, pour remettre les récompenses aux vainqueurs. Elle conservera un lien avec le club en donnant de temps à autre de ses nouvelles.

## **SKI NAUTIQUE**

Les années cinquante sont également celles du développement du ski nautique. Cette discipline, apparue en France vers 1920, semble apparaître sur la Marne le dimanche 18 août 1935 à l'occasion d'une démonstration donnée lors

du dernier jour des fêtes d'été de La Varenne, soit deux ans avant la présentation de ce sport au public parisien lors de l'Exposition internationale de 1937.

En 1954, le Dinghy-Motor Club de Paris ("Dinghy" est un terme qui désigne traditionnellement une petite embarcation et plus récemment un petit hors-bord) est installé sur le quai de Bonneuil<sup>16</sup>. Cette association a été créée avec le concours d'industriels exerçant dans le secteur des bateaux : la société Rocca, basée à Vitry-sur-Seine et dont les modèles vont connaître un certain succès, Aquastop qui fabrique des gilets de sauvetage à La Varenne et l'entreprise Nautilus qui construit des remorques de bateaux à Ormesson. La présidence est assurée par Madame Azan qui, bien que propriétaire de bateaux-mouches à Paris, réside à Saint-Maur.



Vedette promenade affichant la publicité des chantiers navals Rocca  
(probablement dans les années 1950)

Le club est orienté vers les compétitions de bateaux et ne compte, à la fin des années 1950, que quelques adeptes. Ce n'est que quelques années plus tard que le ski nautique loisir émerge véritablement. Le club est rebaptisé Ski nautique Club de Saint-Maur. Il est alors, avec celui de Saint-Cloud, l'un des seuls de la Région parisienne dans ce domaine. Le plan d'eau du club s'étale de la base nautique de la VGA, à la Pie, au pont de Bonneuil. Les membres utilisent alors leur propre bateau et ce sont les démonstrations publiques, qui se dérouleront pendant une dizaine d'années, qui apporteront au club les fonds nécessaires pour acquérir son premier bateau-école.

Les cours se déroulent chaque jour, parfois jusqu'à la tombée de la nuit, et attirent plus d'une centaine d'inscrits au début des années 1980, dont un futur champion en la personne de Nicolas Bourgeot. Adolescent, Patrice Martin, future gloire nationale, vient s'entraîner sur le plan d'eau saint-maurien lorsqu'il est de passage à Paris. Le club organise une compétition interclubs de la ligue Ile-de-France jusqu'au début des années 1990, et il existe toujours.

## LES BAIGNADES

Cette boucle tranquille dont nous avons parlé plus haut devait aussi permettre l'installation de nombreuses baignades. À Saint-Maur, les premières remontent au dernier tiers du XIXe siècle. Rappelons que la première école de natation parisienne voit le jour en juillet 1785 et que Paris compte six écoles de natation en 1836<sup>17</sup>.

Les premiers lieux de bains sont des installations de fortune : de simples bouts de rive assez praticables pour descendre à l'eau qui ne sont ni aménagés ni surveillés. Les bateaux-lavoirs, nombreux en Marne dans la seconde moitié du XIXe siècle, servent parfois de pontons. C'est le cas de celui du sieur Allaine qui est établi sur le bras des Saint-Pères, voisin de la Villa Schaken, depuis 1857 et dont les eaux sont déclarées périlleuses à cause de la présence d'herbiers.



L. M. 353. LA VARENNE ST-HILAIRE (Seine) — La Promenade des Anglais.  
Ecole de Natation 686, SADOUX Frères, 61 Avenue St-Louis et Promenade des  
L'Heure du Bain

École de natation Sadoux, sur la promenade des Anglais.  
L'apprentissage se fait à partir d'un simple ponton  
(Archives municipales de Saint-Maur-des-Fossés, 3 Fi 1587)

Les premières véritables baignades semblent être situées dans le quartier de La Pie. Une ordonnance préfectorale du 23 mai 1888 mentionne celle dite “Le Banc de sable”, située à environ neuf cents mètres du pont de Créteil, face à la rue Norbert (Vassal). Le texte réglementaire indique que les baignades en pleine eau sont soumises à l’expertise de mariniers. Il rappelle également qu’ “il est défendu de se baigner nu en rivière et de se tenir hors de l’eau sans être décemment couvert”. Même en tenue de bains, les nageurs n’ont en effet pas encore très bonne presse et le spectacle de “ces hommes en caleçon” n’est pas toujours du goût du public, certains restaurateurs refusant même de les servir<sup>18</sup>.

Dans un rapport soumis au conseil municipal en 1888, une autre baignade est mentionnée au pont de Créteil et décrite comme vétuste. S’agit-il de l’installation du quai du Port-au-Fouarre, que nous montrent les cartes postales du début du XXe siècle, constituée d’un ponton et d’un escalier de bois auxquels sont rattachés des rondins de bois flottants<sup>19</sup> ?

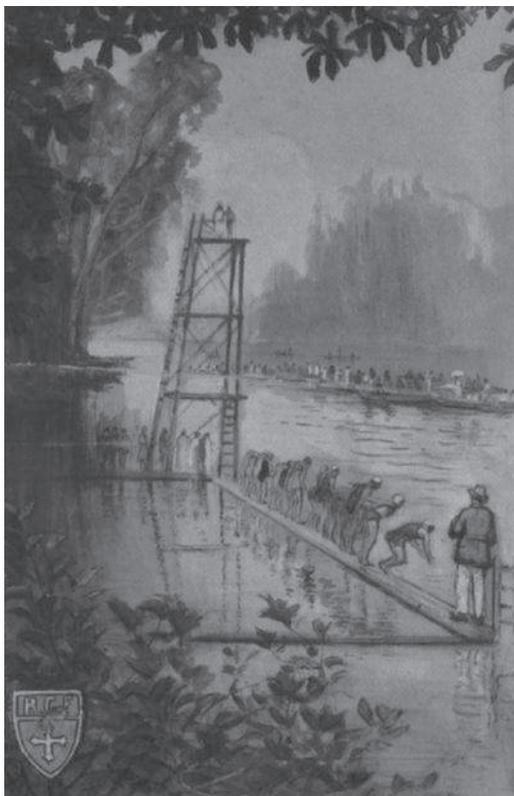
En 1894, Monsieur Sadoux, propriétaire d’un ponton sur le quai de La Varenne, propose à la municipalité l’enseignement de la natation aux enfants des écoles de La Varenne<sup>20</sup>. Cette dernière refuse par crainte d’avoir à endosser la responsabilité d’éventuels accidents. Elle repousse une proposition identique en 1908, émanant cette fois de Monsieur Grandin, qui offre pourtant gratuitement les services de son maître-nageur au pont de Créteil.



Une carte postale représentant la baignade de la Villa Schaken  
(mal orthographiée).

La natation devient véritablement une priorité de l'Entre-deux-guerres. Dès 1920, la section natation de la toute jeune VGA – fondée en 1919 – démarre à la baignade du quai Schaken, sous la direction de Marcel Guérin, un ancien champion de France de plongeon<sup>21</sup>. On y enseigne les différentes nages, le plongeon, le sauvetage et l'on y joue au water-polo. La plage Schaken, composée d'un grand et d'un petit bains, possèdera jusqu'à une centaine de cabines. Elle accueille des compétitions de renom comme le Challenge des Roches auquel prennent part, le 19 juin 1932, six des meilleurs clubs de la région dont la Société des Nageurs de la Seine et le Neptune Club de France.

L'école de natation du Parc, gérée par l'Union des Sociétés d'Éducation physique et de Préparation au Service militaire, fonctionne quant à elle, à partir de 1923 et connaît un succès certain. En 1933, un article de L'Union Régionale note que l'"on se baigne à la baignade du Stade [et qu'] il y a foule dans ce coin charmant, bien ombragé, muni de belles cabines et même de w-c".



“RCF, Baignade Le Parc”, affiche a tempera de Pierre-Antoine Cluzeau, 1933, conservée au Musée de Saint-Maur, Villa Médicis (Archives municipales de Saint-Maur-des-Fossés, 3 Fi 11)

Les Saint-Mauriens possèdent, on l'a dit, un cadre charmant favorisant la baignade et l'habitude qu'ils ont de "piquer une tête" en Marne aux beaux jours est telle qu'elle doit même être freiné – en raison des accidents potentiels et réels – par une interdiction préfectorale qui interdit, en 1923, la baignade en Marne en dehors des équipements régulièrement autorisés.

La baignade Sadoux et Lépine est attestée, le long du quai de La Varenne, en mai 1933<sup>22</sup>. Dominé par le restaurant Grosnier et sa terrasse, cet ensemble de 40 mètres de long est composé d'un petit et d'un grand bain, munis d'un tremplin pour le plongeon et assortis d'une vingtaine de cabines en dur.



La "Plage de La Varenne", au pont de Chennevières  
(collection du Vieux Saint-Maur)

En 1934, est signée une convention entre la municipalité et un nouveau club, la Pagaie de la Marne. Celui-ci crée un bassin de natation long de 42 mètres, équipé d'un ponton flottant. Son inauguration, le 29 juillet, donne lieu à une pantomime nautique sur le thème de la colonisation, à des joutes et à des courses dont l'une réservée aux dames.

L'Union Régionale mentionne l'existence d'une baignade privée sur les berges de l'Île d'Amour et une autre le long du quai de La Varenne à hauteur du restaurant "Le Matelot". Le Club des Glycines ouvre, en 1935, un bassin de neuf mètres par trois, sur le quai du Petit Parc, face à l'avenue du même nom.

10 baignades relevées par le Guide Mémento 1947 de Saint-Maur<sup>23</sup>

Localisation Gestionnaire Quai du Parc (face au 26) Ville de Saint-Maur /

VGA Quai du Petit Parc (face à l'avenue des Peupliers) Pagaie de la Marne Quai de la Pie (face au 59) SNTM Quai Schaken (face au 13) M. Guérin Quai de La Varenne (face au 125) Cercle des Sports de la Marne Quai de La Varenne (face à l'avenue de Verdun) M. Deslavières Quai de La Varenne (face à la rue Hoche) Mme Veuve Sadoux Quai de La Varenne (face au 3) MM. Lépine et Sadoux Promenades des Anglais (face à la rue Saint-Louis) M. Georges Sadoux Quai de Bonneuil (face au 29) Amicale sportive ouvrière puis VGA

Après-guerre, le succès des baignades continue. L'agrandissement de la baignade du quai du Parc, désormais municipale après la reprise du stade olympique et de ses installations en régie en 1945, est programmé. En 1958, on trouve la trace d'un projet de construction concernant un bassin le long du quai de Bonneuil, face à l'avenue du Bois des Moines. Un bassin flottant est acquis par la commune à cet effet en avril 1957.



Baignade du Parc, juillet 1955  
(Archives municipales de Saint-Maur-des-Fossés, 2 Fi Spo 165)

Mais la qualité des eaux se dégrade. Des fermetures ponctuelles, pas encore définitives, interviennent. L'eau de la baignade municipale, au Quai du Parc, est pourtant encore qualifiée de claire, sans odeur et limpide dans le rapport d'une visite effectuée le 28 juin 1945<sup>24</sup>. La section VGA qui la gère compte, en 1958, trois cents nageurs. La ville souhaite pourtant se désengager. Un rapport de la commission des sports, daté du 23 avril 1949, montre que la gestion des baignades n'est pas rentable. Ainsi, le déficit annule quasiment les bénéfices retirés

de la gestion de la baignade municipale. La mairie se propose de verser une subvention de fonctionnement qui “permettrait de dégager la municipalité de toute charge et responsabilité, ainsi que d’entretien courant, concernant les baignades”. Les difficultés que rencontre la VGA avec d’autres équipements confirment cette analyse. Elle a du mal à entretenir sa baignade située au 29 quai de Bonneuil, face au café “Ohé, Ohé”, dont la cour accueille les cabines délabrées dans lesquelles les nageurs vont se rhabiller après avoir traversé le quai. L’état général de l’installation et les frais très lourds de fonctionnement poussent le club à abandonner son exploitation en 1955.

Cette même année, le Service de la Navigation préconise de s’orienter vers des bassins d’eau filtrée. La pollution de la rivière détermine finalement le préfet du Val-de-Marne à prendre un arrêté d’interdiction de baignade en Marne le 31 juillet 1970. Celui-ci est toujours en vigueur.

## **LE “TOUR DE MARNE” A LA NAGE**

Saint-Maur accueille, à partir de 1964, une épreuve pour le moins originale : un championnat de nage de grand fond avec palmes, les “Boucles de la Marne”. La course s’étend sur une dizaine de kilomètres, du barrage de Joinville au pont de Créteil, mais la longueur est adaptée en fonction de l’âge des concurrents, les plus jeunes stoppant en amont. Pionnière, elle est l’une des plus anciennes du genre, et l’épreuve ne compte à sa création qu’une dizaine de concurrents. Elle devient cependant assez vite une étape du circuit international au même titre que les courses de Rotterdam, Copenhague ou Helsinki, et est de ce fait chapeauté par la Fédération française de Sport subaquatique.

Les “Boucles de la Marne” comptent régulièrement pour la Coupe d’Europe des Nations de nage avec palmes. La septième édition attire, le 8 novembre 1970, quatre-vingt athlètes de quinze nationalités différentes et dont une dizaine abandonne dans une eau à 10°C. Avant que les Russes ne se retirent, les Français n’avaient atteint au mieux que la septième place. En 1972, année de cette désertion, c’est Jean-Michel Oyhenart qui prend le dessus<sup>25</sup>. Deux ans plus tard, quarante femmes sont en compétition, sur un total de 150 concurrents. Dès 1979, la suprématie d’Oyhenart est contestée par le Napolitain Paolo Vandini, qui inscrit à sept reprises les “Boucles” à son palmarès jusqu’en 1987. L’épreuve attire encore pour sa trente et unième édition, en 1994, une centaine de messieurs et la moitié de nageuses. Elle s’est arrêtée depuis.

## **UN NOUVEAU CLUB D’AVIRON A LA FIN DU XX<sup>E</sup> SIECLE**

Le milieu des années 1990 voit une nouvelle section d’aviron élire domicile dans la boucle de la Marne, le Schelcher Aviron Club de Saint-Maur. L’histoire du club tient dans son nom puisque Xavier Schelcher était le premier

président de ce qui était la section nautique de l'Association sportive de la Bourse lors de sa création en 1927. Ce club n'est donc, à l'origine, nullement saint-maurien mais parisien. Ses membres sont, pour la plupart, des membres du personnel du Palais Brogniart. L'association pratique l'aviron à Courbevoie où elle est accueillie par la Société nautique de la Basse-Seine. Elle fréquente toutefois déjà notre région puisqu'elle est l'organisatrice, depuis 1933, de la "Tête de Rivière", une compétition qui a fait date dans l'histoire de l'aviron et qui a rassemblé plus de mille rameurs sur cent cinquante bateaux du pont de Bry au pont de Joinville, à partir des années 1950 et jusqu'en 1973<sup>26</sup>.

À la fin des années 1980, le secteur boursier se réorganise, le Palais Brogniart ferme et la Chambre syndicale des agents de change est dissoute. Le club, longtemps installé à Nogent, cherche un nouvel espace pour continuer ses activités. Il le trouve, à Saint-Maur. Le Schelcher est d'abord logé au Beach. Il stocke ses bateaux sous la culée du pont de Chennevières mais aussi dans le bassin vide de la piscine désaffectée, en attente d'une requalification du quartier.

Il est ensuite réinstallé sur un terrain municipal au 35 quai de Bonneuil, la Ville lui prêtant une tente de 500 m<sup>2</sup> et un ponton. L'installation est précaire. La tente est sujette aux fuites qu'il faut colmater pour protéger les embarcations. Il n'y a ni vestiaires ni de salle de réunion. La tempête de 1999 l'épargne mais persuade les dirigeants de construire en dur. L'année suivante, ils obtiennent de la mairie un bail à construction de dix-huit ans qui permet au club d'édifier un hangar métallique de 600 m<sup>2</sup> capable d'accueillir les quatre-vingts bateaux qu'il possède<sup>27</sup>. Le club compte quelque cent soixante membres dont les trois quarts s'adonnent à une pratique loisir, le quart restant se préparant à la compétition<sup>28</sup>. Non sans succès puisque, en 1997, Julien Denoyette et Lionel Lhuillier intègrent l'équipe de France et terminent neuvièmes des championnats du monde junior double-scull hommes, à Hazewinkel en Belgique.

Tous les types d'embarcations sont présents sous le hangar du quai de Bonneuil, du skiff au huit de couple. Le club poursuit une activité patrimoine en restaurant des yoles. En octobre 1996, l'un de ses membres, Gilbert Pedron, remporte ainsi le troisième prix d'un "concours de restauration et de navigation des embarcations anciennes ou traditionnelles en bois, à l'aviron", dont le jury est présidé par le navigateur Gérard d'Aboville. Le bateau qu'il y présente est un canoë barré construit à Joinville-le-Pont en 1910, le "Père Lafrite", sur lequel il a travaillé près de deux ans<sup>29</sup>.

## LE RETOUR DE LA YOLE

Car il existe également une dimension patrimoniale à la plaisance en Marne. Nous rappelions, au début de cet article, que les courses de yoles en Marne ont constitué l'une des premières manifestations en Marne dans les années 1840.

Cent soixante ans après, la yole est de nouveau à l'honneur dans le cadre d'un projet initié par la revue *Le Chasse Marée*, le "Défi jeunes marins 2000"<sup>30</sup>.

Il s'agit d'un concours lancé au niveau national, qui vise à initier des jeunes de la France entière aux savoir-faire marins. Le projet s'adresse aux structures d'insertion, aux mouvements de jeunesse ou encore aux lycées. Les établissements intéressés mettent sur pied une équipe afin de construire une yole de Ness selon un cahier des charges précis.

À Saint-Maur, le lycée professionnel François Mansart se met sur les rangs<sup>31</sup>. Encadrés par leur professeur et René de Cayeux, un ancien capitaine au long cours résidant sur la commune, de jeunes étudiants en première année de BEP menuiserie se lancent dans l'aventure. Ils assemblent patiemment les différentes pièces de leur embarcation dans un atelier du lycée, entre le début de l'année 1998 et le printemps 1999.



Construction de la yole dans les ateliers du Lycée François Mansart.

Dans l'embarcation, René de Cayeux (collection René de Cayeux)

L'embarcation est mise à l'eau le 8 avril. Elle est officiellement baptisée le 30 mai suivant, à l'occasion d'un "Dimanche Vert"<sup>32</sup>, sur la promenade des Anglais, face à l'île du Héron cendré dont elle adopte le nom. Régulièrement immatriculée, la yole peut dès lors prendre le large et préparer les fêtes de Douarnenez 2000, grand rassemblement qui est l'aboutissement du défi. Le Schelcher Aviron Club et la VGA apportent leur concours en proposant à l'équipage des stages d'entraînement en Marne. À Pâques 2000, celui-ci perfectionne

sa technique à l'École nationale de Quiberon et teste pour la première fois le bateau en mer<sup>33</sup>. Enfin arrive le mois de juillet et les régates en baie de Douarnenez. Le Héron cendré est le seul bateau originaire d'Ile-de-France. Il se classe troisième parmi la trentaine de yoles de sa catégorie.



Mise à l'eau, sur la base nautique du quai de la Pie, le 8 avril 1999  
(collection René de Cayeux)

**CYRILLE CLAVEL**  
**LE VIEUX SAINT-MAUR**

## **BIBLIOGRAPHIE**

Cyrille CLAVEL, Saint-Maur, cité des sports, regards sur trois siècles de sports saint-mauriens, éd. Le Vieux Saint-Maur, Saint-Maur, 2014, 336 pages  
([www.levieuxsaintmaur.fr](http://www.levieuxsaintmaur.fr))

## **NOTES**

- 1) Histoire de Saint-Maur-des-Fossés, Librairie Legrain, 1927, p.230.
- 2) Il gérera par la suite une baignade.
- 3) Emile Galtier, Le Tour de Marne historique et pratique, Saint-Maur-des-Fossés, Editions de L'Union Régionale, 1919, p. 13 (collection "Le Vieux Saint-Maur").

- 4) Emile Galtier, op. cit., p. 13.
- 5) Emile Galtier, op. cit., p. 21.
- 6) Le siège social du club est, à ses débuts, domicilié à Paris. Le chalet de La Pie, situé au 59 quai de la Pie, est un ancien dancing dont il est en effet possible que le volume ait pu servir pour accueillir les embarcations du club. Jacques Courteaux, habitant le quartier depuis plus de quarante ans, se souvient de locaux administratifs sur le côté droit du bâtiment.
- 7) Il s'agit de Lacelle, Maugey, Ancel et Mercier.
- 8) Le sous-sol de ces derniers locaux accueille des vestiaires et une salle de musculation.
- 9) Conseil municipal, 2 mars 1965.
- 10) Le Club de Voile de la Basse-Marne organise chaque hiver, depuis 1948, la régata des "Pieds gelés" qui est une épreuve de sélection au niveau régional et à laquelle la VGA prendra régulièrement part.
- 11) Cette grue sera, par la suite, remplacée par celle que l'on voit encore aujourd'hui.
- 12) A partir du milieu des années 1970, les bateaux passent la saison d'hiver, de décembre à mars, dans un enclos aux abords du Beach.
- 13) Souvenir de Jacques Courteaux. La section VGA se trouve un nouveau responsable en la personne de Marcel Zaccagnini, dont une régata portera plus tard le nom. Elle partage également la berge, un temps, avec une section de l'entreprise L'Air Liquide.
- 14) Jean-François Bedu sera plus tard président de la VGA omnisports.
- 15) Le club compte, en 1992, 11 bateaux de type "Optimist", quatre de type "Équipe" et cinq de type "Europe".
- 16) Le club organise des courses de hors-bords lors du cinquantenaire du Comité des Intérêts généraux de La Varenne qui se déroule les 9 et 10 juin 1956. Cette épreuve officielle du calendrier de la Fédération française motonautique est honorée de la présence de plusieurs champions de France et d'un recordman du monde de la spécialité.
- 17) Georges Vigarello, *Le Propre et le sale*, op. cit., p. 138.
- 18) Dans Jean Roblin, *Autrefois...le Val-de-Marne, 1870-1920*, ouv. cit., p. 103.
- 19) Ce type d'installations sommaires semble être courant à l'époque. Edouard Bled rapporte, dans *J'avais un an en 1900*, que l'on trouvait souvent face aux guinguettes "une baignade limitée par des planches maintenues à la rive par des chaînes" (p. 202).
- 20) Ce "grand ponton" est décrit par Emile Galtier, dans son *Tour de Marne historique et pratique*, comme "la baignade et l'école de natation de La Varenne".
- 21) Le lieu est présenté comme la "baignade des familles" et le siège estival de la VGA.
- 22) Actuel quai Winston Churchill.
- 23) Archives de Saint-Maur-des-Fossés, cote 4B5. Cette liste ne tient pas compte

de la baignade créée par la Compagnie Industrielle du Bois le long de l'île du Moulin Bateau, propriété communale se trouvant dans les eaux territoriales de Bonneuil. Les baignades connaissent, en 1946, une interdiction temporaire de fonctionner, prononcée par le Préfet de Police et certainement déjà due à l'état des eaux.

- 24) Archives de Saint-Maur-des-Fossés, 4M13, Piscines – Projets de construction 1934-1957.
- 25) Le premier club de Jean-Michel Oyenhart est celui des Océanistes, coorganisateur des Boucles de la Marne.
- 26) Elle a aussi envoyé, en 1936, l'un de ses rameurs les plus titrés, Henri Banos, aux Jeux Olympiques de Berlin. Henri Banos a été plusieurs fois champion de France, a fait partie de l'équipe nationale et a été sélectionné pour les championnats d'Europe d'Amsterdam en 1937.
- 27) Le principe est le suivant : l'association édifie le bâtiment sur un terrain qui est communal, moyennant un loyer symbolique. En fin de bail, le local revient à la collectivité.
- 28) Le club fut l'un des pionniers de l'aviron loisir dans les années 1980.
- 29) Villages des Bords de Marne, n°863, 11 décembre 1996.
- 30) Association basée à Douarnenez.
- 31) Le modèle retenu à Saint-Maur est la yole "1796", appartenant jadis à la frégate Résolue et conservée à Dublin, en Irlande.
- 32) Les "dimanches verts" sont des journées pendant lesquelles les bords de Marne sont transformés en voie piétonne. L'expérience a été tentée à partir de mars 1983. Ils sont pour les clubs une occasion de promouvoir leur discipline. Ainsi le dimanche 30 mai 1999, y voit-on le Schelcher Aviron Club organiser une régate, la VGA un baptême de voile et la SNTM une démonstration de kayak-polo.
- 33) "Lettres aux anciens", Association des Anciens du lycée Marcelin Berthelot, n°37, décembre 2002, p. 17. Entre deux sorties, le Héron Cendré revient à Saint-Maur et permet, du mois de février à l'été, à des jeunes âgés de 13 à 25 ans de se familiariser avec les techniques de la voile.

## **CHOISY-LE-ROI ET ROUGET DE LISLE : CÉLÉBRATIONS D'UN MYTHE**

La biographie de Rouget de Lisle nous décrit une vie politiquement, artistiquement et humainement chaotique. Pourtant, on ne compte plus les espaces publics, les écoles, des musées, les timbres-poste qui lui rendent hommage. Ne passons pas sous silence les commerces, boissons, manèges sans oublier les innombrables parodies, contrefaçons et autres propositions de textes moins guerriers. Pourtant tout cela n'empêche pas le constat d'une ignorance certaine non de l'hymne lui-même mais de son auteur, des circonstances de sa création et de son universalité. Nous ne voulons retenir que les célébrations de l'auteur de ce chant dont on peut dire qu'il a une dimension universaliste avec, hélas, des appropriations plutôt contestables si ce n'est nauséabondes. C'est le sens de cette entrée dans le mythe et que vous voudrez bien nous pardonner.

Rouget de Lisle a fait l'objet des tout premiers cahiers des 30 actuellement édités par notre Association. Revenons brièvement sur sa biographie. Il est né le 10 mai 1760 à Lons-le-Saunier. Officier du Génie, il combattra à Valmy. En garnison à Strasbourg, il composa dans la nuit du 25 au 26 avril 1792 son "Chant de guerre pour l'armée du Rhin".

Les années qui précèdent son arrivée à Choisy sont plutôt compliquées en particulier dans ses relations avec les différents pouvoirs de l'époque, Napoléon compris. En 1826, à 66 ans, en difficultés financières (il a été incarcéré pour dettes), il est hébergé à Choisy-le-Roi par un de ses compagnons d'arme, le général Blein. Cette résidence durera 2 ans. Suite à des difficultés familiales, le général confiera Rouget de Lisle à la famille Voïart sise rue des Vertus. C'est dans cette maison que, 6 ans après, le 26 juin 1836, il s'éteint.

Le Journal des débats annonce la nouvelle dans un petit coin de la page 3 : "Nécrologie : L'auteur de La Marseillaise, monsieur Rouget de Lisle, est mort à Choisy le Roi dans la nuit du 26 au 27 ; ses obsèques ont eu lieu aujourd'hui à Choisy le Roi. Monsieur Rouget de Lisle était né en 1760. Il est mort pauvre, entouré de quelques amis dévoués, n'ayant vécu que d'une pension de 1 500 F [en fait 3 000 F] que le roi lui avait accordé après la Révolution de juillet (21 juin 1836)".

Ses obsèques dans l'ancien cimetière de Choisy, actuelle rue Emile Zola, furent simples et dignes. Le cercueil était entouré du général Blein, de Boivin, maire de Choisy, De Ker, ancien administrateur des armées, et de Bra, sculpteur qui avait moulé son visage quelques heures avant sa mort. Pendant le service

funèbre, des ouvriers de la région distribuèrent des bouquets d'immortelles. Sur le drap mortuaire qui recouvrait le cercueil on voyait, entourées de branches de laurier, l'épée de l'ancien capitaine du Génie et la croix de la Légion d'Honneur que lui avait fait obtenir en 1830 le général Blein. Celui-ci prit la parole pour l'éloge funèbre : "Il aime la France et la Liberté mais il détestait la licence et la démagogie... Il vivra éternellement dans le souvenir des amis de la Liberté et de la gloire de la France". Mme Amable Tastu, fille Voïart, fit l'apologie du poète en rappelant que cet homme avait donné à la France l'un des plus beaux hymnes du monde :

*"Elle nous a quitté cette âme noble et tendre  
D'où jaillissait un jour de si nobles accents.  
Accents connus de tous, que tous savaient comprendre  
Et qui portait aux Rois mille échos menaçants.  
Quand par un jour d'été, notre France endormie  
S'éveilla tout à coup fière et libre, ses fils  
Lui rendirent ces chants de leur père appris,  
À leur voix s'unissait plus d'une voix amie.  
De ces temps orageux conjurant les périls,  
Où sont-elles ces voix ? Ces amis où sont-ils ?  
Ils laissent, oublieux, tes dépouilles mortelles  
Cheminer au tombeau dans un humble appareil.  
Des acteurs de juillet, deux seuls te sont fidèles :  
Le Peuple et le soleil".*

La Garde nationale tira les dernières salves sur la tombe. Tout à coup, une vibrante Marseillaise s'éleva, chantée par les ouvriers de Choisy qui entouraient la fosse. Une délégation s'approchant, jeta sur le cercueil une brassée d'immortelles. Après le cinquième couplet, il se fit un silence puis les femmes seules chantèrent la cinquième strophe qui monta dans le ciel de Choisy, comme un chant d'espérance :

*"Amour sacré de la patrie  
Conduis, soutiens nos bras vengeurs  
Liberté, liberté chérie  
Combats avec tes défenseurs..."*

Puis tous, avec un ensemble saisissant mirent un genou à terre devant la fosse béante, faisant courir un frisson sur la foule venue rendre hommage à l'immortel auteur de notre hymne national. Ils se rendirent ensuite devant la demeure du général Blein pour y reprendre le chant sous ses fenêtres.

“Cette belle et généreuse âme a pris son vol vers un séjour plus digne d’elle...” a écrit Elise Voïart.

Le général Blein décida que la sépulture du cimetière de Choisy n’était pas digne de Rouget de Lisle. En 1844, il fit ériger un monument dans un enclos qui lui appartenait sur la commune de Thiais. La stèle, bénie le 27 juin jour anniversaire de la mort de son ami, comportait un médaillon en marbre représentant Rouget de Lisle, copie d’un original de 60 cm que David d’Angers avait taillé et mis en loterie afin d’aider financièrement l’auteur de La Marseillaise dans le besoin. Le jour anniversaire de sa naissance, une cérémonie fut organisée avec les autorités locales, David d’Angers, monsieur De Mancy de Lons-le-Saunier, Dupuis chef de bataillon de la Garde nationale de la banlieue. Le célèbre chansonnier Béranger, ami de longue date de Rouget de Lisle, empêché par une mauvaise santé, avait envoyé une lettre d’excuse. Le général Blein reprit les vers qu’il avait prononcés lors de la bénédiction de la pierre :

*“Tant que dans notre belle France  
Vivra la sainte Liberté  
Ton chant, Rouget de Lisle, à la postérité  
Comme à nous précieux, sans cesse répété,  
Attestera notre constance  
Comme il anime la vaillance  
Des soutiens de l’Egalité !  
Son nom, par eux inscrits, au Temple de la gloire  
Sera parmi les leurs, avec honneur cité !  
Ah ! Puisse, accompagnant ce nom dans notre histoire,  
Celui de mon ami briller à son côté !”*

A sa suite monsieur de Mancy déclamera, avec chaleur, un long poème qui sera vivement applaudi :

(extrait)

*“Et moi aussi, dans la funèbre enceinte  
Te payer mon tribut, ombre chère, ombre sainte !  
Sur cette pierre encore humide de nos pleurs,  
Je viens des morts lointains t’apporter quelques fleurs  
Des fleurs de ce Jura si plein de ta mémoire...”*

A la fin de la cérémonie, la musique du bataillon de la Garde nationale interpréta la Marseillaise, le général Blein chantera le premier et le dernier couplet. Un banquet cordial sera offert par le chef de bataillon. Des toasts sont portés en l’honneur de Rouget de Lisle, de Béranger, de David d’Angers et du général

Blein avec du vin blanc mousseux du cru de Montaignu (localité où Rouget de Lisle vécut dans le Jura) offert par son propriétaire, monsieur Piat.

Ce transfert à Thiais n'aura pas lieu. Le général Blein décède le 2 juillet 1845 à Paris. Il est inhumé dans le monument prévu pour Rouget de Lisle. Le médaillon sera récupéré par la famille du général.

Le corps de Rouget de Lisle sera transféré dans le nouveau cimetière communal, rue Demanieux. Voici le procès-verbal de la cérémonie : “Ce jour 8 novembre 1861 ont été transportés, de l'ancien cimetière de Choisy le Roi dans le nouveau, les restes mortels de C.J. Rouget de Lisle, ancien capitaine du Génie, par les soins de de C. Perrotin, éditeur et mandataire universel de Béranger, poète national de France et, en son nom en présence de MM. Gindre de Mancy, L. Normand et C. Perrotin”. M. Perrotin fit graver sur la tombe l'épithaphe suivante :

*“Ici repose Claude Joseph Rouget de Lisle  
Né à Lons-le-Saunier en 1760 mort à Choisy-le-Roi 1836  
Quand la Révolution Française  
En 1792  
Eut à combattre les Rois  
Il lui donna pour vaincre  
Le chant de La Marseillaise”*

En 1902, la Municipalité fait ériger le monument actuel en granit sur lequel figure une copie du médaillon de David d'Angers en bronze et la gravure le refrain de La Marseillaise. Les anciens monuments sont toujours visibles près de l'entrée du cimetière.

En mars 1880, peu de temps après le choix de La Marseillaise comme hymne national (17 février 1879), un comité se crée afin d'ériger une statue de Rouget de Lisle à Choisy-le-Roi. Le comité se donne comme président le député de la circonscription Benjamin Raspail et rédige un communiqué visant à encourager les souscriptions. La ville de Choisy vote 2 000 francs, et le conseil municipal de Paris accorde 1 000 francs. Le bronze est fourni généreusement par le ministre de la Guerre. La statue, œuvre de Léopold Steiner, est inaugurée lors d'une cérémonie solennelle réunissant notamment le Président du Conseil Freycinet et un grand nombre de personnalités politiques. Les cérémonies sont suivies d'un grand feu d'artifice.

En 1881 et suite à de nombreuses sollicitations, le Conseil municipal dans sa séance du 13 mai “considérant que l'auteur de La Marseillaise est mort à Choisy-

le-Roi le 27 juin 1836 dans une maison située au 4 rue des Vertus et considérant qu'une Nation s'honore en rendant hommage aux grands citoyens qui l'ont servie, délibère : à partir du 14 juillet prochain la rue actuellement dénommée rue des Vertus portera le nom de Rouget de Lisle". Le 21 juillet est inaugurée une plaque commémorative avec le texte suivant :

L'AUTEUR DE LA MARSEILLAISE

Claude Joseph ROUGET DE LISLE

NE A LONS-LE-SAUNIER LE 10 MAI 1760

EST MORT DANS CETTE MAISON

LE 27 JUIN 1836

En 1915, la guerre de mouvement, déclarée l'année précédente, s'est transformée en une guerre de position dans laquelle les armées se font face dans les tranchées. Le moral des français est en berne. Le Gouvernement, sur proposition du Conseil de Paris, décide, afin de remonter "le moral des troupes", de transférer les restes de Rouget de Lisle au Panthéon. La date prévue est le 14 juillet 1915. On souhaite que l'héroïsme des soldats de l'an II, que leur résistance ancienne à l'ennemi soutenue par l'hymne glorieux se projette, identique, dans l'union et la force des régiments contemporains et de la population. Rondu, le maire de Choisy-le-Roi, fait apposer une affiche où il déclare : "C'est avec regret que nous voyons partir l'immortel auteur de La Marseillaise dont nous étions si fiers, mais, en raison de l'honneur suprême qui lui est rendu, notre devoir nous commande de nous incliner devant la volonté nationale". Mais l'impossibilité de réunir dans un si court délai les deux chambres qui doivent en décider oblige le gouvernement à renoncer au Panthéon au profit des Invalides.

Le 13 juillet, le sarcophage de pierre, scellé de fer est extrait de son tombeau et exposé dans l'après-midi dans la mairie où les habitants viennent rendre hommage à leur illustre et cher citoyen. La nuit durant, le catafalque est veillé par une garde d'honneur composée du 24<sup>e</sup> de ligne et des sapeurs-pompiers de la ville. Le lendemain, tôt le matin, le cercueil rehaussé d'une couronne de bronze offerte par la municipalité de Choisy-le-Roi prend la direction de Paris. Une foule immense s'est massée le long du parcours. Le cortège officiel partira de l'Arc de Triomphe où sont massés les officiels. Une escouade du Génie placera le cercueil sur un affût de canon des guerres de la Première République attelé à six chevaux. Le cortège s'élance aux accents de la Marseillaise et descend les Champs Elysées pour rejoindre l'esplanade des Invalides où la foule émue est impressionnante. Le Président de la République Raymond Poincaré prononcera l'hommage de la République. Il exprime "l'extrême actualité de l'hymne national en ces heures tragiques que la force morale et la persévérance du Peuple doit faire oublier... La Marseillaise est, à la fois, le témoignage du génie populaire et

l'affirmation volontaire de l'unité française... Qu'importe qu'après cela, que Rouget de Lisle ait achevé dans l'ombre une existence médiocre... Qu'importe qu'il ait entendu la calomnie lui contester la paternité de son chef d'œuvre et que des organistes allemands élevés à l'école du mensonge, aient cyniquement prétendu le dépouiller de sa gloire ! Son chant immortel, adopté par tout un peuple, couvre désormais, de ses sonorités puissantes, les murmures de l'envie et les clameurs de la Haine...". La foule entonna la Marseillaise et le cercueil resta quelques heures à la vue du public avant d'être descendu sous l'autel de la chapelle Saint-Louis dans le "caveau des gouverneurs" où reposent maréchaux et généraux.

1936 connaît, à la fois, les mouvements des ligues fascistes qui s'accaparent la Marseillaise et la victoire du Front populaire qui privilégie, en particulier dans sa composante la plus à gauche, l'Internationale. Dans ce contexte, Choisy-le-Roi connaît un événement qui, en la matière, va faire date. Cette année-là, est célébré dans notre ville le 100e anniversaire de la mort de Rouget de Lisle. Maurice Thorez, secrétaire général du Parti communiste français est le député de la circonscription, mais la municipalité n'est pas dirigée par un maire communiste. Rouget de Lisle et la Marseillaise sont célébrés en même temps mais dans des commémorations festives séparées. Maurice Thorez souhaite favoriser l'implantation de son Parti dans une commune cernée par des municipalités dites de la "banlieue rouge" mais aussi de se réapproprier la Marseillaise comme un chant révolutionnaire, ce qui constitue le fond de son discours réconciliant La Marseillaise et L'Internationale.

"... La Marseillaise a exprimé et exprimera, comme l'Internationale, enthousiasme révolutionnaire, fraternité des peuples, ce sont là des sentiments qui animent toujours les masses dans une société fondée sur l'exploitation et l'oppression du plus grand nombre par une minorité parasite. La Marseillaise, c'est l'appel éclatant à la lutte contre l'oppression...".

Deux fêtes parallèles sont donc organisées le 28 juin, conçues dans des esprits totalement opposés dans deux quartiers différents séparés par la Seine. La fête initiée par le Parti Communiste se tient dans le quartier des Gondoles, le quartier "rouge" de la ville. Un festival de musique, événement culturel et politique de masse, rassemble 1 200 instrumentistes et choristes regroupés par la fédération musicale populaire, des sociétés musicales ouvrières venues de toute la France, et célèbre la Marseillaise, hymne révolutionnaire. Elle reste la seule retenue par la mémoire historique. Pierre Cot ministre de l'Air du gouvernement de Front Populaire prononce un discours devant la statue de Rouget de Lisle. Avait-il opté pour une position de neutralité entre les deux fêtes, la statue était-elle en terrain neutre ? C'est au centre-ville et dans le parc de la mairie que se

déroule, à l'initiative de la municipalité, une fête populaire enfantine et un grand gala artistique avec le concours d'artistes payés célébrant la Marseillaise, chant de guerre patriotique.

En 1942, sur ordre des autorités allemandes la statue est descendue de son socle afin d'être fondue. Contre, semble-t-il, son poids en cuivre, et sur demande du maire poussé par la population, elle retrouve sa place.

Le 14 juillet 1944, sur le marché de Vitry, des tracts sont lancés appelant la population à clamer son ardeur patriotique, sa haine de l'ennemi et sa volonté de libération. Dans l'après-midi un cortège se forme et se dirige vers la statue de Rouget de Lisle. A hauteur du cimetière de Choisy, une patrouille allemande intervient. Elle tire sur la foule causant plusieurs blessés et s'empare de plusieurs manifestants dont des cheminots du dépôt de Vitry. C'est pour obtenir leur libération que les cheminots se mettent en grève le lendemain, grève qui s'étend rapidement pour se transformer en grève insurrectionnelle, prélude à la libération de Paris.

La statue connaît ensuite une sorte de tourisme local. En 1951, la pose d'un autopont au carrefour oblige à son déplacement à l'arrière de l'église. En 1973 l'élargissement de l'avenue Jean Jaurès l'a fait migrer dans le parc de la mairie. En 1986, c'est dans le parc qu'est célébré le 150e anniversaire de la mort de Rouget de Lisle comme thème des fêtes de septembre, en présence de la musique de la Garde républicaine à cheval. Une excellente exposition est présentée dans la bibliothèque Aragon. Citons la conclusion du discours du maire Louis Luc : "Chant patriotique, chant révolutionnaire, chant d'espoir la Marseillaise c'est l'amour passionné pour la Liberté... La Liberté, c'est la Liberté d'apprendre et de se cultiver, de se loger, de disposer de loisirs. Quoiqu'il en soit, la Marseillaise a exprimé et exprime la grande cause de l'émancipation humaine. C'est ce qui explique son rayonnement dans le monde. On l'a entendue et elle retentit encore partout où des chaînes sont à briser. Certes, on peut toujours épiloguer, disserter sur certaines strophes de la Marseillaise, surtout si on fait table rase du contexte dans lequel elles furent écrites. Il n'en reste pas moins que la Marseillaise reste et restera longtemps le symbole de la Patrie et de la République ...".

En 1992, l'autopont si disgracieux disparaît et le carrefour retrouve son intégrité. Le 26 janvier, la population raccompagne la statue à sa place d'origine. Le socle a déjà été installé. La statue, suspendue à une grue, suivie par une foule importante, est acheminée vers la place qu'elle n'aurait jamais dû quitter. L'écu à la Culture, sur une nacelle tremblotante est hissé à hauteur du socle afin d'y déposer le médaillon d'origine qui porte le nom des souscripteurs auquel est ajoutée la médaille de la Ville gravée de la date de l'événement. Dans son inter-

vention le maire Louis Luc conclue : “Le retour de Rouget de Lisle au centre-ville, au carrefour de tous les quartiers rappellera à tous, habitants et visiteurs : ici est une ville de mémoire, une ville d’avenir car les statues sont la mémoire de leur temps et les témoins des temps à venir”.

**PIERRE BRONDEL**

## **SOURCES**

Cahiers de l’Association Louis Luc pour l’Histoire et la Mémoire de Choisy-le-Roi  
Archives municipales de Choisy-le-Roi  
Archives départementales du Val-de-Marne  
A. Franchot, Histoire de Choisy-le-Roi  
Henri Lamendin, Rouget de Lisle et... ? selon plusieurs auteurs, Editions Guillestre  
R. Poincaré, Les tranchées 1915, Plon, 1931  
Discours prononcé le 14 juillet 1915, Les paroles immortelles, 1916  
Marguerite Henri-Rozier, Rouget de Lisle, Gallimard, 1937

## **DE GALLIENI À PONTICELLI.**

### **LES NOMS DE RUES DE NOGENT-SUR-MARNE, LIEUX DE MÉMOIRE DE LA GRANDE GUERRE**

Qualifié de “beau sujet” par Daniel Milot dans les Lieux de Mémoire de Pierre Nora, les noms de rues ont souvent été négligés, ou carrément ignorés. Pourtant, ils représentent un outil mémoriel déterminant. Ils permettent en effet de conserver la trace d’un événement achevé ou de personnes disparues. Les noms de rues apparaissent comme une tentative pour pérenniser un souvenir et éviter l’oubli. Mais les noms de rues sont aussi une “manifestation de la mémoire collective d’une communauté” locale ou nationale. Il ne s’agit plus tant alors de sauvegarder la mémoire des événements et des hommes mais de promouvoir une sorte de “répertoire officiel de la mémoire”.

Pour être concret, je vais évoquer le rôle joué par la municipalité de Nogent-sur-Marne depuis un siècle pour inscrire sur son territoire la mémoire de la Première Guerre mondiale, événement marquant, traumatisant et qui a, plus que d’autres, focalisé l’attention de ses contemporains.

Pour ce faire, la ville de Nogent-sur-Marne prend bien des initiatives, depuis l’érection de différents monuments aux morts, jusqu’à l’apposition de plaques commémoratives, en passant par la mise en œuvre de bien des cérémonies de souvenirs. Les noms de rues n’échappent alors pas à l’attention de la commune de Nogent. Durant le conflit, Nogent procède aux changements de plusieurs noms de rues. Puis immédiatement après la guerre, elle tente “d’ordonner l’espace urbain selon des impératifs qui lui sont propres” : réorganiser les toponymes et finalement la structure de la ville en fonction de ces choix mémoriels. Le projet échoue mais Nogent reste nostalgique de ce projet qu’elle met près d’une quinzaine d’année à réaliser autrement et qui garde encore un écho très récent avec l’inauguration en 2012 d’une place et d’une sculpture dédiées à la mémoire de la Grande Guerre.

Comment donc le souvenir de la Guerre de 1914-1918 et de ses acteurs a-t-il progressivement orné les noms des rues de Nogent-sur-Marne, dans quelles circonstances et avec quelles intentions ? Pour comprendre ce phénomène, quatre périodes, quatre façons d’inscrire dans les rues de Nogent la mémoire de la Grande Guerre sont distinguées.

## LE CHOC DE LA GRANDE GUERRE (1916 ET 1918)

Les deux premiers noms de rues liés à la Grande Guerre sont donnés avant même la fin du conflit. Ils sont donnés à chaud, en réaction directe aux aléas du conflit.

Le 2 juillet 1916, le Conseil municipal prend l'initiative d'honorer le général Gallieni mort quelques semaines plus tôt, le 27 mai 1916. Rendre hommage à Gallieni dans l'été 1916 n'a rien d'innocent. 1916 est en effet pour la France une année épouvantable. Confrontée à l'offensive des troupes allemandes à Verdun, l'armée française essuie des pertes énormes. Elle est clouée dans une guerre de tranchée meurtrière et désespérante. Or, précisément, Gallieni incarne tout l'inverse. Comme gouverneur militaire de Paris, il s'est illustré en 1914 dans la défense de la capitale. Il comprend très tôt les intentions des Allemands qui sont aux portes de Paris dans l'été 1914, et organise une contre-offensive qui oblige les armées adverses à se replier sur l'Aisne. Dès lors, célébrer Gallieni en 1916, c'est mettre en lumière l'homme qui, selon les mots mêmes du maire Emile Brisson, "sauva Paris et sa banlieue de l'invasion allemande"<sup>3</sup>, c'est ainsi tenter d'adresser un message d'espoir dans un moment pour le moins désespérant. Mais les édiles nogentais ont aussi une intention pédagogique. Le nom de Gallieni est donné à un boulevard central de Nogent, particulièrement fréquenté du fait de la présence du marché principal ; il est de surcroît bordé d'écoles. Le boulevard Gallieni se substitue du reste au boulevard des Ecoles.



Plaque de rue du boulevard Gallieni.

Quatre mois plus tard, le 2 novembre 1916, un nouvel hommage aux acteurs de la Grande Guerre a lieu. Mais celui-ci diffère complètement du premier. C'est un hommage collectif qui est cette fois-ci pratiqué en donnant à l'avenue de Salm-Salm le nom de rue des Défenseurs de Verdun. C'est aussi un hommage à des soldats victorieux puisqu'à la date de la décision, les Français ont repris l'initiative dans la bataille de Verdun et qu'ils ont réinvesti Douaumont et même Vaux. Du reste, la décision du Conseil municipal est donnée le jour même de la reconquête de Vaux.

Enfin, quelques mois avant l'issue de la guerre, les élus nogentais tentent d'introduire un nouvel anthroponyme, celui de Woodrow Wilson, président des Etats-Unis au moment du conflit. Il s'agit de la sorte de saluer le rôle décisif joué par les Américains, entrés dans la Grande Guerre un an auparavant et qui sont désormais des acteurs déterminants dans la résolution de la guerre. Mais l'initiative, renvoyée en commission, est sans lendemain, et le nom du président Wilson n'apparaîtra finalement jamais dans les rues de Nogent-sur-Marne.

## **ORDONNER L'ESPACE URBAIN, L'ÉCHEC DU PROJET DE MARS 1919**

Le deuxième moment dans la constitution de la mémoire de la Grande Guerre suit l'Armistice. Quelques mois après la fin de la guerre, alors que la France est encore traumatisée par ce si long conflit, le Conseil municipal souhaite donner à de grands axes de la commune le nom de quatre personnages majeurs du conflit : deux civils, Georges Clemenceau et le roi des Belges Albert I<sup>er</sup>, et deux militaires, Joffre et Foch. Si l'on compare les intentions des élus nogentais de mars 1919 à celles prises par le Comité local de la Libération en décembre 1944, plusieurs constats s'imposent. D'abord, l'inscription de la mémoire de la Première Guerre mondiale dans l'espace nogentais reste limitée : 16 noms nouveaux sont proposés en 1944 contre 4 en 1919, soit 4 fois moins. Par ailleurs, seuls des acteurs institutionnels sont célébrés en 1919, alors qu'en 1944, aux côtés des chefs de la Résistance comme Charles de Gaulle, sont proposés des anonymes – les "Héros nogentais" –, des résistants locaux ou des batailles. Enfin, seuls des personnages francophones sont honorés en 1919 alors qu'en 1944, les chefs d'Etat ou de gouvernement anglais et américains sont aussi associés.

Pour autant, il ne faut pas minorer la portée des intentions des édiles nogentais de 1919, car c'est à une inscription majeure de la Grande Guerre dans l'espace urbain de la commune à laquelle ils se livrent. La cartographie des intentions du conseil le démontre nettement. Les rues choisies pour porter les noms des personnages de la Grande Guerre sont parmi les plus importantes de la commune. Reliées les unes aux autres, elles structurent l'ensemble du territoire commu-

nal. Ainsi, la Grande Rue, axe central autour duquel le village primitif de Nogent-sur-Marne s'est constitué, devient l'avenue Georges-Clemenceau. A l'ouest, l'avenue de Joinville devient l'avenue Foch, tandis que la rue Joffre se substitue à la rue de Fontenay. A l'est, le boulevard de Champigny prend le nom d'Albert 1<sup>er</sup>. Seul, le boulevard de Strasbourg, axe majeur et structurant de la commune ne change pas de nom. Il est vrai qu'il n'y avait pas lieu de le faire. Adopté au lendemain de la Guerre de 1870, la dénomination de boulevard de Strasbourg incarne par anticipation la Grande Guerre et le retour de l'Alsace à la France.

Toutefois, le projet nogentais de 1919 ne voit pas le jour. Pour comprendre cette absence de changement de dénomination, il faut avoir à l'esprit que l'organisation administrative de la France est alors faiblement décentralisée. L'Etat exerce une tutelle sur les communes et il dispose depuis une ordonnance du 10 juillet 1816 d'un véritable "monopole dénomiatif pour toute la France". Or, celui-ci rejette trois des quatre noms proposés. L'ampleur des changements est trop forte. La mémoire de la Grande Rue plusieurs fois centenaire est indéradicable et l'aura de Georges Clemenceau n'y peut rien. Le souvenir de cette greffe ratée est du reste durable. En 1944, le Comité local de Libération se garde bien de substituer le nom de Charles de Gaulle à la celui de la Grande Rue, il préfère l'accoler : Grande-Rue Charles-de-Gaulle. Quant au nom de Joinville et de Fontenay, ils sont géographiquement trop structurants pour être effacés. Seul subsiste le boulevard Albert 1<sup>er</sup> qui, isolé, ne rend plus compte du projet de 1919.

## **LE PRAGMATISME DE L'APRES-GUERRE (1922-1936)**

L'échec du projet de 1919 marque durablement les modes d'inscription de la mémoire de la Grande Guerre dans les rue de Nogent-sur-Marne, ouvrant une troisième période dans la constitution de cette mémoire collective. Pragmatiques, les élus ne souhaitent plus bouleverser brutalement la toponymie nogentaise. Pour cela, ils s'inscrivent désormais dans un temps long, celui de 15 années (1922-1936), pour façonner la mémoire collective des citoyens. Par ailleurs, à une exception près, ils ne débaptisent plus les rues existantes. Ils attendent la création de voies nouvelles, vides de toutes références antérieures, pour les orner de noms de la Grande Guerre.

Ainsi, à la faveur de l'ouverture d'une rue nouvelle à la hauteur du 142 Grande Rue, en face du cinéma Royal Palace, le Conseil municipal choisit, en 1922, le nom de rue de l'Armistice. La dénomination de rue des Écorcus6, survivance d'un toponyme ancien du lieu, un temps évoqué, n'est pas retenue. Sans passé, cette appellation apparaît comme sans légitimité. Du reste, le choix

de la municipalité importe l'adhésion de la population<sup>7</sup>.

Mais, c'est surtout l'aménagement des abords du fort de Nogent-sur-Marne qui offre au Conseil municipal les plus grandes opportunités. En effet, en 1926, les terrains militaires qui bordent les forts de la deuxième génération qui ceinturent la capitale sont déclassés, ouvrant l'accès à des opérations d'urbanisme. Les terrains inutilisés du nord-est de la ville font alors l'objet d'expropriations, des rues sont créées ex nihilo. Dans un premier temps, faute de réels occupants, ces rues sont dénommées de façon impersonnelle par des numéros. Puis, en 1934 et 1935, les élus nogentais prennent le parti de donner à ces rues les noms de tous les maréchaux de la Grande Guerre. Les noms de Foch, Joffre, Fayolle, Maunoury, Franchet d'Espérey, Lyautey et Pétain apparaissent alors. Foch, le plus important d'entre eux par le grade de généralissime qui lui est conféré à la fin de la guerre, occupe une position centrale, celle du rond-point, tandis que différentes avenues qui prennent le nom des autres maréchaux en procèdent plus ou moins directement. Un an plus tard, en 1936, la mort du roi George V est l'occasion de donner le nom de ce souverain qui a été à la tête du Royaume-Uni pendant la Première Guerre mondiale à la dernière rue encore sans nom dans la zone du fort.

La seule exception à cette pratique est faite à l'occasion de la mort de Georges Clemenceau en 1929. Le Conseil municipal prend alors le risque de débaptiser une des rues nogentaises, ce que l'Etat ne lui refuse pas cette fois-ci.



Ancienne plaque de rue de l'avenue Georges Clemenceau  
(musée de Nogent-sur-Marne).

Mais il est vrai que Nogent-sur-Marne ne repropose pas la Grande Rue. C'est l'avenue de Vincennes qui change de nom. La greffe prend cette fois-ci car le maire de Nogent prend soin de donner du sens à ce changement de nom : "Il [Georges Clemenceau] dort son dernier sommeil [...] à l'ombre des grands chênes dont il avait la robustesse" affirme, emphatique, Pierre Champion. Il devient dès lors légitime de donner au Tigre le nom d'une avenue qui mène aux chênes réels et mythiques du bois de Vincennes.

Cette troisième période dans la constitution de cette mémoire collective de la Grande Guerre, qui s'achève en 1936 avec le baptême de la rue George V, aurait pu être la dernière. Passée 1944, c'est en effet à d'autres mémoires plus immédiates et plus prégnantes que les noms de rues de Nogent sont désormais associés : celles de la Seconde Guerre mondiale et de la Résistance.

### **L'HOMMAGE AU DERNIER TÉMOIN DIRECT DE LA GRANDE GUERRE (2008-2012)**

Pourtant, de façon atypique, alors que la plupart des communes ont presque renoncé à donner des noms de rues liés à la Grande Guerre, Nogent renoue avec la mémoire de la Première Guerre mondiale. En avril 2008, elle décide en effet que l'une de ses places prendra le nom de Lazare Ponticelli.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ce choix. Bien sûr, le décès en mars 2008 du dernier des anciens combattants français de la Guerre de 14-18 est une prise de conscience qu'avec lui disparaît le dernier des témoins directs de cette guerre et que ceux qui lui survivent doivent continuer à transmettre son témoignage.

Mais cet événement n'aurait à lui seul pas suffi. C'est l'appartenance de Lazare Ponticelli à la communauté italienne de Nogent et sa volonté de se battre pour le pays qui l'avait accueilli qui furent aussi décisives. Dès lors, de façon emblématique, Nogent-sur-Marne inscrit le nom de Ponticelli sur la place qui précède le nouvel ensemble immobilier intitulé "Petite Italie", situé en face de l'ancien quartier italien. Nogent renforce encore cet hommage en associant aussi de façon inédite le nom de Ponticelli à une sculpture réaliste, figurant Lazare et finalement tous les Poilus de 14-18.

Ainsi, quel bilan peut-on tirer de presque un siècle de construction d'une mémoire collective de la Grande Guerre au travers des noms de rues de Nogent-sur-Marne ? D'abord, cette construction ne procède pas d'une pensée uniforme et cohérente. Elle est le fruit de différents contextes, de différentes intentions parfois contradictoires. Malgré cette fragilité, toutes ces dénominations nous sont parvenues presque intactes, sur les 15 noms de rues donnés entre 1916 et 2008, un seul a disparu : l'avenue maréchal Pétain débaptisé en 1944 et remplacé par

l'avenue de la Libération. Toutefois, avec le rejet du projet de 1919, la mémoire de la Grande Guerre n'a pas eu l'impact souhaité sur le territoire de Nogent-sur-Marne. Sa lisibilité est moins forte que prévue. Elle est diffuse sauf aux abords du fort, seul endroit où elle a donné lieu à une réelle appropriation de la part des habitants. Il a existé un quartier des maréchaux, des associations en portaient le nom, parfois sur un mode comique.

Toutefois, la récente initiative de la piazzetta Lazare Ponticelli, associée à une statue, au cœur du centre-ville de Nogent-sur-Marne devrait à la veille du centenaire de la Grande Guerre redonner une plus grande visibilité à l'histoire d'un conflit qui a profondément bouleversé le monde occidental.



Statue faite en hommage à Lazare Ponticelli et à l'ensemble des Poilus par Nadine Enakieff, 2012.

## Noms liés à la Grande Guerre donnés par le conseil municipal aux rues de Nogent

<i>Nom actuel</i>	<i>Ancien nom</i>	<i>Date de l'adoption de la dénomination par le Conseil municipal</i>
Gallieni, boulevard	Boulevard des Ecoles	2 juillet 1916
Défenseurs de Verdun, rue des	Avenue de Salm-Salm	2 novembre 1916
Albert 1er, boulevard	Boulevard de Champigny	23 mars 1919
Armistice, rue de l'		26 novembre 1922
Georges Clemenceau, avenue	Avenue de Vincennes	1er décembre 1929
Maréchal Foch, place du,	Rond-point, route nationale n°34	4 novembre 1934
Maréchal Franchet d'Espérey, avenue,	Rue n°13	4 novembre 1934
Maréchal Joffre, avenue,	Rue n°10	4 novembre 1934
Maréchal Lyautey, avenue,	Rue n°8	4 novembre 1934
Maréchal Maunoury, avenue,	Rue n°2	4 novembre 1934
Maréchal Pétain, avenue,	Rue n°4	4 novembre 1934
Maréchal Fayolle, avenue,	Voie n°11	26 novembre 1935
George V, boulevard	Rue n°1	17 février 1936
Lazare Ponticelli, Piazzetta		1er avril 2008

## Nom de rue envisagé par le Conseil municipal, sans suite

Nouveau nom prévu	Date du Conseil municipal
<b>Président Wilson</b>	30 juin 1918

## Noms de rues prévus par le Conseil municipal en 1919 et refusés par l'Etat

Nouveau nom prévu	Nom à changer	Date du Conseil municipal
<b>Georges Clemenceau</b> , rue	Grande Rue	23 mars 1919
<b>Joffre</b> , rue	Fontenay, rue de	23 mars 1919
<b>Foch</b> , avenue	Joinville, avenue de	23 mars 1919

## Nom de rue lié à la Grande Guerre changé à la Libération

Nom initial	Nouveau nom	Date du Conseil municipal
<b>Maréchal Pétain</b> , avenue	Libération, avenue de la	6 décembre 1944

**VINCENT VILLETTE**

## NOTES

- 1) Daniel, Milo, “Le nom des rues”, dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Gallimard, collection Quarto, 1997, vol. 3, pp. 1887 à 1918.
- 2) Florence BOURILLON (textes présentés et édités par), *Changer les noms de rues de Paris. La Commission Merruau – 1862*, Presses universitaires de Rennes / Comité d’histoire de la Ville de Paris, 2012, p. 9.
- 3) Archives municipales de Nogent, 1 D1 28, délibération du Conseil municipal du 2 juillet 1916.
- 4) Archives municipales de Nogent, 1 D1 41, délibération du Conseil municipal du 6 décembre 1944.
- 5) Daniel Milo, “Le nom des rues”, dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, op. cit.
- 6) *La Gazette de l’Est*, 19 mars 1922.
- 7) *La Gazette de l’Est*, 3 décembre 1922.
- 8) Archives municipales de Nogent, 1 D1 28, délibération du Conseil municipal du 1er décembre 1929.

## BOISSY-SAINT-LEGER EN CHANSONS

*Deux chansons ont Boissy-Saint-Léger pour cadre. L'air de la première datée de 1893 n'est pas connu. La mélodie de la seconde devrait pouvoir être retrouvée.*

### UN DIMANCHE EN BANLIEUE

A “La Belle Epoque”, le “week-end” ne dure que le dimanche. A la belle saison, on prend le train pour passer la journée à la campagne, se promener dans les bois et déjeuner sur l’herbe. Boissy-Saint-Léger est connue pour sa situation agréable “qui offre aux visiteurs des promenades magnifiques et de beaux points de vue sur les vallées de la Marne et de la Seine et sur Paris”, dont les monuments élevés se découpent sur le ciel à l’horizon.

Les amateurs des plaisirs de la campagne ne dédaignent pas aussi ceux de la table. On retrouve des amis et des connaissances dans l’un des nombreux cafés-restaurants du village dont les menus sont prometteurs : dans les jardins et bosquets du restaurant-tabac près du pont du chemin de fer ; à l’auberge du Tohu-Bohu où l’on peut danser au son du piano mécanique dans sa grande salle pour noces et banquets ; à l’hôtel-restaurant “A l’Espérance”, au “Robinson des Cyclistes”, au “Repos de la Montagne”, au café-hôtel-restaurant du Parc 39 rue de Paris, qui possède un vaste parc avec son petit lac, ses bosquets et ses jeux ; au café-hôtel-restaurant 41 rue de Paris ; au café-restaurant de la Tourelle, à l’Hôtel de Paris ; ou à l’auberge de Grosbois, rendez-vous des chasseurs et des promeneurs, où on vient manger l’omelette au lard ou le lapin chasseur’.

Le menu du restaurant du Parc comporte pas moins de six services : des hors-d’œuvre variés, du cabillaud sauce mousseline, du gigot avec des haricots verts, des fromages, des gâteaux et des fruits assortis.



On chantait alors<sup>2</sup> :

1 – C'était un matin printanier  
Et pour voir ma marraine,  
J'allais à Boissy-Saint-Léger  
Par la gare de Vincennes.  
Il y avait foule au guichet  
Quand un jeune homme aimable  
Me dit : "Je vais prendre votre billet".

**Refrain**

Merci, prenez, lui dis-je, un billet de retour  
Il avait tant de grâce  
Que je n'osais plus à mon tour  
Lui donner trois francs en retour  
Pour le prix de ma place.

2 – Nous fîmes, cela se comprend  
Ensemble, le voyage.  
C'était un jeune homme charmant  
Choisi dans son langage.  
Lorsque nous fîmes à Saint-Léger  
Il me dit d'un air tendre,  
Je m'en vais vous accompagner.  
Je voulais m'en défendre.

**Refrain**

Mais il avait gardé mon billet de retour.  
Il avait tant de grâce  
Que je n'osais plus à mon tour  
Refuser son bras en retour  
Pour le prix de ma place.

3 – Je connais un endroit charmant  
Où l'on déjeune à l'aise.  
Acceptez, dit-il, en riant  
Il y aura de la fraise.  
Pendant que d'un air très poli,  
Sa main pressait la mienne.  
Je pensais "Acceptez ainsi,  
C'est bien un peu sans gêne".

**Refrain**

Mais il avait gardé mon billet de retour.  
Il avait tant de grâce  
Que je n'osais plus à mon tour  
Rien lui refuser en retour

Pour le prix de ma place.

4 – On prit de l'omelette au lard  
Du petit vin qui pique.  
Je rougissais sous son regard,  
Mais cela se complique.  
Voilà qu'au dessert tout à coup,  
Sans que je m'y attende,  
Il m'embrasse, là, sur le cou.  
Je fis une réprimande.

**Refrain**

Mais il avait gardé mon billet de retour.  
Il avait tant de grâce  
Que je n'osais plus à mon tour  
Le gronder trop fort en retour  
Pour le prix de ma place.

5 – Les rossignols et les pinsons  
Chantaient sous la feuillée.  
Nous courûmes par les buissons  
Pour finir la journée.  
Quand de partir, le moment vînt,  
Je lui dis d'un air grave,  
Voici l'heure du dernier train,  
Dépêchons-nous, Gustave.

**Refrain**

Mais il avait gardé mon billet de retour.  
Il avait tant de grâce  
Que je n'osais plus à mon tour  
Le gronder trop fort en retour  
Pour le prix de ma place.



## LA COMMUNE LIBRE DU BOIS CLARY

En 1920, la société immobilière de Boissy-Saint-Léger acquiert le bois Clary et décide de revendre cet espace boisé de 51 ha en 656 lots. Le prix du mètre carré de 2 à 6 francs, selon l'emplacement, attire des employés et ouvriers parisiens séduits par l'aspect champêtre des lieux et qui rêvent d'une maisonnette avec son jardin. Malgré l'absence de toute viabilisation, de nombreuses personnes achètent des lots et commencent à s'installer, soit pour y résider, soit pour y disposer d'un pied à terre où passer le dimanche au bon air.

Seulement l'hiver, le quartier est moins hospitalier : le terrain est argileux, l'eau stagne dans les fossés, la moindre pluie transforme les chemins en bourbier, l'évacuation des eaux pluviales et des eaux ménagères n'est pas assurée, les ordures ménagères accumulées au hasard restent sur les terrains et attirent les rats. Les eaux stagnantes risquent de contaminer les puits.

En 1925, le quartier compte déjà 97 maisons, 101 ménages, soit 324 habitants, ... sans routes, sans eau potable, sans assainissement, sans électricité.

Cette situation ne semble pas entamer la bonne humeur des habitants. Ils fondent un comité des fêtes qu'ils nomment "Commune libre du Bois Clary", soulignant un certain esprit "d'indépendance" et de solidarité. Ils se sentent à l'écart, un peu à part du village rassemblé autour de la rue de Paris.

“La marche du Bois Clary” qu’Eugène Mangaut, conseiller municipal, a composée et dédiée à la “Commune libre du Bois Clary”, le 19 septembre 1925, sur l’air certainement à la mode de “Choisis. Lison !”, témoigne qu’on ne manque pas d’humour.

I – *Nos aïeux fir’nt la République ;  
Et par esprit d’imitation,  
L’Bois Clary au son d’la zizique  
A fait sa petite révolution.  
Ses habitants, dont le cœur vibre,  
Se réveillèr’nt un beau matin  
Citoyens de la Commune libre !  
Ce fut fait en un tournemain.  
On nomma: maire, adjoints, conseillers,  
L’garde champêtre et les sapeurs pompiers.  
Oui ! Oui ! (refrain)*

II – *La vie aura d’gros avantages  
Sous le....règne de Bond’lu premier<sup>3</sup>.  
Paraît qu’il est très à la page  
En un clin d’œil, tout va changer :  
En bois, les rues seront pavées,  
Y’aura le tout à l’égout,  
L’électricité s’ra posée,  
De ci de là, un peu partout.  
L’gard’champêtre trouv’ra la solution  
Du problem’ de la circulation.  
Oui ! oui ! (refrain)*

III – *Y aura des écoles, un’mairie  
Eglis’, théâtre.... etcetera.  
Pour chasser la neurasthénie,  
Y aura même un cinéma,  
Avec les “Gal’ries Farfouillettes”,  
Y aura “L’Printemps” ...l’hiver prochain.  
Y aura aussi l’ “Bois Clary” ...net...te.  
Les hauts bois coupés, c’est certain.  
Des avions, des taxis, des autos,  
Des tramways, l’autobus, le métro.  
Oui ! oui ! (refrain)*

IV – *En attendant qu’ça se réalise,  
Dans la boue, on va patauger.  
Parait qu’c’est pour qu’on utilise  
L’expérienc’ de nos cantonniers.  
Comm’y aura d’l’eau en abondance,  
Tous les hivers dans l’lotissement,  
L’mair’ profit’ra d’la circonstance  
Pour créer des divertissements  
La meilleur’ de tout’s les attractions,  
Ce s’ra le concours de natation  
Oui ! oui !            (refrain)*

### **Le refrain**

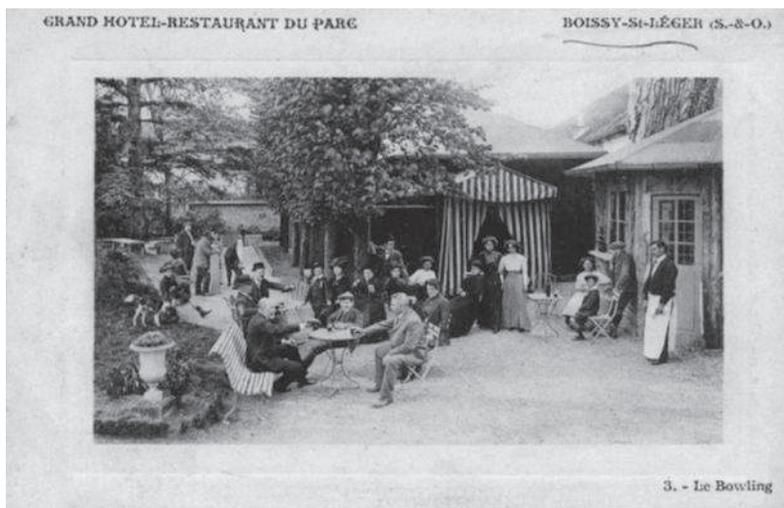
*Rions, chantons, amusons-nous  
Soyons heureux, gais et contents, faisons les fous,  
Prenons la vie, joyeusement,  
Et moquons-nous de tous ceux qui n’s’ront pas contents !*



C’était assez “prophétique”. Après bien des péripéties, les égouts sont achevés en 1930, l’électricité posée en 1932, le réseau d’eau potable et les routes réalisés en 1934. Une école et une chapelle sont ouvertes en 1936. Le café, à l’entrée du quartier, fait cinéma. Et Léon Château a créé un service de cars pour se rendre à la gare.

Il n'y aura pas de mairie et de théâtre, ni de grands magasins, ni de tramways. Mais il avait bien prévu des autos, le métro et...les avions d'Orly.

En 1926, durant les fêtes de la Pentecôte, du 22 au 24 mai, la Commune libre du Bois Clary organise la Fête de la Pâquerette, allée de Pompadour. Il y a une fête foraine, cortège fleuri, concert, bals et l'élection de Miss Pâquerette. D'autres fêtes suivront, avec la participation de nombreux habitants, au cours des années 1930.



## **ROGER GUILLEMARD**

### **NOTES**

- 1) Seuls subsistent aujourd'hui L'Olivier 41 rue de Paris, Les Orchidées et Le Repos de la Montagne, avenue du Général Leclerc.
- 2) Le billet de retour – cahier de chansons de Madeleine Prat (1893) – chanson prise dans les cahiers de madame Watrin.
- 3) Paul Bondelu, habitant rue Royale, incarne le rôle du maire de la commune libre du Bois Clary.

## PARLEZ-VOUS BRIARD ?

Du temps où j'explorais les chemins entre les vergers, dans les années 1950, il y avait un cantonnier surnommé père *Couécoué* [kwekwe]. Un éternel bérêt rond vissé sur la tête, le sourcil noir et épais, la moustache brosse et se dandinant pour marcher, il s'appelait en fait Matthieu ou encore le Fesse-Mathieu dont on menaçait les enfants pas sages. Certains Mandrions l'appelaient Père *Couécoué*, parce que c'était sa manière de prononcer le pronom interrogatif *Quoi*, dont il usait immodérément. Sa façon de prononcer était moquée, personne ne parlant plus le briard. D'ailleurs, à mon sens, jamais le briard n'a existé ni comme langue, ni comme dialecte, ni même comme patois. Au mieux, un parler. Certains mots, certaines tournures ou expressions, certaines prononciations ont persisté, faisant croire qu'il avait existé un patois. Le briard offre peu de traits qui lui soient propres. Donc il n'en finit pas de disparaître. Cependant, ces expressions, ces paroles, je les ai entendues, il y a plus de 60 ans, dans la cour de l'école communale, dans la bouche de certaines personnes (en général vieilles) et dans les troquets.

Sans anticiper sur mes conclusions, je pense que ce qu'on appelle le patois briard, conserve en fait des témoignages d'un mode de vie rurale qui a disparu. Ou plutôt qui a commencé à disparaître après la grande boucherie de 1914-1918, et dont les derniers vestiges ont été effacés à la fin du siècle dernier. Seules quelques traces en subsistent encore, si l'on y prête attention. Cet aspect me permet d'introduire une dernière partie sur les usages ruraux que j'ai connus à Mandres, quand j'étais enfant de chœur, ou les jeux qui se pratiquaient jusque dans la cour du lycée Jacques Amyot à Melun.

### QUELQUES TRAITS

Le briard se caractérise avant tout par une façon de prononcer qui n'est ni le parisien, ni le champenois, ni le bourguignon, parlés dans des régions contiguës. Quelques mots rares émergent aussi d'un langage abondamment partagé dans le Bassin Parisien.

### PRONONCIATION

Les façons de prononcer viennent de l'écoute des anciens que j'allais visiter avec ma grand'tante, une des figures du village où ma famille était implantée depuis plusieurs générations, et dont la position sociale était visible. D'autres sortent des troquets, bistros, marchands de vin comme on disait encore. Une

véritable institution : un établissement pour 100 habitants environ. En 1950, il en existait 11 à Mandres<sup>1</sup>. Je prendrai aussi quelques exemples dans la toponymie.

Â long remplace souvent le è plus bref. Le **A** s’allonge au fur et à mesure qu’on va vers l’est, c’est caractéristique des parlers paysans. Mais la translation n’est pas uniforme : le village de *Bussiàres* (en Orchois, Aisne) est au nord de *Bussières* (canton de La Ferté-sous-Jouarre, Seine-et-Marne).

Amuïssement du E qu’ailleurs on prononce **eu** (?), en Brie, le **e** final devient véritablement muet. Exercice incomplet qu’on pourrait assimiler au roman Oulipo de Georges Pérec (*La disparition*). Le son **eu** est inconnu de la plupart des langues européennes, à la notable exception de l’allemand. Quand cette voyelle s’intercale entre des groupes consonantiques, elle est généralement prononcée **eu**, non accentuée. *Faut suivr’ euh l’ ch’min*. Le **eu** est réintroduit comme enclitique dans une séquence où trois “muettes” se succèdent.

Nasalisation À Mandres, nous ne connaissons ni boussyens (habitants de Boussy-Saint-Antoine), ni santenois, ni habitants de Cerçay ou de Périgny, encore moins des buxaciens ou des pérignaciens, mais des boussillons, des santeniots, des cercillons ou des pérignons (les “ennemis” héréditaires des mandrions).

Jeu de l’oi Comment prononce-t-on le mot **bois** en briard ? Deux notateurs des parlers briards – DIOT et PIETREMENT<sup>2</sup> – coïncident sur le mot *bois*. Mais Diot affirme qu’autour de Provins on dit “*bo-â*”, en revanche, près de Bray-sur-Seine, c’est “*bo-o-â*”. À Périgny, j’ai entendu le vieux berger de la ferme parler du *boé d’ la R’dout’*. Allons-nous à *Ozoir-la-Ferrière* ou à *Ozouer-le-Vou(l)gis* ? Les deux communes sont distantes de moins de 15 km ! Alors ? Irons-nous au *bois*, au *boâ*, au *bôa*, au *boua*, au *boué*, au *bouê*, ou au *boê* ? De toute façon, nous n’irons plus au bois, les lauriers sont coupés !

E vaut I : *Tirer de l’iau avec son siau*. Nous comprenons bien, mais plus personne ne va puiser son eau. Et les puits communs, comme on en trouve encore à Mandres, Santeny ou Marolles servent de décor, au mieux. Cette façon de parler était déjà considérée comme archaïque au début du XX<sup>e</sup> siècle. D’ailleurs, elle ne semble pas réservée aux briards et champenois. Molière utilise ce trait pour caractériser un rustre dans *le Médecin malgré lui*.

Élision du L et du R à l’intérieur d’un mot: sur ce point, le cas le plus emblématique – pardon, le plus paradigmatique – reste le pronom personnel singulier de la 3<sup>e</sup> personne *I fait ceci, â fait çà*. Parfois on dit *i va pouvoir*, d’autres fois *i va pieuvuir*. *L’ness’ i va gagner tois picaillons* [Ernest va gagner peu (trois picaillons)<sup>3</sup>.

Chuintement qu'y çasse don d'chouiner çui-là. De fait le verbe utilisé, c'est couiner. Seuls les canards couinent (couin-couin) et les marmots en bas-âge. Jusqu'à récemment je croyais ce trait briard. Un sous-titre du journal Le Parisien m'a montré qu'dans l'ch'Nord, i savaient bin chouiner.

## MOTS

Il est un mot dont je n'ai trouvé aucune trace ailleurs : une *gisonnée*, une brassée d'herbe à lapin. Et lors de la conférence, Bernard Méa de Sucy-en-Brie (distant d'une dizaine de km) m'a montré qu'on donnait aux lapins la *gersonnée*. La double variation **IÉ** et **S(Z)/RS** devrait intéresser le linguiste : comme variation à courte distance d'un mot, comme mot ignoré des dictionnaires, quoi qu'il fût d'usage courant, comme variation vocalique et comme transformée du R en S-Z(4). Fait qui atteste un parler paysan lié à des pratiques que les philologues ignorent le plus souvent.

Termes ruraux : *Arpent* [Marcel Boureau qui fut maire de Mandres et la veuve Loeb née Motteau parlaient encore de parcelles en arpents, dans les années 1980] *Bérouette* = brouette *Bique* = chèvre *Bûcher* : travailler dur [ce mot est passé en divers argots, il fait évidemment référence au travail du bûcheron] ; *Claquier* = mourir (réservé à l'animal, mais je l'ai entendu appliqué à des humains) *Clayon* = portillon en bois *Crâler* = grincer (*Crâle* = crécelle) *Écalas* : enveloppe de la noix (brou) *Gisonnée* [déjà mentionné] *Glau* ou *glaise* : terre grasse et collante. *Pois* : haricots, fèves, petits pois, pois chiches ; le terme est générique et désigne tous les féculents.

*Poulailler* : bêtes à ailes domestiques (poules, canards, oies), volaille en général. *Loceron* ou herbe à lapin, sorte de séneçon [nfp en dictionnaires]. *Mouches à miel* : les abeilles. *Planche* : ensemble de sillons tracés avant la semaille (une planche de haricot), ancienne technique de labour. *Roulée* : foin mis en tas avant transport à la ferme. *Gratte-cul* : fruit de l'églantier.

### Vie courante

*Cristo* (du) : cristaux de soude (lessive à la soude, lessiveuse à champignon, mélangé à la cendre de bois) *Jarle* : baquet tous usages *Lavier* : évier *Relavures* : eaux usées, après lavage. *Ramona* = ramoneur, nom des chats noirs.

*Toquer* à la porte : frapper à la porte. *Turne* : maison mal tenue, endroit peu agréable *Â vit dans une turne qui f'rait chiâler un pauvre !* (devenu en argot lycéen le dortoir, la salle d'études). *Pieu* : donné comme lit du charretier. *Réchapper* : il en a pas réchappé Il n'a pas survécu à sa maladie. *Suée* : outre le sens habituel, peut s'appliquer à la peur (métonymie pour sueur froide). *Vanné Éreinté* : fatigué. *Méchant* : de peu, moins que prévu *j'a mangé un méchant bout d'lard, c'à tout.*

### Les gens

Le vocabulaire pour désigner les inutiles est plutôt riche. *Pautrain* : vagabond, chemineau, homme de rien (*de rin*) *Saligot* (rime avec parigot : un habitant de Paris) *Salopiau* : individu qui travaille mal *L'père Machin*, *i m'a fait ça comm'un salopiau*. *Proparien*. *Trimard*, *trimardeux* : ouvrier agricole itinérant (voir aussi chemineau, pautrain) *Outil* : pour désigner quelqu'un qui veut se pousser du col, faire l'important ; surtout les gamins *Qui qui m'a foutu des outils pareils ?* Est devenu *ouistiti*. *Fégnandier* *Miteux*.

*Bringue* = femme grande et maigre *Alluré* : Bien mis, beau gosse, belle femme ; *Cheu nous* expression qui renvoie au village natif ou de résidence. *Fumelle* : femelle, souvent en mauvaise part. *Garce* [selon moi français ancien féminin de *gars* [gâ]). *Gourde* : personne maladroite.

*Dingot* fou, illuminé<sup>5</sup> *Geigneux* (ou geignard) qui se plaint, qui geint. *Enchiferné* : enchifrené, c'est-à-dire enrhumé, qui a pris *un coup d'fré* (mot ancien et transposé en anglais *Handkerchief* mouchoir) *Mahonner* [mâchonner] ronchonner, parler entre ses dents. *Piâler* : pleurnicher, pleurailler (se dit aussi *piôler*, c'est à dire piauler cri d'animal)

### Vie sociale

*Abouler* : donner, rendre ce qui a été emprunté. *Décaniller* : décamper<sup>6</sup>. *Décarcasser* : travailler dur. *Déhotter* : faire partir en courant, déloger, ôter. *Dinguer* (envoyer dinguer) : envoyer promener, envoyer se faire foutre. *Embobiner* : rouler dans la farine. *Chouette* : c'est chouette. *Claque* (au moral) *Idée* (avoir idée) : se mettre en tête, persister en dépit de tout. *Raguenasser* : faire preuve d'avarice.

*Gnôle* alcool de fruits (prunes, poires, pommes, brugnons, pêches) *Lichette* : un coup (boire une *'tite* quantité), pour la route. *Sécheron* : avoir très soif (chez les compagnons de la canicule) peut encore signifier avoir la dalle en pente etc... *Messes basses* Pas de messe basse sans curé ! *Picuite* : soûlerie, cuite (peut-être une attraction paronymique de *pituite*, tenu pour un mot savant). *Rafut* : bruit chahut.

### Climat

*Rincée* : une averse bien mouillante *se prendre une rincée*. *Trempée* comme *rincée* : une averse *Nuée* : orage. *Patauger* (voire *pâtarade*) : marcher dans la boue, ou dans les flaques et ornières. Un *froid de gueux* température si froide que seuls les pauvres sortent.

*Flâche* *Flaque*<sup>7</sup> *Margouillis*, mais ce terme est connu aussi en français. *Fré* (variante *froé* plutôt que *froâ*, *frwâ*) froid. *Frisquet* : petit froid vif.

### Entendu à l'école

*Rempogner (se)* : s'affronter à nouveau<sup>8</sup>. *Tatouille* : volée de coups *j'va t'flanquer un de ces tatouilles !*. *Volée, peignée, tûgnée* : correction violente (geste de la main du semeur à la volée, le grain vole un court instant). *Bègne* ou *beigne* = coup *Carillonner* = donner des coups *Dégelée* = pluie de coups *Panner* : gagner aux billes *Saquer* : enlever brutalement, retirer vivement *i l'a saquée d'un coup d'bêche*. Par métaphore, baisser la note d'un élève fortement, action associée à une présumée détestation ; d'où *çui-là j'peux pas l'saquer*

## EXPRESSIONS

*Je suis le fils à Pierre Nicol, mon copain il â l'fisse au Marcel*. La copule à remplace de pour les relations de parenté. Cette tournure considérée majoritairement incorrecte et patoisante, est pourtant utilisée par Marcel Proust, mais c'est pour situer des cousins à la campagne.

*Autant comme autant* Présentée comme briarde ou champenoise, cette expression se rencontre dans toute l'Ile-de-France, et même au-delà. Citée dans le dictionnaire de l'Académie française en 1762, elle est qualifiée de familière, et reste synonyme d'abondance, de grande quantité.

*Le goinf y bouff' autant comme autant. Ya pas moyen d'moyenner* ne rien pouvoir faire.

*Tant pire* : tant pis

*Tout plein* : pour beaucoup.

À cause de *kwé* = pourquoi ou parce que, selon l'intonation.

*Quant à* : l'un quant à l'autre c'est l'un avec l'autre<sup>9</sup>. [grammaticalement apparenté au genre duel].

*Queuqu'chose* : *C'est queuqu'chose* : c'est pas croyable, à ne pas croire, ou bien, selon le ton, c'est à noter, un truc important, incontournable.

*Écoute* = attendre, en début de phrase annonce la partie déclarative.

*Hein* (= répétez) que l'instituteur proscrivait !

*Hardi petit*. Eh ! oui.

## PATOIS OU PAS PATOIS ?

Sur le patois, la bibliographie est relativement courte. Quelques articles dans les revues locales : Félix BOURQUELOT, Auguste DIOT, Charles-Alexandre PIETREMENT et Paul BASILE avant la Seconde Guerre mondiale. Roger LECOTTÉ, Henri BOURCELOT et Jean DAUNAY plus récemment ont publié des livres sur le briard et le champenois. Les relevés se présentent comme exhaustifs, mais comparent rarement avec des vocabulaires de régions limitrophes ou voisines.

Tous affirment, à un moment ou à un autre, que partout en Brie on parle ainsi, mais pour ajouter presque aussitôt que les différences locales sont fortes. Autant dire que l'unité du briard est renvoyée dans un espace indéfini. Aux variations locales s'ajoutent les incertitudes sur les relevés eux-mêmes, la manière de noter les prononciations et les mots.

## LES REMARQUES DES FOLKLORISTES

Déjà au XIX<sup>e</sup> siècle, évoquant la prononciation ou certains mots, tous remarquaient l'archaïsme du parler dans les villages, mais jugeaient que les villageois gardaient la mémoire la plus complète de mots et tournures disparus. PIÉTREMENT, en 1874 après avoir dit que sur le marché on reconnaissait les Champenois à leur façon de parler, signale que les bourgeois de Sézanne ne causent pas comme les gens des villages. Distinctions sociales et locales se superposent et se confondent parfois. L'analyse ne peut pas être cantonnée aux caractères spécifiquement linguistiques, car le parler briard est repéré avant tout comme un marqueur de la ruralité par des gens instruits. Même si Auguste DIOT se présente comme paysan, il est instruit (il a suivi des études secondaires) et propriétaire terrien.

## UN CONSERVATOIRE RURAL

L'usage d'un vocabulaire particulier et d'une manière de prononcer a toujours fondé la façon de se différencier du voisin. De mémoire d'homme, et même plus, chaque village, chaque communauté entretient avec ses voisins des relations qui frisent l'amour-haine. Ni la guerre des boutons, ni Clochemerle ne sont jamais loin quand il s'agit de villages. J'ai personnellement connu et pratiqué ce type d'affrontement entre Mandrions et Pérignons. Le langage participe de ce mode de relations. "À Béthisy-Saint-Pierre, *i pâlent pas la meum' lang' qu'à Béthisy-Saint-Martin*" m'avait soutenu un habitant voisin des deux villages, distants de moins de 2 km, en Valois.

L'*Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie* publié par Henri BOURCELOT, établit des zones de parlers en Brie et Champagne-Ardenne. L'enquête minutieuse sur le terrain porte sur les départements de la région administrative, ainsi que sur la Seine-et-Marne et une partie de l'Yonne. L'auteur trace ainsi des limites phonétiques et lexicales à l'intérieur de ce domaine en fonction des différences relevées. Des régularités apparaissent à l'échelle de la région mais ont tendance à être diluées dès qu'on approche des zones de contact.

La notion de limite est une des notions les plus difficiles à appréhender dans les savoirs liés aux pratiques sociales. Aucune frontière n'est totalement étanche et les murs que certains s'obstinent à construire, ne résistent pas longtemps. De Jéricho à l'Allemagne de l'Est, en passant par le *limes* romain et les châteaux-forts, l'histoire nous a appris à relativiser cette notion. Les hommes échangent des produits, des femmes, des horions, des idées mais aussi des paroles. Cette remarque – triviale au demeurant – s'applique aussi bien à grande échelle qu'aux rapports entre petites unités. Une frontière linguistique ne peut concerner qu'une partie restreinte du langage utilisé. La parole circule et ne présente de régularités que discrètement ou ponctuellement. Chaque locuteur "contamine" plus ou moins ses interlocuteurs.

Les parlers ruraux peuvent être considérés comme des argots, des parlers spécialisés pour les travaux des champs et la vie des communautés rurales pauvres. Certains mots passent d'ailleurs dans d'autres parlers, soit avec une nouvelle acception argotique (par exemple *turne* et *saquer* adoptés par les lycéens et étudiants). D'autres réapparaissent après quelques décennies dans des ouvrages littéraires soit pour donner une note locale, soit par choix. Ainsi les termes, cités par Diot, *flèche* (Rimbaud) *fumelle* (humoristes) *poullaille* (Frédéric Dard, San Antonio). Nombre de mots donnés par Diot et/ou Piétrement sont d'ailleurs connus du Dictionnaire de l'Académie en 1762<sup>10</sup>, ce qui dénote à la fois le conservatisme des parlers paysans et leur extension au Bassin Parisien. En revanche la *brouillasse* (petite pluie très fine, bruine) est briarde en ce sens, et le *margouillis* ou *margouillat* appartient au parler local.

De fait, nombre de linguistes sous-tendent leurs analyses par des fonctions linéaires, où tout caractère acquis dépend exclusivement de l'état précédent et ne varie que lentement. L'évolution des faits de langue serait toujours orientée. Or il semble que des modèles génétiques, métriques ou probabilistes, issus de théories mathématiques plus récentes, rendraient mieux compte des phénomènes à l'œuvre.

Ainsi, la percolation est un modèle de mécanique statistique introduit au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, pour décrire l'écoulement d'un fluide au travers d'une surface poreuse. Ce modèle est utilisé d'abord en physique, mais est étudié pour de nouveaux objets, notamment, pour décrire la transmission d'une "information" dans un réseau ouvert (graphe infini) dont les individus (sommets) peuvent, selon leur état, relayer ou non l'information aux voisins. Telle une goutte d'eau susceptible de traverser un filtre à café ou d'y rester bloquée, l'information peut rester confinée dans un domaine borné, ou au contraire se transmettre à l'infini. Or, de toute évidence, les faits de langue appartiennent aux systèmes d'information.

## LA BRIE “POLITIQUE” N’EXISTE PAS, LES PARLERS D’OIL SI

Le parler briard, ou du moins ce qui appartient au langage d’habitants de la Brie, inclut des traces de “champenois”, de “picard”, de “bourguignon” voire de “morvandiau” ou de “beauceron”. Non seulement les échanges avec les régions limitrophes mais aussi les mouvements de population (migrations, mariages, changements politiques et sociaux) modifient continuellement et de façon souvent imprévisible (effets de mode, dissipations...) et discontinue les parlers villageois. En fait, à examiner des parlers du Bassin Parisien, il existe une relative unité. L’enquête lancée par l’abbé Grégoire en 1790 sur les patois et langues régionales ne touche que très peu cette région : pour ce qui est de la Brie, il n’a obtenu de réponse que pour les alentours de Château-Thierry.

La Brie est toujours mal définie, sinon comme ensemble géomorphologique de terrains tertiaires. Historiquement, la Brie est divisée entre plusieurs comtés (Paris, Melun, Meaux, Château-Thierry, Troyes ...). La majorité de ces divisions féodales, à l’est d’une ligne Lagny-sur-Marne/Bray-sur-Seine, ont été regroupées avec la Champagne qui rivalisait alors avec le roi de France. Le problème de la frontière entre Brie française et Brie champenoise a fait couler de l’encre. Quelques questions : Lagny-sur-Marne appartient-elle à la Champagne dont le comte patronne les foires ou à Paris dont l’évêque contrôle la justice ? De qui dépendent les terres possédées par l’abbaye de Saint-Denis ou l’abbaye de Saint-Germain-des-Prés pour les conflits à l’intérieur de leurs domaines géographiquement sis dans les territoires de Champagne ? Les ressources du droit féodal choquent notre moderne conception d’un territoire compact et homogène sous une seule tutelle politique.

La “frontière” a été abolie au XIII<sup>e</sup> siècle en 1284, à la suite du mariage de la reine de Navarre Jeanne, âgée de 11 ans, avec Philippe le Bel. Elle était la petite fille de Thibaud IV de Champagne, dit le Chansonnier ou le Troubadour, comte de Champagne, roi de Navarre de 1234 à 1253. La Champagne et la Brie ont été unies au royaume de France.

Répartie sur 7 départements (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Essonne, Seine-et-Marne, Aube, Marne, Aisne), la Brie est une terre de passage comme l’a définie un historien en 1947. Depuis des siècles, la Brie a été peuplée par des gens d’origines diverses. Je me souviens de la journée CLIO 94 consacrée à l’histoire du peuplement. Gâtinais, Morvandiaux et Bourguignons arrivaient par le sud, Wallons, Flamands, Picards “descendaient” du nord. Ont été ensuite embauchés comme ouvriers agricoles ou pour l’exercice de métiers pénibles des Polonais, des Italiens, des Portugais, des Maghrébins. À toutes époques, des Lorrains sont venus en Brie. Il suffit de consulter la liste des maires pour lire les

immigrations. Ceci ne favorise guère le maintien d'un patois briard teinté d'archaïsmes et maintenu dans sa pureté. J'ai d'ailleurs tendance à me méfier de ces références à un état de pureté, toujours antérieur et "préférable aux turpitudes modernes". De telles références autorisent les exclusions et nourrissent une prose nauséabonde.

Ainsi peut-on lire sous la plume de Louis Foiret propriétaire terrien, écrivain localiste *"Le Briard distingue l'indigène du métèque [...] Là où les crises se font le plus sentir sont les endroits où les habitants de la Brie ne sont pas Briards, les lieux où la population métèque comme disaient les Athéniens, une vague de gens "qui ne sont pas vraiment de la maison" est venue se plaquer sur nos plaines calcaires et nos vallées argileuses. Ils ne parlent pas comme nous ..."* (Préface de l'anthologie de poètes briards *La Brie qui chante* 1925, Paul Bru).

## RITES ET JEUX

Comme le parler briard conserve les traces des mœurs rurales, j'ai cru justifié d'ajouter quelques souvenirs d'usages qui se sont maintenus à Mandres (25 km de Paris, environ) jusque dans les années 1960. Ces pratiques avaient lieu en bon nombre d'endroits, elles n'étaient pas limitées à ce village, mais leur persistance mérite d'être relevée.

## PAQUES ET LES CRÉCELLES DE LA PASSION

Le buis était béni lors de la messe du dimanche des Rameaux. Ma grand'tante accrochait le rameau de buis au-dessus du lit pour se protéger des orages. La messe des Rameaux était une des cérémonies religieuses les plus suivies. Davantage de monde se pressait à la messe qu'aux deux autres rites majeurs du cycle annuel : les morts au 1<sup>er</sup> novembre et la messe de minuit à Noël. Outre la bénédiction des Rameaux, il fallait avoir écouté l'Évangile de la Passion pour se voir remettre ses péchés, plus sûrement qu'à confesse.

Le cycle de Pâques ramenait un autre rite très proche des croyances antérieures au christianisme, quoiqu'il fût parfaitement récupéré et intégré au fil du temps pascal. Le vendredi saint, les cloches étaient parties...pour Rome, disait-on. Pour annoncer la vigile pascale et la fête de Pâques, les enfants de chœur parcouraient les sept rues du village (les rues "neuves" du coteau – les Vallées et les Vinots – étaient ignorées *zétaient pas du village*) en agitant une crécelle. Le lundi de Pâques, nous faisons le tour des maisons pour avoir nos "œufs". Mais il y avait belle lurette que la monnaie avait remplacé le cul de la poule. Le produit de la quête était destiné à financer une sortie ludique.

## LES FETES

La fête locale était fixée à la Saint-Thibault, saint patron plus ou moins officiel (8 juillet, saint Thibault de Provins). Le pèlerinage à la source placée sous son invocation n'avait plus lieu. Ce pèlerinage semble avoir disparu au XVIII<sup>e</sup> siècle. De tout façon la source avait été captée pour l'approvisionnement en eau courante du village.

Le lundi qui suivait des jeux étaient organisés. Traditionnellement – du moins depuis que la fête patronale avait retrouvé son lustre vers 1860 – le grand moment était le jeu de “La tête à l'oie”. J'ai déjà eu l'occasion de décrire ce jeu lors d'une journée CLIO 94 consacrée aux jeux, sports et divertissements. Une oie morte suspendue à un fil tendu entre deux arbres, des concurrents munis d'un sabre mal affûté et aveuglés par un masque en forme de tête de cochon. Celui qui tranche la tête emporte la bête à manger.

La procession de la Fête-Dieu se déroulait dans le parc privé Beauséjour. Cette procession avait été instituée au début du XX<sup>e</sup> siècle par le curé alors en conflit avec la municipalité (époque de la séparation de l'État et de l'Église). La grande procession autour du village lors des Rogations, n'était plus pratiquée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

## LES JEUX : LE COQ, LES OSSELETS, LE COUTEAU.

Dans la cour de l'école nous jouions aux billes, à la marelle, aux petites voitures, aux osselets (en cachette, ou le plus souvent en dehors de la cour après la sortie, car ce jeu était prohibé), à chat perché sans compter quelques bagarres sans grands dommages. Nous nous opposions en jeu singulier à “Puits, pierre, feuille” où chacun des objets représentés domine au moins l'un des deux autres. Il existait des variantes avec ciseaux ou grillage ou couteau ou vase...

La plupart de ces jeux, je les ai retrouvés dans la cour du lycée Jacques Amyot de Melun, où j'entrai en 1955. Mais j'en découvris deux autres qui, pour être interdits, n'en étaient pas moins pratiqués. Le jeu du couteau qu'il fallait jeter et planter en terre dans l'intervalle des doigts, et le jeu dit du coq. Deux équipes de quatre joueurs s'affrontaient : la première équipe comprenait un gars debout appuyé à un mur, il recevait la poussée des trois autres disposés comme dans une mêlée de rugby, solidement ancrés au précédent, trois gars de l'autre équipe sautaient sur le dos des équipiers inclinés pour tenter de les faire tomber à terre. Il est inutile de souligner les dangers de tels exercices.

Mais il est intéressant de noter que ce jeu était très probablement connu au Moyen-Âge. Dans le tableau de Peter Breughel “Jeux d'enfants”, il est représenté en bas à droite sous une forme un peu différente de la description que j'en ai faite.



Par ailleurs, Rabelais cite sans doute ce jeu sous deux noms *cocquantin* ou *ponts cheus* (prononcer *ponts chus*, Gargantua chapitre 22, page 64). Je n'ai trouvé aucune autre trace dans les siècles suivants, mais je suis certain qu'il a été transmis jusque dans les années 1950 par les petits villageois.

Comme la *soule* et plusieurs autres jeux, le *coq* a été exclu des loisirs enfantins. Dans la liste des jeux énoncés par Rabelais ou ceux peints par Breughel, plus de la moitié ne sont plus du tout en usage. Je signalerai toutefois que lors du bizuthage des hypokhâgneux à Louis-le-Grand, il était procédé au culage (bizuth, 4 assistants, 1 masseur à la ceinture et une table pour marquer le coup) : le tableau en donne un exemple.

Ainsi se transmettaient les mœurs rustiques ; chaque génération apprenait hors des lieux "officiels", mais au sein d'une communauté plus ou moins homogène, partageant les mêmes jeux (on ne parlait guère de loisir), les mêmes travaux, les mêmes troquets. Les novations techniques de la fin du XX<sup>e</sup> siècle ont fini par disloquer ce tissu déjà troué par les changements économiques et sociaux d'après la guerre de 1914-1918

**JEAN-PIERRE NICOL**

## BIBLIOGRAPHIE

- BOURCELOT Henri, *Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie*, Paris, éd. du Centre National de la Recherche scientifique 1966-2012.
- DAUNAY Jean, *Parlers de Champagne : pour un classement thématique du vocabulaire des anciens parlers de Champagne : Aube, Marne, Haute-Marne, Langres-Saints-Geosmes*, éd. D. Guéniot, 1998
- DIOT Auguste, *Le Patois briard dont, plus particulièrement, le patois parlé dans la région de Provins* suivi des deux suppléments de 1930 et 1932, Marseille, éd. Laffitte, 1979.
- HUBERT Jean, *La frontière occidentale du comté de Champagne du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle* in Recueil des travaux offerts à M. Clovis Brunel, Genève, éd. Librairie Droz 1937.
- PIÉTREMENT Charles-Alexandre : *Le Patois briard du canton d'Esternay*, Paris, éd. Maisonneuve et C. Leclerc, 1888.
- Ainsi que les dictionnaires de français et d'argot par l'intermédiaire de la Toile, site Lexilogos.

## NOTES

- 1) Troquets : *Café de la Mairie, les Trois Communes*, chez la mère Couteau, chez le père Thoreau, le Tabac, *Café des Sports, Café de la Poste*. Hôtels restaurants : *les Trois Orphelines, la Rose Blanche*. Restaurants-guinguettes : *le Robinson des Vallées, Restaurant Bonnefoy* (ex Malakoff).
- 2) Voir la bibliographie en fin d'article.
- 3) Notons que le picailon était une petite pièce de cuivre en Savoie, mais aussi en Louisiane et Antilles où le picayon (picayun espagnol), circulait comme petite monnaie.
- 4) Cette transformation a été notée par Paul Basile à propos de deux toponymes Ozouer – Orouer (Loiret) et Bazoches – Baroche. D'autres exemples peuvent être donnés.
- 5) J'ai longtemps cru que ce mot était tiré du journal de Mickey.
- 6) Selon Auguste Diot (région de Provins) décaniller : sortir du lit, déhotter : tirer du bourbier.
- 7) Le mot est utilisé par Rimbaud dans *Le bateau ivre* pour eau dormante. Le terme est dit ardennais par les commentateurs.
- 8) Ce mot semblait réservé à la cour de l'école ; à rapprocher de *ramponneau*.
- 9) Cité par Jean-Paul Savignac comme exemple de survivance du gaulois en français moderne in *Merde à César – La Différence* 2000. Grammaticalement, peut s'analyser comme un cas duel.
- 10) Entrées recherchées via [http://www.lexilogos.com/francais\\_langue\\_dictionnaires.htm](http://www.lexilogos.com/francais_langue_dictionnaires.htm).

# LES ÉCRANS DE LA VILLE L'HISTOIRE DU CINÉMA À CHAMPIGNY

## INTRODUCTION

L'histoire du cinéma a sa chronologie propre, rythmée par les évolutions technologiques, mais elle est liée à des territoires et des populations qui amplifient ou limitent les effets de ces évolutions.

A Champigny, l'histoire du cinéma s'inscrit dans une commune qui passe de 5 000 habitants à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à près de 80 000 à la fin du XX<sup>e</sup>. Loisir de citadins, le cinéma à Champigny accompagne l'urbanisation rapide de la commune et suit les évolutions des attentes et des pratiques culturelles des Champinois pendant plus d'un siècle.

Nous sommes partis sur les traces du cinématographe, parfois encore visibles dans le paysage urbain, afin de comprendre et mesurer la place qu'il occupe dans la ville, d'hier à aujourd'hui, et dans les usages culturels de ses habitants. A l'exception d'une salle, les archives concernant l'exploitation des films ont disparu mais on retrouve mention de la vie cinématographique dans de nombreuses sources, notamment dans les délibérations du Conseil municipal et dans les bulletins municipaux de la ville.

## PARTIE 1 - LES SALLES PRIVÉES (1900-1980)

### 1 - Les principales salles

**Le Cinéma Mignon** (rue Mignon, actuelle rue Albert Thomas, derrière l'ancienne mairie)

En l'absence de salle privée, la Compagnie française d'exploitation des cinématographes sollicite et obtient de la commune une concession pour 24 représentations cinématographiques à donner dans la salle des fêtes du 1<sup>er</sup> octobre 1907 au 30 septembre 1908. Prix offert à la commune : 1 400 francs, non compris les frais accessoires<sup>1</sup>. Cette salle prend le nom de Cinéma Mignon.

Une deuxième concession est votée pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 1908 au 1<sup>er</sup> octobre 1909<sup>2</sup>. Une adjudication est signée pour 1 200 francs à la Compagnie générale française d'exploitation des cinématographes.

Suite à l'interruption des séances pour cause de travaux dans la salle des fêtes<sup>3</sup>, des opposants relancent le débat sur l'utilisation de la salle qui doit rester accessible aux associations locales.<sup>4</sup> Le cahier des charges est adopté par 9 voix contre 7. Il fixe le montant de l'adjudication à 1 800 francs et 900 francs de cautionnement.

En avril 1913, le Conseil municipal reçoit une plainte d'un riverain du cinéma contre la nuisance sonore produite par la sonnette d'annonce de la séance. Le directeur du cinéma est prié de limiter son usage à trois fois cinq minutes : avant l'ouverture de la salle, pendant l'entrée et à l'entracte.<sup>5</sup>

Après 1920, le Cinéma Mignon n'est plus évoqué.

### Le Trianon Cinéma (1 rue du Piple)

## ANNONCES DIVERSES

### « TRIANON-CINÉMA »

#### A la Fourchette de Champigny

a ouvert ses portes au public vendredi dernier.

Une foule nombreuse se pressait dans la spacieuse et coquette salle de la rue du Piple, pour assister à cette inauguration.

Cet Etablissement s'est assuré, pour le cours de la saison d'hiver, les plus belles productions de l'art muet ; nous citerons parmi celles-ci :

*La Ruée Sauvage,*  
*Quo Vadis,*  
*L'Hacienda Rouge,*  
*Salammbô,*  
*La Princesse aux clowns,*  
*Mon Curé chez les Riches,*  
*Madame Sans-Gêne.*

Le public, qui aime voir du beau film et recherche le confort, viendra nombreux et assidu vers cet Etablissement de tout premier ordre.

\*  
\*\*

Trianon-Cinema\_inauguration\_12-1925\_reprod  
Reproduction de l'annonce de l'inauguration du Trianon Cinéma publiée dans le *Bulletin municipal de Champigny*, décembre 1925 (coll. Archives communales de Champigny)

Il ouvre en décembre 1925 pour les fêtes de fin d'année. Selon le *Bulletin municipal*, on y verra "les plus belles productions de l'art muet"<sup>6</sup>. Il n'est pourtant déclaré à la Préfecture de Police de Paris que le 18 septembre 1928.<sup>7</sup> La salle est mentionnée dans l'annuaire Bijou jusqu'en 1975. Actuellement, la superstructure du bâtiment sert de garage au concessionnaire automobile voisin, car elle était très vaste.

### **Le Comédia Cinéma** (8 place du Marché, devenue place Lénine)

Il est mentionné pour la première fois dans le *Bulletin municipal* de mai 1926<sup>8</sup>. Devenu Le Moderne, il est déclaré à la Préfecture de Police de Paris le 10 février 1932.<sup>9</sup> Son programme apparaît encore dans *La Nouvelle Union régionale* du 13 juin 1953 mais n'est plus mentionné à partir de septembre 1955<sup>10</sup>. Le cinéma a dû fermer ses portes car il n'est plus cité dans l'annuaire Bijou de 1956.

Le bâtiment du Moderne été rasé pour laisser place au magasin Monoprix, toujours en activité.

**Le Tremblay Palace** (3 rue du Commerce, devenue rue Charcot en novembre 1936)

La salle de cinéma est déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 27 avril 1927 et inaugurée le 24 décembre 1927, comme en témoigne le *Bulletin municipal*.<sup>11</sup>

Bull-municipal-Champigny\_12-1927\_ouv-Tremblay-Palace  
Annonce de l'ouverture du Tremblay Palace publiée dans le *Bulletin municipal de Champigny*, décembre 1927 (coll. Archives communales de Champigny).



Les informations sur ce cinéma sont très parcellaires. Après la Seconde Guerre mondiale, il devient le Variétés Cinéma, mentionné dans l'annuaire Bijou jusqu'en 1980.



Tremblay-Palace 3-rue-Charcot

L'ancien Tremblay Palace aujourd'hui (coll. Société d'Histoire de Champigny).  
Le fronton porte encore l'inscription "Cinéma" alors que la salle sert actuellement de lieu de réunion pour un groupe religieux.

**Le Casino** (avenue de la Gauloise, actuellement 482 rue Lucien Barraut)

Une salle située square du Casino, à Cœuilly, propriété d'un certain Charles Leuntjens, violon à l'Opéra, habitant avenue de la Gauloise, est déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 21 octobre 1928 pour des séances de cinéma.<sup>12</sup> Le cinéma "Le Casino" est installé là où existaient déjà le Théâtre de Verdure (ouvert en 1905), le Casino et sa piste de patins à roulettes. Il ne reste aucune trace de ce lieu de loisirs très fréquenté au début du XX<sup>e</sup> siècle. On peut cependant se faire une idée du lieu en regardant les cartes postales publiées par Jean Roblin en 1974.<sup>13</sup> On y retrouve Madame Leuntjens sur scène. Jean Roblin évoque des associations actives qui font régner une vie de quartier intense.

## Le Rex (66 rue Jean Jaurès)



Le-Rex

L'entrée du cinéma Rex en 1940-1941 (coll. Archives communales de Champigny).

Le film à l'affiche date de 1935.

Son ouverture est annoncée dans le *Bulletin municipal* de janvier 1933<sup>14</sup>. En conclusion de la visite du chantier, guidée par M. Boessé, l'architecte, le journaliste informe ses lecteurs que le Rex est une des premières salles conçues pour la projection de films parlants, en raison des matériaux d'insonorisation utilisés et de l'aménagement du local technique, propre à assurer une reproduction impeccable de la parole aussi bien que de la musique. Il est déclaré à la Préfecture de Police de Paris le 9 novembre 1933.<sup>15</sup>



Le Multiciné-Pathé  
Le cinéma Multiciné Pathé dans les années 1970 (coll. particulière).

Détruit et reconstruit en “multisalles”, le Rex devient le Multiciné Pathé et ouvre à Noël 1974.

Rénové en 1992<sup>16</sup>, le dernier cinéma privé de Champigny doit faire face à une concurrence de plus en plus forte. Pour le sauvegarder, la Commune de Champigny participe par étapes successives à son financement jusqu’à lui faire perdre son caractère d’entreprise privée.

## **2 – La fréquentation des salles privées par les Campinois**

Les cinémas de Champigny accueillent un public familial. Leurs heures d’ouverture sont relativement restreintes. Le Casino ouvre seulement le samedi en soirée et le dimanche en matinée. Les autres offrent généralement des séances du vendredi au dimanche en soirée et le dimanche en matinée. Seuls, les deux cinémas du centre-ville, le Moderne et le Rex, se disputent le public le reste du temps en proposant des matinées deux jours par semaine, particulièrement le Rex, le seul à ouvrir le jeudi pour attirer les enfants. Les cinémas campinois doivent aussi faire face à la concurrence des salles des environs qui affichent leur programmation sur les murs de Champigny et qui bénéficient d’annonces dans la presse locale.

## SPECTACLES ET CONCERTS

### EDEN-CINEMA

Place de la Gare

L'as des comiques **BISCOT**, dans **BIBI LA PUREE** (troisième épisode).

La grande artiste **Norma Talmadge** dans son dernier et plus grand triomphe : **SA VIE**, le genre d'histoire que tout le monde connaît et aime, une histoire remplie de doux souvenirs que votre cœur comprendra. Voici **SA VIE**, le plus émouvant drame de l'amour maternel.

**N'OUBLIE PASLE PARATONNERRE**, comique.

Attraction : **LES JANE ALEX**, danseurs, chanteurs, comédiens.

La semaine prochaine, le dernier grand succès : **PARIS EN CINQ JOURS**.

Gazette-Est 16-05-1926\_p6\_Eden-cinema reprod

Reproduction de l'annonce des programmes de l'Eden Cinéma à Saint-Maur, publiée dans La Gazette de l'Est, 16 mai 1926 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne).



Norma Talmadge and Wallace MacDonald in *The Lady* 1925

Photogramme du film muet *The Lady* (*Sa vie*) de Frank Borzage, avec Norma Talmadge et Wallace McDonald, sorti aux Etats-Unis en 1925 (DR).

**SPECTACLES ET CONCERTS**

# ROYAL-PALACE

Programme de cette semaine :

**GAUMONT ACTUALITES.**  
**VEDETTES**, avec Gloria Swanson.  
**RAYMOND S'EN VA-T-EN GUERRE**, comédie gaie avec Raymond Griffith, épisode de la guerre de sécession.

**LA RUEE VERS L'OR**, avec Charlie Chaplin. Parmi la multitude d'émigrés attirés dans les régions glacées de l'Alaska par le mirage de l'or, un chercheur solitaire, Charlie Chaplin, vaillant, quoique chétif, tente aussi la fortune. Malgré de terribles moments, des dangers effrayants, la chance sourit à nos chercheurs. La mine rend Charlot et son associé, immensément riches, mais il leur faut passer par une multitude de péripéties plus angoissantes, plus comiques et plus sentimentales les unes que les autres.

Attraction : **PAUL ET SES CHIENS.**

Vu l'importance du programme arrêté par la nouvelle direction artistique, une représentation supplémentaire sera donnée tous les lundis de chaque semaine.

**THEATRE**

Mardi 21 décembre, la Comédie Française et son **ROYEN M. SYLVAIN** dans le **PERE LEONARD**, le grand succès de la Maison de Molière.

**CENTRAL PALACE**

Cette semaine :

**PATHE JOURNAL, PATHE REVUE.**

Pour la première fois à l'écran, l'inimitable Grock, le roi des comiques qui a fait courir tout Paris dans son premier film ; grande comédie comique en 2 parties, qui amusera, intéressera et charmera tous les publics, et le 4<sup>e</sup> et dernier chapitre de :

**TITI ET SES ROIS DES COTES.**

Prochainement : **LE JUIF ERRANT**, le chef-d'œuvre d'Eugène Sue.

Mercredi 22 décembre : Venez tous applaudir la grande vedette **MAX MARTEL** dans le dernier grand succès de rire de l'Elorado :

**LE TRAIN DES COCUS**, son rire en 3 actes de MM. Murio et Thiac, orchestre sous la direction de M. Gadenna. Il sera prudent de louer ses places.

Gazette-Est 19-12-1926 p. 6 Royal-Palace  
 Annonce des programmes du cinéma  
 Royal-Palace à Nogent, publiée dans *La Gazette de l'Est*, 19 décembre 1926  
 (coll. Archives départementales  
 du Val-de-Marne).

“ LA RUEE VERS L'OR, avec Charlie Chaplin. Parmi la multitude d'émigrés attirés dans les régions glacées de l'Alaska par le mirage de l'or, un chercheur solitaire, Charlie Chaplin, vaillant quoique chétif, tente aussi la fortune. Malgré de terribles moments, des dangers effrayants, la chance sourit à nos chercheurs. La mine rend Charlot et son associé immensément riches, mais il leur faut passer par une multitude de péripéties plus angoissantes, plus comiques et plus sentimentales les unes que les autres.”

Si le nombre des séances est plus restreint, c'est aussi parce qu'elles durent plus longtemps qu'aujourd'hui. Elles sont composées de deux parties : un court métrage ou un documentaire précédant les actualités, ancêtres des informations télévisées. Lorsque le rideau descend, petits et grands espèrent la venue d'un artiste, magicien, chanteur, dresseur d'animaux, ce que l'on appelle alors les “attractions” qui permettent de patienter durant l'entracte. L'ouvreuse circule chargée d'un panier d'osier accroché au cou et propose bonbons, esquimaux et chocolats. La deuxième partie couronne le spectacle avec la projection du grand film de fiction.

Avant les années 1950, il n'existe pas dans les archives de traces des films présentés hormis les photographies de quelques affiches sur les murs de bâtiments de la commune<sup>17</sup> et la publication de programmations dans les journaux locaux<sup>18</sup>. Les salles projettent des productions françaises et étrangères, principalement américaines. Les annonces sont assorties d'un descriptif parfois relativement détaillé et de commentaires le plus souvent enthousiastes. Les salles réalisent leurs propres affiches, mais certains producteurs leur fournissent des affiches en couleurs pour faire la promotion de leurs films.

affiches cinema  
Champigny  
rue J. Jaurès 1940  
et  
affiches cinema  
Champigny  
rue A. Thomas  
1940



Affiches de cinéma collées sur les murs de Champigny, rues Jean Jaurès et rue Albert Thomas, 1941-1941 (coll. Archives communales de Champigny)

Les cinémas de Champigny se livrent à une concurrence effrénée, mais affichent leur programme aux mêmes endroits. Parmi les salles concernées : le Moderne, le Trianon, le Rex, les Loisirs, le Casino à Champigny ; l'Eden à Saint-Maur.



A partir des années 1950, *La Nouvelle Union Régionale*<sup>19</sup> publie régulièrement les programmes du Rex et du Moderne, ce qui permet de constater que l'on y projette des films de pur divertissement, tout public, qui n'ont pas marqué les cinéphiles, mais qui devaient répondre à une attente du public champinois d'alors.

Nous n'avons pas retrouvé les dates de la fermeture des salles. Les témoignages de Champinois nous ont guidés concernant l'existence de ces salles, mais ils restent trop imprécis ou contradictoires pour dater ces disparitions. Il semblerait que la fréquentation s'est étiolée progressivement à partir des années 1960. L'essor de la télévision en est la cause principale. La réponse des distributeurs de films consiste à créer des multisalles. Ce fut le cas à Champigny avec le Rex qui devient le Multiciné Pathé.

## **PARTIE 2 - LA POLITIQUE MUNICIPALE**

Durant tout le XX<sup>e</sup> siècle, la Municipalité de Champigny prend position sur la question du cinéma. Entre jugements critiques et soutiens bienveillants, se met peu à peu en place une véritable politique en matière cinématographique, aboutissant à la construction de centres culturels dotés d'équipements de projection et proposant une programmation exigeante dans les années 1960.

### **1 - Les années 1900-1939**

La Grande Guerre introduit une rupture dans l'attitude de la Municipalité. Comme on l'a vu, la location de la salle des fêtes à un exploitant privé témoigne d'une neutralité bienveillante à l'égard du cinématographe. La Première Guerre mondiale change la donne.

Avec la mortalité qui endeuille la ville, le départ aux armées de plusieurs conseillers municipaux mobilisés, les distractions publiques sont sous surveillance. A deux reprises, le Conseil municipal condamne sévèrement les représentations cinématographiques à vocation commerciale, avec plus de force encore le 8 avril 1917 :

“Considérant que depuis quelques années et principalement depuis la guerre, les créateurs et adaptateurs de scènes pour film cinématographique sans souci de l'âge et de la morale, mettent sous les yeux de nos gamins et de nos adolescents des spectacles pernicieux pour leur jeune imagination. Considérant que, pendant que leurs pères luttent sur le front pour le droit, la justice et la liberté, il serait abominable qu'on laissât pervertir leurs enfants au point d'en faire des dépravés, des voleurs et des assassins. [...]

“Et au nom de l'intérêt supérieur de la moralité et de la sécurité publique demande à Monsieur le Préfet de Police d'interdire absolument dans la commune

de Champigny la représentation publique de tout drame cinématographique immoral, crapuleux, criminel ou autre.<sup>207</sup>

Seul le cinéma scolaire est considéré comme propice à l'éducation de la jeunesse. En décembre 1916, *La Gazette de l'Est* rend compte d'une séance organisée par la Société populaire du Cinéma scolaire (section de Joinville-Champigny). :

“Donner aux enfants des Écoles accompagnés ou non des membres de leur famille, le jeudi ou le dimanche en matinée, des séances instructives et amusantes de Cinéma par la confection de films spéciaux d'Histoire de France, de Géographie, de Science, de Natures, etc... etc..., en un mot tout ce qui peut élever le niveau intellectuel de l'enfant, et par ce moyen aider nos instituteurs, et combattre les dangers de la rue à l'heure présente, où le père est aux armées et la mère travaille pour subvenir aux besoins de la famille.

Nul doute que le Cinéma scolaire obtienne le maximum de résultats.

Nous lui souhaitons vivement que le succès qu'il mérite.<sup>217</sup>”

Une fois la paix revenue, la Municipalité réaffirme son soutien au cinéma en tant support pédagogique. Le *Bulletin municipal* d'octobre 1925, dans un article sur la rentrée des classes, annonce l'intention du Conseil municipal d'aider “au développement de l'éducation par le cinéma, compris non plus comme une curiosité amusante, mais comme le complément indispensable des leçons données aux enfants et pendant ces leçons même.”<sup>222</sup>

**RADIO-PHONOS**  
— CINÉMA —  
Les dernières réalisations modernes  
-- Postes-Valises et portables --  
**ALIMENTATION TOTALE SUR SECTEUR**  
Dépôt des Postes et accessoires  
**PHILIPS - RADIO**  
et Cinéma  
**PATHÉ - BABY**  
Grand choix de films - LOCATION  
Pile 90 volts ..... 39 fr.  
Volumètre à jecteur gaséifié ..... 22 -  
Chargeur automatique 4 r. oxyd. .... 82 -  
Poste à lampes complet ..... 640 et 780 -  
Piste à lampes complet, montage  
sous les auspices, démonstration  
gratis à domicile : 1.350 et 2.000 -  
**PHONOS et Disques de toutes Marques**  
au meilleur prix  
**VENTE A CRÉDIT**  
PRIMES. — On offre un bon de 5 francs  
à valoir en marchandises  
sur tout achat de 50 francs.  
**RADIO - GLOBE**  
G. BRUNET, artisan-constructeur  
30 bis, Rue Jean-Jaurès  
(Face à la Rue du Bouquet)

Pathe-Baby\_annonce\_1926

Annnonce publicitaire pour le projecteur de cinéma Pathé-Baby vendu par M. Brunet, publiée dans le *Bulletin municipal de Champigny* en 1926 (coll. Archives communales de Champigny).

Comme confirmation de cet engagement, on trouve un article dans le *Bulletin municipal* d'avril 1926<sup>23</sup> qui fait mention d'une séance cinématographique donnée le dimanche 7 mars dans le préau des écoles de CœUILLY devant 200 personnes. En présence du maire de Champigny, est présenté un appareil de projection, le "Prothée", fabriqué par Mollier, qui peut projeter des films mais aussi des images fixes comme une carte postale ou bien des objets réels. L'article évoque l'intérêt important d'un tel appareil pour les enseignants. En complément, dans le même bulletin<sup>24</sup>, on apprend que le Conseil municipal a déjà fait l'achat de projecteurs "Pathé Baby" pour chacune des autres écoles et l'on rappelle l'existence d'une Cinémathèque installée à la Mairie, afin que les classes puissent emprunter des films dont la liste et le nombre de prêts sont publiés. On y trouve des documentaires sur :

- les animaux : l'oie, les chauves-souris, l'escargot, etc.
- les produits de base tels que le coton, le cuir, le café, la houille, etc.
- des lieux géographiques intéressants : un glacier, le port de Dunkerque, la côte bretonne, etc.

165 films ont été prêtés aux écoles du Plant et du Centre de novembre 1925 au 7 mars 1926.

Un autre article du *Bulletin municipal* de mai 1926<sup>25</sup> recense 163 prêts de films dans les mêmes écoles pour la période allant du 7 mars au 30 avril 1926.

Le *Bulletin municipal* de juin 1926<sup>26</sup> annonce 103 prêts du 1<sup>er</sup> mai au 25 mai, avec une liste de films permettant un choix encore bien plus riche. De tels chiffres témoignent d'un véritable engouement pour cet outil éducatif.

Le dimanche 28 novembre 1926, une projection payante est organisée par l'Amicale des écoles de CœUILLY, à l'initiative des nouveaux directeurs, M. et Mme Kurtz. La presse locale se fait l'écho du succès de l'initiative, de son renouvellement à venir, ainsi que des films projetés. L'auteur de l'article dresse un bilan enthousiaste :

"Au programme figurait : 1) *Le Scaphandrier*, documentaire du plus grand intérêt ; 2) *Jack Cœur de Lion*, drame, avec partie comique, dont la salle gardera le souvenir, que les enfants ont ri aux exploits de Jack ; 3) *Willy est un malin*, comédie pleine de finesse ; 4) *Bob et le vieux Cheval*, dessin animé, comique désopilant.

Qui viendra dire maintenant que l'on peut être encore neurasthénique à CœUILLY avec des programmes de ce genre."<sup>27</sup>

La ville ayant plus que doublé sa population de 1906 (9 277 habitants) à 1926 (20 180 habitants), la municipalité a dû acquérir en 1927 un vaste bâtiment, propriété de la Congrégation des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, situé face à l'ancienne mairie. Cette nouvelle mairie prend le nom de "Maison Commune". Elle est inaugurée le 18 octobre 1931.

Le Bulletin municipal de Champigny de mai 1932<sup>28</sup>, annonce la projection gratuite de “films parlants” le 15 mai 1932, de 16h à 17h dans le jardin intérieur de la Maison commune. On y annonce aussi des concerts de musique enregistrée, le dimanche après-midi de 16h à 17h. Ces séances sont organisées par Monsieur Gaston Brunet, qui fait commerce à Champigny d’appareils de radio et de projecteurs de cinéma (en particulier le célèbre “Pathé Baby”, comme en atteste une publicité parue dans le Bulletin municipal<sup>29</sup>. D’autres concerts sont annoncés dans le Bulletin municipal d’août 1932<sup>30</sup>.

Pour faire face à l’essor rapide de la population, la Municipalité de Champigny réalise un programme de Cités Jardins initié dès 1919 sous l’autorité d’Henri Sellier, président de l’office public de HBM de la Seine, et ami proche d’Albert Thomas, maire socialiste de Champigny de 1912 à 1919.<sup>31</sup> Ils sont mus par la volonté d’offrir aux classes modestes un lieu culturel au cœur du quartier.

Le “Centre de Loisirs Albert Thomas” est inauguré le 7 février 1937 par MM. Sellier, ministre de la Santé Publique et Léo Lagrange, sous-secrétaire d’État aux Loisirs, du député Gaston Allemane, du maire Gaston Chardin, et en présence de la mère d’Albert Thomas<sup>32</sup>. Cette inauguration s’inscrit dans la politique de développement culturel du Front populaire (toutes les personnalités présentes sont socialistes)

Le cinéma du centre Les Loisirs est inauguré le vendredi 26 mars 1937<sup>33</sup>. Dès le 13 mai 1937, les enfants du Patronage laïque, nouvellement regroupés au Centre des Loisirs, bénéficient de séances de cinéma le jeudi après-midi.<sup>34</sup> Le cinéma fonctionnera dans ce lieu jusqu’en 1965.

## **2 - Les années 1945-2014**

Après la Seconde Guerre mondiale, la politique municipale doit faire face à d’autres priorités que la gestion du cinéma ébauchée à l’époque du Front populaire. Il faut attendre les années soixante pour trouver la formulation d’un engagement net de la Municipalité sur la culture à Champigny.

### **Penser la programmation des films**

Dans le *Bulletin municipal* de novembre 1965<sup>35</sup>, Marcel Hamon, son secrétaire général, annonce la création de l’Office Culturel des Arts et Loisirs (OCAL). Onze commissions composées d’adhérents à l’OCAL ont pour fonction de concevoir les programmations et l’organisation d’événements artistiques. Parmi elles figure une commission Cinéma.

Pour Jean Pagneux, le directeur technique de l’OCAL, “il s’agit d’apporter à la population de la banlieue une offre culturelle qui serait sans cela réservée aux habitants de Paris.”<sup>36</sup>

Afin de rendre possible ce projet ambitieux, la ville entreprend un vaste programme de rénovation et de construction de centres culturels, décentralisés dans tous les quartiers.

Le 19 avril 1969, la Ville inaugure le centre culturel Gérard Philipe dans le quartier de Cœuilly. C'est là que s'installe le Ciné-club, dont le programme est présenté dans le Bulletin municipal de décembre 1969 puis de mars 1970<sup>37</sup>, où apparaît pour la première fois le label "Art et essai".

L'équipement technique est régulièrement rénové afin d'offrir aux cinéphiles une projection apportant le meilleur confort sonore et visuel. La Ville équipe la salle d'un nouveau projecteur pour la reprise du 17 septembre 1980<sup>38</sup>, avant une rénovation complète pour la rentrée suivante, le 3 octobre 1981. En 1991, on installe un écran neuf. En 1992, on équipe la salle d'un son Dolby.

### **Le développement du cinéma "Art et essai" au centre culturel Gérard Philipe**

Nous n'avons pas pu retrouver d'archives concernant la période 1969-1987 aux Archives communales, mais le centre Gérard Philipe détient un fonds permettant d'apprécier le développement du ciné-club entre 1988 et 2003, grâce aux demandes de qualification "Art et essai".

*Description des activités "cinéma" à Gérard Philipe, écrite chaque année lors de la demande de classement "Art et essai" (Catégorie B2) :*

Programmation :

- Un ou deux programmes par semaine.
- 4 à 6 séances par semaine, le mercredi et vendredi ainsi que le dimanche après-midi pendant l'hiver.
- Projection d'un court métrage à chaque séance. (RADI)
- 90 % de films en sortie après sortie nationale.
- 10 % de films en reprise.
- Les films étrangers sont presque toujours en VO.

Travail régulier de programmation en direction des enfants (5 266 enfants en saison 1991-1992), en lien avec les écoles et les collèges et lycées, avec édition d'une plaquette "Jeune public" ainsi que des séances l'après-midi pendant les vacances scolaires.

Participation au dispositif Ecole et Cinéma.

Séances pour les écoles maternelles et les enfants des crèches.

Communication :

- Edition d'un programme mensuel inséré dans le bulletin municipal, d'un *Officiel campinois* mensuel, et de *Turbulences*, magazine bimensuel pour les jeunes.

Travail en liaison avec des associations locales : Amnesty International, Handicap International, France Amérique latine, associations africaines.

Animations avec des réalisateurs.

Rencontres dans le cadre de Ciné Junior 94, ainsi que dans le cadre des Journées cinématographiques contre le racisme.

*La programmation du cinéma "Art et essai" :*

Pendant la saison 1992-1993, 50 films ont été identifiés, y compris ceux projetés lors de la nuit du cinéma consacrée à John Cassavetes. Si l'on tient compte de l'appréciation des films selon le magazine *Télérama*<sup>39</sup>, la qualité est le premier critère de sélection :

- Sept films ont l'appréciation "Bravo" dans *Télérama* : *The Player* ; *Au pays des Juliets* ; *La Sentinelle* ; *Un cœur en hiver* ; *L 627* ; *Impitoyable* ; *Les Nuits fauves*.

- Une vingtaine de films ont l'appréciation "Bien".

- Une vingtaine de films ont l'appréciation "Pas si mal" : *Retour à Howard's End* ; *Le Zèbre, Au cœur des ténèbres* ; *Les enfants volés* ; *Bob Roberts* ; *Lunes de fiel* ; *Des souris et des hommes* ; *Max et Jérémie* ; *Christophe Colomb* ; *L'Accompagnatrice* ; *Fatale* ; *La Crise* ; *Arizona Dream* ; *Maris et femmes* ; *Vieille canaille* ; *Qiu Ju, une femme chinoise* ; *Versailles, rive gauche* ; *C'est arrivé près de chez vous* ; *La petite apocalypse* ; *Et au milieu coule une rivière* ; *Héros malgré lui* ; *Les amis de Peter* ; *La joie de vivre* ; *Malcolm X* ; *L'œil de Vichy* ; *Le pays des sourds* ; *Une brève histoire du temps* ; *Le jeune Werther* ; *Les Visiteurs*.

Des films sont aussi présentés dans le cadre de manifestations particulières. Une programmation est proposée en direction des enfants ou des adultes : *La guerre sans nom* ; *Sister Act* ; *Une Nuit à l'Opéra* ; *Le mécano de la General* ; *Yoyo* ; *Les Producteurs* ; *Le Roi et l'Oiseau* ; *Les aventures de Pinocchio*. La nuit du cinéma, autour des films de John Cassavetes vise le public des cinéphiles noctambules : *Shadows* ; *Faces* ; *Une femme sous influence* ; *Meurtre d'un bookmaker chinois* ; *Opening Night*.

La fréquentation de la salle du centre Gérard Philippe connaît une évolution positive entre la fin des années 1980 et le début des années 2000.

Saison 1988	6 617 entrées
1989	n.r.
1990	n.r.
1991	11 695
1992	12 885
1993	14 936
1994	15 200
1995	18 088

1996	14 748
1997	23 144
1998	19 459
1999	27 389
2000	28 347

Cette croissance du nombre d'entrées est remarquable, d'autant plus que le centre culturel est excentré, sur le plateau, loin du centre-ville et des quartiers de la partie basse de Champigny. Un public de cinéphiles avertis s'y retrouve régulièrement.

### **Le sauvetage du cinéma du centre-ville**

Au début des années 1990, ne subsistent à Champigny que deux salles de cinéma : le centre culturel Gérard Philipe, de gestion communale, et le dernier cinéma privé, le multisalles Pathé. Ce dernier connaît une baisse de fréquentation de 40% de 1981 à 1992 qui le rend déficitaire en 1991.<sup>40</sup> Pour éviter la fermeture du complexe, la grande salle est dotée du son THX, d'un écran légèrement concave et plus grand, et une autre salle est équipée du son Dolby Stéréo. Rappelons que la même année, des travaux identiques sont accomplis au centre culturel Gérard Philipe.

Le nombre des séances est diminué et aligné sur les attentes du public, afin d'éviter les projections dans des salles vides. Un tarif réduit très étendu est mis en place, le cœur de cible étant constitué par les jeunes et les retraités, que l'on veut fidéliser. On espère faire du hall d'entrée un lieu convivial où l'on pourra se rencontrer et se restaurer.

Soucieuse d'aider la nouvelle équipe du cinéma Pathé, la Ville lui accorde une exonération de sa taxe professionnelle et décide de faire une publicité gratuite des programmes dans son Bulletin municipal.

Cependant, le cinéma du centre-ville connaît toujours des difficultés de gestion et la menace de fermeture se précise. Champigny perdrait son seul cinéma de centre-ville. Onze ans plus tard, la Ville entreprend une nouvelle initiative pour sauver le cinéma, devenu entre-temps le Club 5.

Elle offre une garantie de 300 000 € pour l'emprunt contracté par le responsable du cinéma et accorde une subvention de 35 000 €. Elle transfère les activités du ciné-club Gérard Philipe, apportant un public "acquis" de près de 20 000 scolaires, des spectateurs du cinéma "Art et essai" et des membres d'associations locales.<sup>41</sup>

La convention votée à l'unanimité par le Conseil municipal le 29 avril 2003 se concrétise à la rentrée de septembre 2003.



Cine 66 logo  
Logo du Studio 66 (DR)

Nathalie Hocquard-Fort, responsable de l'activité cinéma au service culturel de la Ville et Philippe Bertin, gérant du cinéma partagent la même vision de l'exploitation du lieu, appelé maintenant le Studio 66 parce que situé au 66 rue Jean Jaurès. Ils veulent permettre "l'émergence d'un cinéma d'un nouveau type [...] un nouveau scénario axé sur la mixité des genres et des publics, la convivialité, la réactivité face à la concurrence des multiplexes."<sup>42</sup>

En 2005, les murs du cinéma sont mis en vente par le propriétaire. "La Ville décide de s'en porter acquéreur pour éviter qu'ils ne soient cédés à un promoteur immobilier."<sup>43</sup> Elle crée une Société d'économie mixte locale dont elle est majoritaire à 81 %, alliée à des partenaires privés du secteur de la communication et de l'audiovisuel.<sup>44</sup>

L'initiative est solennellement marquée par une soirée exceptionnelle le 20 novembre 2006, en présence de Bertrand Tavernier et Pierre Richard, hôtes de marque de la Ville. Dans l'article qui relate la soirée, Marie Kennedy, maire-adjointe chargée de la Culture, réaffirme la volonté de la Ville de sauvegarder un cinéma proposant les films art et essai aussi bien que les films grand public, face

aux multiplexes environnants, en y entretenant des animations, des événements festifs, en faisant participer les spectateurs au sein d'un comité<sup>45</sup>.

Le Studio 66 participe chaque année au festival Ciné Junior qui concerne tout le Val-de-Marne.

### Un exemple d'événement festif : le Festival de Cannes à Champigny



Le 22 mai 2007, les habitants du Bois l'Abbé peuvent assister à la projection en plein air et sur écran géant gonflable, du film de Christophe Honoré, *Les chansons d'amour*, présenté la veille à Cannes. C'est un succès considérable, des centaines de personnes - familles, jeunes, enfants - étant rassemblées sur le mail situé au pied de la grande tour du Bois l'Abbé. Cette projection a été rendue possible grâce au partenariat entre la Ville de Champigny et le réalisateur Luc Besson (*Le grand bleu*, *Léon*, *Le cinquième élément*), lors d'une initiative baptisée "Festival Cannes et Banlieues".

Luc Besson crée une fondation, s'entoure de bénévoles dynamiques, soucieux comme lui d'apporter au public les films du monde entier présentés à Cannes. Chacune des dix communes de la banlieue parisienne retenue peut ainsi bénéficier de sa soirée exceptionnelle, avec spectacle de groupes locaux, projection d'un court métrage sur les artistes venus au festival de Cannes et d'un film

différent chaque soir. Luc Besson est personnellement présent, accompagné du réalisateur Samuel Benchetrit (*J'ai toujours rêvé d'être gangster*), qui habita dans la tour du Bois l'Abbé lorsqu'il était enfant.<sup>46</sup>

Dans le livre de photos "Festival Cannes et Banlieues", Luc Besson exprime sa satisfaction devant la réussite d'une action menée sans incident, dans dix quartiers réputés difficiles, sans police, avec un public estimé à 40 000 personnes, peu habituées à regarder des œuvres parfois complexes, voire élitistes, abordant des sujets sensibles.<sup>47</sup>

Comme on le voit, les élus municipaux ont parcouru un long chemin en un siècle pour offrir aux habitants des spectacles cinématographiques de qualité, tout en satisfaisant et en impliquant le plus grand nombre. Ils se sont aussi engagés dans une politique d'accueil aux équipes de tournage.

## PARTIE 3 - LE CINÉMA DANS LA VILLE

### 1- Les tournages



Boudu 1932 fondation-Berne

Photogramme de *Boudu sauvé des eaux*, film de Jean Renoir de 1932, avec Michel Simon, Charles Granval, Marcelle Hainia. En arrière-plan, la Fondation Berne.

Dès les années 1930, le bord de Marne sert de décor à de nombreux films. On peut citer notamment : en 1932, *Boudu sauvé des eaux*, de Jean Renoir, dont les scènes finales du mariage sont tournées à proximité du pont de Champigny ; en 1936, *La Belle Equipe*, de Julien Duvivier, tourné sur l'Île d'Amour<sup>48</sup>. Dans les années 1950, plusieurs tournages ont lieu dans l'ancienne guinguette "La Roseraie" située au pied du viaduc, quai du viaduc.

Les guinguettes ne sont pas les seuls décors à intéresser les réalisateurs. Des lieux plus insolites ont permis les tournages de films célèbres du fait de leur ambition artistique ou de leur succès populaire, tel le bidonville du Plateau. En 1967, *O salto*, un long métrage de Christophe de Chalonge, est tourné dans le bidonville en cours de démantèlement<sup>49</sup>. Le film est primé par l'Office Catholique du Cinéma. En 1972, Michel Audiard tourne sentier des Bas-Bonne-Eau, des scènes de son film *Elle cause plus, elle flingue*. L'actrice principale, Annie Girardot "règne" sur un secteur du bidonville, où elle se livre à l'escroquerie.



Elle cause plus, elle flingue 1972 bidonville

Photogramme du film *Elle cause plus, elle flingue* de Michel Audiard, sorti en 1972 (DR)  
Bernard Blier (à droite) dirige une descente de police chez Annie Girardot.

En arrière-plan, une vue des vestiges du bidonville de Champigny.

Le site de l'ancien bidonville est montré en 1988 et 1989, dans deux documentaires de José Alexandre Cardoso Marques : *L'immigration portugaise, expérience de deux générations* et *Raconte-moi Grand-Père*.<sup>50</sup>

Nous disposons de données précises sur les tournages de 1989 à 2013 grâce aux archives du Bureau de gestion du Domaine public de la Ville, qui délivre les arrêtés provisoires autorisant le stationnement du matériel et des véhicules.

Le tableau détaillé est reproduit en annexe. Si les bords de Marne restent très représentés, tous les quartiers de Champigny intéressent les artistes, comme l'indique la synthèse ci-dessous.

Nombre d'autorisations délivrées, par quartier :

Bords de Marne	27
La Fourchette, Le Tremblay	6
Le Plant, Le Maroc	19
Centre-ville	16
Les Coteaux, Le Plateau	6
Cœuilly, Bois l'Abbé	12

Deux lieux sont particulièrement remarquables :

- Une maison privée située quai Victor Hugo, en bord de Marne, est signalée douze fois, pour divers films et séries télévisées, elle a même eu les honneurs d'un article dans le Bulletin municipal, car les propriétaires la louent régulièrement.<sup>51</sup>

- Une ancienne pension, refuge d'enfants juifs cachés pendant la Seconde Guerre mondiale, située 15 rue de la Prévoyance, a servi tout au long du tournage de l'"Histoire de Marie et Julien", de Jacques Rivette (2003). Rachetée par le Conseil général du Val-de-Marne, elle est devenue la Maison départementale de l'Histoire et du Patrimoine, siège d'associations d'histoire val-de-marnaises, dont Clio 94.

Les autorisations accordées concernent tous les genres de productions : films de cinéma, téléfilms, nombreuses séries, publicités, courts métrages, ainsi qu'un reportage (sur la guinguette du Martin Pêcheur).

## **2- Le Fonds départemental du cinéma**

Le Conseil général du Val-de-Marne met à la disposition des Val-de-Marnais quatorze fonds départementaux thématiques à vocation culturelle (livres, partitions, DVD, etc.)

Le fonds Cinéma s'est mis en place à Champigny dans les années 1980, à la médiathèque Jean-Jacques Rousseau. On peut y découvrir des ressources documentaires et participer à de belles rencontres sur le cinéma.

La médiathèque Jean-Jacques Rousseau propose des programmations originales dans sa salle de projection. Citons par exemple des séances de "ciné-

découverte” telles que le cycle de cinéma fantastique ou celui du cinéma “Bollywood” présentées par des intervenants qualifiés ou encore la série “Du son plein les yeux”, proposée par l’Espace Musique.

M. José Lepottier, responsable initial du Fonds, a organisé le projet Bibliothèque Cinéma avec classification des grands thèmes, représentant plus de six mille ouvrages :

L’histoire du cinéma, les grands réalisateurs et acteurs

Le cinéma des différents pays, les grands genres et courants cinématographiques

Les thèmes traités au cinéma, la critique de cinéma,

Les métiers du cinéma et leurs évolutions : mise en scène, photographie, montage, etc...

Les collections audiovisuelles

Le film documentaire

Les relations entre musiques et cinéma (en cours de développement)

Les films de fiction (en cours de développement)

Le fonds cinéma est régulièrement enrichi grâce à une subvention du Conseil Général. La collection de livres est complétée par une vidéothèque en pleine expansion.

## CONCLUSION

Nous ne sommes plus à l’époque où la fréquentation des salles obscures constituait un rite familial très prisé, un moment festif, récompense d’une semaine de labeur. D’autres écrans ont pris le relais, avec des modes d’exploitation différents, développement rapide de la télévision, location puis enregistrement de vidéos, téléchargement de films. L’impact des nouveaux usages de l’image tend à désacraliser et individualiser la relation au cinéma. Ce qui a été gagné par la multiplicité de l’offre et la facilité d’accès aux œuvres a pu nuire à l’aura du spectacle magique offert par l’écran ainsi qu’au partage et à la convivialité.

Aujourd’hui, Champigny est comme toutes les villes confrontée à deux orientations pas forcément conciliables : maintenir une programmation grand public, au risque de subir la concurrence des salles des environs plus récentes ou plus accessibles, soutenir une programmation d’Art et essai qui peut avoir du mal à trouver son public.

Dès la fin de la Grande Guerre durant laquelle les drames et les deuils ont entraîné une sensibilité exacerbée et une méfiance irrationnelle à l’égard du ciné-

ma, la Ville de Champigny s'est préoccupée d'utiliser ce nouveau média à des fins éducatives et artistiques en direction du plus grand nombre.

Elle est allée jusqu'à participer avec d'autres communes à la production d'un long métrage réalisé par Roger Coggio en 1989 : "Le mariage de Figaro"<sup>(52)</sup>

Seul cinéma de Champigny, vieillissant mais soutenu par la Ville, le Studio 66 pourra-t-il subsister ?

Malgré ce déclin de la fréquentation des salles, le cinéma reste encore présent à Champigny qui demeure un lieu de tournage toujours apprécié.

## **JEAN-PIERRE ET ANNETTE GONDELLE (AVEC LE CONCOURS D'ERIC BROSSARD) SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE**

### SOURCES

Archives communales de Champigny

Archives départementales du Val-de-Marne

Fonds du Centre culturel Gérard Philipe à Champigny

Mairie de Champigny, Bureau de gestion du Domaine public

Médiathèque Jean-Jacques Rousseau à Champigny : entretiens et utilisation de la vidéothèque

Jean Roblin, Champigny sur Marne en cartes postales, 1974

Chloé Letoulat-Chotard et Patricia Masson, Mémoire en images : Champigny sur Marne, Editions Alan Sutton, 2010.

Luc Besson (préface), Festival Cannes et Banlieues, Intervista, 2007.

Marie-Christine Volovitch-Tavarès, Portugais à Champigny, le temps des baraques, Autrement, 1995.

Témoignages et documents personnels de Campinois (Evelyne Bazin, Jacqueline et Jean-Pierre Brossard, Josiane Charles, Françoise Gautherot, Roget Ginet, Danièle Lisambard, Philippe Maury, Cécile Melot, Martine et Jean-Paul Pailleux, Evelyne Rouvière, Ginette Sotty)

### ANNEXE

Lieux de 86 tournages à Champigny-sur-Marne par quartiers de 1989 à 2005 et de 2006 à 2013

(sources : arrêtés provisoires ; Bureau de gestion du Domaine public)

Type : F = Film ; TF = Téléfilm ; CM = Court métrage ; S = Série télévisée ; P = Publicité ; R = Reportage

Arrêté n°	Adresse	Type	Titre	Date
	BORDS DE MARNE			
96/02	Quai de Polangis	F	<i>Lucas Ferré</i>	10.06.2002 à 14.06.2002
156/02	Quai de Polangis	TF	<i>n.r.</i>	26.27 07.2002
	38 quai du viaduc	S	<i>Engrenages 4</i>	30.01.2012 11.04.2012
	55-57 quai Gallieni	TF	<i>Hé M'Sieur</i>	19.07.2006
	43 quai Gallieni	F	<i>Mélodrama Habibi</i>	13.07.2007
	51-59 quai Gallieni	F	<i>L'empreinte de l'ange</i>	07.09.2007
	235 quai Gallieni	TF	<i>L'alerte</i>	31.03.2008 03.04.2008
223/01	Quai Victor Hugo	F	<i>La traversée</i>	06.10.2001 à 28.10.2001
	Quai Victor Hugo et Base nautique	F	<i>Il faut marier maman</i>	21.11.2012
	41 quai Victor Hugo	R	<i>Guinguette du Martin Pêcheur</i>	18.11.2006
	idem	TF	idem	01.09.2007
	idem	TF	<i>Garçon manqué</i>	07.07.2008
	Île du Martin Pêcheur	TF	<i>La vie devant soi</i>	25.03.2010
	Quai Victor Hugo	S	<i>R.I.S. Police scientifique</i>	17.04.2012
	Quai Victor Hugo	TF	<i>Boulevard du Palais</i>	17.04.2008
	24bis quai Victor Hugo	F	<i>Le cœur des Hommes 2</i>	16.10.2006
	idem	F	<i>Les liens du sang</i>	03.04.2006
	idem	TF	<i>Paris enquêtes criminelles</i>	15.02.2007
	idem	P	-	01.06.2007
	idem	TF	<i>Diane femme flic</i>	11.11.2008
	idem	TF	<i>Comme chez soi</i>	26.05.2011
	idem	S	<i>Profilage</i>	11.06.2011
	idem	P	-	19.07.2011
	idem	F	<i>Le cœur des hommes 3</i>	20.08.2012

	Idem	S	<i>Falco, le dernier flic</i>	30.10.2012
	idem	S	<i>Falco, le dernier flic</i>	04.02.2013
	idem	S	<i>Falco, le dernier flic</i>	26.02.2013
	LA FOURCHETTE – LE TREMBLAY			
284/01	Rue Charles Floquet	TF	<i>Le miroir d'Alice</i>	27.11.2001
	7 rue Lessart le Chêne	CM	<i>Vacances</i>	11.07.2011
	4 rue George Sand	S	<i>Le jour où tout a basculé</i>	08.11.2011
197/02	Rues E. Pottier, de Patay, Charcot	F	<i>Taxi blanc</i>	29.08.2002
	Rues Papin, Saint Étienne	S	<i>Engrenages 2</i>	07.02.2008 03.03.2008
	17 avenue du G <sup>nl</sup> de Gaulle	F	<i>Mohamed Dubois</i>	09.08.2012
	LE PLANT – LE MAROC			
99/99	95 rue Guynemer	TF	<i>Un homme en colère</i>	? 1999 2 jours
97/99	70 rue Guynemer, villa des Varennes	TF	<i>Valeur de cœur</i>	? 1999 2 jours
234/01	Bd A. Briand, rue J. Allemane	TF	<i>L'insaisissable</i>	10.10.2001
125/03	Bd A. Briand, rue M. Piroolley	TF	?	26.08.2003
	7 rue Maurice Piroolley	F	<i>Mohamed Dubois</i>	06.08.2012
	Rues M. Piroolley, Destouches, de la Liberté, A. Briand	S	<i>Un flic « Poker menteur »</i>	12.06.2012
	Rues R. Rolland, P.M. Derrien	S	<i>Le jour où tout a basculé</i>	13.01.2012
186/04	CMA Jean Vilar	F	<i>La caisse</i>	22-23. 08.2004
217/04	Rue P.M. Derrien	F	<i>La caisse</i>	22-23. 09.04
122/04	Rue de la Prévoyance	TF	-	21-28 06.2004
219/02	15 rue de la Prévoyance	F	<i>Histoire de Marie et Julien</i>	12.10.02 Un mois
196/03	15 rue de la Prévoyance	CM	-	17.11.2003 à 08.12.2003

255/04	15 rue de la Prévoyance	TF	-	22.24 10.2004
	Av. R. Salengro, rue J. Jaurès, rue du Cimetière	F	<i>De bon matin</i>	28.06.2010
33/93	Bd G Péri	F	-	16.03.1993
172/01	Place J.B. Clément	S	<i>Navarro</i>	14.08.2001
131/01	Rues Diderot, de Verdun	TF	-	07.0620.01
	Cimetière ancien	CM	<i>Les âmes pixellisées</i>	20.01.2008
	Cimetière et rue du Cimetière	S	<i>Profilage</i>	11.07.2011
	CENTRE - VILLE			
	162 rue de Verdun	F	<i>Un jour mes princes viendront</i>	05.04.2012
	Place Lénine, rue de Verdun	F	<i>L'empreinte de l'ange</i>	28.09.2007
125/01	Rues de l'Eglise, du Clocher, Renaudel	T	-	06.06.2001
125/03	Rues Renaudel, J de Beauharnais	T	-	25.08.2003
	8 rue Joséphine de Beauharnais	S	<i>Sœur Thérèse.com</i>	08.04.2008 09.04.2008
	Rue de l'Eglise	TF	<i>Insoupçonnable</i>	05.01.2011
	Eglise Saint-Saturnin	F	<i>Les liens du sang</i>	09.04.2007
77/91	Place Lénine	F	-	16.06.1991
134/92	Place Lénine	F	-	12.09.1992
304/05	Rues J de Wils, Sembat	TF	-	31.01.2005 à 06.02.2005
104/02	Rue Juliette de Wils	TF	<i>Julie Lescaut</i>	25.05.2002
122/04	Rue Juliette de Wils	TF	<i>Julie Lescaut</i>	21.06.2004
	Rues J. de Wils, Sembat, de l'Union, G. Soufflay	CM	<i>Camille et Ravi</i>	04.04.2009
157/03	Rues J. de Beauharnais, de l'Union, Sembat, parking Bd Stalingrad	TF	<i>Franck Keller</i>	01.10.2003
	65 rue de la République	CM	<i>Zè</i>	25.10.2009 30.10.2009

	Rues F. Mitterrand, A. Grévin, G. Dimitrov	CM	<i>Camille &amp; Ravi</i>	04.04.2009
	LES CÔTEAUX - LE PLATEAU			
	Rue du Parc de la Montagne	F	<i>Demandez la permission aux enfants</i>	05.07.20.06
130/96	Rues du Four, aux Oulches, Vinçon		-	11.10.1996
4/92	Rues du Bois-Juliette, Croizat, Le Boursicaud	CM	<i>Bonne route les jeunes</i>	23.01.1992
	23 rue Martelet	F	<i>Cloclo</i>	24.06.2011 28.06.2011
	300 rue Marcel Paul	TF	<i>Sœur Thérèse.com</i>	07.2006
	Rue Molière	CM	-	26.10.2006
	CŒUILLY - BOIS L'ABBÉ			
	Rues du Plessis-Trévisse, Detaille	CM	-	18.06.2008
	25 avenue Salvador Allende	TF	<i>Diane femme flic, seule au monde</i>	11.01.2008
	Avenue Salvador Allende	F	<i>Noé</i>	17.08.2007
	Avenue Salvador Allende et rue Massenet	TF	<i>Aïcha</i>	29.08.2007
	18-32 rue Massenet	TF	<i>Aïcha</i>	18.09.2007
119/93	Place Rodin	-	-	17.08.1993
170/94	Rue Rodin	F	<i>Une vie courte</i>	05.08.1994
	Sq. Carpeaux, du Bellay, mail Rodin, 48 av. Boileau, pont des Ratraits	F	<i>7<sup>ème</sup> ciel</i>	16.10.2012
189/02	Avenue Boileau	-	<i>Taxi blanc</i>	06.08.2002
	Les Mordacs	R	<i>Collage urbain</i>	06.11.2012
81/01	Quartier de Cœuilly	TF	<i>Saveur</i>	05.05.2001
45/02	Quartier de Cœuilly	TF	<i>Ni eux, ni moi</i>	03.2002

## NOTES

- 1) Délibération du Conseil municipal du 24 novembre 1907, page 169. Les registres des délibérations sont conservés aux Archives communales de Champigny.
- 2) Délibération du 10 février 1909, page 336.
- 3) Délibération du 9 octobre 1910, page 84.
- 4) Délibérations du 9 octobre 1910, page 85, et du 16 octobre 1910, page 92.
- 5) Délibération du 10 avril 1913, page 46.
- 6) *Bulletin municipal de Champigny*, janvier 1926, page 7.
- 7) Archives départementales du Val-de-Marne, doc. 1 J 586.
- 8) *Bulletin municipal de Champigny*, n°11, mai 1926, page 66.
- 9) Archives départementales du Val-de-Marne, doc. 1 J 586.
- 10) *La Nouvelle Union régionale*, consultable aux Archives départementales du Val-de-Marne, ou en ligne sur leur site Internet.
- 11) *Bulletin municipal de Champigny*, n°31, décembre 1927, page 189.
- 12) Archives départementales du Val-de-Marne, doc. 1 J 586.
- 13) Jean Roblin, *Champigny-sur-Marne en cartes postales*, 1974, cartes postales n°111 à 115. Selon l'auteur, il fut créé "une société anonyme à personnel et capital variable" pour subventionner le Théâtre de Verdure.
- 14) *Bulletin municipal*, n°95, janvier 1933, page 192.
- 15) Archives départementales du Val-de-Marne, doc. 1 J 586.
- 16) *Champigny notre Ville*, n°225, octobre 1992, pages 32-33.
- 17) Photographies consultables aux Archives communales de Champigny.
- 18) Notamment dans *La Gazette de l'Est*, consultable aux Archives départementales du Val-de-Marne, ou sur leur site Internet.
- 19) *La Nouvelle Union Régionale*, consultable aux Archives départementales du Val-de-Marne, ou en ligne sur leur site Internet.
- 20) Délibération du Conseil municipal du 8 avril 1917.
- 21) *La Gazette de l'Est*, 17 décembre 1916.
- 22) *Bulletin municipal de Champigny*, n°4, octobre 1925, page 1. Cette publication est une création de la nouvelle municipalité élue en 1925, dirigée par le maire Eugène Courel. Le premier numéro paraît en juillet 1925. Tous les numéros du *Bulletin municipal* sont consultables aux Archives communales.
- 23) *Bulletin municipal de Champigny*, n°10, avril 1926, page 55.
- 24) *Bulletin municipal de Champigny*, n°10, avril 1926, page 57.
- 25) *Bulletin municipal de Champigny*, n°11, mai 1926, page 69.
- 26) *Bulletin municipal de Champigny*, n°12, juin 1926, page 88.
- 27) *La Gazette de l'Est*, 5 décembre 1926, page 6.

- 28) *Bulletin municipal de Champigny*, n°87, mai 1932, page 1316.
- 29) *Bulletin municipal de Champigny*, n°69, novembre 1930, page 983.
- 30) *Bulletin municipal de Champigny*, n°90 août 1932, page 1380.
- 31) Eric Brossard, “Albert Thomas, un Campinois à la stature internationale”, dans *Clio 94*, n°18, 2000, pages 213-226.
- 32) Albert Thomas est décédé le 11 mai 1932.
- 33) *Bulletin municipal de Champigny*, n°147, mai 1937, page 2627.
- 34) *Bulletin municipal de Champigny*, n°148, juin 1937, page 2646
- 35) *Bulletin municipal de Champigny*, novembre 1965, page 8.
- 36) *Bulletin municipal de Champigny*, n°3, février-mars 1967, article “Vaste effort municipal pour la culture à Champigny”, pages 15-17.
- 37) *Bulletin municipal de Champigny*, n°20, décembre 1969, page 24, et *Bulletin municipal de Champigny*, n°23, mars 1970, page 19.
- 38) *Bulletin municipal de Champigny*, n°109, novembre 1980.
- 39) “Bravo” : en moyenne, seulement 3 à 4 films ont cette appréciation chaque mois dans *Télérama* en 1992 ; “Bien” : en moyenne, seulement 6 à 8 film par mois ; “Pas si mal” : en moyenne, 22 à 24 films par mois ; “Bof” : en moyenne, 20 films par mois ; “Hélas” : en moyenne, 9 à 10 films par mois.
- 40) *Bulletin municipal de Champigny*, n°225, octobre 1992, article “Le coq redresse la tête”, pages 32-33.
- 41) *Bulletin municipal de Champigny*, n°343, septembre 2003, page 20.
- 42) *Bulletin municipal de Champigny*, n°343, septembre 2003, page 19.
- 43) *Bulletin municipal de Champigny*, n°379, décembre 2006, page 19.
- 44) *Bulletin municipal de Champigny*, n°379, décembre 2006, page 20.
- 45) Idem
- 46) *Bulletin municipal de Champigny*, n°385, juin 2007, page 15.
- 47) Luc Besson (préface), *Festival Cannes et Banlieues*, Intervista, 2007 (consultable à la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau). Cote 791.433 FES BES)
- 48) Recensé par Le Comité départemental du Tourisme du Val-de-Marne.
- 49) Marie-Christine Volovitch-Tavarès, *Portugais à Champigny, le temps des baraques*, 1995, pages 49-51.
- 50) Ibid. P. 13 et 14. Films déposés à l’Université Aberta, à Lisbonne, ainsi qu’une sélection aux Archives Départementales du Val-de-Marne.
- 51) *Bulletin municipal de Champigny*, n°379, décembre 2006, page 21.
- 52) *Bulletin municipal de Champigny*, n°194, octobre 1989, pages 26-27.

## ALFORTVILLE, UNE BIBLIOTHEQUE POUR HÉRITAGE

Le 28 juin 1884, réuni autour du maire Christian Durst, le conseil municipal de Maisons-Alfort approuve le projet d'érection du troisième hameau (Alfort-Ville) en commune distincte. Il précise en outre les modalités de cette séparation. Modalités reprises dans la brève loi du 1<sup>er</sup> avril 1885 signée par le président de la République Jules Grévy :

- l'article 1 délimite les frontières des deux communes.

- l'article 2 oblige la nouvelle cité à participer au rachat du pont d'Ivry.

- l'article 3 autorise les Alfortvillais à utiliser temporairement le cimetière de Maisons-Alfort. Il précise également le destin du seul élément culturel évoqué dans ce partage : “ *La bibliothèque communale de Maisons-Alfort restera la propriété de cette commune qui payera à celle d'Alfortville, à titre de compensation, une somme de 1 500 francs.*”

Il y a là un dédommagement financier intéressant. L'historien local A. Chenal en souligne bien la portée : “*La commune d'Alfortville n'avait en réalité lorsqu'elle se mit dans ses meubles, pour toute dot que les 1 500 francs qui lui étaient alloués sur la valeur de la bibliothèque*”.<sup>1</sup>

Le montant de ce pécule ne doit pourtant pas masquer l'intelligence des élus locaux qui refusent de démembrer les collections d'ouvrages tout juste amassées ces dix dernières années. Dans son intégralité la bibliothèque restera à Maisons-Alfort. Car ici comme ailleurs : “*la bibliothèque avait rang d'équipement municipal chargé de contribuer aux loisirs, à l'éducation, à l'information et à la culture de tous les publics*”.<sup>2</sup>

Au départ cette étude voulait mettre en valeur une trilogie originale :

- La bibliothèque d'Alfortville en tant que telle : son règlement, son contenu, ses acquisitions successives.

- Ses usagers : les lecteurs d'âges et de conditions variés.

- Les gestionnaires : le ou les bibliothécaires intronisés par les élus municipaux.

Plus que les livres et leurs lecteurs, ce sont bien eux, les gestionnaires, qui apparaissent dans les archives consultées. Ils prendront donc souvent la parole dans ce récit tourné vers les années 1860 – 1889 – 1939.





Livres bon marché, lecteurs plus nombreux : l'heure est propice à l'ouverture de bibliothèques communales, puisque "*la lecture publique*" entre à présent dans le cadre de "*l'utilité publique*".

Dans les limites de l'actuel département du Val-de-Marne "*c'est Vincennes qui s'équipe la première en 1864, puis en 1865 Saint-Mandé, Saint-Maur et Charenton, enfin Villejuif en 1868 et Bry en 1869*".<sup>4</sup>

Maisons-Alfort-Alfort-ville fait partie de la deuxième vague, celle des années 1870-1880.

L'Eglise catholique avait parfaitement compris l'intérêt de ces bibliothèques et leur aptitude à favoriser la diffusion d'une "*bonne presse*". La première bibliothèque maisonnaise est ainsi une bibliothèque paroissiale, celle que l'abbé Sarrazin de Montferrier ouvre en 1864. Elle attire peu de lecteurs. Certains usagers déplorent même qu'elle abrite "*trop peu de romans*", tandis que d'autres désapprouvent le caractère "*moral*" de plusieurs ouvrages. Leurs réflexions révèlent bien l'attrait du roman (une constante dans notre histoire) et le refus de considérer le livre comme un directeur de conscience exigeant.

Treize ans plus tard, en 1877, la bibliothèque communale ouvre ses portes. Elle est installée au chef-lieu, dans un bâtiment annexe de la mairie. Certains élus songent même à lui adjoindre un musée.

2 500 volumes (c'est beaucoup) attendent le choix des lecteurs. D'où viennent tous ces ouvrages ?

Successeur du maire Adolphe Véron, François Bourguignon, catholique discret et conservateur reconnu, apprend à son Conseil que le ministère de l'Instruction Publique a largement contribué à la constitution de ce fonds "*au profit de la population qui aime la lecture, une bonne lecture instructive et morale bien dirigée*".<sup>5</sup>

C'est dire qu'une bibliothèque n'est pas neutre. Il y a des bons et des mauvais livres. Mais qui peut et qui va les départager ? Et sur quels critères ? Dans l'immédiat, les édiles soucieux du confort des usagers votent un crédit pour l'éclairage au gaz et pour le chauffage du local. La bibliothèque sera ouverte trois jours par semaine : les mardi, jeudi et samedi, de 7 à 10 heures du soir, les dimanches et fêtes de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. A la satisfaction générale.

L'orage ne tarde pourtant pas à perturber cette harmonie. En 1878 une nouvelle municipalité composée de républicains intransigeants et de libres penseurs affichés s'installe à la mairie. Le maire Pierre Philippot, maraîcher, qui cultive des terres sises aussi bien à Maisons-Alfort qu'à Alfort-ville, entreprend de laïciser l'espace public. L'interdiction des processions, la suppression des crucifix dans les salles de classes, la révocation des religieuses enseignantes accompagnent les mesures à l'encontre de la Bibliothèque.

Les libres penseurs recensent en effet "*des ouvrages ayant pour objet l'apologie des jésuites et tous les autres livres modernes écrits dans le but de com-*

*battre les principes de notre droit public et de nos institutions républicaines*". Une sorte d'autodafé est alors organisée et *"les livres ayant un caractère religieux ou jugés comme tels, notamment une bible fort ancienne, furent brûlés comme "mauvais" livres"*.<sup>6</sup>

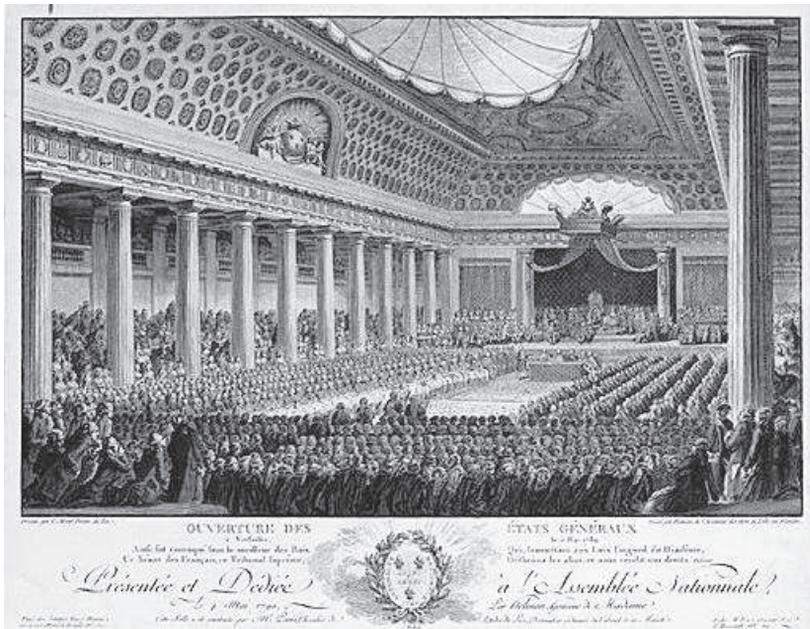
Ainsi épurée, la Bibliothèque de Maisons est inaugurée en 1880. Une succursale s'ouvre à Alfort. Et très vite 305 lecteurs, tous âgés d'au moins 16 ans et tous domiciliés dans la commune, s'intéressent à l'un ou l'autre des 5.528 volumes installés sur les rayonnages de ce service public.

## DES LIVRES POUR ÉDUIQUER

Pendant ce temps, de l'autre côté de la voie ferrée les Alfortvillais attendent leur bibliothèque.

Car leurs deux premiers maires, Louis Warnier (1885-1887) et Jean-Baptiste Surloppe (1887-1888) ont d'autres soucis que les livres. Il faut en priorité construire une mairie au centre du territoire et installer un cimetière à l'extrême sud de la commune.

### 1) Le phare de 1789



Une référence nationale pour une bibliothèque locale

Paul-Gabriel Meynet pharmacien, père de l'indépendance alfortvillaise, troisième maire de la commune (1888-1889) inaugure le 5 mai 1889 cette bibliothèque attendue, garnie de 600 volumes. Cette date Meynet l'a choisie : c'est en effet le centenaire de l'ouverture des Etats Généraux à Versailles, moment où *“les grands aïeux surent jeter bas l'Ancien Régime et fonder la civilisation moderne sur les larges bases de la justice sociale”*.

Voilà qui vaut bien une journée de réjouissances communales avec plantation d'un arbre de la Liberté devant la mairie, distribution de brioches aux enfants des écoles, ouverture d'un livre d'or des républicains et ouverture de la bibliothèque installée dans une salle de “la Maison commune”. C'est redonner une actualité à l'assertion du grand ancêtre Danton : *“quand vous semez dans le champ de la Patrie, ne comptez pas le prix de la semence ; après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple”*.

Grâce aux dons privés, aux acquisitions, aux subventions du département de la Seine, la bibliothèque s'étoffe assez rapidement puisqu'en 1900 elle abrite 1 800 volumes.<sup>7</sup>

Durant toutes ces années la bibliothèque communale pratique exclusivement le prêt à domicile *“puisque'il n'existe aucun service de lecture sur place”*. C'est le jeudi de 20 à 22 heures ou le dimanche de 9 à 11 heures que les lecteurs inscrits peuvent emprunter des ouvrages. Tous n'ont pas la même disponibilité puisque sur 1 100 inscrits, 200 seulement procèdent à des emprunts réguliers. Emprunts qui pour l'année 1900 s'élèvent à 3 619, ainsi répartis :

1934	Romans	Science Art	Histoire	Géographie	Littérature	Bib Enfants	Techno logie	Total
Janvier	1274	38	45	51	20	34	10	1472
Février	1365	42	39	43	29	31	15	1564
Mars	1634	48	45	55	34	37	20	1875
Avril	1186	40	43	56	38	44	23	1430
Mai	1245	38	30	42	28	33	15	1431
Juin	779	32	35	50	26	34	18	974
Juillet	732	30	25	28	23	30	22	890
Août	687	29	32	58	25	34	25	890
Septem	348	14	15	17	13	18	8	433
Octob	741	42	35	32	29	30	16	925
Novem	1008	48	41	37	32	37	25	1228
Décem	1221	55	49	44	39	53	29	1489
Total	12220	456	434	513	336	415	226	14601
%	83,69	3,12	2,97	3,51	2,30	2,84	1,54	

D'après Alfortville, Etat des Communes de la Seine

Les lecteurs ou les lectrices choisissent donc en priorité des romans. Tout comme à Maisons-Alfort où 75,65% des prêts concernent les romans, et où l'Histoire ne dépasse guère 2,15% des choix. La faiblesse de la *littérature enfantine* ne doit pas masquer une simple réalité ; les quatre bibliothèques scolaires fournissent à la jeunesse en marche vers le Certificat d'études de quoi satisfaire sa légitime curiosité.

En effet les écoliers et les écolières d'Alfortville ont leurs propres bibliothèques scolaires, façonnées par les instituteurs et les institutrices des deux groupes scolaires existant alors : 3

Groupe Victor Hugo : Ecole de garçons : 282 volumes ; 564 prêts

Ecole de filles : 248 volumes ; 163 prêts

Groupe /rue de Villeneuve (futur H. Barbusse) :

Ecoles garçons, filles : 105 volumes ; 100 prêts

La sécheresse de ces quelques chiffres et l'absence de tout document sur l'usage et le contenu de ces bibliothèques scolaires ne peuvent faire oublier qu'elles étaient alors un maillon important du dispositif éducatif français. Pour nous en convaincre, il suffit dans le célèbre *Tour de la France par deux enfants* de nous arrêter à Epinal en 1871, dans la demeure de Madame Gertrude qui vient d'accueillir les deux orphelins passionnés de lecture. "*Mais, soupire le jeune écolier Julien, les livres coûtent cher et nous n'en avons point. Et la bibliothèque de l'école, petit Julien vous l'oubliez. A l'école il y a des livres que monsieur l'instituteur prête aux écoliers laborieux*". C'est ainsi qu'au fil des semaines l'enfant emploie ses soirées à s'instruire tout en s'avérant incapable de répondre à la question de la mère Gertrude : "*Mais dites-moi qui a fait les frais de tous ces livres dont la bibliothèque de l'école est remplie, et à qui devez-vous, en définitive, ce plaisir de la lecture ?*" Eh bien, Julien "*les écoles, les cours d'adultes, les bibliothèques scolaires sont les bienfaits de votre patrie. La France(...) chaque jour augmente le nombre de ses écoles et de ses cours, elle fonde de nouvelles bibliothèques, et elle prépare des maîtres savants pour diriger la jeunesse*".<sup>8</sup>

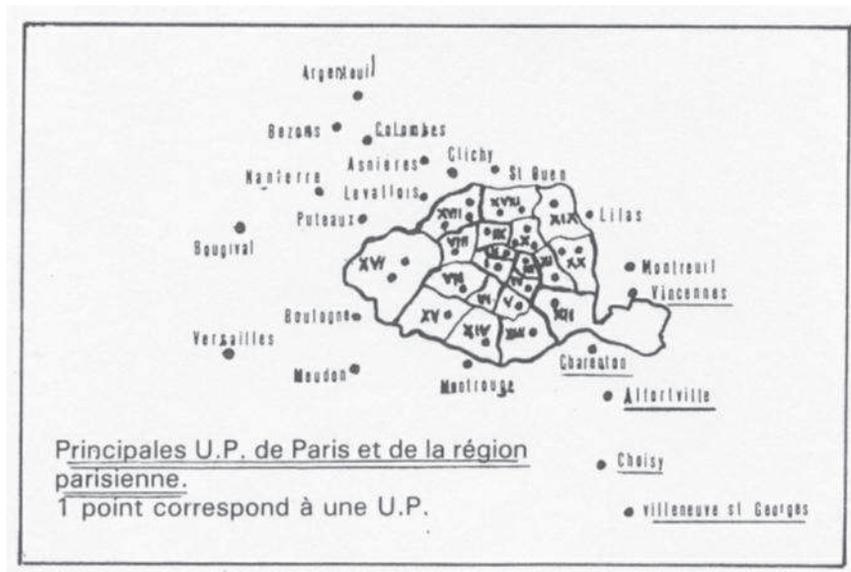
Jeunesse d'Epinal, jeunesse d'Alfortville, jeunesse de tous les groupes scolaires français enveloppés dans cet environnement culturel et patriotique caractéristique des années 1871-1914...

Devenus adultes, il est possible que certains usagers des bibliothèques scolaires aient participé aux débats de l'Université populaire de Maisons-Alfort et d'Alfortville que nous évoquons très rapidement à présent.

## 2) Une culture populaire

C'est le 13 janvier 1901 que le maire J.-B. Preux préside au Casino des Fleurs la soirée inaugurale de *l'Idée*. Cette initiative s'insère dans un mouvement d'envergure nationale qui par l'étude "*veut affranchir l'individu de ses préjugés moraux et de ses servitudes intellectuelles, concurremment avec les organisations qui poursuivent son affranchissement économique*".<sup>9</sup>

Ces universités ont débuté à Paris en 1888 à l'initiative de Georges Deherme, ouvrier sculpteur sur bois, et de Charles Guieysse, ancien officier dreyfusard, membre du cercle parisien de la Ligue de l'Enseignement.



Alfortville en bonne place

Au Casino des Fleurs, cinq grands thèmes philosophiques ou sociaux ont inspiré les divers orateurs :

- L'enseignement : Rabelais, Victor Hugo, l'instruction nationale, les écrivains russes qui vont au peuple.
- L'art et la science : Histoire du Louvre et des Tuileries, le théâtre d'Emile Augier, Art et Socialisme, les origines du monde, l'évolution de la terre.
- La famille : la famille future, le féminisme et le développement actuel de la femme, nourriture et cuisine pour les enfants, les boissons.
- L'association : la coopération sociale, coopération et mutualité.
- La lutte contre les superstitions : comment on fait un prêtre, la société de Jésus, les conséquences morales du matérialisme, la Réforme : ses rapports avec les idées modernes.

Ce dernier thème nous conduit vers la troisième bibliothèque installée dans la cité : une bibliothèque maçonnique dont une partie des ouvrages s'insère dans le combat que mène la loge locale, *l'Aurore Social*, en faveur de la séparation des Eglises et de l'Etat.

### 3) Un bibliothécaire hors pair

Fondée à l'aube du XXe siècle *l'Aurore Sociale* a laissé carte blanche à l'un de ses membres soucieux de constituer une bibliothèque de qualité au bénéfice des maçons alfortvillais et maisonçais qui y travaillent.<sup>10</sup>

Cette bibliothèque "privée" est l'œuvre de François Pion, expert près de la Justice de paix dans le canton de Charenton. Domicilié rue de la Ferme à Charentonneau le frère Pion a rassemblé en peu de temps 1 100 ouvrages. Chiffre considérable pour une commune où la vie intellectuelle reste limitée. Chiffre compréhensible pour une loge qui abrite des professeurs de l'Ecole vétérinaire d'Alfort.



Sceau de l'Aurore Sociale

Se situant dans la lignée d'Emile Littré, François Pion n'a pas manqué de révéler les motifs de son engagement en faveur de la lecture : *"L'instruction du peuple est actuellement l'objet de toutes les sollicitudes des amis de l'enseignement qui comprennent qu'une nation n'est vraiment grande que quand tous ses enfants, du bas en haut de l'échelle sociale, ont reçu une nourriture intellectuel-*

*le suffisante pour en faire des citoyens éclairés, épris de liberté et de progrès. L'instruction doit être mise à la portée de tous et c'est surtout par le livre que nous pourrons combattre le mensonge et l'obscurantisme qui ont fait tant de ravages dans notre pays".*

Au début de l'année 1904 décision est prise d'ouvrir cette bibliothèque maçonnique - rebaptisée "Bibliothèque populaire" - aux profanes d'Alfortville et de Maisons-Alfort. Son inauguration se déroule le 21 février 1904, en présence de J.B. Morin, membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France, assisté de l'avocat Félix Gaborit. Le "salon de lecture" du 8 rue Victor Hugo est ouvert le samedi de 8h30 à 10h30 du soir, quelques membres de la loge assurant le service d'inscription et de prêt. Cependant François Pion n'est pas totalement satisfait. Il voudrait atteindre les 2 000 volumes. D'où son insistance à obtenir de la rue Cadet, siège du G.O.D.F. "*un don fraternel du plus grand nombre possible de livres*".

Au mois de mai 1904 l'équipe radicale-socialiste perd les élections municipales. Les liens entre la mairie socialiste-révolutionnaire et *l'Aurore Sociale* se distendent. François Pion oriente alors son énergie vers la création d'une seconde bibliothèque ouverte à son domicile maisonnable, 4 rue de la Ferme à Charentonneau. Le Didot-Bottin de 1905 et celui de 1907 font ainsi état des "bibliothèques populaires" dans ce quartier en expansion. Car en quelques mois F. Pion rassemble un millier d'ouvrages et affirme pouvoir tripler ce chiffre très rapidement. Il est vrai qu'il a intéressé à sa cause l'inamovible maire de Maisons : Léon Champion élu le 1<sup>er</sup> février 1901 et qui poursuivra une fort longue carrière sous l'étiquette "*républicain radical et radical-socialiste*" jusqu'au 17 mai 1935.

En cette année 1905 où l'Europe se divise en blocs rivaux entraînés dans une tragique marche à la guerre, F. Pion croit bon de mettre en exergue l'utilité du livre et des bibliothèques :

*"En Allemagne, la Société pour la diffusion de la culture populaire a créé en 1904, 2 884 bibliothèques populaires, comprenant 83 721 volumes, sans compter l'organisation de 1 265 bibliothèques ambulantes de 50 volumes chacune, renouvelés annuellement. Ces bibliothèques sont fondées dans un esprit en rapport avec les institutions monarchiques du pays et seules les idées tolérées par les puissants de l'Empire peuvent être vulgarisées. Ce n'est pas ainsi que nous comprenons l'éducation populaire sous le régime démocratique. Nous voulons que l'homme, qui faute de ressources ne lisait pas, puisse avoir à sa disposition un choix varié des lectures qu'il pourra juger et comparer. C'est ainsi que nous formerons en France l'esprit critique, l'émancipation intellectuelle et que nous aurons des citoyens éclairés".*

Gérer bénévolement dans sa propre demeure une bibliothèque exigeante n'est pas une tâche aisée. Il adresse donc au conseil municipal une missive dont celui-ci prend connaissance le 14 juin 1907 : *Monsieur F. Pion fait gracieusement remise à la commune de 1 600 volumes divers pour être spécialement affectés à la création d'une bibliothèque publique municipale dans le groupe scolaire de Charentonneau*". Profondément touché par la libéralité de Monsieur Pion, le conseil accepte la remise de ces volumes avec grand empressement et adresse au donateur, avec ses remerciements, l'expression de sa bien vive gratitude".<sup>11</sup>

Gratitude concrétisée par la remise de la médaille de la ville à un citoyen qui assigne aux "bibliothèques populaires" une double mission : former des esprits dégagés de tout dogmatisme, consolider une énergie patriotique face aux descendants des uhlands qui en 1870-1871 avaient occupé les terres du confluent de la Seine et de la Marne.

## DES LIVRES PLÉBISCITÉS

Les années 1914-1918 n'arrêtent pas le fonctionnement de la Bibliothèque. Mais elles mettent en avant un autre support culturel apprécié du public : le cinéma. Outre les *Actualités*, filmées par A. Machin pour le service cinématographique de l'armée, les grandes productions s'efforcent d'entretenir le moral des civils : *La fille du boche*, *Alsace*, *Le Noël du poilu*, *Les poilus de la revanche*, *Les vainqueurs de Verdun*, *L'union sacrée*...

Il y avait de "bons" et de "mauvais" livres. Il y aura de bons et de mauvais films. C'est ainsi qu'en avril 1917 la majorité du conseil municipal demande à Monsieur le Préfet de police d'"interdire absolument dans la commune d'Alfortville la représentation publique de tout drame cinématographique immoral, crapuleux, criminel ou autre". De 1919 à 1939 les gestionnaires de la Bibliothèque sont donc dans leur rôle lorsqu'ils orientent le renouvellement des ouvrages vers des imprimés conformes à leurs propres convictions.

### 1) A la mairie ou à la loge

Les élections municipales de novembre 1919 donnent une majorité absolue à la liste socialiste présidée par Jules Cuillerier, maire inamovible depuis 1904. Le 10 décembre, Georges Fradet instituteur, membre actif de *l'Aurore Sociale* est placé à la tête de quatre commissions importantes : les écoles, les finances, l'administration, la bibliothèque où siège déjà un autre membre de la loge.

En janvier 1920, comme François Pion en 1904, Georges Fradet plaide en faveur de l'ouverture aux profanes de la bibliothèque maçonnique installée 13bis rue des Marguerites. Il est en effet persuadé qu'une évolution positive de la

société passe par l'éducation ; en témoignent les perspectives qu'il développe devant ses frères de la loge : *“de même que la Noblesse et le Clergé en tant que classes sociales sont tombés sous les coups de la bourgeoisie en 1789 parce que cette dernière avait mérité son succès par son travail, son instruction, ses vertus ; de même le capitalisme actuel tombera sous les coups du prolétariat quand celui-ci en sera digne par son instruction, son éducation et sa valeur morale”*.

En fait Georges Fradet devance de quelques années les préoccupations du G.O.D.F., lequel dans son convent (assemblée générale annuelle) de 1929 souhaite moderniser sa propagande en s'appuyant sur la presse, les brochures, les bibliothèques. *“Ne conviendrait-il pas de donner une sanction législative à une proposition de loi récente qui tend à imposer aux communes, parmi leurs dépenses obligatoires, le vote des fonds nécessaires pour l'organisation de bibliothèques municipales ?”*

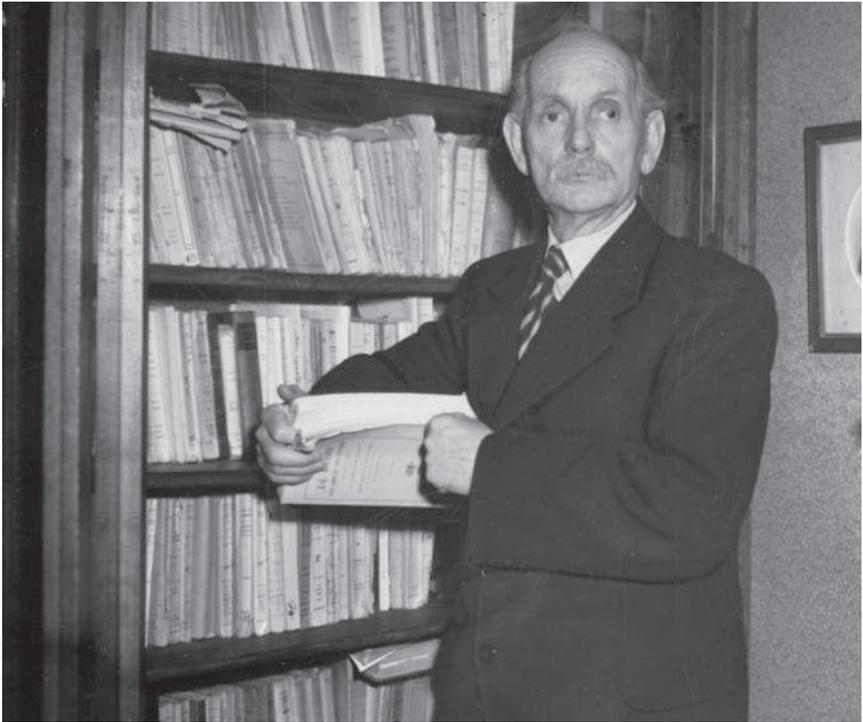
Mais il ne suffit pas d'organiser des bibliothèques. *“Il faut aussi assurer leur fréquentation.”* Le convent propose donc de faire appel *“à tous les amis de l'école, aux cercles d'études, aux sociétés de lectures populaires et aussi aux syndicats ouvriers”*.<sup>12</sup>

Cette mobilisation annoncée se heurte au plan local aux activités des représentants de l'Église catholique et à celle de la nouvelle municipalité élue en 1929.

## 2) A la paroisse

On se rappelle qu'en 1864 l'abbé Sarrazin de Montferrier avait ouvert à Maisons la première bibliothèque offerte aux lecteurs des trois sections municipales. Soixante ans plus tard, l'essor des bibliothèques paroissiales est soutenu par un organisme discret : l'Oeuvre des lectures populaires reliée à l'Union centrale des dépôts de livres dont le siège social se situe à Paris, 11 rue Cujas.

Le chanoine Divol, troisième curé de l'église Notre-Dame d'Alfortville est donc dans son rôle lorsqu'il ouvre au mois de février 1926 une bibliothèque paroissiale de 850 ouvrages. Tourné vers la communication, Aimé Divol avait déjà en 1925 fait circuler les premiers numéros d'un bulletin paroissial tiré à 700 exemplaires (Alfortville compte alors 24.000 habitants). La bibliothèque abrite des livres au-dessus de tout soupçon puisqu'on y recense les œuvres de Charles de Foucauld, de Jacques d'Arnoux, d'Henri Bordeaux, d'Hervé Bazin, de Paul Bourget. La bibliothèque trouve donc tout naturellement sa place dans le réseau d'"œuvres chrétiennes" qui s'efforcent de mobiliser les plus actifs des paroissiens : le cercle Albert de Mun tourné lui aussi vers la lecture et la réflexion, le groupe des cheminots affiliés à l'Union catholique du personnel des chemins de fer et qui organise des représentations théâtrales, l'Œuvre de Saint François de Sales orientée vers les écoles chrétiennes et les *“bons livres”*. Attrait supplémentaire : au sortir de la bibliothèque on peut dans la salle paroissiale apprécier les vues édifiantes projetées par un tout neuf appareil de cinéma Gaumont



Un ami des livres : le docteur Longuet petit-fils de Karl Marx

### 3) De Tolstoï à Gorki

Les agrandissements de la mairie ont permis à la Bibliothèque d'occuper une salle plus spacieuse qu'à son origine. Et la nouvelle municipalité communiste entend bien veiller sur les libres choix de ses usagers. Nouveauté appréciable ; la lecture sur place est désormais possible et même obligatoire pour consulter un certain nombre de revues : *La Correspondance internationale, Monde, Europe, Sciences et industrie, la Science et la Vie, La Nature, Regards, Les cahiers du bolchevisme, l'Appel des soviets, l'Internationale communiste.*

Sur les rayonnages s'alignent les ouvrages incontournables de Romain Rolland, d'Henri Barbusse, de Maxime Gorki, de Karl Marx, de Lénine. Ils voisinent avec les œuvres de Platon, Dante, Goethe, Shakespeare, Rabelais, Montaigne, Molière, Hugo, Schiller, Tolstoï, Zola, Giono, Gide, Malraux, Bloch, Guéhenno, Rémy, Linantovski, Raymond, Ilya Ehrhenbourg.

Le tableau récapitulatif des prêts d'ouvrages pour 1934 nous livre une foule de chiffres sans révéler l'identité des choix.<sup>13</sup>

Catégorie de livres	Prêts	Pourcentage
Romans	2613	82,14
Littérature, théâtre	351	11,08
Histoire	88	2,77
Géographie, voyages	42	1,32
Sciences, art	37	1,16
Agriculture, industrie	20	0,63
Littérature enfantine	18	0,56

Il est évident qu'on lit beaucoup en hiver et au printemps, du mois de novembre au mois de mai. Les emprunts les plus nombreux se situent au mois de mars avec 1 875 ouvrages, soit quatre fois plus qu'en septembre. Des disciplines comme l'histoire, la géographie, la science, les arts ne font pas recette. La littérature elle-même, avec ses genres Théâtre et Poésie, recueille le minimum de suffrages (2,30% des prêts). Par contre l'écrasante priorité des romans est une constante absolue. Avec 83,69% des choix on n'est pas loin des 82,14% des emprunts de l'année 1904. Les lecteurs alfortvillais vont donc à la bibliothèque pour emporter un ou plusieurs romans.

Ce choix jamais démenti heurte les convictions des gestionnaires du moment. C'est pourquoi ces derniers prennent soin de montrer du doigt leurs devanciers radicaux-socialistes puis socialistes : *“La bibliothèque municipale avait été reléguée au second plan par nos prédécesseurs. Elle contribuait à l’empoisonnement de l’esprit des travailleurs au lieu de l’éclairer”*. Persuadés que la Bibliothèque doit jouer un rôle d'édification, ils affirment que *“les livres représentent les efforts d’émancipation sociale à travers les âges”*. D'où leurs deux décisions radicales :

- Introduire 1 870 livres “d'éducation prolétarienne”
- Enlever “ les livres populaires à 0,65 Frs”

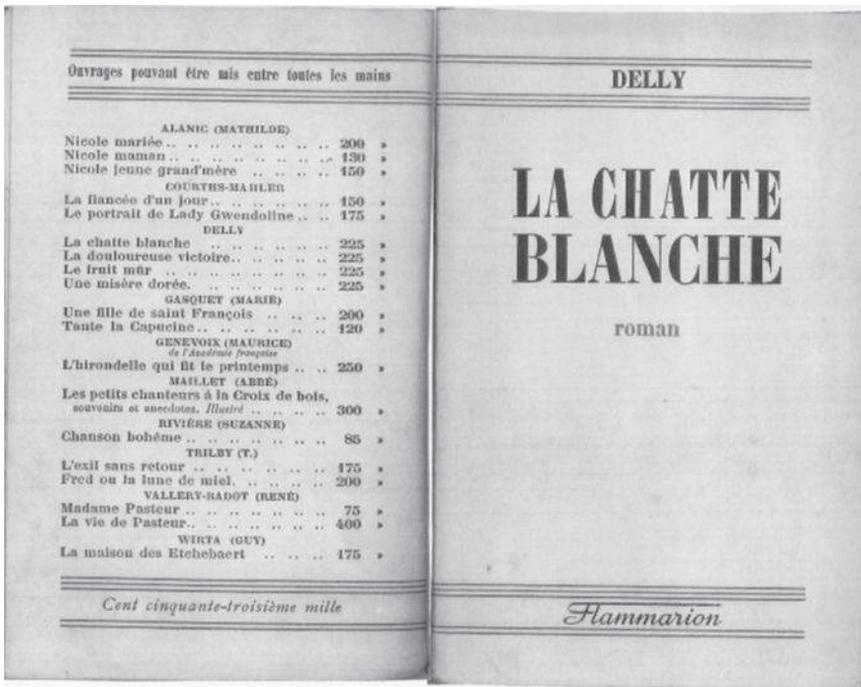
#### 4) Des livres populaires

Cette mention des livres populaires bon marché nous permet, derrière son laconisme, d'entrevoir quelque peu ce que lisaient réellement les usagers de la Bibliothèque, adeptes convaincus de multiples romans. D'où notre brève incursion dans l'évolution de la presse et de la littérature à la charnière du XIXe et du XXe siècle.

Au moment où s'amorce le peuplement de la prairie alfortvillaise, de grands écrivains comme Eugène Sue, Alexandre Dumas, George Sand, Honoré de Balzac rédigent des romans feuilletons sur commande de journaux parisiens soucieux d'attirer de nouveaux et fidèles lecteurs. Car, avant l'actualité, ce qui attire dans le journal c'est le feuilleton.<sup>14</sup> Au fil des ans le même feuilleton est distribué en fascicules qui finissent par devenir de vrais livres. Livres vendus à bas prix,

ce qui explique leur impression sur un mauvais papier. Le seul luxe de l'ouvrage était sa couverture : attrayante par ses couleurs bien choisies et par son titre suggestif (*Le péché de la générale ; Chaste et flétrie ; Crime d'une sainte ; Mademoiselle cent millions...*)

Plusieurs maisons d'éditions ont misé sur ces collections bon marché. Parmi elles, Lafitte avec l'Idéal-bibliothèque, Taillandier et sa collection du "Livre national". Une notoriété particulière caractérise la maison Arthème Fayard qui depuis 1857 a misé sur une littérature populaire vendue non plus quelques francs mais quelques sous (1 sou = 5 centimes). Et puis le 16 mai 1905 Arthème Fayard fils lance la véritable collection du "Livre populaire" (celle que nos censeurs de 1934 ont à l'œil). Populaire, elle l'est en effet par son format 18,5 cm x 12 cm, par ses pages non coupées, par son prix concurrentiel 0,65f. (13 sous), et bien entendu par la nature de ses histoires.<sup>15</sup>



Une série populaire de "bonne tenue"

Comme toutes ses sœurs, la Bibliothèque municipale d'Alfortville peut donc multiplier ses achats et contenter de nouveaux usagers. Usagers sensibles à la publicité qu'assurent les grands quotidiens comme *Le Matin*, le *Petit Journal*, le *Petit Parisien*.

Les adeptes du roman ont désormais l’embarras du choix, puisque derrière le roman sentimental qui caracole souvent en tête des prêts consentis, d’autres branches sollicitent leur attention :

- Le roman d’aventure (cf. Jules Verne)
- Le roman historique qui valorise l’antiquité romaine (*Fabiola* ; *Quo vadis* ?) ou la geste napoléonienne (*Madame Sans-Gêne* ; *La mort de l’Aigle* ; *Les Demi-solde*)
- Le roman fantastique, le roman d’espionnage
- Le roman exotique qui puise ses descriptions en Afrique et en Asie, à l’heure d’une colonisation teintée de racisme
- Le roman social éloigné de tout projet politique. Xavier Montépin, un de ses maîtres, en a donné la recette et le succès : “*Tout doit se passer dans les larmes et la souffrance jusqu’à ce le bien l’emporte sur le mal*”. Sans être venu sur les terres alfortvillaises, le comte de Montépin a d’ailleurs écrit “*La porteuse de pain*”, best-seller absolu dont les scènes lugubres et violentes se déroulent principalement aux forges d’Alfortville installées en bordure de la Seine.
- Le roman policier dont la diffusion s’envole à partir de 1910, année qui voit Arthème Fayard lancer sa nouvelle série dans la collection “*le Livre populaire*”. En moins de trois ans, 32 “Fantômas” -le génie du crime- rendront caducs les héros larmoyants tandis que deux autres séries grimpent dans les records de vente : Naz en l’Air (1911-1913), Titi le Moblot (1913-1914).

Proletaires, retraités, artisans, jeunes et moins jeunes dévorent donc les romans donnant vie à des assassins sans scrupule, à des brigands célèbres, à des détectives avisés qui ont pour nom : Zigomar, Rocambole, Fantômas, Fra Diavolo, Chéri-Bibi, Carot coupe tête, Vidocq, Belphégor, Arsène Lupin, Rouletabille, Hercule Poirot...

C’est pourquoi le livre populaire, le roman populaire et par contre coup la Bibliothèque populaire ne veulent en aucun cas contester l’ordre établi ni présenter des débats politiques ou religieux. Leur objectif est simple : amuser, distraire, faire pleurer, effrayer. Ici le besoin d’évasion l’emporte sur le militantisme. Fantômas dérobant l’or du dôme des Invalides ou instillant du poison dans les parfums des galeries Lafayette sera préféré à l’étude de Karl Marx “*La lutte des classes en France*”. “*L’appel des soviets*” sera feuilleté, mais on emportera “*Le Mystère de la Chambre Jaune*” qu’écrivait Gaston Leroux en 1908.

Ouverte sur la pluralité des écrits et sur la diversité des opinions la Bibliothèque d’Alfortville n’a pas connu de secousses majeures de 1889 à 1939. L’activité des censeurs-gestionnaires n’était pas propre à la commune, puisque comme l’écrivent H. J. Martin et Martine Poulain : “*Partout et de tous temps la méfiance à l’égard des “mauvais livres” suscite en fait de violentes réactions...*

Bien souvent les autorités s'efforçaient de développer, en réaction, de "bonnes bibliothèques". A la veille de la seconde guerre mondiale un discours officiel qualifiait encore le bibliothécaire "d'hygiéniste de la société"<sup>16</sup>

En définitive les gestionnaires hygiénistes alfortvillais n'ont jamais empêché les livres – fussent-ils populaires – de circuler dans les différents quartiers de la commune. A toute époque les lecteurs sont restés maîtres de leurs choix (cf les chiffres du tableau de 1934). La constante priorité qu'ils accordaient aux romans leur donnait un double avantage : ouverture des portes du rêve et de l'imaginaire, intérêt pour les intrigues sophistiquées si proches parfois d'une réalité sociale vécue quotidiennement aux portes de Paris.

En 1885 Maisons-Alfort, la commune-mère, avait donc fait *le bon choix* : laisser la nouvelle cité alfortvillaise façonner à sa guise le contenu de sa propre bibliothèque.

## LOUIS COMBY

LE ROMAN-FEUILLETON

# LA PORTEUSE DE PAIN

LE CHEF D'ŒUVRE DE  
**XAVIER DE MONTÉPIN**

Sous ce titre, désormais célèbre, le plus grand des romanciers populaires a écrit un drame poignant, dont les péripéties émouvantes touchent jusqu'aux larmes.

Il a écrit avec une exactitude admirable la vie possible des travailleurs. Il expose leurs soucis, leurs peines, leurs souffrances ; il décrit longuement l'esclavage douloureux qui les courbe parfois si durement sous le dominion des plus forts.

### LA PORTEUSE DE PAIN

c'est une humble mère de famille, qui, devenue veuve, reste pendant vingt ans sous le coup d'une affreuse occasion ! Pendant vingt ans, elle attend que la justice frappe le misérable qui l'accuse parce qu'elle n'a pas voulu l'étrangler !...

Injustement chargée de mépris public, elle pleure de douleur et de honte ; mais elle lutte quand même jusqu'au bout, pour sauver l'honneur de son enfant, pauvre être blindé qu'elle adore et qui meurt, sans qu'on le sût, dans ses mains froides, le secret sauveur, l'éternelle preuve de l'innocence.

Pour le premier fois, le chef d'œuvre de maître paraît sous la forme économique, élégante et luxueuse de fascicules illustrés, avec une riche couverture en chromo-litho.

Chaque semaine ces merveilleux brochures de 32 grandes pages, contiennent la matière d'un gros volume.

Elles seront vendues 25 CENTIMES et constitueront le plus bel ornement de la bibliothèque familiale ; car tout le monde peut lire

# LA PORTEUSE DE PAIN

**UN NUMÉRO COMPLET CHAQUE SEMAINE**  
25 Centimes le Numéro

En vente chez tous les *Libraires et Marchands de Journaux*

**H. GEFFROY, Éditeur, 222, Boulevard Saint-Germain, PARIS**

16 pages d'une livraison. Édition originale 1881, réimpression 1934, 1938, réimpression de 1938. Éditeur national. Dépôt légal des imprimés © Bibl. Nat. Paris.

Alfortville en toile de fond puisque l'action se déroule aux Forges et Laminoirs en bordure de Seine

## NOTES

- 1) Amédée Chenal, *Histoire de Maisons-Alfort et d'Alfortville*, Asselin et Houzeau édit., Paris 1898 p. 272.
- 2) Monuments historiques, *Bibliothèques* n°168 (mars-avril 1990) p. 24.
- 3) Documentation photographique n°6039 (février 1979) *Roman et société au XIX siècle*.
- 4) Connaissance du Val de Marne n°66 p. 30. L'article porte en exergue l'affirmation de Jules Ferry : "On pourra tout faire pour l'école et le lycée : si l'on n'organise pas de bibliothèque, on n'aura rien fait".
- 5) Archives municipales de Maisons-Alfort. Registre des délibérations municipales 1876-1880.
- 6) A Chenal, *op. cité*, p. 172.
- 7) Etat des communes de la Seine, Alfortville, 1901.
- 8) G. Bruno, *Le Tour de la France par deux enfants*, E. Belin éditeur, Paris 1974, p. 43-45.
- 9) *Le Peuple Français*, revue d'Histoire Populaire n°9 (janvier-mars 1980).
- 10) Louis Comby, *L'Aurore Sociale, la Franc-Maçonnerie à Alfortville 1885-1945*, Bruno Leprince 2004.
- 11) Documents aimablement communiqués par Madame M. Aubert.
- 12) A. G. Michel, *La France sous l'étreinte maçonnique*, FNC Paris, Bibliothèque st Libère 2011.
- 13) BMO numéro spécial mai 1935. Compte-rendu de mandat.
- 14) Le Rocambole n°50. *Naissance du roman populaire*, Encrage édition, printemps 2010.
- 15) Seguin Laurent, mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, janvier 2005 : *Les collections de romans populaires et leur conservation dans les fonds patrimoniaux de la bibliothèque nationale de France. L'exemple du livre populaire de la librairie Arthème Fayard*. ENSSIB.
- 16) Encyclopaedia Universalis <http://universalis> – fr/ encyclopedie/roman-populaire, lecture, bibliothèque.

# **DIAGNOSTIC PATRIMONIAL DE L'OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL ORLY-RUNGIS SEINE-AMONT LA MISSION SUR LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL**

## **PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE ET DES PRATIQUES**

Les douze villes étudiées, Ablon-sur-Seine, Alfortville, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Orly, Rungis, Thiais, Valenton, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges et Vitry-sur-Seine, font l'objet ou feront l'objet de réaménagements urbains plus ou moins importants dans les prochaines années dans le cadre de l'Opération d'intérêt national Orly-Rungis Seine-Amont (OIN ORSA).

Cet article propose un résumé de la mission conduite sur le patrimoine immatériel de ces 12 villes du Val-de-Marne<sup>1</sup> en 2012 et 2013 pour le Diagnostic patrimonial OIN ORSA, comprenant tous les patrimoines : architectural, industriel, paysager, naturel et immatériel.

Etudier les pratiques liées au patrimoine immatériel et en relever les plus marquantes sur une si vaste échelle - 87 km<sup>2</sup> et 370 000 habitants en 2010 - a nécessité la mise en place d'un protocole de recherche, ci-dessous exposé.

### **LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL, QU'EST-CE QUE C'EST ?**

Lorsqu'on parle de patrimoine immatériel, on pense traditions orales, fêtes, rituels, danses, chansons, contes, et savoir-faire. Il y a des rituels collectifs, d'autres individuels, ancrés dans un passé très lointain embrassant plusieurs siècles (cf. la pratique du bac pour la traversée de la Seine) ou au contraire dans un passé proche d'à peine quelques dizaines d'années (cf. *Les fêtes du lilas* à Vitry-sur-Seine, initiées en 1964 pour conserver la mémoire d'une industrie disparue). Ces pratiques, ces coutumes correspondent à ce qu'on appelle plus communément des "pratiques culturelles" ; appellation reprise de l'ethnologue canadien Jean du Berger qui en propose une classification dans son ouvrage les "Grilles des pratiques culturelles" (1997)<sup>2</sup>.

Le patrimoine immatériel renvoie la plupart du temps à des pratiques culturelles et seulement dans quelques cas, au patrimoine culturel immatériel (PCI) le plus médiatisé.

Le **PCI**, patrimoine culturel immatériel, tel qu'il est défini par l'UNESCO (2003)<sup>3</sup> englobe des traditions, des savoir-faire, des pratiques culturelles d'exception, dues à leur rareté, à l'engouement de la population ou à leur ancienneté. Ce

qui le caractérise particulièrement, c'est la notion de transmission de génération en génération. Les Métiers d'art font généralement partie de ce type de patrimoine. Les nouvelles orientations intervenues à Bali lors du comité de l'UNESCO en novembre 2011, insistent sur le caractère ethnologique des dossiers et restreint le nombre de candidatures pour être inscrit au *Patrimoine culturel immatériel de l'humanité* à un dossier par pays et par an.

**Les pratiques culturelles** les plus communes sont ancrées dans un passé plus ou moins récent. Elles font l'objet d'une volonté de transmission certaine, mais sans garantir forcément de leur lendemain. Ces pratiques sont de trois ordres : des savoir-faire (artisanaux ou industriels), des coutumes collectives (par exemple permanence de telle ou telle fête d'une communauté, d'un quartier ou d'une ville) la préservation de la mémoire d'un événement historique, un conflit armé, comme la Seconde Guerre Mondiale ou la venue de Youri Gagarine à Ivry-sur-Seine.

Tenant compte de toutes ces considérations, nous avons choisi d'axer la mission sur les "pratiques culturelles".

**L'investigation.** Partant de ces observations et tenant compte du temps imparti pour ce diagnostic, seulement 8 mois de terrain pour couvrir 12 villes, une méthodologie spécifique s'est imposée, basée pour chaque ville en un va-et-vient entre les observations faites sur le terrain et la consultation des sources, publications et documents iconographiques des fonds des Archives départementales du Val-de-Marne et des fonds des archives municipales.

Des pratiques festives populaires ont pu être identifiées notamment grâce à l'aide des archivistes municipaux et des associations d'histoire locale. Les bulletins municipaux furent les meilleurs documents de travail, puisqu'ils sont le miroir de toutes les initiatives et manifestations occasionnelles, habituelles ou exceptionnelles de chaque ville. Les programmations des Journées européennes du patrimoine ont apporté des renseignements forts précieux pour l'identification des sites patrimoniaux de la ville et révélé l'engouement du public vis-à-vis du patrimoine de la ville. Quatre mille visiteurs se sont par exemple rendus sur l'un ou plusieurs des seize sites de la ville d'Ivry-sur-Seine, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2012 coordonnées par le service municipal Archives-Patrimoine. Ce chiffre s'explique par le riche patrimoine industriel de la ville, mais pas seulement. Les Ivryens de tout âge sont sollicités tout au long de l'année autour de projets participatifs en faveur de la mémoire et du patrimoine de la ville (quiz internet, projets scolaires...). Valoriser la mémoire et le patrimoine de la ville est une des missions phares de la politique municipale d'Ivry-sur-Seine.

La mise en place d'alertes Internet pour chaque ville a permis également de compléter les informations trouvées et de se faire une idée plus précise de la portée de certaines pratiques et des acteurs qui participent à leur diffusion. La consultation de la presse quotidienne via le Web a révélé des pépites comme la découverte de la pièce de théâtre "Mon rêve d'Alfortville", créée et interprétée par sept habitants de la ville sous la direction du Théâtre-Studio d'Alfortville. Ces comédiens amateurs témoignent de leur vécu. La séquence sur le repérage dans la ville par rapport au trajet de l'autobus n°103 montre l'importance du réseau de transports en commun, comme moyen de locomotion, mais aussi comme lieu de sociabilité et vecteur de connaissance du territoire. Sur plus de 4 000 alertes consultées, quelques 400 ont aidé à l'étude et à la compréhension du territoire.

Qu'en dit la toponymie ? C'est la question récurrente qui éclaire l'ensemble des thèmes traités, d'autant que l'observation est une observation de terrain, faite depuis la voie publique. On relève par exemple le nom d'Anatole France et Emile Zola dans huit villes sur douze. Sur les 2 551 rues du territoire, 326 n'ont pu être renseignées et nécessitent une recherche plus poussée auprès des archivistés et historiens des villes concernées. La plupart des informations sur les noms de rues ont été obtenues soit grâce aux publications des sociétés d'histoire locale sur la toponymie de leur ville, soit via Internet<sup>4</sup>. Le classement proposé de la toponymie s'est affiné au cours de l'étude. Il se compose de neuf thèmes principaux avec des sous catégories :

**Activités : 7%**

- industries
- loisirs

**Culture : 15%**

- qui se lit
- qui s'expose
- qui s'interprète

**Géographie / régions / localités : 12%**

- noms de rues en référence à la France (villes, régions..)
- noms de rues en référence à l'étranger (villes, régions..)

**Environnement (nature / ferme / agriculture) : 12%**

- eau
- espèces végétales
- oiseaux
- poissons
- structure agricole
- topographie

**Politique / histoire : 22%**

- période ou événement historique
- personnalité de renommée (de la ville, nationale ou internationale)

**Scientifiques / découvreurs / ingénieurs / philosophes : 9%**

- explorateurs
- ingénieurs, physiciens, mathématiciens
- philosophes
- professions médicales
- signes astrologiques

**Urbanisme / réseaux (écoles, gare, carrefour, église...) : 7%****Religion (saints) : 1%****Valeurs morales (paix, paradis, liberté..) 2%****Non renseigné : 13%**

L'étude des associations a porté au total sur 7 018 associations répertoriées par la préfecture du Val-de-Marne sur le territoire, dont 3 600 confirmées à ce jour comme actives. Certaines informations notamment sur la "Culture", "l'Environnement", la rubrique "Politique / histoire", ou religion "Religion", recourent les informations de la toponymie. A ces catégories sont venues s'ajouter de nouvelles, concernant le sport, la santé, les associations de solidarités avec les communautés étrangères, les amicales de quartier.

**Les critères de sélection.** Des coutumes persistent, d'autres sont réinventées. Les critères de sélection des thèmes du patrimoine immatériel pour le diagnostic patrimonial de l'OIN ORSA ont été les suivants :

- identifier des pratiques collectives, ou qui ont une visibilité publique
- faisant l'objet d'une certaine ferveur populaire ou transmettant un savoir-faire d'exception
- et caractérisées si possible, par une certaine longévité et une importance des sources et des actions de valorisation.

**Les résultats.** Des premières impressions... Les villes à étudier laissaient présager à travers leur nom, leur blason ou leur localisation géographique un attachement à leur passé royal (Choisy-le-Roi, Villeneuve-le-Roi, Thiais et Villeneuve-Saint-Georges) ou à la Seine et l'eau en général : neuf des douze villes ont un contact privilégié avec l'eau. En étudiant les plans, un certain

nombre d'entre-elles semblent particulièrement marquées dans leur urbanisme par les zones d'activités industrielles ou de transport : Ivry-Port (Ivry-sur-Seine), les Ardoines (Vitry-sur-Seine), la gare de Triage (Villeneuve-Saint-Georges), l'aéroport d'Orly et le Marché d'Intérêt National, le MIN de Rungis (Rungis et Chevilly-Larue). Les premières investigations sur le terrain ont donné l'impression d'une créativité importante dans le domaine des loisirs. L'art urbain s'affiche d'emblée dès la descente du RER en gare de Vitry-sur-Seine. Le plan de la ville de Villeneuve-Saint-Georges localise les 28 hectares consacrés aux jardins familiaux. Enfin, le territoire est souvent décrit comme un lieu de mémoire de la banlieue rouge. Cela se confirme particulièrement pour la ville d'Ivry-sur-Seine, à travers le nom de rues et d'équipements publics de la ville, mais plus encore, à travers des valeurs de solidarité et de sociabilité héritées des valeurs républicaines qui semblent particulièrement importantes dans les actions de la municipalité.

**Résultat final** ... Après recoupement de toutes les informations relevées, voici les points les plus importants qui sont ressortis de cette mission. Chaque thème développé s'appuie dans la mesure du possible sur un exemple d'association ou de manifestation emblématique en rapport avec le sujet.

## MÉMOIRE VIVANTE D'UN PASSÉ ROYAL MARQUANT

### **1914 - Cercle catholique Saint-Louis de Choisy-le-Roi (3<sup>ème</sup> association la plus ancienne de Choisy-le-Roi)**

Cette association est évoquée plus pour l'intérêt porté à la cathédrale Saint-Louis de Choisy-le-Roi que pour le culte religieux. Plusieurs associations en rapport avec "l'église/cathédrale" ont été relevées soit en rapport direct à la cathédrale, soit en rapport avec le quartier de Saint-Louis ou le collège Saint-Louis Blaise Pascal.

L'église "royale et paroissiale" Saint-Louis-Saint-Nicolas construite à la demande de Louis XV par Jacques Ange Gabriel, inaugurée le 21 sept 1760, est le seul bâtiment architectural subsistant de l'ancienne résidence royale : à la fois église royale et paroissiale car elle dispose de deux entrées opposées, une pour le roi et une pour les habitants de la commune.

Sous la Révolution française la propriété royale est réquisitionnée et la mairie s'installe à l'intérieur pour une durée d'un siècle. Le Commissariat lui succède jusqu'en 1980. L'église fut nommée "cathédrale" en 1966, à l'occasion de l'intronisation du premier évêque de Créteil qui y séjourna, en attendant l'édification de la cathédrale de Créteil<sup>5</sup>.

Aujourd'hui, les cloches sonnent régulièrement une fois par mois La Marseillaise<sup>6</sup>, en souvenir de la Révolution et du compositeur Rouget de l'Isle<sup>7</sup>,

qui mourut à Choisy en 1836. L'église fait souvent l'objet de visites à l'occasion des journées européennes du patrimoine. De nombreuses publications coordonnées par le Service municipal des archives, l'Association Louis Luc et l'Office de Tourisme en relatent son histoire.

Aujourd'hui encore, malgré la disparition du château royal, la mémoire d'un certain prestige demeure dans la ville. Située entre Versailles et la forêt de Senart, la présence du château de Choisy a fait se développer au XVIII<sup>e</sup> siècle toute une organisation pour les chasses royales (forêt de Sénart, plateau de Longboyau, plaine de Villeneuve) et a marqué l'urbanisme de la ville de Choisy et de la région. La structuration du bourg sur une trame orthogonale avec des voies se coupant en angle droit subsiste toujours.<sup>8</sup>

A partir de 1746, Madame de Pompadour, la favorite du roi, fit de nombreux séjours à Choisy. Elle contribua au rayonnement du château et des arts. Ce qui peut expliquer l'attribution de son nom à une des avenues de la ville "Avenue de la Pompadour", même après de la chute de la monarchie. Aujourd'hui encore la figure de la Pompadour est associée à l'histoire de la ville et de la région, avec la construction sur la commune de Créteil de la gare "Créteil-Pompadour" sur la ligne ferroviaire Paris-Lyon-Marseille.

Le passé royal fait partie de la ville de Choisy-le-Roi et de Villeneuve-le-Roi, mais n'est pas magnifié au-delà de son aspect historique. Les Choisyens ont connaissance de ce passé royal par le nom de la ville, par les vestiges du parc de la mairie, peut-être aussi par l'église-cathédrale autour de laquelle s'est toujours tenu le marché hebdomadaire.

## MÉMOIRE DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE DU TERRITOIRE

### **En faveur du VIETNAM : Choisy-le-Roi et les Accords de Paris 1968 - 1973**

La ville de Choisy-le-Roi a accueilli de 1968 à 1973 la délégation du gouvernement de la République démocratique du Vietnam, pendant les cinq années de négociations avec les Etats-Unis pour obtenir la fin de la guerre au Vietnam.

Depuis, la ville et le département entretiennent des liens étroits avec le Vietnam, notamment avec le jumelage en 1973 entre la ville de Choisy-le-Roi et la ville de Dong Da. Depuis 1973 de nombreux vietnamiens viennent en pèlerinage à Choisy-le-Roi.

La ville a célébré en 2013 le 40<sup>e</sup> anniversaire des "Accords de Paris". Une page du site web de la ville fut consacrée aux diverses manifestations et témoignages en rapport avec cet événement phare pour la ville et le Vietnam. Par ailleurs, un autre partenariat est en cours, entre la ville d'Hanoi et le conseil général du Val-de-Marne. Le Val-de-Marne a monté à Hanoi une exposition

organisée par la Direction des Archives départementales du Val-de-Marne, présentant un certain nombre de documents d'archives du département.

Chevilly-Larue a signé le 19 novembre 2004 un protocole de coopération entre la municipalité et le comité populaire de Yen Bai au Vietnam, ayant pour but l'amélioration des conditions d'accueil et de scolarisation des jeunes enfants dans les structures publiques, et la mise en place d'actions de prévention de la santé pour la petite enfance.

Le territoire de l'OIN ORSA garde mémoire de plusieurs conflits militaires.

Parmi les plus récents il y a la guerre d'Indochine et l'engagement de la municipalité de Choisy-le-Roi en faveur du Vietnam lors des Accords de Paris. Choisy-le-Roi a érigé deux monuments en souvenir des terribles combats qui ont eu lieu dans la ville ainsi qu'à l'Hay, Chevilly, Thiais et lors de la Commune de Paris en 1871. Le souvenir de cet épisode historique se perpétue aussi à travers le nom de personnalités impliquées dans la Commune et attribuées à des noms de rues comme :

- Élisée Reclus (Chevilly Larue et Choisy-le-Roi),
- Louise Michel (Chevilly Larue, Choisy-le-Roi, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges)
- Édouard Vaillant (Chevilly Larue, Vitry-sur-Seine, Alforville, Villeneuve-Saint-Georges).

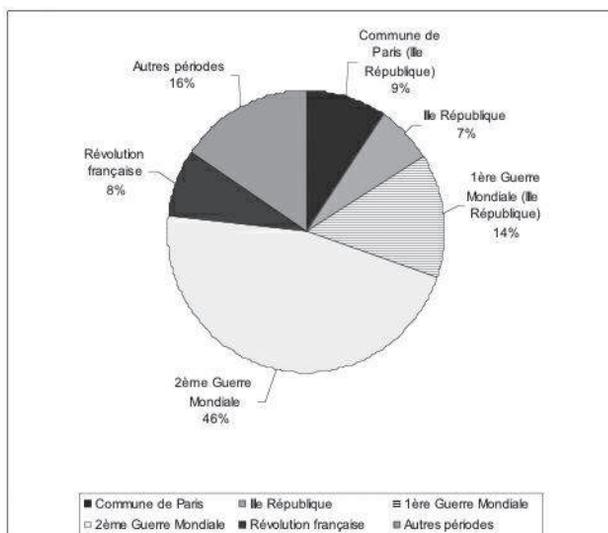
La mémoire de la guerre d'Algérie se perpétue grâce à la présence de comités de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc, Tunisie, dans les douze villes de l'OIN ORSA depuis 1964.

Mais l'événement historique le plus important est un courant qui va largement dominer la politique du Val-de-Marne et le territoire de l'OIN ORSA. Il s'agit de l'implantation et de la longévité du parti communiste en banlieue parisienne au point de nommer celle-ci la "Banlieue rouge". Aux élections législatives de 1962-1967, dans huit des douze villes, le candidat arrivé en tête au premier tour est un candidat du Parti communiste. Les années 60 marquent un tournant dans l'histoire de ce parti. Si le mouvement s'essouffle à l'échelle de la France, il se renforce dans certaines villes de l'OIN ORSA comme Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges. Une longévité qui remonte aux premiers succès électoraux du parti communiste dans les années 1920. Aux dernières élections législatives de 2012, l'ancrage communiste s'est avéré en perte de vitesse liée à la désindustrialisation des années 1960 et 1980. Certes on parle moins de banlieue rouge, mais comme le montre la carte des élections municipales de 2014, la gauche et les divers gauche l'emportent tout de même. Dans cette longévité, Ivry-sur-Seine se démarque particulièrement avec une implantation du parti communiste, qui dure depuis 1925, à l'exception des

années de la Seconde Guerre mondiale.

Dans les années 50, plus précisément du 22 avril au 4 mai 1950, sont exposés à la mairie d'Ivry, les cadeaux et hommages reçus par Maurice Thorez, député communiste de la circonscription d'Ivry de 1932 à 1964 et secrétaire général du PCF de 1930 à sa mort en 1964). Depuis, ces cadeaux reçus de France et du monde entier, ainsi que toute sa bibliothèque, ont été versés au service municipal Archives-Patrimoine d'Ivry-sur-Seine sous le nom de Fonds Maurice Thorez. Ce fonds entièrement numérisé est consultable sur le site web dédié : <http://www.fonds-thorez.ivry94.fr/>. Le nom de Maurice Thorez est très répandu dans la toponymie. Il y a un parc Maurice Thorez, un groupe scolaire Maurice Thorez, une avenue Maurice Thorez et des HLM Maurice Thorez. Aujourd'hui, cet ancrage communiste de la ville d'Ivry-sur-Seine s'affiche clairement dans la toponymie.

Ce qui persiste aujourd'hui des politiques des municipalités communistes, ce sont les initiatives importantes menées en faveur du logement social, l'accessibilité à la culture pour tous et la multiplication des actions sociales et solidaires, inspirées des anciennes actions solidaires républicaines. On observe moins un esprit de lutte collective, et plus une recherche de marqueurs d'identité. Les résistances locales s'effacent à la faveur des pratiques de sociabilité et d'un intérêt croissant pour la sauvegarde et la transmission de la mémoire. Mieux connaître ce territoire ce serait peut-être mieux se l'approprier, s'y attacher et y créer une cohésion sociale.



Etude toponymique des 2 551 rues du territoire de l'OIN ORSA : répartition des noms de rues relatives aux périodes historiques.

La ville d'Ivry-sur-Seine très engagée dans la Résistance communiste lors de la Seconde Guerre mondiale, renomma quasiment la moitié de ses rues après la Libération. Le groupe Manouchian, dirigé par le poète arménien Missak Manouchian, qui se composait de 23 résistants communistes, dont 20 étrangers, est enterré dans les deux cimetières d'Ivry, le cimetière nouveau Monmousseau (pour Celestino Alfonso et deux autres membres du groupe) et dans le cimetière parisien (pour la plupart des membres du groupe). Le Parlement européen a fixé une journée de commémoration de Libération du Camp d'Auschwitz le 27 janvier 1945. La ville d'Ivry commémore chaque année l'événement pendant une semaine. A cette occasion des actions sont menées avec des collégiens par le service municipal Archives-Patrimoine : étude des vies d'Ivryens déportés, rencontres avec des témoins, conférences avec diaporamas et parcours de la ville.

La mémoire de la Première Guerre mondiale est un peu moins bien commémorée, en raison de son ancienneté et du fait qu'il n'y a plus de survivants pour témoigner. La mémoire de cette guerre on la trouve dans les noms des soldats morts aux combats gravés sur les monuments aux morts. A Ivry, elle se perpétue à travers (Ref M131) :

- le Monument aux morts du cimetière communal ancien,
- les divisions militaires du cimetière parisien et un mémorial des combattants italiens de 14/18
- les 21 tombes de soldats britanniques décédés à Ivry, dans le nouveau cimetière
- la sépulture de Lazare Ponticelli, dernier Poilu de la Grande Guerre décédé le 12 mars 2008.
- le nom de l'Avenue de Verdun
- le *Tableau des morts au champ d'honneur*, dans le hall de l'Hôtel de ville (1 800 Ivryens disparus).

## SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La solidarité internationale sur le territoire de l'OIN ORSA remonte au début des années 1960 et se manifeste institutionnellement de deux façons : politique et associative. On peut distinguer plusieurs périodes.

La permanence politique, confirmant l'ancrage à gauche lors des dernières élections municipales et mettant en avant les actions solidaires, se retrouve dans les politiques de jumelage des villes. Depuis la création des jumelages internationaux (1957), les jumelages les plus anciens du territoire ont eu lieu avec les villes d'Allemagne de l'Est (1960 Villeneuve-Saint-Georges, 1962 Thiais, 1963 Ivry-sur-Seine, 1966 Vitry-sur-Seine, 1968 Choisy-le-Roi, 1972 Ablon-sur-Seine).

Depuis les années 1970, les jumelages se manifestent à travers des échanges ou des coopérations, notamment en direction de pays d’Afrique qui ont accédé à leur indépendance ou des pays émergents du Tiers monde sur la scène internationale. Le soutien passe également par l’attribution de noms de personnalités engagées dans leur combat, comme Nelson Mandela contre l’Apartheid. Il y a la bibliothèque Nelson Mandela à Vitry-sur-Seine ; le journal Flash Valenton d’octobre 2013 annonce la création de l’Espace Nelson Mandela à Valenton, pour accueillir le service municipal de la jeunesse à l’emplacement de l’ancien centre de loisirs déménagé dans de nouveaux locaux. On peut encore citer le pont Nelson Mandela reliant Ivry-sur-Seine à Charenton-le-Pont, la piscine Nelson Mandela à Villeneuve-le-Roi, la rue Nelson Mandela à Alfortville, ou encore la place Nelson Mandela à Chevilly-Larue.

Mais bien avant les jumelages, il y a l’installation de populations dictée par des conflits politiques et le besoin de main-d’oeuvre.

### **En faveur de l’Arménie**

1926 : Union de la jeunesse arménienne et française des sports d’Alfortville.

La ville d’Alfortville surnommée “La petite Arménie” est connue pour accueillir la plus grande communauté arménienne en France, depuis le génocide arménien ordonné par l’armée turque en 1915. Aujourd’hui la communauté arménienne d’Alfortville est forte de près de 6 000 personnes. Ce n’est donc pas une surprise de découvrir que la plus ancienne association de la ville *l’Union de la jeunesse arménienne et française des sports d’Alfortville* est une association arménienne, créée en 1926 pour promouvoir le sport auprès des jeunes et des Arméniens en particulier. La ville compte à ce jour 19 associations arméniennes actives, soit le plus grand nombre d’associations pour une communauté dans une même ville sur le territoire de l’OIN ORSA. L’Association de la *Maison arménienne culturelle et artistique* d’Alfortville (MCA), est créée en 1970. Avec la Croix bleue des Arméniens de France installée à Paris, elle œuvre en faveur de la promotion de la culture générale et la préservation de la culture arménienne en particulier. Depuis 2004, elle organise le Salon du livre arménien “Armen livres” qui accueille chaque année 15 000 visiteurs originaires d’Alfortville, d’Ile-de-France, de province et de l’étranger. Il existe dans la ville une église et une école maternelle et primaire arménienne l’Ecole Saint Mesrop et un monument portant cette inscription: “A la mémoire des 1 500 000 Arméniens victimes du génocide ordonné par le gouvernement turc en 1915”. Est également installée dans la ville la radio arménienne Ayp Fm, qui diffuse depuis 1993, tous les jours, sept jours sur sept, de 6 heures à 14 heures, sur 99.5 en région parisienne, mais également 24H / 24 sur Internet - [www.radio-aypfm.com](http://www.radio-aypfm.com), des informations et des émissions culturelles en français et en arménien. Signalons également l’existence d’un site internet géré par l’Association *Amenscope* installée dans la ville voisine de Maisons-Alfort (ville à laquelle Alfortville était rattaché jusqu’en 1885). Le site

internet d'*Amenscope* dépend des *Nouvelles d'Arménie Magazine* et fait le point en temps réel sur les activités culturelles en rapport avec l'Arménie, que ce soit à Alfortville, à Paris, en France ou à l'étranger (61 activités disponibles au 13 mai 2014).

### **En faveur du Portugal**

Les Portugais constituent la communauté la plus répandue sur le territoire de l'OIN ORSA, et parmi les plus anciennes associations de communautés étrangères.

Même si historiquement on rapproche l'implantation de la communauté portugaise à l'existence du bidonville de Champigny détruit dans les années 1972 (Ref M104), la communauté portugaise est particulièrement implantée dans le Val-de-Marne et sur le territoire de l'OIN ORSA.

A Villeneuve-le-Roi une communauté portugaise est présente depuis des années. Sous l'impulsion de l'association franco-portugaise de la ville, un jumelage a été initié avec une ville São Pedro do Sul (Portugal), officialisé en janvier 2014. Un quatrième jumelage est en cours en cette année 2014 avec une ville d'Italie cette fois sous l'impulsion de la communauté italienne de la ville. Les maires respectifs des deux villes ont planté symboliquement un houx et un arbusier, essences typiques du Portugal dans le nouveau square "São Pedro do Sul", en cours d'aménagement le long du quai de Halage dans le cadre de la requalification des berges de Seine.<sup>9</sup> Dans le même quartier du Bord de l'Eau une Maison du Portugal est en cours d'aménagement à la place de l'ancienne discothèque La Cigale.

A Choisy-le-Roi, l'article "Le supermarché portugais de Choisy-le-Roi met les bouchées doubles" du *Parisien* en date du 21 mars 2014 présente le supermarché les "Halles du Portugal" comme un lieu incontournable pour les Portugais du Val-de-Marne. "Avant 2008, avec la famille, on allait à Champigny pour faire nos courses. Depuis que les Halles ont ouvert, toute la communauté sait que c'est l'endroit pour acheter des produits portugais", assure Christine, dont les parents ont grandi près de Porto.<sup>10</sup> Les publicités fleurissent dans tout le département. Depuis son ouverture la réputation du magasin ne cesse de grandir ; il accueille 500 à 700 clients par jour et jusqu'à 1 200 le samedi. Et pourtant le magasin a la taille d'une superette de 800 m<sup>2</sup> où s'affèrent 18 salariés. En septembre 2014 l'espace va doubler sa surface et inaugurera une boulangerie portugaise à l'occasion de l'énorme fête d'anniversaire que les "Halles du Portugal" offrent chaque année devant le supermarché, pour faire connaître les produits du Portugal à des milliers de personnes venues goûter les spécialités du pays et assister le temps d'une journée à des spectacles de chants et danses folkloriques.

A Thiais l'*Association Culturelle Franco-Portugaise* regroupe plusieurs activités, dont les danses folkloriques, les danses modernes, des cours de portugais, du football. A Valenton est installée la radio portugaise radio alfa

Les associations portugaises et italiennes sont parmi les plus anciennes associations de communautés étrangères représentées sur le territoire, généralement fondées dans les années 1970/1980.

Depuis plusieurs années les villes d'Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine sont particulièrement engagées en faveur de la paix et de l'amélioration des conditions sanitaires, éducatives et économiques particulièrement en Palestine et au Mali. Valenton devient la première commune en France à donner le nom du prisonnier politique palestinien Marwan Barghouti à une rue. Enfermé depuis 11 ans dans les prisons israéliennes, il a été condamné par les tribunaux militaires cinq fois à la prison à vie. La dénomination "Allée Marwan Barghouti" a été votée par le conseil municipal le 24 septembre 2013. Celui-ci a également voté la création d'une rue Aminata Traoré, femme politique et écrivain malienne, engagée dans le combat contre le libéralisme.<sup>11</sup>

La ville d'Ivry organise chaque année l'opération *Village du Monde*, offrant un mois de vacances en France à des jeunes de pays en difficulté, avec un séjour aux Mathes la mythique colonie de Charente-Maritime, qui a vu défiler toutes les générations de la ville d'Ivry depuis 1928. Des séjours analogues sont organisés par la municipalité de Vitry-sur-Seine pour des jeunes Palestiniens et Sahraouis, qui à l'occasion d'un séjour dans les colonies de vacances de la ville et chez l'habitant découvrent un climat de paix et de réconfort.

Parmi les associations d'entraide les plus récentes et les plus nombreuses par ville (excepté pour Alfortville où les associations arméniennes l'emportent) créées depuis moins d'une dizaine d'années, mentionnons les associations d'aide aux communautés d'origine africaine et en direction des pays africains. Le Mali est le pays le plus soutenu devant le Congo et les Comores.

### **En faveur du Mali**

A Vitry-sur-Seine, la coopération avec le Mali remonte au début des années 1980, au cours d'une visite du maire de l'époque, qui découvre au Mali des conditions désastreuses de santé, d'éducation et de développement économique. Grâce à cette coopération un centre de santé et une école ont pu être réalisés dans la ville de Tombola au Mali. En 2005, un jumelage est officiellement créé entre Ivry-sur-Seine et une ville du Mali.

Chaque année toutes les associations sont mises à l'honneur à l'occasion des fêtes de la ville. La place accordée aux associations solidaires avec les commu-

nautés étrangères est particulièrement importante dans la programmation artistique des Fêtes du Lilas à Vitry-sur-Seine, d'Ivry-en-fête ou encore des Fêtes d'automne de Villeneuve-le-Roi, des spectacles associatifs de fin d'année à Villeneuve-Saint-Georges. Dernière constatation, la ville de Vitry accueille la plus grande diversité d'associations de communautés étrangères et depuis 1976, la Fédération du Val-de-Marne du mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

## LOISIRS DE L'EAU

### **LA PECHE 1904 : La Gaule de Choisy (la plus ancienne association en activité à Choisy-le-Roi)**

Choisy-le-Roi détient le record de l'association la plus ancienne sur le territoire et renvoie à une activité ancestrale : la pêche.

L'association de pêche, la "Gaule de Choisy", créée en 1904, fédère aujourd'hui plus de 700 adhérents. On pêche encore mais pas de la même façon. Très souvent représentée sur les cartes postales du début du XXe siècle, et sur des reproductions de gravures plus anciennes, cette activité est difficile à dater. La pêche aurait de tout temps été pratiquée sur le territoire. Aujourd'hui, elle n'a plus l'utilité alimentaire première d'antan, et d'un loisir de détente, elle est devenue une discipline sportive à part entière. Le club participe régulièrement à des compétitions et conduit des actions en faveur de la préservation de la faune et de la flore.

Huit villes sont en contact avec la Seine. Trois sur les douze étudiées en font référence dans leur nom : Ablon-sur-Seine, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine. Autre spécificité, l'évocation de la Seine dans le blason de Choisy-le-Roi, seule ville de l'OIN ORSA et du Val-de-Marne à être coupée en deux par le fleuve. Deux autres villes sont particulièrement tournées vers la Seine ; il s'agit d'Alfortville et d'Ablon-sur-Seine.

Dans la toponymie, les références à l'eau et aux activités liées à la Seine, sont très présentes : rue de la Seine (Alfortville), place de la Seine (Choisy-le-Roi), rue des Sources (Rungis), l'allée des Sources (Orly) impasse du Bac et rue du Bac à Ablon-sur-Seine, rue de la Baignade et rue des Bateaux-lavoirs à Ivry-sur-Seine, le quartier du Bord de l'eau à Villeneuve-le-Roi ou le quartier des Navigateurs à Choisy-le-Roi.

Les archives, publications et actions publiques sur ce territoire, montrent les différentes relations à la Seine, aux crues et à l'inondation de 1910, les mutations dans les usages sociaux depuis la désindustrialisation. La Seine indispensable aux grandes et petites industries, aux Centrales électriques ou aux bateaux-lavoirs, lieux de rencontre quotidien des femmes, a opéré sa transformation tout

au long du XXe siècle. Les soucis hygiénistes constants depuis la fin du XIXe siècle, le progrès technique, les aménagements urbains et les normes environnementales ont beaucoup contribué à ce renversement des usages vers un nouveau type d'industrie, celle des loisirs, de la natation, la pêche sportive et les activités nautiques.

Aujourd'hui il existe un certain nombre d'associations de pêche sur le territoire de l'OIN ORSA. Signalons parmi les plus anciennes à Ivry-sur-Seine *l'Association agréée de pêche d'Ivry-sur-Seine* active depuis 1924, à Ablon *La perche Ablonnaise et des communes environnantes section concours*, à Choisy depuis 2013 *l'association Choisy pêche compétition* pour soutenir la protection du milieu aquatique, à Valenton depuis 1992 *l'Association de pêche de la plage Bleue*, en charge de la pêche sur le site de la Mare Bleue de 9 ha, enfin à Villeneuve-le-Roi *l'UF pêche sportive* est établie dans le quartier du Bord de l'eau.

Une autre continuité est à signaler dans le domaine de protection de l'environnement à Alfortville : la permanence de *l'Association nationale pour la protection des eaux et des rivières* existant depuis 1952, et plus anciennement la création d'une réserve de pêche en 1892 à proximité de l'écluse d'Alfortville pour favoriser la reproduction du poisson.

### **Milieu du XXe siècle : La Plage bleue (Valenton)**

Au début du siècle XXe siècle à l'emplacement de l'actuelle **Plage bleue** se trouvaient des terres de cultures maraîchères (Ref E50). L'exploitation du sablon devenant industrielle, des petits bassins se sont formés alimentés par la nappe phréatique. Au milieu des années 60, un de ces plans d'eau fut peu à peu investi par les baigneurs et promeneurs ; il s'agit de la "plage bleue". L'endroit devient rapidement à la mode. Des navettes partent pour la Plage bleue depuis Paris et l'entrée devient payante, beaucoup de Valentinois préfèrent alors se baigner dans les autres bassins naturels formés à proximité.

En 1979, pour cause d'insalubrité et de pollution, les autorités ferment la plage au public. En 2009, après une première tranche de travaux, le parc est à nouveau ouvert. Aujourd'hui propriété du Conseil général, le parc s'étend sur 26 ha et la baignade est de nouveau accessible. Le parc de la Plage bleue se compose d'un jardin d'eau avec une collection de végétaux aquatiques et de graminées, d'une grève avec des brumisateurs, des îles et un haut plateau. Ce parc a obtenu pour son originalité plusieurs prix, dont le trophée du paysage en 1993.

Plusieurs baignades ont existé le long de la Seine. Sur le territoire qui nous intéresse, les plus connues furent la Baignade du Port à l'Anglais, véritable institution à la limite de Vitry-sur-Seine et d'Ivry-sur-Seine et la Plage des Pingouins de Villeneuve-Triage. Il y en eut aussi à Alfortville, Ablon-sur-Seine et Choisy-

le-Roi.

La plus ancienne baignade pour laquelle nous ayons une trace est la baignade de Choisy-le-Roi, connue grâce à une réglementation datée du 23 juillet 1852<sup>12</sup>. A celle-ci succède celle d'Alfortville et la Baignade du Port à l'Anglais (aménagée par les municipalités de Vitry et d'Ivry, dans les années 1930 et détruite à la suite d'un incendie en 1967). A Vitry-sur-Seine, il existe une rue de la Baignade, une résidence de la Baignade, un arrêt de Bus "La baignade". Un linteau de porte en bois, peint en vert, marque encore l'entrée principale, quai Jules Guesde. La plage de sable existe toujours, même si la végétation a repris le dessus.

Les baignades dans la Seine ont cessé en général avec la construction de piscines municipales à partir des années 1930 et l'interdiction de s'y baigner suite à l'accroissement du trafic fluvial. Malgré les interdits, beaucoup de jeunes y faisaient quelques longueurs jusque dans les années 1970.

Des guinguettes présentes à proximité des baignades, comme celle bien connue "A l'ami Lolotte" d'Ablon-sur-Seine, souvent reproduite sur les cartes postales, il n'en reste aucune. Des établissements existent cependant qui rappellent ces guinguettes. C'est le cas du *Bar de la marine* de Choisy-le-Roi, ouvert depuis plus de cinquante ans et de la *Guinguette Auvergnate* à Villeneuve-Saint-Georges. Le nom du premier établissement ne fait pas référence à la guinguette et pourtant le fonctionnement et l'esprit s'en rapprochent. La Guinguette Auvergnate avec seulement une quinzaine d'années d'ancienneté est une véritable institution dans ce domaine.

Le tableau des activités pratiquées en rapport avec l'eau, ne serait pas complet sans évoquer les pratiques nautiques.

*"C'est lors d'une prise de son, sous le couloir aérien qui traverse Villeneuve le Roi depuis Orly, que le premier contact (et probablement celui qui nous a le plus marqué) avec un habitant s'est établi.*

*Zef, qui a vécu les 50 années de sa vie à Villeneuve le Roi, nous a raconté le passé du fleuve: comment, avant d'être grillagées par des gardes-corps de 1m30 de haut, les berges en terre formaient des petites plages où les gamins jouaient, et les pontons (il en reste quelques-uns) où les passeurs attendaient avec leurs barques pour faire traverser les cheminots qui allaient travailler à la gare de Triage de Villeneuve-Saint-Georges. Les souvenirs des inondations semblaient très importants également, lorsque pour rentrer chez lui, dans l'appartement que ses parents possédaient dans les nouvelles cités Paul Bert, les passeurs l'avaient ramené en barque jusqu'à son escalier."*

Thibault Schwartz, Carola Luna Torres, Tae-Hyun Kim

*Visions périphériques, Villeneuve(s), ENSAPM, année 2009-2010, p. 4*

### **1982 : Association au Fil de l'eau (Choisy-le-Roi)**

Depuis 2006, le métier de passeur de rives est de nouveau exercé aujourd'hui à Choisy-le-Roi pendant la période estivale grâce à l'association "Au fil de l'eau", créée en 1982. Cette activité, née il y a des siècles de la nécessité de traverser la Seine d'une rive à l'autre, pour palier l'absence de ponts, est liée aujourd'hui plus à une activité de loisir qu'à une nécessité absolue d'utiliser ce mode de transport dans la vie quotidienne.

L'association "Au fil de l'eau" propose ses services pour la traversée de la Seine aux habitants de Choisy-le-Roi à bord de Catalantes, petits catamarans permettant de transporter 12 personnes à la fois. Une signalétique existe à la sortie du RER C de Choisy-le-Roi pour indiquer le lieu d'embarquement du passeur de rives. Cette association organise également des ballades sur la Marne.

Il existe de nombreuses traces du bac dans la toponymie : la rue du Bac, l'impasse du Bac à Ablon-sur-Seine le chemin du Bac d'Ablon à Villeneuve-Saint-Georges et la villa Bac à Ivry-sur-Seine. Il y a aussi le nom du Port à l'Anglais qui remonte au nom de la famille Langois, qui exerçait le métier de passeur de rives au XIIIe siècle<sup>13</sup>.

La Seine a longtemps servi et sert toujours pour le transport des marchandises, en particulier des matériaux de construction. Mais il existe un moyen de transport particulier dont le territoire garde mémoire : la traversée de la Seine en bac. Le Bac tirerait son nom d'un BACQ, embarcation qui permettait aux riverains de traverser la Seine pour palier le manque de ponts. Ce moyen de transport est attesté à Ablon-sur-Seine au XVIIe et XVIIIe siècle<sup>14</sup>. Il a aussi été couramment utilisé entre Vitry-sur-Seine et Alfortville, à Choisy-le-Roi, à Ablon-sur-Seine et entre Villeneuve-le-Roi et Villeneuve-Saint-Georges.

Le transport de personnes est également attesté au XIXe siècle par les coches d'eau, puis à partir de la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle par la *Compagnie générale des bateaux parisiens* entre Paris, Moret et Melun. Cette pratique de la navette fluviale était encore proposée sur la Seine entre 2008 et 2011 par le service Voguéo du syndicat des transports d'Ile-de-France. Aujourd'hui on prend le passeur de rives pour son côté "authentique".

### **1907 : "Le Terre-Plein de l'écluse" d'Alfortville**

Louis Comby relate dans son article paru dans le n°29 de CLIO (année 2011), la création de ce Terre-Plein au nord du site des éclusiers du barrage du Port-à-l'Anglais, à proximité de l'écluse d'Alfortville construite en 1902. Le Terre-Plein projeté par J. B. Preux et réalisé par l'équipe de Jean Cuillierier, occupe un terrain d'un peu plus d'un hectare acheté à l'Etat, grâce à une forte mobilisation populaire. Depuis 1907 le terrain est réservé à la promenade des familles, des sportifs, des joueurs de boules. L'actuelle piscine "Centre Aquatique", inaugurée en janvier 2011 à l'emplacement de l'ancienne piscine

(1968- 2006), constitue un des équipements phares de la ville. Sur le site internet de la ville, le Centre aquatique figure en bonne place dans la rubrique “Alfortville en un clic” : en troisième ligne après les médiathèques et le Pôle Culturel. Depuis sa création, le Terre-Plein est un haut-lieu de la vie communale. Des épreuves de pêche, de natation et des grandes joutes à la lance sont signalées en 1912 et 1930. Aujourd’hui les joutes sont perpétuées dans le cadre du Festival de l’Oh sur la Seine à hauteur de Choisy-le-Roi, où les joutes nautiques se pratiquaient également. Des feux d’artifice sont tirés depuis ses berges notamment à l’occasion des fêtes du 14 juillet. En 2012, le Terre-Plein a fait l’objet d’un projet d’aménagement d’un parc paysager sur un hectare de part et d’autre du Centre aquatique, permettant entre autres la préservation et valorisation des 51 platanes centenaires, la rénovation de l’ancien amphithéâtre extérieur et l’habillage du mur anti-crue.

Enfin le panorama des activités liées à l’eau ne serait pas complet sans l’évocation des compétitions nautiques et les promenades de bord de Seine. Aujourd’hui les berges de Vitry-sur-Seine, de Choisy-le-Roi, de Villeneuve-le-Roi se transforment en lieux de promenades à pied ou à vélo. Deux permanences sont à signaler ; à Ablon, la promenade sur les berges de la Seine et à Alfortville maintes fois inondée par le passé au point d’être surnommée en 1910 nouvelle Venise, le terre-plein, qui avec ses berges et sa piscine est un lieu qui a toujours eu une vocation d’espace de détente et de promenade. Autrefois des navettes fluviales parisiennes y déposaient les Parisiens qui profitaient des berges et de la vue sur la Seine.

Les plus anciennes sources et témoignages sur les compétitions nautiques sur le territoire remontent au début du XXe siècle et sont liées à la crue de 1910 et à la mise en place de barrages et d’écluses tout au long de la Seine, de façon à la rendre navigable toute l’année. Trois clubs proposent des activités de voile, d’aviron et de ski nautique. Il s’agit du Club nautique d’Ablon (CNA), du Club nautique de Choisy-le-Roi (CNCR), le Barefoot-style à Villeneuve-Saint-Georges. Les clubs d’Ablon (nouveaux locaux inaugurés en février 2013) et de Choisy organisent et participent régulièrement à des régates.

## **PRATIQUES SPORTIVES**

Les associations sportives représentent les plus anciennes associations du territoire. La plus ancienne, “La Gaule de Choisy” (1904) a déjà été évoquée. Deuxième observation, la pratique de la course à pieds est l’activité la plus visible sur le territoire et la plus pratiquée, tous âges confondus. En 2013, se sont déroulées la troisième édition des Foulées Villeneuvoises de Villeneuve-le-Roi, la 13<sup>e</sup> édition de la Ronde de Choisy, la 14<sup>e</sup> Corrida de Thiais, la 28<sup>e</sup> édition de

l'Humarathon. Troisième observation, quelques villes ont un lien particulier avec le sport, soit par la longévité des associations, soit par l'organisation de tournois reconnus internationalement. Ces villes sont présentées une par une.

**Ivry-sur-Seine** se distingue particulièrement par trois pratiques liées au cyclisme, au handball et à la course à pieds. L'association la plus ancienne est une association de cyclisme. En 1923 est créée à Ivry-sur-Seine la **Fédération française de cyclotourisme**, dont le siège fédéral, quatre-vingt-onze ans après, demeure toujours dans la même ville. Ce n'est peut-être pas autant un hasard si l'un des quatre ateliers de l'association **Cyclofficine**<sup>15</sup> a pu réunir toutes les conditions nécessaires pour pouvoir ouvrir un atelier vélo coopératif à Ivry-sur-Seine, pour permettre à tout un chacun d'apprendre à réparer et à soigner son vélo. La Cyclofficine fut créée en 2010 simultanément à Ivry-sur-Seine, à Pantin et à Paris (20e arrondissement). La Cyclofficine a été élue TALENT DU VELO 2013 par le club des villes et territoires cyclables.

**1975 : “Le Marrane”, Challenge international de handball Georges Marrane (depuis 1975)** Cette compétition internationale et annuelle du nom de l'ancien résistant et maire de la ville d'Ivry est une compétition de handball masculin, bientôt quadragénaire. Créée en 1975 par René Richard, pour promouvoir cette discipline et faire venir les meilleures équipes étrangères en France, le Challenge Georges Marrane bénéficie aujourd'hui d'une véritable renommée internationale, au point d'être surnommé par les journalistes “Le Marrane”. Le dossier de presse (RefS100) présente ce tournoi comme le “seul tournoi de haut niveau organisé par un club en Ile-de-France.” L'affiche de la manifestation de 2012 présente la ville d'Ivry-sur-Seine et son club comme une “Terre de Handball”

**1986 : L'humarathon.** Cet événement sportif et convivial est organisé depuis 1986, chaque année au mois d'avril par les deux municipalités d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine. Cette manifestation parrainée par le journal “l'Humanité” attire chaque année plus de monde. En 2013 il y a eu plus de 2000 coureurs inscrits et trois fois plus de spectateurs. Le départ et l'arrivée alternent chaque année dans l'une ou l'autre des villes. L'Humarathon est une course de semi-marathon de 21,1 km. Depuis quelques années la course se décline en des distances moins longues, comme le 10 km sur route ou le trail urbain qui passe par des parcs et des escaliers, ce qui le rend plus technique. En 2011 a été inaugurée une nouvelle course de 5 km, celle des lapins déguisés. Il y a également l'humarando qui permet la découverte des passages secrets de la ville.

**Alfortville** se distingue par le nombre important et la longévité de ses associations sportives. Tout comme à Choisy-le-Roi, la plus ancienne association de

la ville est une association sportive. En 1926 est créée *l'Union de la jeunesse arménienne et française des sports d'Alfortville*, en 1949 *l'Union sportive Alfortville cyclisme*, en 1951 *l'Union sportive d'Alfortville section lutte*, en 1958 *l'Union sportive d'Alfortville pétanque*, en 1967 *le Comité départemental du Val-de-Marne de l'union française des œuvres laïques d'éducation physique*, en 1970 *l'Union sportive Alfortville rugby*, en 1972 *l'Union sportive d'Alfortville plongée*, en 1973 *l'Association sportive du CES Léon Blum* et la *Section sportive de concours des quatre communes d'Ivry, Charenton, Alfortville et Vitry*, en 1974 *l'Union sportive d'Alfortville tennis*, en 1975 le *Centre d'étude du karaté*, et plus récemment en 1993 *l'US Alfortville natation*, en 2010 *l'Union sportive d'Alfortville de Kick Boxing* et en 2011, *l'US Jorkyball Alfortville*. Le Comité d'histoire de la ville a consacré en 2007, son 7e ouvrage à l'histoire des pratiques sportives dans la ville dans : “Cent ans de sport à Alfortville”<sup>16</sup>.

**Thiais** accueille chaque année depuis 1987 les **Internationaux de gymnastique rythmique de Thiais**<sup>17</sup>. Il s'agit d'un des trois tournois internationaux qui se déroulent chaque année en France, les deux autres étant la *Coupe du Pas de Calais* et le *Tournoi international de Corbeil-Essonne*. Ces tournois servent de test pour les équipes qui préparent les grands championnats de gymnastique rythmique, les Championnats d'Europe, la Coupe du monde ou les Jeux Olympiques.

## MAINS VERTES ET TRADITIONS PRATIQUES DES JARDINS OUVRIERS, JARDINS FAMILIAUX, JARDINS PARTAGÉS

### 1909 : Création des Jardins ouvriers d'Ivry-sur-Seine

Les jardins ouvriers d'Ivry-sur-Seine sont créés en 1909 à l'initiative de l'abbé Lemire par M. Marque, pharmacien à Ivry-sur-Seine et son épouse. Les premiers jardins (34 jardins en 1909, 74 en 1910) sont établis sur des terrains à peine cultivables de l'Assistance publique, puis le long des pentes du Fort d'Ivry, à l'emplacement d'anciennes carrières. Sur les 1800 parcelles dénombrées en 1939 subsistent aujourd'hui 250 parcelles aménagées sur 7,5 hectares dans les douves et le glacis du Fort d'Ivry en 1920. Ces parcelles du Fort, immortalisées par l'objectif de Doisneau en 1949, ont fait l'objet de nombreuses visites d'officiels depuis 1912 et de publications. En 1992, l'ethnologue Florence Weber les décrit comme un village miniature avec ses rues et compare les jardins du glacis à des villages provençaux.

Aujourd'hui on dénombre plus de 12 millions de parcelles en France, deux fois plus qu'en dix ans, et les listes d'attente sont longues. La plus forte densité de jardins familiaux se trouverait dans le Val-de-Marne (Philippe Pierson, p. 89). Alors que la *Fédération nationale des jardins familiaux* (anciennement

*La Ligue du coin de terre et du foyer*, créée en 1896 par l'abbé Lemire) gère pour tout le Val-de-Marne 1.231 jardins, les recherches menées dans le cadre du diagnostic ont prouvé l'étendue particulière importante et l'ancienneté de ces jardins sur le territoire de l'OIN ORSA.

Sur les 1.231 jardins gérés par la *Fédération nationale des jardins familiaux*, 800 sont sur le territoire de l'OIN ORSA, dont un nombre important sur la commune de Thiais. A ces 800 jardins s'ajoutent les 249 jardins du Fort d'Ivry-sur-Seine, gérés par l'association *Les jardins ouvriers d'Ivry* fondée en 1909, 830 jardins à Villeneuve-Saint-Georges, gérés par l'*Association des Jardins familiaux de Villeneuve-Saint-Georges* depuis 1927, 187 jardins à Villeneuve-le-Roi, gérés par la *Société régionale d'horticulture de Villeneuve-le-Roi* depuis 1919, soit plus de 2.066 jardins sans compter les *Jardins du cheminot* au centre du Bois Cerdon de Valenton (2003), les jardins de l'*Association Planète Lilas* depuis 2006 (Vitry-sur-Seine), les projets de l'association ivryenne les *Jardins solidaires d'Ivraie création de jardins collectifs* née en 2011, et des projets similaires sur Alfortville comme *Le jardin partagé*, de la ZAC Toulon (REfJ40), auxquels s'ajoutent également le site des jardins propriétés de la municipalité de Chevilly-Larue.

Dans ces parcelles occupant les terrains inconstructibles (anciennes carrières ou couloirs aériens) survivent les savoir-faire des anciens horticulteurs et maraîchers du département métiers aujourd'hui en voie d'extinction sur le territoire de l'OIN ORSA. Les traditions culinaires de communautés étrangères s'y transmettent par l'intermédiaire de la culture de plantes spécifiques cultivées à partir de graines souvent rapportées par des membres de la famille ou des amis depuis leurs régions d'origine. Il y a le savoir-faire du jardinier, et il y a les anciennes cabanes aménagées par les jardiniers eux-mêmes qui donnent l'illusion du foyer, pour reprendre les termes de Florence Weber. Ces jardins potagers, souvent fleuris et décorés avec amour, perpétuent traditions et savoir-faire mais sont aussi et avant tout de véritables lieux de sociabilité.

Depuis la création de leur association, les jardiniers de Villeneuve-Saint-Georges continuent d'organiser des concours d'horticulture et la ville de Thiais attire chaque année des milliers de visiteurs, toujours plus nombreux, à l'occasion de **La fête du jardinier amateur**, depuis 1977.

Enfin dernière spécificité du territoire, en dehors du surnom de Villeneuve-le-Roi, la ville aux 1 000 jardins (jardins d'agrément), et de Vitry-sur-Seine, Vitry-aux-Arbres en raison de nombreuses plantations "un arbre et 20m<sup>2</sup> de verdure par habitant", se trouve sur le territoire de l'OIN ORSA le Centre horticole de la ville de Paris<sup>18</sup>, installé depuis 1968 sur la commune de Rungis et de Fresnes, suite au déménagement des serres d'Auteuil. Le centre occupe un terrain de 50 ha et se compose essentiellement de serres et d'une pépinière : 3 000 arbres et 18 000 arbres en cours de production 120 000 arbustes pour les squares,

parcs avenues de la ville de Paris. Le site produit également 2 500 000 plantes saisonnières. Cinq cents espèces et variétés de plantes y sont cultivées.

## DES PRATIQUES ARTISTIQUES OMNIPRÉSENTES

Ce thème nécessiterait à lui seul plusieurs dizaines de pages, tellement l'art est particulièrement développé sur ce territoire. Son évoquées essentiellement les principales manifestations qui rythment la vie du territoire depuis des dizaines d'années. Il existe de nombreuses structures : salles de spectacles, théâtres, conservatoires et lieux d'apprentissage de la création artistique. Signalons l'ancienneté des associations culturelles comme la *Société régionale des beaux-arts de Choisy* (depuis 1930) qui a tenu en 2014 son 79<sup>e</sup> salon, l'association *Muse 45* à Villeneuve-Saint-Georges (depuis 1946), l'*Association artistique et musicale de Vitry-sur-Seine* (depuis 1947) et l'association des peintres à Vitry (depuis 1978), le *Cercles d'études savantes, archéologiques, artistiques et folkloriques* (depuis 1953) qui organise depuis 1955 chaque année le Salon d'automne permettant à une cinquantaine d'artistes d'exposer leur travail..

### 1908 : Création de l'Association Big-Band de Villeneuve-Saint-Georges

Cette association est l'association artistique la plus ancienne aujourd'hui attestée sur le territoire de l'OIN ORSA. Cette association plus que centenaire a su s'adapter et faire en quelque sorte la transition entre les anciennes fanfares musicales municipales et les musiques contemporaines. Depuis 2003, l'association est devenue *le Big band Jazzique système*<sup>19</sup>. L'orchestre engagé dans une démarche artistique contemporaine se produit chaque année au "Petit Journal Montparnasse" et se nourrit d'échanges montés avec des orchestres et solistes européens. Ce big band compte 20 musiciens "des hommes et des femmes, des ingénieurs, des ouvriers, des dirigeants d'entreprises, des enseignants, des français et des étrangers, Américain, Allemand, Arménien, Italien, Roumain, des jeunes et des moins jeunes (21 ans à 63 ans), tous très investis autour d'une même passion, Le Jazz !"

Dans le domaine musical, le territoire de l'OIN ORSA est très riche. Parmi les associations les plus anciennes du territoire, après l'association sportive, *la Gaule de Choisy* (1904), une des associations les plus anciennes, encore active est l'association musicale le Big band jazz, qui est aussi la plus ancienne association de Villeneuve-Saint-Georges.

A Alfortville, le jazz est également à l'honneur avec le festival *Jazz for ville* depuis 1996. Autre spécificité de la ville d'Alfortville ; sont établis dans la ville la *Muse en circuit*, Centre national de création musicale, depuis 1982, le Chœur régional d'Ile-de-France depuis 1988, l'Orchestre national d'Ile-de-France créé en 1974.

Vitry-sur-Seine est connue pour la musique rap qui s'est développée dans la ville avec le groupe 113 et Rohf issus du collectif **Mafia K'1 Fry** créée en 1995.

A Ivry-sur-Seine, la musique française est valorisée avec l'association *Festi'Val-de-Marne* créée en 1988, le *Forum Léo Ferré* dédié à la chanson poétique et au spectacle vivant, géré par l'association *Thank you Ferré* créée en 1994. Depuis 2007, se tient en marge du Festi'Val-de-Marne, la *Journée des initiatives musicales indépendantes*, la JIMI. Hasard ou pas, se sont établies depuis 2007 dans la ville, un certain nombre d'associations de promotion des musiques actuelles : *Juke box* (2007), *Liberté 1* (2008), *The Ownerz* (2009), *La Générale Production* (2009), *Explosik Prod* (2013).

La municipalité de Thiais soutient depuis 2004 l'organisation du *Festival de musique franco-américaine*. Ce festival, créé en 2004 pour célébrer la richesse des échanges musicaux entre les États-Unis d'Amérique et la France, a déjà accueilli des artistes prestigieux comme Dee Dee Bridgewater, la Garde Républicaine, les Tambours du Bronx, Michel Legrand, le Golden Gate Quartet, les Platters, Liz Mc Comb, Earth Wind and Fire.

### **1993 : Le Hublot (Ivry-sur-Seine)**

Le Hublot est une galerie d'art municipale qui permet d'exposer une œuvre, visible par un hublot. Le Hublot, d'à peine quelques mètres carrés installé Place Voltaire, propose à la vue de tous les passants chaque semaine une œuvre d'un artiste. Cette présentation est renouvelée tous les vendredis soirs. Commencée en 1993, le concept qui a vu défiler plus d'un millier d'œuvres continue.

Dans le domaine de l'art urbain, même si le street art, l'art contemporain et les créations du 1% artistique s'affichent au premier abord sur ce territoire, en particulier à Vitry-sur-Seine - considérée ces dernières années comme la capitale du Street art en France, à la pointe de la création avec la présence du musée d'art contemporain le MAC/VAL (ouvert en 2005) et du prix international *Novembre à Vitry* (depuis 1982)- lorsqu'on y regarde de plus près, il s'avère que la création artistique est plus ancienne et présente aussi dans les autres villes de l'OIN ORSA. Dans le domaine de la sculpture, la municipalité d'Ivry-sur-Seine achète en décembre 1910 avec l'aide de l'Etat et du département, trois statues pour embellir la ville, la statue "Au travail", la statue "Dans la vie" et "La République". Entre 1925 et 1937, une attention particulière est accordée à la décoration des façades des établissements du Domaine de Chérioux (Vitry-sur-Seine) qui sont confiées à des artistes de renom. L'étude de l'IAU sur les œuvres du 1% artistique a montré l'importance de ce type de réalisation à Vitry-sur-Seine, Ivry-sur-Seine et Orly. Il en est de même pour le graffiti également répandu à Ivry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges.

En 2012, lors de la 20<sup>e</sup> manifestation "Pleins feux sur Ivry" du 28 au 30 septembre, ce sont 230 artistes qui ont ouvert leurs portes et permis de découvrir 11 lieux d'exposition. Sur le site [toutelaculture.com](http://toutelaculture.com), la comédienne Fabienne Alice

Dubois décrit la ville d'Ivry comme la première ville de France à regrouper autant d'artistes.

Plus qu'un art urbain, l'art qui se développe sur ce territoire de l'OIN, tend vers un art public dans le sens où il s'agit d'un art qui s'adresse ou qui implique la population qui vit sur place (comme le démontre le projet de la galerie municipale, Le Hublot) et qui contribue à afficher la spécificité du territoire (cf. l'exposition de photos de femmes scientifiques organisée par Aéroport de Paris et la fondation L'Oréal, implantée à Chevilly-Larue). Les créations sont orientées soit vers la valorisation de la mémoire d'un lieu, d'une industrie, d'un fait politique marquant à travers des commandes publiques (1% artistique ou le "Projet Graines de Mémoires" du conteur Ludovic Souliman et du Centre culturel de Vitry à Vitry-sur-Seine) ou à travers des initiatives privées de graffeurs, photographes, peintres et sculpteurs, musiciens, comédiens et troupes de théâtre, ou des projets souvent initiés par des associations locales.

**Le Théâtre Jean Vilar** ancré dans le territoire depuis 40 ans (créé dans les années 1971-1972) est la tête de proue de l'expression artistique et du devoir de mémoire. En appliquant la méthode du compagnonnage des citoyens par les comédiens, il a permis la création de la pièce *Vitry-sur-rail* (1981) avec les cheminots de la ville puis celle d'*Energie(s)-sur-scène* (1982-1984) avec les électriciens de la centrale thermique d'EDF, *La nuit suspendue* (1988) avec le Comité d'Entreprise SNCF Paris-Sud-Ouest, et *Promenade au bord du gouffre* (1998), déambulation des danseurs et des spectateurs, dans et autour de l'école Jules Verne de Vitry. Le théâtre poursuit ce principe du compagnonnage, notamment en ayant fait participer des élèves du BTS design de Cherioux dans la conception de l'exposition sur les quarante ans du Théâtre en 2012.

**La Gare au théâtre** occupe l'ancienne halle de marchandises de la gare fret de Vitry construite en 1860 sur la ligne de chemin de fer Paris-Orléans. En 1986, la *Cie de la Gare* dirigée par Mustapha s'installe sur le site de la Halle petit à petit abandonné, suite à la création de la ligne du RER C et des nouvelles gares de Vitry-sur-Seine et des Ardoines. La Compagnie s'engage à mettre en conformité le lieu pour conserver la grande halle de la gare traversée par la voie ferrée et permettre d'accueillir du public. Aujourd'hui la Gare au théâtre se décrit comme "une fabrique d'objets artistiques en tous genres". Les salles sont mises à disposition régulièrement pour des artistes en résidence, pour des spectacles à destination de tout public, jeunes ou adultes, des passionnés de théâtre, de slam ou de danse. Ce souci d'ouverture sur tous les arts et d'accessibilité à tout public se manifeste particulièrement dans des programmations comme *Frictions urbaines* ou le *Bocal agité*. Enfin la manifestation phare de la Gare au théâtre est le festival "Nous n'irons pas à Avignon", en réaction au festival d'Avignon créé par Jean Vilar. Le festival *Nous n'irons pas à Avignon* a été créé par Mustapha

Aouar de façon à offrir au public local une programmation estivale la plus riche possible, alors que bon nombre de compagnies quittent en juillet le nord de la France pour le sud et Avignon. Ce festival, qui se tient chaque année au mois de juillet depuis 1998, connaît un grand succès.

Dans de domaine de la création théâtrale, Vitry-sur-Seine se démarque par le nombre de théâtres existant sur le territoire, leur ancienneté, les pièces montées sur le principe du compagnonnage, mais aussi par sa double référence à Jean Vilar : le Théâtre Jean Vilar et le festival “Nous n’irons pas à Avignon”.

## MÉMOIRES D’INDUSTRIES : SAVOIR-FAIRE D’EXCEPTION

Il est difficile de rentrer dans le détail de ce chapitre étant donné que l’observation est une observation depuis la voie publique. Ce chapitre a surtout été traité dans le volet patrimoine industriel du diagnostic de l’OIN ORSA.

### **Fleurons de la ville**

En terme de mémoire et d’impact sur la population locale, signalons le siège de L’Oréal anciennement Lancôme installé à Chevilly-Larue depuis 1957 en bordure de la D7, surnommé le petit Versailles de la parfumerie. Parmi les plus anciennes associations de Vitry-sur-Seine deux sont en rapport avec les industries phares de la ville : la production de caoutchouc et les centrales électriques. Depuis 1957, y est établi l’*Institut national de formation et d’enseignement professionnel du caoutchouc* (I.F.C. AFOCA), ainsi que depuis 1931 l’Association française des ingénieurs et cadres du caoutchouc et des polymères (AFICEP).

Les cheminées de la Centrale électrique de Vitry-sur-Seine sont visibles depuis plusieurs villes à la ronde et ne cessent d’inspirer les artistes par leur ampleur dans le paysage urbain et leur histoire, puisque l’Actuelle centrale thermique de Vitry-sur-Seine est la 4<sup>e</sup> centrale électrique à être construite dans la ville et utilisant l’eau de la Seine pour les circuits de refroidissements ou pour le transport du charbon. L’association sportive de l’ancienne centrale électrique Arrighi, créée en 1938 est toujours en activité.

A l’image de la gare de triage de Villeneuve-Saint-Georges qui divise la ville en deux et qui se trouve à l’origine de la création du quartier de Villeneuve-Triage, un phénomène d’urbanisme analogue se produit avec le MIN de Rungis qui scinde la ville de Chevilly-Larue en deux quartiers, occupant plus de la moitié du territoire.

On peut citer également l’usine Edmond Pépin de Choisy-le-Roi qui dessert le sud de la région parisienne (1,85 M. d’habitants). Occupant une emprise de 16 ha, c’est l’une des plus grandes usines d’eau potable au monde. Cette usine marque le paysage de la ville depuis plus de 150 ans.

### **Des futurs projets...**

Comme le souligne Annie Fourcault, il y a très peu de musées en banlieue parisienne dédiés au patrimoine, à l'identité, à la mémoire de la banlieue parisienne (Montreuil, La Courneuve, Fresnes, Champigny) et encore moins exclusivement dédiés aux productions industrielles disparues. Pourtant la ferveur et l'intérêt populaire pour ces productions passées, véritables vitrines du territoire, augmente d'année en année.

La richesse de l'histoire industrielle du territoire de l'OIN ORSA mériterait qu'on se penche sur la création d'un tel espace. Actuellement la plupart des bâtiments industriels sont sauvés de la destruction et reconvertis en lieux culturels. L'enveloppe persiste, mais le contenu n'a plus de lien avec les activités passées. C'est le cas à Ivry-sur-Seine de la Manufacture des œillets métalliques qui accueille le Crédac, ou d'une ancienne fabrique de cartons transformée en locaux du Théâtre Alep. A Vitry-sur-Seine, La Briqueterie est devenue plus récemment le Centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne. Le pensionnat pour jeunes ouvrières orphelines de l'usine de pâtes alimentaires Groult accueille les Ecoles municipales artistiques (EMA). A Alfortville, le Studio théâtre est établi dans un ancien entrepôt à vin ; à Choisy-le-Roi, la tannerie a été transformée en Conservatoire des Arts et l'ex-maroquinerie édifée en 1796 devenue Usine Hollander, a été transformée en théâtre et accueille la Compagnie La Rumeur depuis 1977.

### **Des projets en cours**

Des projets de valorisation des savoir-faire du territoire existent dans le domaine de la santé et de l'alimentation. Dans le domaine de la santé, une Silver valley est en cours d'édification à Ivry-sur-Seine, ville connue pour son Hôpital Charles Foix, centre hospitalo-universitaire gériatrique de référence, édifié entre 1864 et 1869 sous le nom d'Hospice des Incurables. Le futur site de la Silver valley de 5 000 m<sup>2</sup>, destiné à accueillir près de 300 entreprises et 5 000 emplois sera entièrement consacré aux recherches en matière de gérontologie.

En matière de santé, signalons également sur le territoire de l'OIN ORSA, la présence du *Centre Hospitalier Spécialisé en Pneumologie de Chevilly-Larue* dédié au diagnostic et au traitement des maladies respiratoires depuis plus d'un siècle. Le Centre occupe depuis toujours les locaux de l'ancien sanatorium qui est à l'origine de la vocation du site. Le Centre de rééducation et d'appareillage (CRA) de Valenton a également une longue histoire et une réputation qui dépasse le cadre du département et de la région depuis les années 1950. Enfin la ville de Villeneuve-Saint-Georges est connue pour son Centre hospitalier intercommunal. Les recherches sur les associations ont montré un nombre important d'associations en rapport avec la santé, ainsi que l'existence dans la ville d'un Comité d'entente des formations infirmières et cadres (C.E.F.I.E.C) depuis 1949.

Dans le domaine de l'alimentation, le MIN de Rungis accueillera avec les villes de Tours, Lyon et Dijon, la future Cité de la gastronomie. Le MIN de Rungis véhicule depuis sa création en 1969 la qualité et l'excellence des produits du terroir français.

## **CAROLINA CARPINSCHI**

Elle en aurait rêvé...  
Pour vous, un **clic** suffit.

Tout savoir sur les services municipaux  
Faciliter vos démarches  
Suivre l'actualité de la ville  
Partager vos coups de cœur  
Faire connaître votre association  
Organiser vos loisirs  
Payer en ligne  
Voir des vidéos

www.choisyleroi.fr

VILLE DE CHOISY-LE-ROI

Publicité pour les nouveaux services municipaux proposés en ligne sur le site web de la ville. La mémoire de la Pompadour et du passé royal de la ville se perpétue.

“Internet. Le service public à portée de clic”,  
Choisy le Mag, février 2014, n° 174, p.2 et p. 7

## NOTES

- 1) Diagnostic piloté par les Archives départementales du Val-de-Marne.
- 2) Jean du Berger, 1997, *Grille des pratiques culturelles*, Les éditions du septentrion, 406 p.
- 3) Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel  
“Article 2 : Définitions  
Aux fins de la présente convention, on entend par “patrimoine culturel immatériel” les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d’identité et de continuité [...]”
- 4) le site web du Maitron (<http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr>), la page des noms de rues de la ville d’Ivry-sur-Seine (<http://www.ivry94.fr/decouvrir-la-ville/histoire-patrimoine/les-ressources/les-noms-de-rue-biographies/>), le site Maires de France FranceGenWeb (<http://www.francegenweb.org>), le site de, L’association Itinéraires et histoire ouvrière en Val-de-Marne (IHOVAM) (<http://ihovam.free.fr/>)
- 5) Bussinger, p. 222.
- 6) Cette cathédrale sonne “la Marseillaise”, *Le Parisien*, publié le 09.04.2012.
- 7) Voir l’article sur Rouget de l’Isle ci-dessus p.
- 8) *Choisy-le-Roi, d’une rive à l’autre*, p. 57.
- 9) “Dossier Jumelages : une ouverture sur l’Europe, avec l’Angleterre, la Bulgarie, le Portugal et bientôt l’Italie”, *Villeneuve-Magazine*, n°112, février-mars 2014, pp. 18-23
- 10) Denis Courtine, “Le supermarché portugais de Choisy-le-Roi met les bouchées doubles”, *Le Parisien*, 21 mars 2014.
- 11) Flash Valenton n°231, octobre 2013, p.37.
- 12) “Il est expressément défendu à toute personne de se baigner dans la rivière ailleurs qu’en amont du pont de cette commune à partir du point où existe le banc de sable en face des murs de l’ancien parc dans toute son étendue, c’est-à-dire jusqu’aux grandes berges ou chemin vicinal du pourtour du parc.”
- 13) André Carville, “Le Port à l’Anglais vers le XVIIIe siècle”, *Bulletin de la société d’histoire de Vitry* n°63, décembre 2002, p. 2 à 4.
- 14) Jean Dreher, *Ablon ... vous connaissez*, 1984, p. 3
- 15) Association en partie subventionnée par la Fondation de France, la Sycotom, le Conseil général du Val-de-Marne et en partie en auto-gestion salariale, à travers des recyclages des vélos mis en vente. 500 adhérents après 8 mois d’ouverture

<http://cyclocoop.org/index.php/le-projet>

16) Louis Comby, *Cent ans de sport à Alfortville*, 2007, Comité d'histoire d'Alfortville.

17) <http://tval.cg94.fr/19989-gymnastique-rythmique.html>,

<http://www.grandprixthiais.fr/>

<http://www.bodychou.com/europe-et-monde/>

18) [http://www.paris.fr/pratique/paris-au-vert/jardinage-vegetation/production-de-fleurs-et-de-plantes-pour-paris/rub\\_8335\\_stand\\_69762\\_port\\_19343](http://www.paris.fr/pratique/paris-au-vert/jardinage-vegetation/production-de-fleurs-et-de-plantes-pour-paris/rub_8335_stand_69762_port_19343)

19) <http://www.jazzique-system.com>

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE VAL-DE-MARNAISE

### 1) OUVRAGES GÉNÉRAUX

- GIASONE Claude, *Paris occupé (14 juin 1940 – 24 août 1944)*, Paris, Jacques Grancher, 1997, 175 p.

- SELIER Henri, *Une cité pour tous*, présentation de Bernard Marrey, Paris, Editions du Linteau, 1998, 267 p.

- BELLANGER Hélène, *Vivre en prison. Histoires de 1945 à nos jours*, Hachette Littératures, 2007, 334 p.

- GODFROID Jean-Jacques, *1914-1918. Les oubliés du champ d'Honneur. La vie des civils autour du front*. Bruxelles/Paris, Editions Chapitre Douze, 2008, 352 p. + 1 CD-Rom

- LAURENS Sylvain, *Une politisation feutrée. Les hauts fonctionnaires et l'immigration en France (1962-1981)*, Paris, Editions Belin, coll. Socio-Histoires, 2009, 348 p.

- MARKIDES Paul, *14-18, Les sacrifiés : massacrés par l'armée française*. Pantin, Le Temps des Cerises, 2009. 137 p.

- FARHAT Georges / Ecole d'Architecture de Versailles, *Les années soixante, Hic et Nunc. Architecture, urbanisme, paysage*, Versailles, Editions Recherches, 2010, 221 p.

- GAUTHIER Pascale, *L'épopée des espagnols à Paris de 1945 à nos jours. Les Espariens*, Paris, L'Harmattan, coll. Histoire de Paris, 2010, 234 p.

- RONDEAU Gérard, *La grande rivière Marne. Dérives et inventaires*, Strasbourg, Editions La Nuée bleue / DNA, 2010, 277 p.

- BOUBLE-MOALIC Anne-Sarah, *Le vote des françaises. Cent ans de débats, 1848-1944*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Archives du féminisme, 2012, 362 p.

- BOUTET Gérard, *La France en héritage. Dictionnaire des savoir-faire et des façons de vivre : métiers, coutumes, vie quotidienne, 1850-1970*, Paris, Omnibus, 2012, 1455 p.

- BROSSARD Eric / KRIVOPISKO Guy, *Comment parler de la Résistance aux enfants*, Paris, Editions Le Baron perché, 2012, 175 p.

- DELUERMOZ Quentin, *Policiers dans la ville. La construction d'un ordre public à Paris, 1854-1914*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, 408 p.

- FERNANDEZ ORDONEZ José A., *Eugène Freyssinet*, préface à l'édition française de Paul Chemetov, Paris, Editions du Linteau, 2012, 389 p.

- FONTAINE Astrid, *Le peuple des tunnels, 1900-1930*, Paris, Ginkgo éditeur, coll. Mémoire d'homme, 2012, 399 p.

- MOULINIER Pierre, *Les étudiants étrangers à Paris au XIXe siècle. Migrations et formation des élites*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 425 p.

- NORSEN Hrant, *Guide de la mémoire arménienne en France*, Maisons-Alfort, Edipol, 2012, 191 p.

- SALAS René, *L'Echo des lois du parchemin à Internet*, Paris, La Documentation française, 2012, 157 p.

- TARTAKOWSKY Danielle / PIGENET Michel (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, Editions La Découverte, 2012, 800 p.

- AUDA Grégory, *Les belles années du milieu, 1940-1944. Le grand banditisme dans la machine répressive allemande en France*, Paris, Michalon éditeur, 2013, 253 p.

- BELLANGER Emmanuel / MISCHI Julian (dir.), *Les territoires du communisme. Elus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Paris, Armand Colin, coll. Recherches, 2013, 302 p.

- BELMESSOUS Hacène, *Sur la corde raide. Le feu de la révolte couve toujours en banlieue*, Lormont, Le Bord de l'Eau, 2013, 177 p.

- BERTHIER Karine / HOUSIEAUX Pierre, *L'aqueduc Médicis. Des sources de Rungis aux fontaines de Paris*, Paris, Somogy Editions d'Art / Conseil Régional d'Ile-de-France / ADAGP, coll. Parcours du Patrimoine, 2013, 55 p.

- BRUCY Guy / MAILLARD Fabienne / MOREAU Gilles, *Le CAP. Un diplôme du peuple (1911-2011)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2013, 314 p.

- CANAC Sybil / MAN Victoria, *Femmes célèbres d'Ile-de-France*, préface de Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Ile-de-France, Editions du Chêne, 2013, 255 p.

- CARINI Marco, *Les Francs-maçons, une société secrète*, traduit de l'anglais par Christian Muguet, Paris, Elcy Editions, 2013, 96 p.

- CHAISSAC Gaston / DUBUFFET Jean, *Correspondance, 1946-1964*, édition établie, présentée et annotée par Dominique Brunet et Josette-Yolande Rasle, Paris, Gallimard / ADAGP, coll. Les Cahiers de la NRF, 2013, 771 p.

- DE COMARMOND Leïla, *Les vingt ans qui ont changé la CGT*, Denoël, 2013, 459 p.

- DUBOYS FRESNEY Laurence / LEVASSEUR Claire, *Atlas des Français. Pratiques, passions, idées, préjugés*, préface de François de Singly, Paris, Autrement, coll. Atlas / Monde 2013, 96 p.

- DUGENY François / THEULE Frédéric / Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, Paris, *Atlas des Franciliens*, édition 2013, Paris, IAU-RIF, 2013, 232 p.

- GUIGNARD Laurent / GUILLEMAIN Hervé / TISON Stéphane (dir.), *Expériences de la folie. Criminels, soldats, patients en psychiatrie (XIXe-XXe siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2013, 327 p.

- KREMnitz, Georg (dir.) / Collectif pour une histoire sociale des langues de France, *Histoire sociale des langues de France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 906 p.

- LECOUFFLE Françoise / LECOUFFLE Philippe, *Le Petit Larousse des orchidées*, Paris, Larousse, 2013, 383 p.

- MAREC Yannick / REGUER Daniel (dir.), *De l'hospice au domicile collectif. La vieillesse et ses prises en charge de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, préface de Geneviève Laroque, prostface de Patrice Bourdelais, Mont-saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, coll. Histoire et Patrimoines, 2013, 566 p.

- MIQUEL Pierre, *Petite histoire des stations de métro*, Paris, Albin Michel, 2013, 282 p.

- PALLUAU Nicolas, *La fabrique des pédagogues. Encadrer les colonies de vacances, 1919-1939*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 301 p.

- PELLETIER Monique, *Les cartes de Cassini. La science au service de l'Etat et des provinces*, Paris, Editions du CTHS, coll. Format, n° 72, 2013, 383 p.

- PERRIER Guy, *12 résistantes qui ont changé l'histoire*, Paris, Pygmalion, 2013, 279 p.

- QUETEL Claude, *La Bastille dévoilée par ses archives*, Paris, Omnibus, 2013, 1042 p.

- SAEZ Evelyne / GREGOIRE Jean-Yves, *Sites impressionnistes en Ile-de-France*, Rennes, Editions Ouest-France, coll. Itinéraires de découvertes, 2013, 140 p.

- SOREZ Julien, *Le football dans Paris et ses banlieues (de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1940). Un sport devenu spectacle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2013, 410 p.

## 2) RÉCITS

- SALVAING François, *Un amour au pied du mur*, Paris, Editions Ecriture, 2012, 200 p.

- PUEYO Joaquim, *Des hommes et des murs*, Paris, Le Cherche Midi éditeur, coll. Documents, 2013, 219 p.

- KAUFFMANN Jean-Paul, *Remonter la Marne*, Librairie Arthème Fayard, 2013, 261 p.

- FABRE Dominique, *Des nuages et des tours*, Editions de l'Olivier, 2013, 147 p.

### 3) OUVRAGES ANCIENS

- DENIS Louis, *Pouille historique et topographique du diocèse de Paris, dédié à Mgr. Christophe de Beaumont Archevêque de Paris duc et pair de France*, Paris, Des ventes de Ladoué, 1767, 34 p.

- LEMARCHAND Ernest, *Histoire de Vincennes*, Ville de Vincennes, 1889, 112 p.

- OLIVIER / PASSY Louis, *Mémoire sur l'agriculture des environs de Paris en 1786 par Olivier, membre de la Société royale d'agriculture*, extrait de l'ouvrage *Mélanges* de Louis Passy, Société nationale d'agriculture, 1888, 151 p.

- PERRIN / Seine (département), *Almanach du département de la Seine*, Paris, Moutardier/Lefort, 1799, 395 p.

### 4) CATALOGUES D'EXPOSITION

- Archives départementales du Val-de-Marne, *Travail en Val-de-Marne. Matériaux, productions, techniques et savoir-faire*, Créteil, Conseil général du Val-de-Marne, 2011, 39 p.

- Archives départementales du Val-de-Marne, *Travail en Val-de-Marne. Organisation, conditions, droits et conflits*, Créteil, Conseil général du Val-de-Marne, 2012, 39 p.

- Groupement associatif Medi8, *Sous nos pieds. Le Médicis, un monument pour l'eau, 1613-2013*, Paris, Medi8, 2013, 34 p.

- LABASSE Alexandre / ARMENGAUD Marc, *Paris la nuit. Chroniques nocturnes*, Paris, Picard/Pavillon de l'Arsenal, 2013, 430 p.

- Archives départementales du Val-de-Marne, *Traditions de fêtes en Val-de-Marne et à Yen Bai*, réalisé par Elise Lewartowski, sous la dir. de Marie-Andrée Corcuff, Créteil, Conseil général du Val-de-Marne, 2013, 116 p.

### 5) TRAVAUX MONOGRAPHIQUES

#### Arcueil

- Théâtre de la Nuit (Arcueil), *Ma banlieue d'origines. Recueil réalisé par le TdN en octobre 2012, dans le cadre du projet. Mémoires et Histoire au-delà du péri-ph'*, Arcueil, 2012, 91 p.

## **Champigny-sur-Marne**

- GOBY Valentine / DE KEMMETER Philippe, *JOAO ou l'année des révolutions. Du Portugal au Val-de-Marne*, Paris, Autrement, coll. Français d'ailleurs, 2010, 79 p.

## **Choisy-le-Roi**

- ROBICHON François / Association Louis Luc (Choisy-le-Roi), *200 ans de vie municipale à Choisy-le-Roi de la Révolution à la création du département du Val-de-Marne*, Cahiers de l'Association Louis Luc, n° 28, Ville de Choisy-le-Roi, 2013,

- Association Louis Luc (Choisy-le-Roi), *De Choisy-le-Roi à Madrid, 1936-1939*, Cahiers de l'Association Louis Luc, n° 29, non daté

- Association Louis Luc (Choisy-le-Roi), *40<sup>e</sup> anniversaire des accords de Paris, 1973-2013. En mémoire du séjour de la délégation vietnamienne à Choisy-le-Roi, 1968-1973*, Ville de Choisy-le-Roi, 2013, non paginé

- LEMARCHAND Jean-Noël / LEJEUNE Nicolas, *Un cerisier pour la paix : 1968-1973 : cinq années d'efforts pour la paix au Vietnam, racontées par ceux qui les ont vécues*. Ville de Choisy-le-Roi, 2013, 36 p.

## **Créteil**

- Archives communales de Créteil, *La base de Loisirs au siècle dernier. Dossier photographique*, Ville de Créteil, 2011, non paginé

- Archives communales de Créteil, *Créteil, une histoire verte*, Ville de Créteil, 2011, non paginé

- Archives communales de Créteil, *Créteil, une histoire fertile. Agriculture et maraîchage. Dossier photographique*, Ville de Créteil, 2011, non paginé

- Archives communales de Créteil, *Le Tour de France à Créteil, étape Montargis-Créteil, 20 juillet 1969. Dossier photographique : Fonds Henri Locuratolo*, Ville de Créteil, 2011, 39 p.

- Archives communales de Créteil, *Le Métro arrive à Créteil...en 1973. Dossier photographique*, Ville de Créteil, 2011, non paginé

## **Ivry-sur-Seine**

- ALMARCEGUI Lara. *Ivry souterrain*, Ivry-sur-Seine, Le Credac, 2013, 77 p.

- Service Archives-documentation d'Ivry-sur-Seine, *Des jumelages à la coopération. Mémoire*, Ville d'Ivry-sur-Seine, 2012, 27 p.

- Service Archives-documentation d'Ivry-sur-Seine, *Monique Maunoury. Mémoire*, Ville d'Ivry-sur-Seine, 2012, 11 p.

### **Saint-Maur-des-Fossés**

- BRUNETEAUX Patrick / BENARROSH-ORSONI Norah. *Intégrer les Roms ? Travail militant et mobilisation sociale auprès des familles de Saint-Maur (Val-de-Marne)*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2012, 207 p.

### **Saint-Maurice**

- LE GAGNEUR Nathalie / RAYROLES André, *Saint-Maurice, des années 70 à nos jours*, Ville de Saint-Maurice, 2013

### **Vitry-sur-Seine**

- PROST Philippe / FAVIER Daniel, *La Briqueterie, une architecture pour la danse*. AAM/Ante Prima, 2013, 128 p.

- Service Archives-Documentation de Vitry-su-Seine, *L'Hôtel de Ville : une architecture originale et fonctionnelle au service des vitriots*, Ville de Vitry-sur-Seine, 2011, 23 p.

## **6) TRAVAUX UNIVERSITAIRES**

- MORO Julia. *Pauvreté et protection sociale dans le sud-est parisien de 1848 à 1914. Assistance, prévoyance et paupérisme*, mémoire de Master 2 en Histoire contemporaine, Créteil, Université Paris XII Val-de-Marne, 2008, 431 p. + 299 p.

- PROVOST Audrey, *L'Action des CEMEA dans la diffusion du théâtre pour les jeunes de la Libération aux années 1980*, mémoire de Master 1 en Histoire contemporaine, Paris, Université Paris IV-Sorbonne, 2010, 133 p.

**EMMANUEL HAGEN**  
**BIBLIOTHEQUE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES**  
**DU VAL-DE-MARNE**

## LISTE DES SOCIÉTÉS ADHÉRENTES

<b>Alfortville</b>	Comité d'Histoire du Confluent d'Alfortville  <i>comite.histoire.alfortville94@gmail.com</i>	P	M. Jean Mayet Mairie d'Alfortville B.P.75 94142 Alfortville Cedex 06 76 09 86 93
<b>Arcueil</b>	Commission Patrimoine Centre culturel Erik Satie	V.P.	M. Robert Touchet 113, rue Marins Sidobre 94110 Arcueil 01 45 47 76 72
<b>Cachan</b>	Ateliers du Val de Bièvre	P	M. Marcel Breillot 9, rue Amédée Picard 94230 Cachan 01 45 47 20 84
<b>Champigny</b>	Société d'Histoire de Champigny sur Marne	P	M. Eric Brossard 8, rue de la fédération 94500 Champigny 01.55.98.04.79
<b>Charenton- Saint-Maurice</b>	Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton-St-Maurice  <i>mlejeune@charenton.fr</i>	P	Mme Lejeune B.P. 75 94220 Charenton
<b>Choisy le Roi</b>	Association d'Histoire Louis Luc	P	M. Pierre Brondel 8, place de l'Église 94600 Choisy le Roi
<b>Créteil</b>	Les Amis de Créteil	P	Mme M. Jurgens 27, av. de la République 94000 Créteil 01 42 07 20 05
<b>Fontenay s/Bois</b>	Association Saint-Georges Dalayrac	P	Mme Marise Bique 15, rue Guynemer 94120 Fontenays/Bois 01 48 73 96 30
<b>Gentilly</b>	Société d'histoire de Gentilly	P	Mme Raymonde Krop 23, rue de la Div. Leclerc 94250 Gentilly 01 45 46 49 34

<b>Ivry-sur-Seine</b>	Association des Amis du Moulin de la Tour d'Ivry	S.G.	M. Yves Boisson 1 bis, rue Jules Ferry 94200 Ivry-sur-Seine 01 46 72 34 96
<b>Joinville-le-pont</b>	La mémoire au présent,  <i>rene.dennilauler@wanadoo.fr</i>	P.	M. Mickael Garçon 1 rue du Réservoir Apt 513 94340 Joinville le Pont 06.77.24.90.97
<b>La Queue-en-Brie</b>	Association Caudacienne, d'Étude du Patrimoine  <i>gaston.meziere@wanadoo.fr</i>	P.	M. Gaston Mezière 56, av du Dr Schweitzer 94510 La Queue-en-Brie 01 45 94 31 50
<b>L'Haÿ-les-Roses</b>	Les Amis du Vieux L'Haÿ	P	M. R. Marx 29, rue des Jardins 94550 Chevilly-Larue 01 46 64 25 66  Siège social 2, rue du Gué 94240 L'Haÿ-les-Roses
<b>Maisons-Alfort</b>	Maisons-Alfort, Mille Ans d'Histoire  <i>amahmusee@maisons-alfort.fr</i>	S.G.	M. Pierre Costes 34, rue Victor Hugo 94700 Maisons-Alfort 01 45 18.39.50
<b>Mandres-les-Roses</b>	Les Amis de Mandres-les-Roses  <i>boureaurene@free.fr</i>	P	M. René Boureau 6, Allée Saint-Martin 94520 Mandres-les-Roses 06 84 01 39 60
<b>Marolles-en-Brie</b>	Les Amis de Marolles  <i>bureau@amis-marolles.org</i>	P	Mme. J. Hémon Place Charles De gaulle 94400 Marolles-en-Brie 06 12 62 38 59
<b>Nogent-sur-Marne</b>	Société historique et archéologique de Nogent,- Le Perreux, Bry-sur-Marne  <i>stehistorique_npb@yahoo.fr</i>	P	Mme Nicole Renollet 22, rue de la Station 94170 Le Pereux 01 43 24 19 51

<b>Orly</b>	Association orlysiennne pour l'Université pour tous	P	M. Daniel Vargues 29, avenue de la Paix 94310 Orly 06 75 48 69 63
<b>Le Plessis-Trévisé</b>	Société historique du Plessis-Trévisé  <i>shpt94@gmail.com</i>	P	Mme E. Canda 14, allée des Mésanges 94420 Le Plessis-Trévisé 01 45 76 52 07
<b>Périgny</b>	Amis de Périgny	P	Mme Lucile Audouy Place du Général de Gaulle 94520 Périgny-sur-Yerres 01 45 98 96 80
<b>Rungis</b>	Société historique et archéologique de Rungis  <i>sha.rungis@free.fr</i>	Trés.	M. Serge Ménager 15, rue du Marché 94150 Rungis 01 46 87 79 82
<b>Saint-Maur-des-Fossés</b>	Le Vieux Saint-Maur   <i>contact@levieuxsaintmaur.fr</i>	P	M. Pierre Gillon 10, rue de Paris 94100 Saint-Maur 06 86 28 21 53
<b>Sucy-en-Brie</b>	1 - Société historique et archéologique de Sucy- en-Brie  <i>balard@univ-paris1.fr</i>	P	M. Michel Balard 4, rue des Remparts 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 15 37
	2 - À la Découverte du Fort de Sucy	Secr	M. Jean-Charles Le Guen Maison des Associations 14, Place du Clos de Pacy 94370 Sucy-en-Brie
<b>Villeneuve-le-Roi</b>	Cercle d'Etudes savantes artistiques, archéologiques de Villeneuve-le-Roi et environs (CESAF)  <i>edouard.crusson@wanadoo.fr</i>	P	M. Ed. Crusson 9, rue Georges Hervier 94290 Villeneuve-le-Roi  01 45 97 86 89
<b>Villeneuve-Saint-Georges</b>	Société d'Histoire et d'Archéologie de Villeneuve-St-Georges	P	Mlle L. Castel 15, av. des Mousquetaires 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 69 59

<b>Villiers-sur-Marne</b>	Société historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française	P	M. Daniel Poisson 31, rue Lenoir 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 21 91
<b>Vincennes</b>	Amis de Vincennes		Mme Martine Régnier 5, rue de Colmar 94300 Vincennes 01 48 08 17 15
	<i>regnier.martine94@gmail.com</i>		
<b>Vitry-sur-Seine</b>	Société d'Histoire de Vitry	P	M. Frederic Bourdon 12, rue MagueriteDuras 94400 Vitry-sur-Seine 06 32 43 12 35
	<i>histoire.vitry94@free.fr</i> <i>bourdon-frederic@orange.fr</i>		
<b>Val-de-Marne</b>	Les Vieilles Maisons françaises	D	M. P. de Castet 2, rue de la Fontaine 94440 Santeny 01 43 86 06 12
	<i>pdecastet@infibail.fr</i>		
<b>Val-de-Marne</b>	Cercle d'Etudes généalogiques et démographiques du Val-de-Marne	P	Mme Michèle Denis 2, rue de la Cavette 94400 Santeny
	<i>cegd.asso@yahoo.fr</i>		01 43 86 00 69

## **COMPOSITION DU BUREAU**

### **Président**

M. Michel Balard, Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie.

### **Vice-Président**

M. Pierre Gillon, Le Vieux Saint-Maur.

### **Secrétaire**

M. Eric Brossard, Société d'Histoire de Champigny-sur-Marne.

### **Secrétaire-adjoint**

M. Frédéric Martin-Delvincourt, Les Amis de Mandres-les-Roses.

### **Trésorier**

Mme Debord, S. H. A. S.

### **Membres assesseurs**

M. Henri Boulet, Société historique archéologique de Sucy-en-Brie  
(chargé de l'organisation des visites)

M. P. de Castet, Les Vieilles Maisons Françaises.

---

Achévé d'imprimer en septembre 2014  
sur les presses numériques de l'Imprimerie Maury S.A.S.  
Z.I. des Ondes – 12100 Millau  
Dépôt légal : septembre 2014  
N° d'impression : G14/51003C

*Imprimé en France*